

RAPPORT RSE 2023



TANGER MED

SOMMAIRE

01

PRÉAMBULE	4
Mot du Président	6
À propos de ce rapport	8
À propos du Groupe	10
Notre création de valeur	18
Parties prenantes & Analyse de matérialité	22
Les fondements de notre engagement RSE	28

02

GOUVERNANCE	30
Gouvernance du Groupe	32
Déontologie et Conformité	44
Gestion Responsable	48
Performance	48
Achats Responsables	54
Protection des données	59
Innovation	62

03

ENVIRONNEMENT	68
Énergie Décarbonée	71
Efficacité Énergétique	78
Économie Circulaire	80
Mobilité Verte	90

04

SOCIAL	94
Nos collaborateurs	96
Sûreté et Sécurité	96
Santé et Bien-être	107
Capital Humain et Engagement	115
Diversité et Inclusion	128
Nos communautés locales	132
Éducation	134
Entrepreneuriat et Employabilité	150
Inclusion	154
Santé	174

05

ANNEXES	178
Notre contribution aux ODD	180
Indicateurs ESG	181
Index GRI	197





PRÉAMBULE

01



L'année écoulée a une nouvelle fois démontré notre résilience et notre agilité, dans un contexte international marqué par des impacts forts sur les chaînes logistiques mondiales.

Notre Transition Énergétique

Dans ce contexte, l'accélération de notre transition énergétique demeure l'une de nos priorités et ce pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2030, sur l'ensemble de nos périmètres. Ainsi, nous avons amorcé en 2023 les premiers jalons de notre feuille de route correspondante, avec le lancement des travaux de la première phase du projet de connexion des navires en électricité à quai, et l'initiation du projet innovant d'un parc solaire flottant.

En parallèle, et animés par une volonté forte de gestion responsable des ressources d'eau, les investissements

en réseaux d'assainissement ont permis de traiter près de 900 000 m³ d'eaux usées contribuant ainsi à la préservation du littoral marin, tout en veillant à poursuivre notre programme d'accompagnement des populations riveraines pour leur approvisionnement en eau et pour la gestion de leurs déchets.

Notre Capital Humain

En 2023, plus de 660 collaborateurs ont contribué à hisser nos opérations au niveau de l'excellence escompté.

Conscient de notre rôle en tant qu'employeur, nous investissons, avec conviction, dans le développement professionnel et humain de nos employés. En 2023, notre plan de formation a été renforcé pour permettre à près des deux

MOT DU PRÉSIDENT

tiers des collaborateurs de bénéficier d'au moins un programme de formation.

Nous continuons à mettre en place les ressources requises pour assurer la poursuite de notre développement. En cette fin d'année 2023, 97 nouvelles recrues nous ont rejoint dont 30% de femmes.

Notre Impact Territorial

Notre mission sociétale guide notre conduite stratégique et opérationnelle. Depuis plus de 15 ans, nous essayons de répondre aux problématiques des communautés riveraines, en adressant plusieurs axes d'intervention, parmi lesquels l'éducation, l'inclusion et la santé.

Si tous ces leviers sont essentiels à la concrétisation de notre mission, l'éducation se dresse comme le plus puissant vecteur de transformation sociale et de croissance économique pour notre pays. À ce jour, plus de 370 étudiants boursiers évoluent dans nos deux structures éducatives d'excellence : les classes préparatoires scientifiques du Lycée Méditerranéen (LYMED) et l'école de coding 1337 MED.

Pour la première promotion du LYMED, tout comme pour nos équipes, l'année 2023 signe la consécration

de deux ans d'opiniâtreté, compte tenu de l'admission de 100% de nos candidats dans une école d'ingénieur française. Ainsi, sur 48 élèves, 30 ont été admis dans le Top 15 des plus prestigieuses écoles d'ingénieurs françaises, dont 4 élèves à l'École Polytechnique et 16 aux écoles Mines-Ponts.

En 2023, notre contribution à l'inclusion sociale et professionnelle prend plusieurs formes. D'abord, la création de 14 500 emplois indirects. Ensuite, le don de 250 MDHS au Fonds spécial de Gestion des Effets du Tremblement de Terre d'Al Haouz, jumelé à un dispositif d'aide directe aux sinistrés.

Notre Gestion Responsable

Notre performance découle d'une gestion responsable et engagée pour l'efficacité des chaînes logistiques mondiales et nationales.

Notre engagement en matière de RSE vise à soutenir activement le développement durable de notre Groupe. À travers nos actions et nos projets, nous aspirons à insuffler ainsi un modèle équilibré, prospère et harmonieux avec son environnement.

Fouad BRINI
Président

À PROPOS DE CE RAPPORT

NOM DU RAPPORT

Rapport Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), 2023

DATE DE PUBLICATION

Avril 2024

DESCRIPTION DU RAPPORT

Le Groupe Tanger Med a développé le présent rapport sur la base de l'identification et la classification de ses enjeux matériels.

Sur chaque axe stratégique émergent, le Groupe a documenté ses performances environnementales, sociétales et ses enjeux de gouvernance, relatives à l'exercice 2023.

PÉRIODE DE REPORTING

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

Ce rapport se réfère aux normes universelles GRI mises à jour, et est guidé par les six principes de reporting GRI définissant la qualité de l'information et sa présentation : exactitude, équilibre, clarté, comparabilité, fiabilité, et respect des délais. Il s'articule autour des 3 critères ESG : Environnement, Social et Gouvernance.

Comme pour nos précédents rapports, nos critères de durabilité sont basés sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) et les recommandations du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Pour plus d'informations sur les normes spécifiques appliquées et leur correspondance avec les informations publiées sur ce rapport, veuillez-vous référer aux annexes.

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Le Groupe Tanger Med a identifié et pondéré les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance qui intéressent et impactent ses parties prenantes.

Tous les sujets importants sont soutenus par des données quantitatives sur un à trois ans, et des informations qualitatives répondant au référentiel GRI.

La collecte d'informations quantitatives a été effectuée auprès de nos relais par filiale et métier, et ce dans la limite de leur disponibilité.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING ET DE CONSOLIDATION DES DONNÉES

Le périmètre de reporting couvre l'ensemble des pôles d'activités et entités du Groupe Tanger Med, à l'exception de MARSAMAROC.

Les informations qualitatives concernent principalement l'année 2023 et la majorité des données quantitatives couvrent la période 2021-2023.

La contribution des relais RSE au sein des filiales et équipes supports du Groupe a permis de collecter les indicateurs quantitatifs et les informations qualitatives réglementaires ou recommandées. Les données ont fait l'objet d'une consolidation et d'un contrôle de cohérence par le Pôle RSE.

RAPPORTS ANTÉRIEURS



Les rapports RSE antérieurs sont accessibles depuis le lien suivant

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Nous apprécions votre opinion, et écoutons vos suggestions concernant ce rapport afin d'améliorer notre approche de reporting et de communication en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.

Contact : contact@tangermed.ma



À PROPOS DU GROUPE

Notre histoire

2003

C'est en 2003, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que débute l'histoire d'un des plus grands projets économiques du Royaume et de notre Groupe, marquée par le lancement des travaux du Port Tanger Med 1.



2007

Quatre ans plus tard, en 2007, Sa Majesté le Roi Mohammed VI inaugure le Port Tanger Med 1, mettant en service le premier terminal à conteneurs du complexe portuaire.

2010

En 2010, Sa Majesté le Roi Mohammed VI procède à l'inauguration du Port Passagers et Rouliers visant à renforcer les capacités d'accueil des passagers tout en accompagnant le développement des exportateurs et importateurs marocains.



2009

En 2009, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, donne le coup d'envoi pour le lancement de la Grande Plateforme Industrielle de Tanger Med, venue s'intégrer au complexe portuaire afin de constituer un écosystème compétitif.

2012

En 2012, Sa Majesté le Roi Mohammed VI inaugure l'usine Renault Tanger Med, la plus grande unité de production automobile d'Afrique. Durant cette même année, la zone économique « Tanger Automotive City » démarre ses activités, venue accompagner l'installation de sous-traitants automobiles autour du Groupe Renault, ainsi que la zone « Tétouan Shore » dédiée aux métiers de l'offshoring.



2014

En 2014, Sa Majesté le Roi Mohammed VI procède à l'inauguration de Tanger Med Port Center, et au lancement des travaux de construction de l'Export Access.

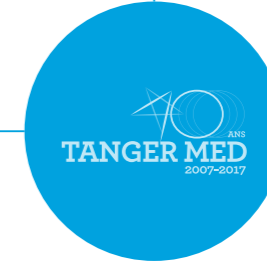


2016

En 2016, le Groupe Tanger Med signe le contrat de concession du terminal TC4 du Port Tanger Med 2, avec l'opérateur mondial APM Terminals. Cette nouvelle concession confirme le choix de l'opérateur mondial de faire de Tanger Med, son hub logistique majeur dans la région.

2019

En 2019, Son Altesse Royal le Prince Héritier Moulay El Hassan représente Sa Majesté le Roi Mohammed VI au lancement des opérations portuaires du Port Tanger Med 2. Le complexe portuaire devient ainsi la première capacité portuaire en Méditerranée.



2017

En 2017, le port Tanger Med, concrétisation de la vision de SA Majesté le Roi Mohammed VI, a célébré 10 ans d'activités opérationnelles.

2020

En 2020, le complexe portuaire devient le 1^{er} port à conteneurs en Méditerranée et confirme son leadership africain pour la 4^{ème} année consécutive.



2021

En 2021, le Groupe entame un nouveau tournant stratégique en s'alliant à Marsa Maroc, leader national de l'exploitation de terminaux portuaires, présent dans 9 autres ports du Royaume en plus du port de Tanger Med. Dans la même année, le terminal à conteneurs TC3 du Port Tanger Med démarre ses activités commerciales.

2023

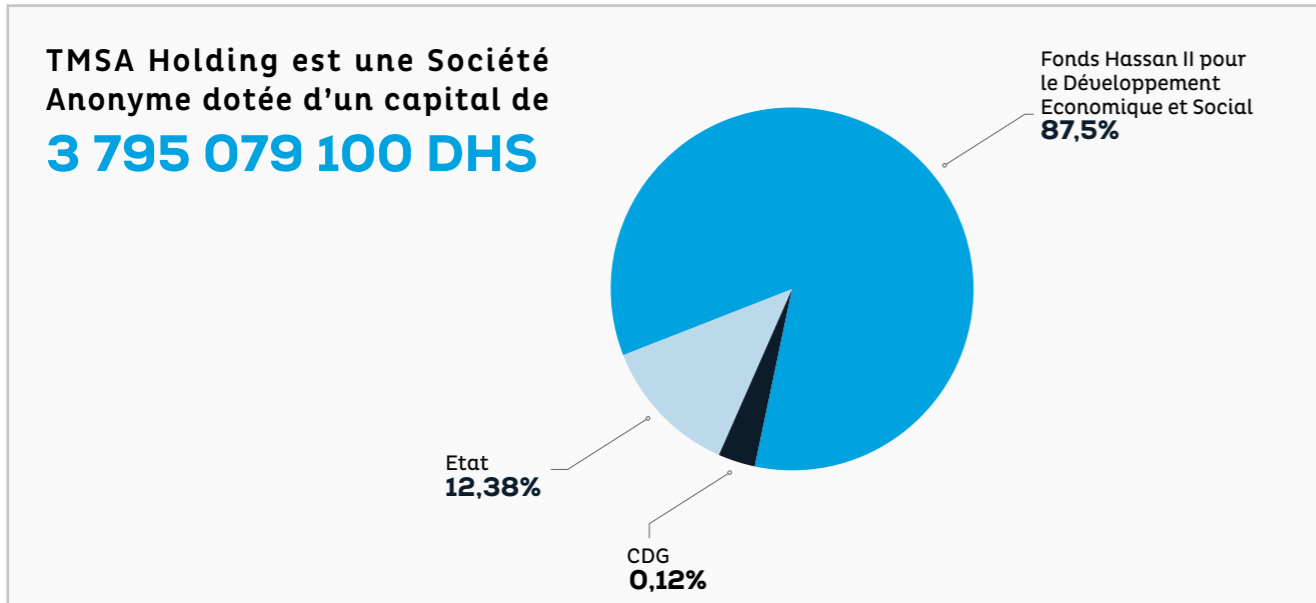
En 2023, le complexe portuaire a traité 8,6 millions de conteneurs, soit 95% de sa capacité nominale. Un résultat en avance de 4 ans sur nos objectifs.



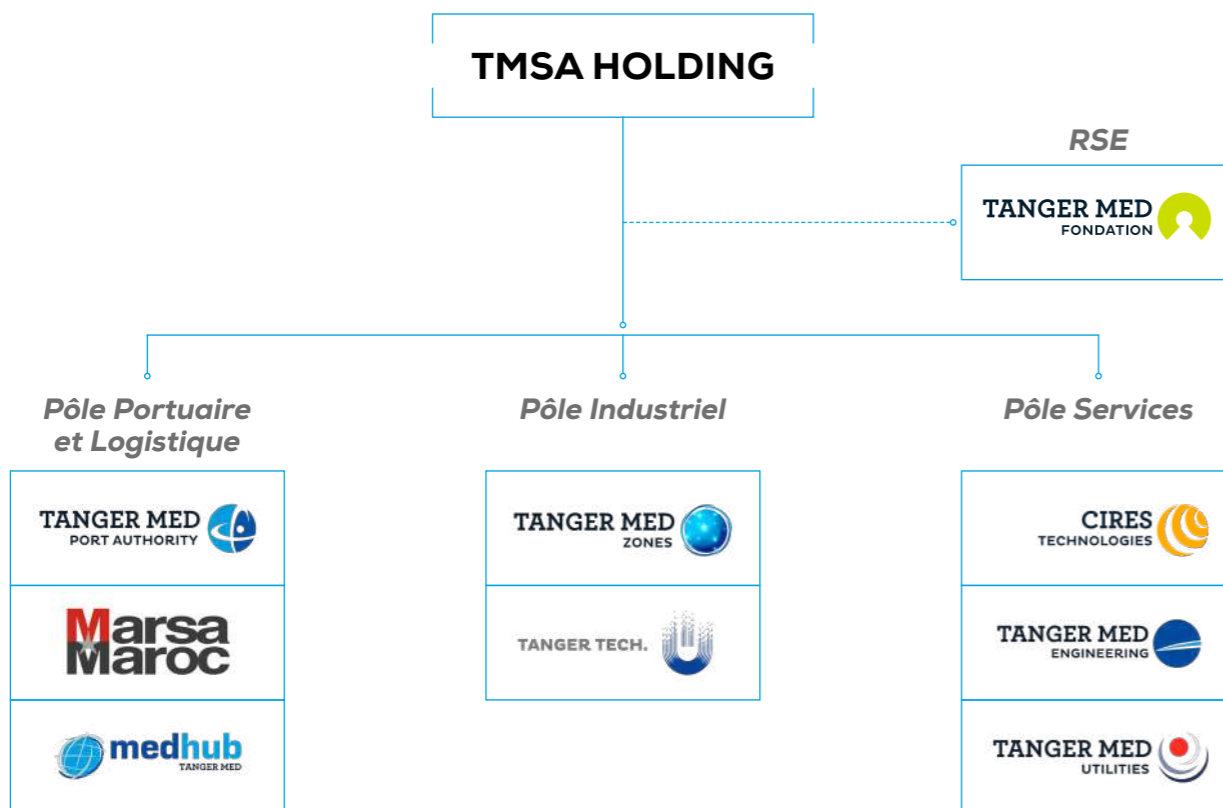
2022

En 2022, la plateforme industrielle dépasse la barre des 1200 entreprises en activité.

Notre structure



ORGANISATION DES PÔLES DU GROUPE



Notre mission

TMSA Holding joue un rôle essentiel au sein du Groupe en définissant sa politique stratégique et en guidant la vision de développement de ses filiales. En outre, elle assume la gestion des participations du Groupe, notamment celles de Marsa Maroc et de SATT, par le biais de TMSA Participations.

L'action de TMSA Holding s'étend sur plusieurs domaines clés, notamment la gestion de la politique de financement, le suivi du portefeuille des participations, la réalisation des objectifs en matière de prospection foncière et la gestion des litiges. Elle gère également

la politique de communication, supervise l'audit interne, le contrôle de gestion et la gestion des risques, tout en s'occupant de la politique des ressources humaines.

En outre, TMSA Holding joue un rôle crucial dans la définition et la promotion de la politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) au sein des différentes filiales du Groupe, ainsi que dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de digitalisation à travers l'ensemble des filiales du Groupe.



PÔLE PORTUAIRE ET LOGISTIQUE



Le Pôle Portuaire et Logistique agrège les fonctions opérationnelles sur les périmètres du complexe portuaire Tanger Med, les 9 autres ports nationaux où Marsa Maroc intervient, et les zones logistiques MedHub.

- **Tanger Med Port Authority** assure la gestion et le développement du complexe portuaire Tanger Med, 1^{er} port en Méditerranée et en Afrique, également 4^{ème} port le plus efficace au monde (Source : Banque Mondiale). Spécialisé dans les activités des conteneurs, des camions TIR, des véhicules neufs, des hydrocarbures, des passagers et des marchandises diverses, le complexe s'étend sur une superficie de 1000 hectares et comprend le port Tanger Med 1, le Port Passagers et Rouliers et le Port Tanger Med 2.
- **Marsa Maroc** est un opérateur de terminaux portuaires qui offre des services de manutention, de stockage et de logistique portuaire, ainsi que des services aux navires.
- **MedHub** est une zone logistique située dans l'enceinte portuaire qui développe des plateformes logistiques au service de multinationales et acteurs logisticiens 3PL.

PÔLE INDUSTRIEL

Les zones d'activités de Tanger Med englobent les zones portées par « Tanger Med Zones », filiale du Groupe Tanger Med, et la nouvelle cité Mohammed VI Tanger Tech, portée par la société « SATT », fruit d'un partenariat entre Bank of Africa (BMCE), le Conseil de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, le Groupe Tanger Med et la société chinoise CCCC-CRBC.

Ces zones sont développées à date sur une empreinte de 3000 HA, accueillant plus de 1 300 entreprises et créant près de 115 000 emplois dans plus de 10 secteurs : automobile, aéronautique, textile, santé, agroalimentaire, électronique, énergies renouvelables, emballage, services, et logistique.



PÔLE SERVICES

Le Pôle Services regroupe un vivier de compétences spécialisé dans trois métiers clés et critiques pour le développement et la gestion de grands projets d'infrastructure : l'ingénierie, l'énergie et les technologies, chacun porté par une filiale.

- **Tanger Med Engineering** offre des services dans le domaine de la conception et la supervision de grands projets d'infrastructure (port, zones industrielles, chantier naval, etc.), et ce, au Maroc et à l'étranger.
- **Tanger Med Utilities** assure des services de distribution d'eau et d'électricité, de disponibilité des réseaux, de maintenance des réseaux d'éclairage et de services aux navires. Elle développe également des solutions novatrices liées à l'efficacité énergétique.
- **Cires Technologies** est spécialisée dans le développement de solutions de sécurité, cybersécurité et systèmes d'informations pour des structures complexes et/ou stratégiques.

NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE



Le Groupe conçoit son développement économique de pair avec le progrès environnemental et social, une gouvernance transparente et juste, ainsi qu'une gestion responsable de notre activité. Cette vision est à l'origine des 3 principaux axes de notre stratégie RSE, qui impliquent l'ensemble de nos parties prenantes, notamment nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires, notre environnement et nos communautés locales et financières.

Depuis plus de 15 ans, notre action sociale sur le territoire est conduite par la Fondation Tanger Med qui cultive un dialogue de proximité avec les

populations riveraines, et met sur pied des projets axés sur l'éducation, l'inclusion sociale, économique et culturelle, la protection de l'environnement et le financement d'infrastructures favorables à l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural et à la réduction de la dépendance aux pôles urbains.

Le Groupe Tanger Med, à travers sa Fondation, porte également plusieurs structures éducatives d'envergure dont l'école de coding 1337 MED, les classes préparatoires scientifiques du Lycée Méditerranéen (LYMED) et l'École de Voile Dalia.

Nos métiers

Le Groupe Tanger Med est un acteur du commerce national et international connectant les routes maritimes mondiales et les partenaires commerciaux.



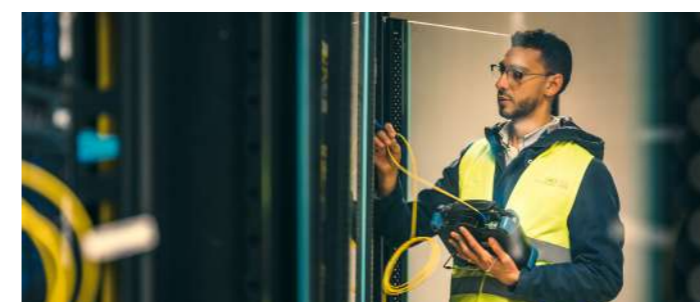
Ports et Logistique

La gestion du complexe portuaire Tanger Med. À travers Marsa Maroc, il opère également sur 24 terminaux à conteneurs et vrac dans 10 ports du Royaume



Industrie

Le développement et la gestion de zones d'activités économiques



Services

La proposition de services complémentaires, portés sur l'ingénierie, l'énergie et les technologies

Notre ambition

Résolument tournée vers l'avenir, le Groupe Tanger Med joue un rôle clé dans les chaînes logistiques. Anticiper les opportunités et les besoins de nos clients est au cœur de notre stratégie pour mieux se préparer aux enjeux de demain.

À travers sa politique de développement matérialisée par des prises de participation stratégiques (Marsa

Maroc, SATT), le Groupe vise à asseoir sa position d'acteur clé et agile du commerce nationale et internationale. Notre ambition est d'agir activement sur les différents maillons de la chaîne de valeur logistique. Nous aspirons à créer des connexions sectorielles, renforçant notre proposition de valeur dans les échanges commerciaux.

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

NOS RESSOURCES EN 2023

NOS RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

+400 GWh
d'énergie consommée

1,62 M de m³
de volume d'eau distribué

NOTRE CRÉATION DE VALEUR EN 2023

POUR LA PLANÈTE

+1,3 GWh
d'énergie verte produite

Jusqu'à **65%**
d'économie sur
l'éclairage grâce au
programme d'efficacité
énergétique

889 875 m³
Volume d'eaux
usées traitées

NOS RESSOURCES HUMAINES

664
collaborateurs
dont **20%** sont
des femmes

77%
de collaborateurs
cadres

35
représentants
du personnel

POUR NOS COLLABORATEURS

100%
des collaborateurs
ont bénéficié d'une
évaluation de la
performance

18
mobilités
en interne

61%
des collaborateurs
ont suivi au moins
une formation

NOS PARTENAIRES LOCAUX

69
conventions et
partenariats sur le
territoire

94%
Taux de satisfaction
des communautés
locales

1 300
Clients installés dans
les zones d'activités
dont **102** en 2023

POUR NOTRE ÉCOSYSTÈME LOCAL

+1 030
projets sur le territoire
dont **102** en 2023

620 268
bénéficiaires des
projets sur le territoire
dont **49 383** en 2023

115 000
emplois créés
dans la région
dont **14 500** en 2023

À travers la pluralité de ses expertises, ses ressources et ses sites d'intervention, le Groupe exerce un impact significatif palpable sur son environnement, ses collaborateurs, ses communautés locales et sa performance opérationnelle et financière. Cet impact se matérialise dans la création de valeur générée au niveau organisationnel, régional et national.

NOS RESSOURCES EN 2023

NOS PRATIQUES RESPONSABLES

Mise en application de la
Charte des Achats
Responsables

Instauration d'une Charte
Déontologique

NOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

Centralisation des services à l'import-
export sur la plateforme PCS

100%
des opérations à
l'import-export
dématérialisées

NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

118 MM DHS
Investissements Publics / Privés à 2023

NOTRE CRÉATION DE VALEUR EN 2023

POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

98%
Score de conformité
IFACI pour nos
activités d'audit
interne

7%
Volume de
commandes
passées auprès de
TPME locales

75%
des collaborateurs
formés à la protection
des données

NOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

Centralisation des services à l'import-
export sur la plateforme PCS

100%
des opérations à
l'import-export
dématérialisées

NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

118 MM DHS
Investissements Publics / Privés à 2023

POUR UNE PERFORMANCE DURABLE DE NOS ACTIVITÉS

8,6 Millions EVP
Manutentionnés au
complexe portuaire
Tanger Med

249 MM DHS
d'exportations à
partir de Tanger
Med

155 MM DHS
Volume d'Affaires
des zones d'activités

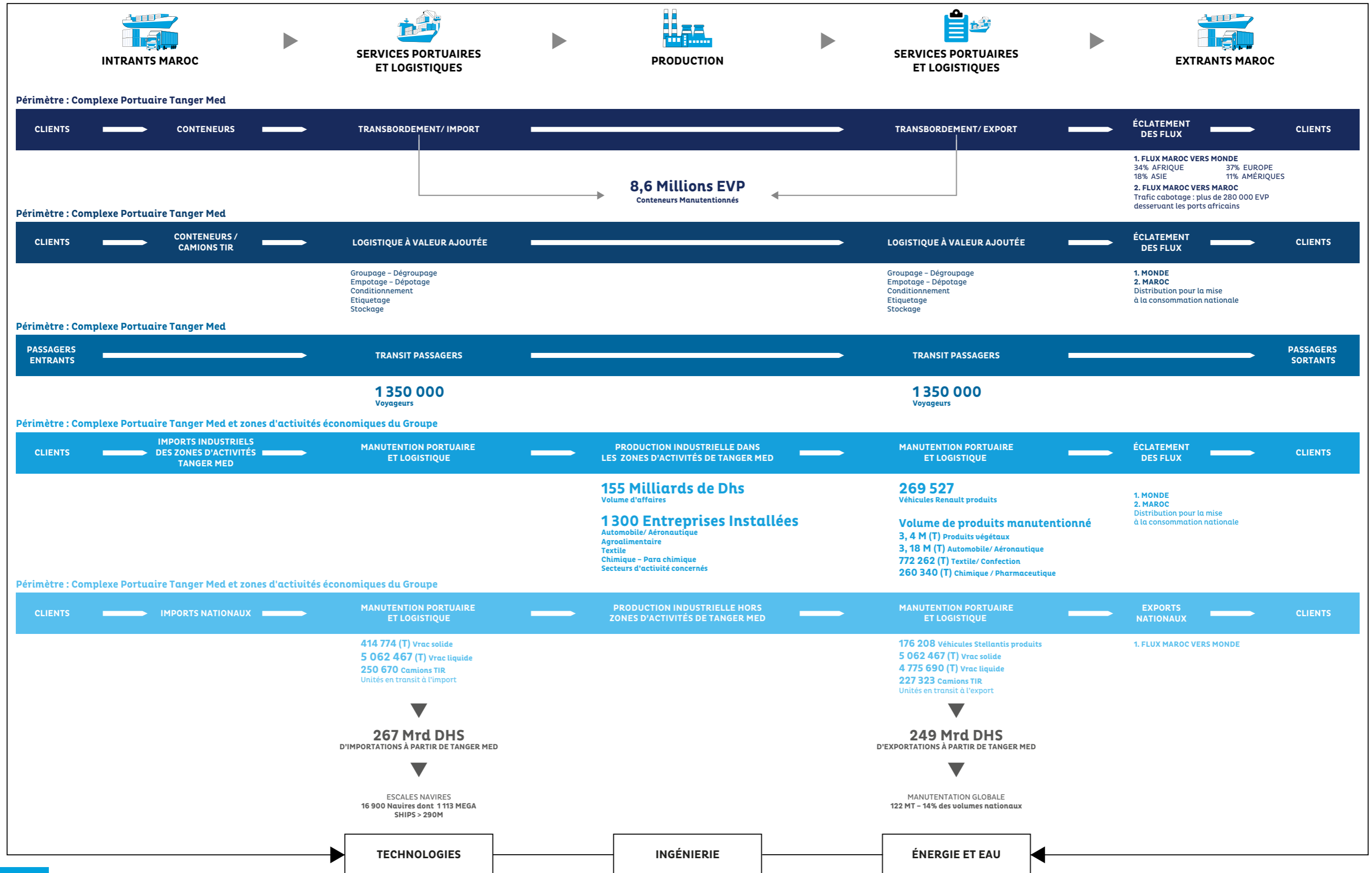
NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

118 MM DHS
Investissements Publics / Privés à 2023

POUR NOS RÉSULTATS FINANCIERS

10 003 MDHS
Chiffre d'Affaires du Groupe

Notre modèle d'affaires créateur de valeur



PARTIES PRENANTES & ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

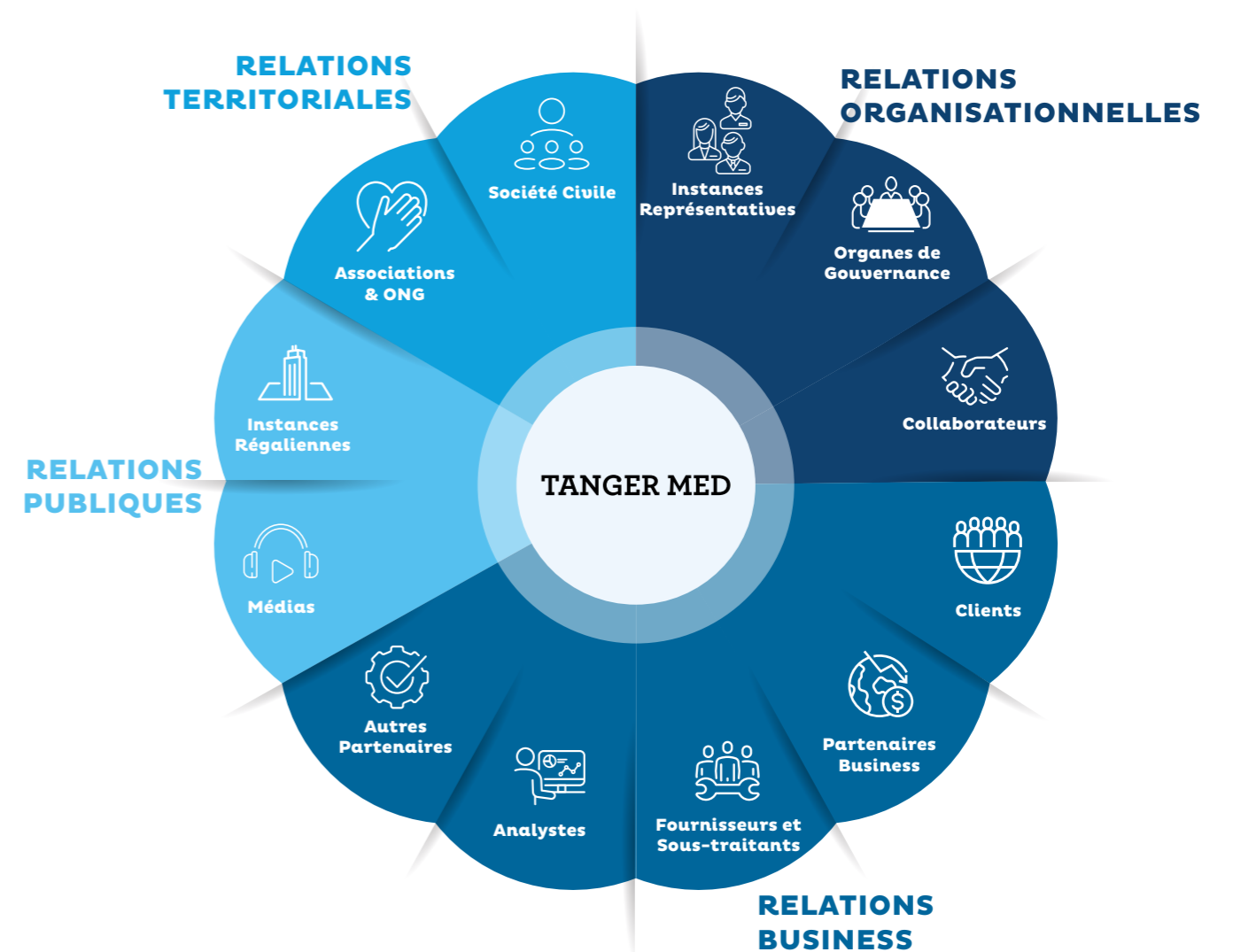
Notre relation avec notre écosystème est au centre de notre modèle d'affaires. Dans le cadre de notre analyse de matérialité, nous avons révisé notre cartographie des parties prenantes afin d'anticiper leurs intérêts et leur influence sur nos activités.

Nous avons identifié et classifié les différentes parties prenantes, selon deux critères de hiérarchisation qui nous ont permis d'évaluer leur intérêt pour des thématiques précises et le mode de dialogue adéquat pour chacune d'elle.



GRI 2-25 GRI 3-1
GRI 2-29 GRI 3-2

Cartographie de nos parties prenantes



Dispositif de dialogue avec les parties prenantes

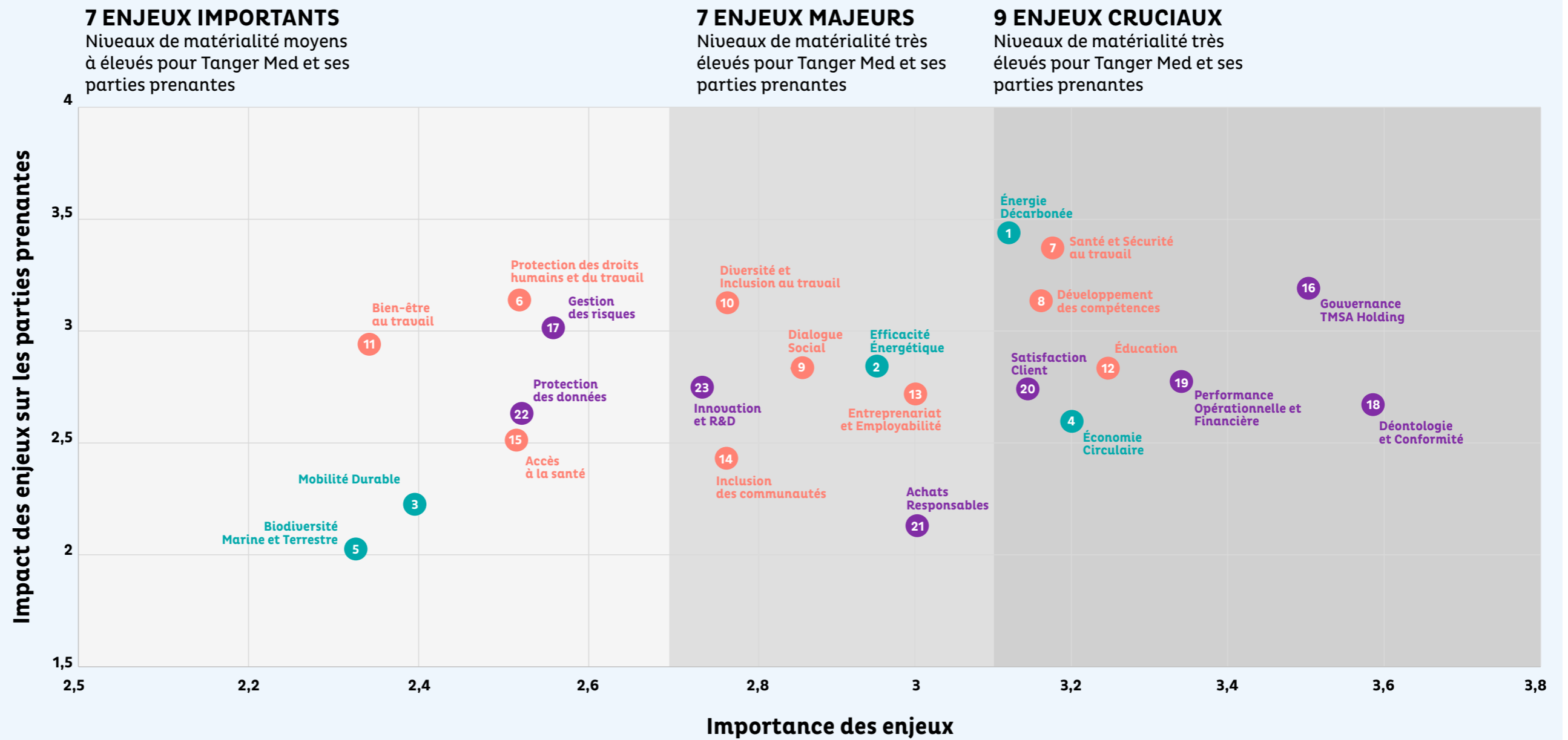
Le Groupe Tanger Med a maintenu tout au long de l'année un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes identifiées sur ses enjeux et ses actions RSE. Par le biais de canaux de communication complémentaires, le Groupe est resté à l'écoute de son écosystème, et a mené un dialogue de proximité proactif et vertueux.

RELATION	GROUPE	PARTIES PRENANTES	MODES DE DIALOGUE														
			Réunions	Instances de gouvernance	Communication Interne	Dialogue Social	Médecine de travail	Entretiens annuels	Formation	Rapports et Reportings	Site Web	Réseaux Sociaux	Évènements, Visites et Rencontres	Développement Territorial	Enquête de satisfaction	Portail des achats	Programmes de stage
RELATIONS ORGANISATIONNELLES	COLLABORATEURS	Collaborateurs Tanger Med Personnel mis à disposition Stagiaires	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●			●
	ORGANES DE GOUVERNANCE	Organes de Gouvernance Internes Organes de Gouvernance Externes		●							●						
	INSTANCES REPRÉSENTATIVES	Représentants du Personnel Association des Œuvres Sociales de Tanger Med	●		●	●											
RELATIONS BUSINESS	CLIENTS	Concessionnaires Importateurs / Exportateurs Armateurs / Agents Maritimes Transporteurs / Transitaires Manutentionnaires - Passagers Opérateurs Industriels	●								●	●	●	●		●	
	PARTENAIRES BUSINESS	Autorités Portuaires Organismes Financiers et Bailleurs de Fond	●								●	●		●			
	FOURNISSEURS & SOUS-TRAITANTS	Fournisseurs de produits Prestataires de Service	●									●				●	
	ANALYSTES	Analystes Financiers Analystes Extra-Financiers	●									●	●				
	AUTRES PARTENAIRES	Groupements et Associations Professionnelles Organisations Internationales et Régionales Établissements Académiques	●									●		●	●		
RELATIONS TERRITORIALES	ASSOCIATIONS & ONG	Associations ONG	●								●	●	●	●	●		
	SOCIÉTÉ CIVILE	Fondation Tanger Med Population Riveraine Représentants Locaux	●									●	●	●	●		
RELATIONS PUBLIQUES	INSTANCES RÉGALIENNES	Administrations Publiques Autorités de Contrôle et de Régulation Institutions et Établissements Publics	●								●	●		●			
	MÉDIAS	Presse Leaders d'opinion	●								●	●	●	●			

Notre analyse de Matérialité

Dans le contexte international auquel est exposé le Groupe, l'analyse de matérialité constitue un outil central de pilotage de nos actions RSE. Elle permet de croiser notre vision interne avec les enjeux prioritaires de nos parties prenantes, et oriente nos efforts vers les sujets sur lesquels nous sommes particulièrement attendus.

Les enjeux identifiés et évalués sont hiérarchisés en fonction de leur importance pour le Groupe et ses parties prenantes. Cette hiérarchisation nous a permis d'identifier les enjeux de notre écosystème par niveau de pertinence, et de les intégrer à notre démarche RSE.



LES FONDEMENTS DE NOTRE ENGAGEMENT RSE



L'année 2023 trace le chemin vers une stratégie RSE à horizon 2030-2035, basée sur des objectifs spécifiques, mesurables, affichés, limités dans le temps, et qui se déclinent en un plan d'action annuel concret.

Tout en gardant toujours le cap sur les objectifs de développement durable (ODD), cette nouvelle orientation stratégique marque notre transition vers un reporting se basant sur des critères ESG, ainsi qu'une démarche quantitative et évolutive, orientée résultats et performance. Nous avons dès lors engagé de profondes transformations afin d'initier un suivi optimal de notre performance extra-financière et améliorer notre maîtrise des risques.

La documentation de nos engagements dans ce rapport prend une nouvelle trajectoire. Les trois critères de reporting ESG (Environnement, Social et Gouvernance) sont alimentés par notre analyse de matérialité et les principaux enjeux qui impactent nos parties prenantes ainsi que nos activités. Pour chacun des trois critères ESG, nous avons ensuite identifié les

principales thématiques qui nous permettent de répondre à ces enjeux afin de contribuer activement à un écosystème plus durable, satisfaisant l'ensemble de nos parties prenantes.



GOUVERNANCE

Pour une gestion responsable et éthique de nos affaires

Engagé pour l'éthique, l'intégrité, et la conformité dans la conduite de nos activités

Nos thématiques

- | Gouvernance du Groupe
- | Déontologie et Conformité
- | Gestion Responsable

ENVIRONNEMENT

Pour la planète

Engagé pour rendre nos métiers plus respectueux de l'environnement

Nos thématiques

- | Énergie Décarbonée
- | Efficacité Énergétique
- | Économie Circulaire
- | Mobilité Verte

Dans cette démarche stratégique volontariste, nous entendons toujours répondre aux standards GRI.

Aujourd'hui, notre stratégie est alignée sur les priorités de nos parties prenantes, et elle est révisée

SOCIAL

Pour nos collaborateurs

Engagé pour la promotion de la diversité, la montée en compétence et le bien-être des collaborateurs

Nos thématiques

- | Sécurité et Sécurité
- | Capital Humain et Engagement
- | Diversité et Inclusion
- | Santé et Bien-être

Pour nos communautés locales

Engagé pour l'inclusion économique, sociale et culturelle des communautés locales

Nos thématiques

- | Éducation
- | Entrepreneuriat et Employabilité
- | Inclusion
- | Santé

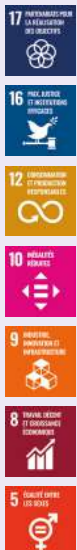
périodiquement pour tenir compte des évolutions du contexte et des progrès accomplis. Sa matérialisation découle d'une étroite collaboration avec nos partenaires, nos clients et l'ensemble de notre communauté dont nous valorisons la confiance.



GOUVERNANCE

02

GOUVERNANCE DU GROUPE



GRI 3-3
GRI 2-9

GRI 2-10
GRI 2-11

GRI 2-12
GRI 2-14

GRI 2-15
GRI 2-19

GRI 2-23
GRI 2-24

GRI 207-4
GRI 405-1

LA GOUVERNANCE, ACCÉLÉRATEUR DE NOTRE PERFORMANCE DURABLE

Au rythme de l'évolution de ses activités, le Groupe Tanger Med porte une attention particulière à l'alignement de son dispositif de gouvernance aux meilleurs référentiels et standards nationaux et internationaux.

L'année 2023 est, à ce propos, particulière à plusieurs égards. D'abord, elle est marquée par le volontarisme affiché du Top Management pour dynamiser la gouvernance du Groupe afin de la hisser au niveau d'excellence de ses performances opérationnelles et financières. Ensuite, elle connaît l'accélération de la réforme des entreprises publiques au Maroc, axée notamment sur l'amélioration de la gouvernance de ces dernières.

Dans ce contexte, notre système de gouvernance se construit en respect de la loi et la réglementation, mais aussi dans l'anticipation des fluctuations de la conjoncture économique et sociale. Une démarche évolutive qui laisse transparaître l'engagement de nos administrateurs et dirigeants pour le renforcement continu et volontariste de nos modes de gouvernance.

Notre gouvernance se traduit d'abord par une communication transparente au sein du Groupe et auprès de nos parties prenantes. Elle se matérialise en interne par, entre autres, une charte déontologique qui régit le fonctionnement des opérations et l'intégrité des collaborateurs. En externe, elle se formalise dans le cadre de politiques et chartes qui protègent la viabilité économique du Groupe et encouragent l'adoption de pratiques transparentes et responsables pour la société et l'environnement.

C'est aussi en agissant dans la conformité du cadre légal et procédural que la relation de confiance écloit et se solidifie en interne et auprès de nos parties prenantes. Une conformité rendue possible par une vérification quotidienne et fouillée des actes juridiques, ainsi que l'instauration de trois lignes de contrôle, outre les assurances externes (commissariat aux comptes, dispositif de contrôle des entreprises publiques...).

LES ORGANES DE GOUVERNANCE DE TMSA

L'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA), société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, est une entreprise publique stratégique créée par décret-loi n° 2-02-644. Elle opère dans le cadre de la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Conformément aux préconisations du Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance d'Entreprise (2008) et le Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Établissements Publics (2012), notre structure de gouvernance dualiste opère une distinction entre le pouvoir de contrôle attribué au Conseil de Surveillance, et le pouvoir de gestion dévolu à son Directoire.

Le pilotage stratégique et opérationnel de TMSA est assuré par plusieurs organes de gouvernance. Toutes nos instances adhèrent aux fondements d'une gouvernance transparente, juste et responsable, dans le respect :

- d'une part des dispositions légales et réglementaires, notamment celles relatives aux entreprises publiques et celles concernant l'appel public à l'épargne ;
- d'autre part, des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise qu'elles soient d'inspiration nationale (codes marocains de bonne gouvernance des entreprises) ou en respect des principes de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) en la matière.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

9 membres

22% de femmes

4 réunions tenues

MISSION

Le Conseil de Surveillance de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée constitue le plus haut organe de la structure. Il définit les grandes orientations stratégiques du Groupe, et assure un contrôle de la gestion menée par le Directoire. Depuis janvier 2014, M. Fouad BRINI assure la présidence du Conseil.

NOMINATION ET MANDAT DES MEMBRES

Les membres sont nommés par le Conseil de Surveillance pour un mandat de cinq années et peuvent être réélus conformément aux statuts.



COMPOSITION

Le Conseil de Surveillance est composé des membres suivants :



Fouad BRINI

Président du Conseil de Surveillance TMSA



Abdelouafi LAFTIT

Ministre de l'Intérieur



Nadia FETTAH ALAOUI

Ministre de l'Économie et des Finances



Nizar BARAKA

Ministre de l'Équipement et de l'Eau



Ryad MEZZOUR

Ministre de l'Industrie et du Commerce



L'État représenté par

Abdellatif ZAGHOUN

Directeur Général de l'ANGSPA



Le Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social représenté par

Dounia BEN ABBES TAARJI

Présidente du Directoire



La Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par

Khalid SAFIR

Directeur Général



L'Agence pour la Promotion et le Développement des Préfectures et Provinces du Nord représentée par

Mounir EL BOUYOUSSI

Directeur Général

MEMBRE	DATE DE LA 1 ^{ÈRE} NOMINATION	DURÉE DU MANDAT*	MEMBRES DU COMITÉ AUDIT ET RISQUES	MEMBRES DU COMITÉ STRATÉGIQUE	MEMBRES DU COMITÉ RSE
M. Fouad BRINI Président du Conseil de Surveillance	21/01/2014	5 années		Président	Président
M. Abdelouafi LAFTIT Ministre de l'Intérieur	16/06/2017	5 années			
Mme Nadia FETTAH ALAOUI Ministre de l'Économie et des Finances	27/04/2023	5 années			
M. Nizar BARAKA Ministre de l'Équipement et de l'Eau	21/12/2021	5 années			
M. Ryad MEZZOUR Ministre de l'Industrie et du Commerce	21/12/2021	5 années			
L'Etat, représenté par M. Abdellatif ZAGHNOUN Directeur Général de l'ANGSPE	27/03/2023 (Représentant Permanent)	5 années			
Le Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social, représenté par son Président du Directoire Mme. Dounia BEN ABBES TAARJI	08/04/2019 (représentant permanent)	5 années	Président	●	●
La Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par son Directeur Général M. Khalid SAFIR	12/12/2022 (Représentant Permanent)	5 années		●	●
L'Agence pour la Promotion et le Développement des Préfectures et Provinces du Nord, représentée par son Directeur Général M. Mounir EL BOUYOUSSFI	21/10/2013 (Représentant Permanent)	5 années	●		●

* : Tous les membres sont rééligibles

INDÉPENDANCE

Au titre de l'exercice 2023, aucun des membres du Conseil de Surveillance n'est Administrateur Indépendant. Une procédure de désignation des membres administrateurs indépendants est à ce jour

considéré dans le but d'arrêter les compétences et les expertises recherchées, ainsi que les conditions liées au genre.

COMITÉ AUDIT ET RISQUES

6 membres

33% de femmes

2 réunions tenues

MISSION

Le Comité Audit et Risques de TMSA exerce les missions qui lui sont dévolues conformément à la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'État sur les entreprises publiques, ainsi qu'aux recommandations du Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance des Entreprises et Établissements Publics de 2012 en la matière.

Le Comité Audit et Risques assiste le Conseil de Surveillance en matière de supervision de l'information financière et comptable, de conformité par rapport aux prescriptions légales et réglementaires, et s'assure de l'efficacité des systèmes de contrôle mis en place par la Société.

NOMINATION ET MANDAT DES MEMBRES

Les membres du Comité Audit et Risques sont nommés par le Conseil de Surveillance.

La durée du mandat des membres du Comité est celle de leur mandat en tant que membre du Conseil de surveillance. Pour les mandataires qui n'ont pas la qualité de membre du Conseil de Surveillance, le délai d'exercice est fixé par Président dudit Comité.

À la demande du Président du Comité, toute personne qualifiée peut participer, à titre consultatif, aux réunions dudit comité en considération de sa compétence et de sa connaissance sur l'un des points inscrits à l'ordre du jour.

COMPOSITION

Les membres du Comité d'Audit et Risques de TMSA sont :

Dounia BEN ABBES TAÂRJI

Présidente du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social

Mounir EL BOUYOUSSFI

Directeur Général de l'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord (APDN)

Khalid ZIANE

Directeur Général de FIPAR-Holding

Hicham EL MDAGHRI

Chef de la Division Infrastructures de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP)

Khalid EL HATTAB

Directeur du Pôle Finances et Pilotage de la Performance de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'État (ANGSPE)

Soundous OUMERIJAL DERDEK

Contrôleur d'État de TMSA

COMITÉ STRATÉGIQUE

MISSION

Le Comité Stratégique a pour mission de formuler des avis ou des recommandations au Conseil de Surveillance sur la définition et la mise en œuvre

des orientations stratégiques du Groupe au service de sa performance.

NOMINATION ET MANDAT DES MEMBRES

Les membres du Comité Stratégique sont nommés par le Conseil de Surveillance.

Sauf décision contraire du Conseil de Surveillance, la durée du mandat des membres du Comité est égale à celle de leur mandat de membres du Conseil de Surveillance. Pour les mandataires qui n'ont pas la qualité de membre du Conseil de Surveillance, le délai d'exercice est fixé par le Président dudit Comité.

dudit Comité en considération de sa compétence et de sa connaissance sur l'un des points inscrits à l'ordre du jour.

Peuvent également participer au Comité, après accord du Président, les représentants des Directions de la Société ou des filiales du Groupe et ce, pour les sujets à l'ordre du jour relevant de leur compétence.

Le Président du Comité, peut inviter toute personne qualifiée à participer, à titre consultatif, aux réunions

COMPOSITION

Les membres du Comité Stratégique sont :

Fouad BRINI

Président du Conseil de Surveillance,
Président du Comité Stratégique de TMSA

Dounia BEN ABBES TAÂRJI

Présidente du Directoire du Fonds Hassan II
pour le Développement Économique et Social

Khalid SAFIR

Directeur Général de la Caisse de Dépôt et
de Gestion (CDG)



COMITÉ RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE)

MISSION

Le Comité RSE a pour mission d'impulser la réflexion stratégique autour de la RSE et du développement territorial. Le Comité assiste le Conseil de Surveillance dans la supervision des engagements de la Société

en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance, conformément aux dispositions réglementaires et aux standards nationaux et internationaux.

NOMINATION DES MEMBRES

Les membres du Comité RSE sont nommés par le Conseil de Surveillance.

Sauf décision contraire du Conseil de Surveillance, la durée du mandat des membres du Comité est égale à celle de leur mandat de membres du Conseil de Surveillance. Pour les mandataires qui n'ont pas la qualité de membre du Conseil de Surveillance, le délai d'exercice est fixé par Président dudit Comité.

de ses observations et avis, en considération de sa compétence et de sa connaissance, sur l'un des points en délibération.

Le Comité peut notamment faire appel à des experts ou spécialistes indépendants, le cas échéant. En règle générale, le Comité fait appel à toute personne dont la présence est jugée utile.

Toute personne qualifiée peut, après accord du Comité, participer aux réunions, par la présentation

COMPOSITION

Les membres du Comité RSE sont :

Fouad BRINI

Président du Conseil de Surveillance,
Président du Comité RSE de TMSA

Dounia BEN ABBES TAÂRJI

Présidente du Directoire du Fonds Hassan II
pour le Développement Économique et Social

Khalid SAFIR

Directeur Général de la Caisse de Dépôt et
de Gestion (CDG)

Mounir EL BOUYOUSSFI

Directeur Général de l'Agence pour la
Promotion et le Développement du Nord
(APDN)



MISSION

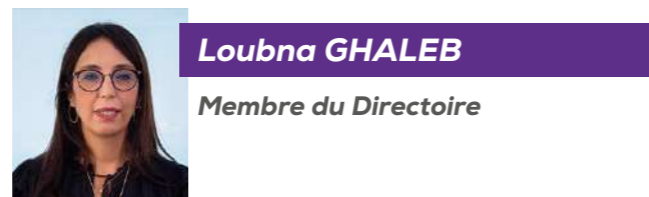
Le Directoire assure la Direction de l'Agence Tanger Med Special Agency et supervise la mise en œuvre des orientations du Conseil de Surveillance.

NOMINATION ET MANDAT DES MEMBRES

Les membres sont nommés par le Conseil de Surveillance pour un mandat de six années et peuvent être réélus conformément aux statuts.

COMPOSITION

Le Directoire est composé des membres suivants :

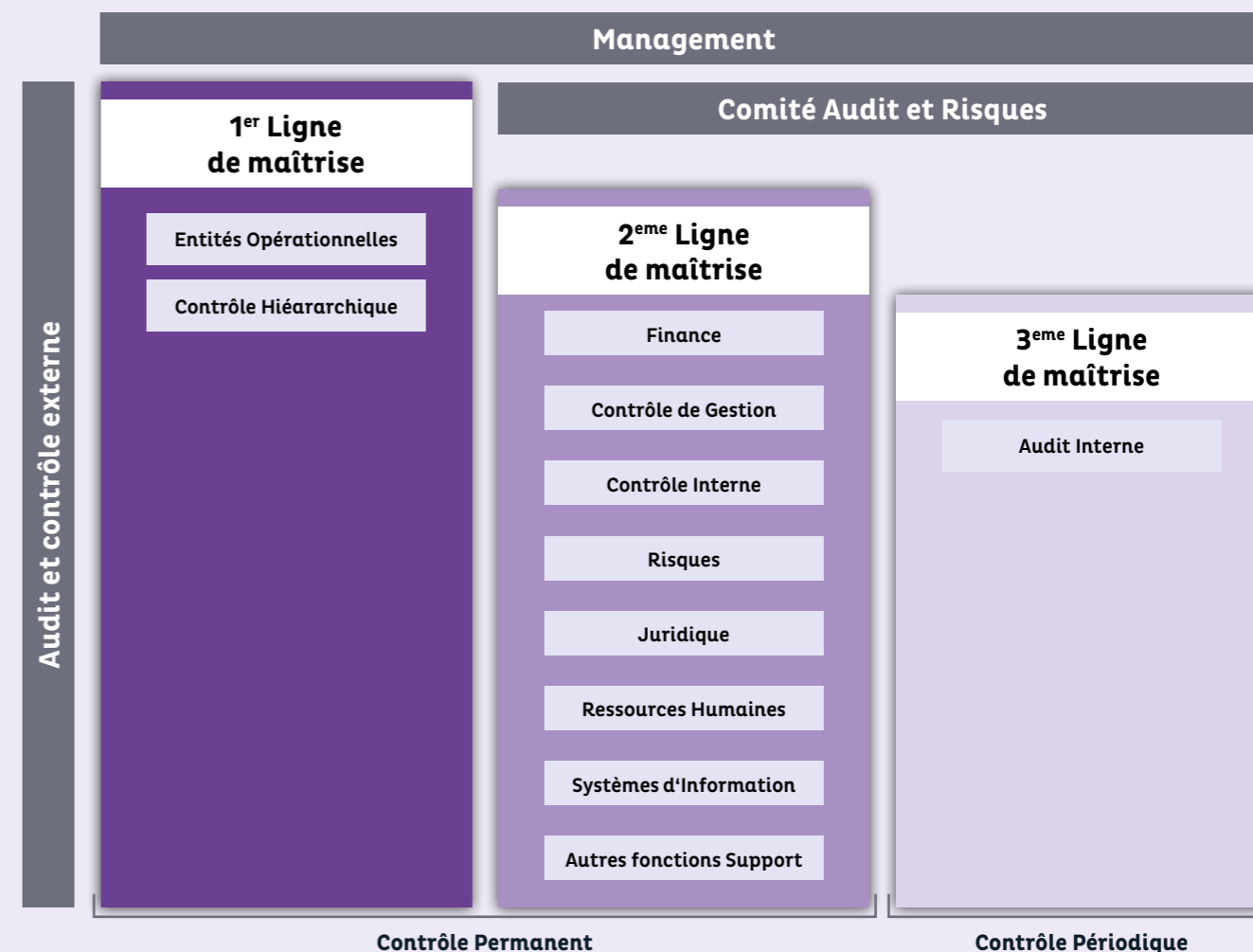


NOTRE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Dans un contexte national marqué par la réforme des Établissements et Entreprises Publics (EEP) qui place la gestion des risques au cœur de la démarche d'amélioration de la gouvernance et du pilotage de ces entreprises, le Groupe Tanger Med accorde une importance particulière à la gestion et la maîtrise des risques à travers ses trois lignes de défense. L'objectif étant d'accroître la confiance des actionnaires et de contribuer à la création de la valeur pour le Groupe et l'économie nationale.

La mise en œuvre du système de contrôle interne est l'affaire de tous. Les collaborateurs concernés doivent disposer des connaissances nécessaires et de l'accès à l'information, tous deux nécessaires pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne dans la limite de leurs prérogatives et au regard des objectifs qui leur ont été assignés.

Le Groupe Tanger Med a structuré son dispositif de contrôle interne autour d'un modèle à trois lignes de maîtrise :



ACTIVITÉS D'AUDIT INTERNE

La mission de l'audit interne au sein du Groupe Tanger Med est de fournir une assurance indépendante et objective aux parties prenantes, y compris la direction et les organes de gouvernance, en ce qui concerne la gestion des risques, la gouvernance d'entreprise et le contrôle interne.

RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION IFACI POUR NOS ACTIVITÉS D'AUDIT INTERNE

En 2022, le Groupe Tanger Med a obtenu la certification délivrée par IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) pour ses activités d'audit interne, conformément au Cadre de Référence International des Pratiques Professionnelles de l'Institut Global des Auditeurs Internes modélisé dans le Référentiel Professionnel de l'Audit Interne « RPAI » version 2020.

En couvrant l'ensemble des entités, processus et projets du Groupe, l'audit interne vise à améliorer l'efficacité des opérations, la protection des actifs et la conformité aux lois, règlements et politiques internes.

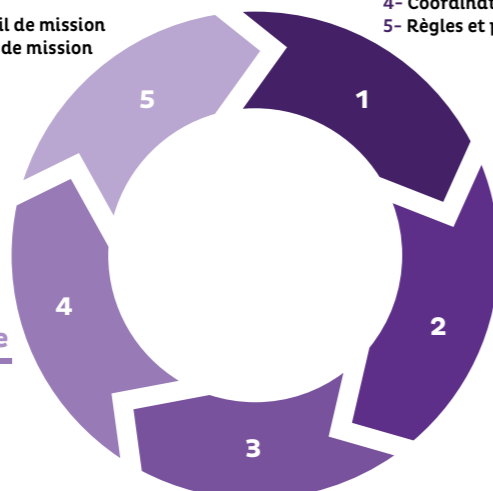
En mars 2023, la mission de visite de progrès IFACI a fait ressortir **un score de conformité s'élevant à 98%**, ayant abouti au renouvellement de ladite certification. Cette reconnaissance externe vient renforcer la solidité de nos processus d'audit interne vis-à-vis de nos parties prenantes, et rappelle notre alignement aux 25 exigences générales du RPAI, déclinées en 100 exigences détaillées. Ces dernières s'articulant autour de 5 piliers :

Processus d'audit

- 20- Analyse préliminaire des activités et des processus
- 21- Objectifs et référentiel de la mission
- 22- Développement du programme de travail de mission
- 23- Mise en œuvre du programme de travail de mission
- 24- Constats, analyses et évaluation
- 25- Rapport et communication finale

Professionalisme

- 16- Gestion des ressources
- 17- Compétences collectives
- 18- Compétence individuelle
- 19- Supervision



Positionnement des activités d'audit

- 1- Charte d'audit
- 2- Rattachements aux organes de gouvernance
- 3- Indépendance dans l'organisation,
- 4- Coordination des fonctions d'assurance
- 5- Règles et procédures

Pilotage

- 6- Management stratégique
- 7- Plan d'audit fondé sur une approche par les risques
- 8- Suivi des recommandations
- 9- Programme d'assurance et d'amélioration qualité,
- 10- Evaluation globale et rapport d'activité

Programme d'évaluation GRC (Gouvernance, Risque, Conformité)

- 11- Evaluation de la gouvernance d'entreprise
- 12- Evaluation du système de gestion des risques
- 13- Evaluation du système de contrôle interne
- 15- Système et technologies de l'information
- 16- Conformité, déontologie et antifraude

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

Le dispositif de maîtrise des risques du Groupe Tanger Med se caractérise par son aspect itératif et dynamique, avec l'instauration d'un suivi régulier et permanent de sa cartographie des risques.

Afin de mieux appréhender les actions à entreprendre, ce système a été renforcé avec la révision des critères d'évaluation des risques et l'appréciation de leur maîtrise réelle. L'objectif étant de contribuer à l'identification des zones porteuses de risques significatifs en définissant les plans de leur mitigation, et en veillant à leur suivi permanent.

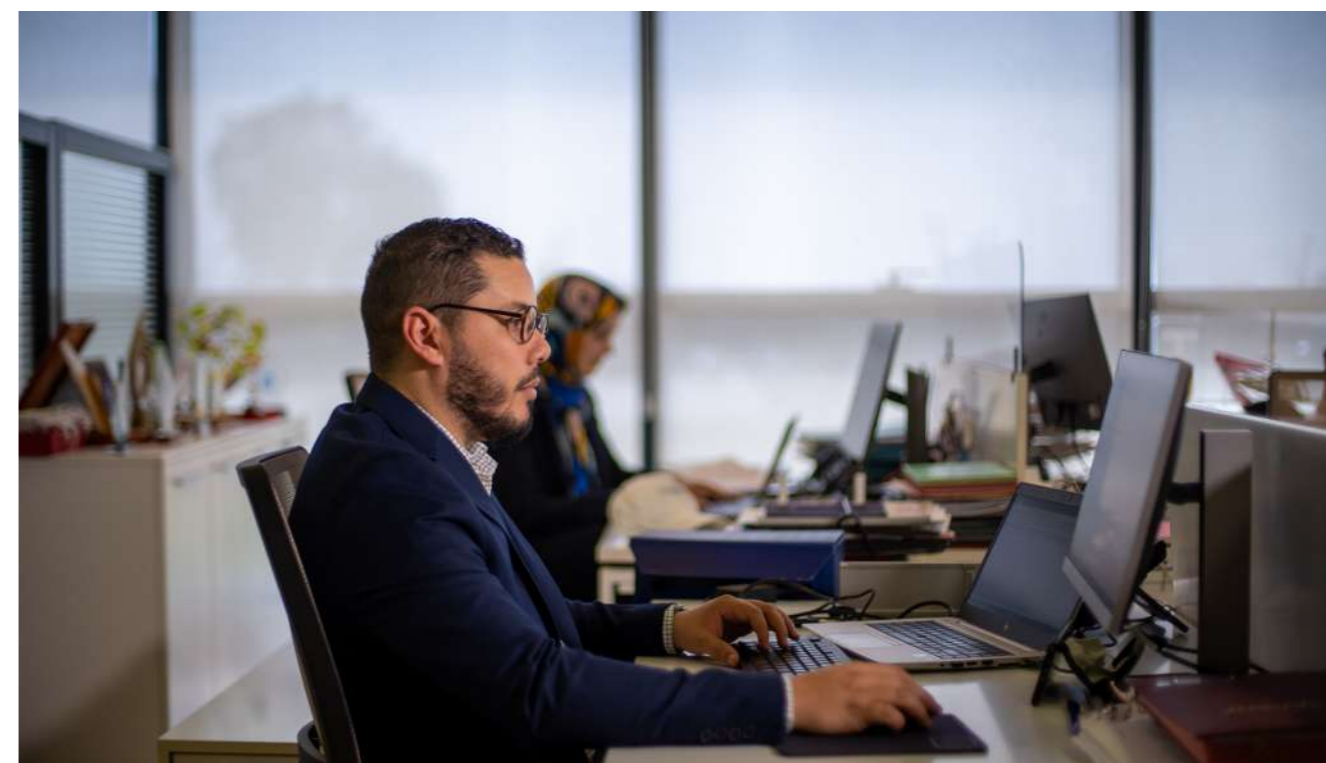
Le processus de gestion des risques du Groupe adresse 3 principaux objectifs :

- Identifier les risques suivant une approche mixte « Top-Down » et « Bottom-Up »
- Évaluer les risques identifiés en termes d'impact potentiel et de probabilité d'occurrence
- Instaurer un processus de suivi régulier des risques significatifs présentant un niveau de criticité supérieur au seuil de tolérance défini par le management et validé par les instances de gouvernance

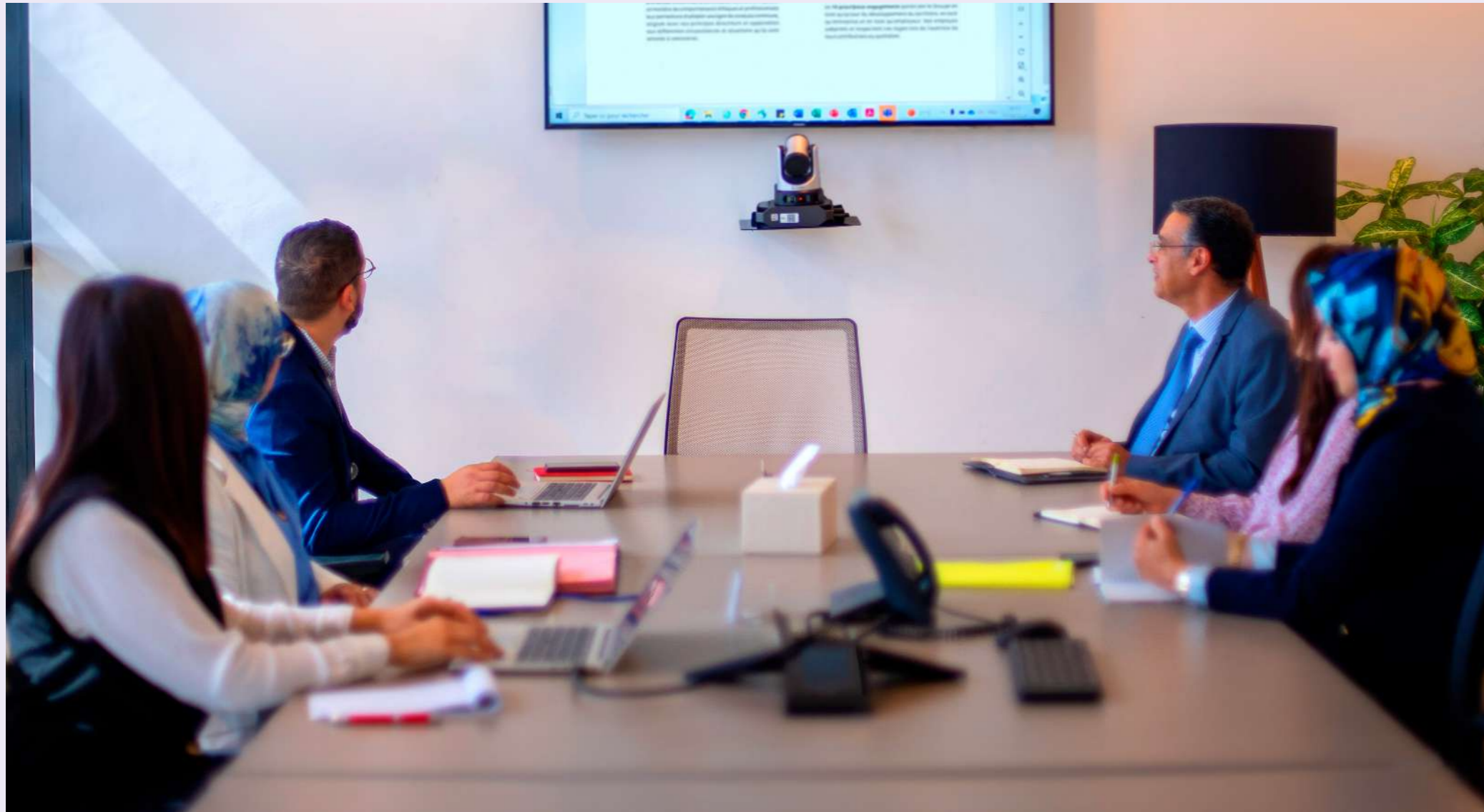
CONTRÔLE DE GESTION

Le Contrôle de Gestion pilote le processus de planification et d'élaboration budgétaire, et veille à la conformité des opérations en ligne avec les objectifs stratégiques du Groupe et les principes établis par la Direction Financière. En assurant un

suivi continu, le contrôle de gestion met en évidence les faiblesses et/ou les anomalies du système de contrôle afin de prévenir, alerter et recommander les mesures correctives en faveur de la performance du Groupe.



DÉONTOLOGIE ET CONFORMITÉ



NOS ENGAGEMENTS DÉONTOLOGIQUES

Nos principes déontologiques formalisent nos valeurs éthiques, morales et professionnelles : ils sont l'affaire de tous. Outre les procédures internes régissant le fonctionnement opérationnel et administratif de notre Groupe, l'intégrité et la bonne conduite de ses ressources humaines constituent des leviers essentiels de la bonne tenue de nos activités.

Dans ce cadre, le Groupe a mis en place une Charte Déontologique adressée à l'ensemble des collaborateurs, des partenaires commerciaux et des autres parties prenantes. Cette Charte constitue un référentiel explicite en matière de comportements éthiques et professionnels leur permettant d'adopter une ligne de conduite commune, alignée avec nos principes directeurs et applicables aux différentes circonstances et situations qu'ils sont amenés à rencontrer.

Nos Principes déontologiques reposent sur les valeurs d'Intégrité, de Respect, de Transparence et de Responsabilité sociétale et environnementale. Ces principes sont déclinés en **14 principaux engagements** portés par le Groupe en tant qu'acteur du développement du territoire, en tant qu'entreprise et en tant qu'employeur. Nos employés adhèrent à ces règles et les respectent lors de l'exercice de leurs attributions au quotidien.



GRI 3-3
GRI 2-15

GRI 2-23
GRI 2-24

GRI 2-26
GRI 2-27

EN TANT QU'ACTEUR DU TERRITOIRE

« Nous nous engageons durablement au sein de notre territoire et protégeons notre environnement »

Parmi nos engagements en tant qu'acteur dans le territoire :



Contribution au développement du territoire



Préservation et protection de l'environnement

EN TANT QU'EMPLOYEUR

« Nous veillons à ce que les collaborateurs, atout majeur, travaillent et évoluent dans les meilleures conditions possibles »

Parmi nos engagements en tant qu'employeur :



Santé et sécurité au travail



Diversité, inclusion et bien-être au travail

EN TANT QU'ENTREPRISE

« Nous visons l'excellence et encourageons une analyse constructive de nos modes de travail »

Parmi nos engagements en tant qu'entreprise :



Conformité, Qualité et Sécurité des opérations



Utilisation responsable des actifs et des infrastructures



Traitement équitable des fournisseurs



Prévention des conflits d'intérêts



Respect des instructions de gestion des cadeaux et invitations



Protection de la confidentialité des informations non publiques



Prévention de la corruption



Transparence de l'information et représentation



Gestion de la confidentialité



Protection des données

Il est rappelé que les Collaborateurs sont également soumis au respect des dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles en vigueur dans les pays où ils exercent ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles internes, notamment celles définies dans les règlements intérieurs et chartes qui leur sont applicables.

UNE CONFORMITÉ CONTINUELLEMENT RENFORCÉE

Agir dans la conformité implique une connaissance affinée des obligations législatives, réglementaires et déontologiques, et nécessite un renforcement constant du dispositif de contrôle, à la lumière des évolutions juridico-institutionnelles.

La Direction Centrale Juridique et Foncier (DJF) du Groupe Tanger Med contribue, au même titre que les fonctions de la deuxième ligne de maîtrise de risques, à donner au Management une assurance raisonnable sur la concordance des actions engagées avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Elle identifie, évalue et contrôle l'ensemble des risques de manquement à toute obligation

susceptible d'entraîner des sanctions judiciaires, administratives, financières, et/ou pouvant porter atteinte à l'image du Groupe.

La Direction Centrale Juridique et Foncier apporte son appréciation sur les sujets ayant trait aux volets légal et réglementaire, et sécurise l'ensemble des actes juridiques avant leur signature par les mandataires sociaux. Un droit d'alerte qui permet de sensibiliser les collaborateurs aux règles de transparence envers les régulateurs et superviseurs, en faveur de la protection des intérêts du Groupe, de ses clients et partenaires.



GESTION RESPONSABLE

1

PERFORMANCE

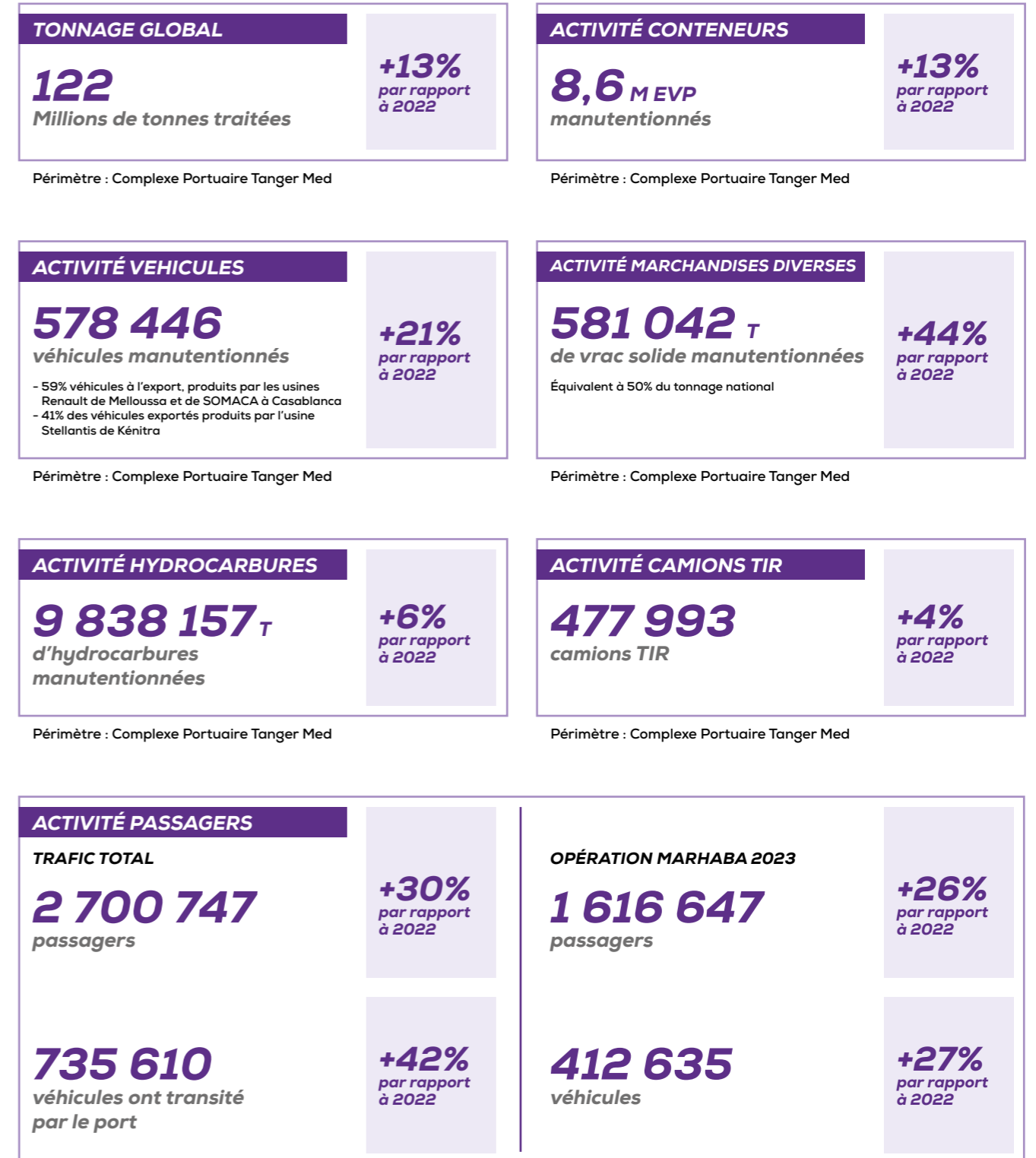
En accord avec ses prérogatives économiques et ses valeurs fondatrices, le Groupe Tanger Med vise, en toutes circonstances, l'excellence opérationnelle afin de maximiser son impact sur le commerce national et international, et renforcer son expertise des métiers de l'énergie, des technologies, et de l'ingénierie.



GRI 3-3
GRI 201-1

2023, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR UNE PERFORMANCE EXCEPTIONNELLE

PÔLE PORTUAIRE ET LOGISTIQUE



PÔLE INDUSTRIEL

Les performances du Pôle Industriel couvrent le périmètre des zones développées par Tanger Med Zones, ainsi que la Cité Mohammed VI Tanger Tech.

PROJETS ET CLIENTS

85

projets d'installation dans les zones de Tanger Med en 2023

10

extensions de sites industriels en 2023

1300

clients à date

EMPLOIS CRÉÉS

+115 000

emplois créés à date dont 14 500 en 2023

+13%

par rapport à 2022

VOLUME D'AFFAIRES

155

Milliards de Dirhams en 2023

+14%

par rapport à 2022

INVESTISSEMENTS PRIVÉS

6,15

Milliards de Dirhams en 2023

+64%

par rapport à 2022

L'évolution significative des investissements privés en 2023 découle de l'intégration, pour la première année, des investissements privés réalisés à la Cité Mohammed VI Tanger Tech.



PÔLE SERVICES

TANGER MED ENGINEERING

200

Ingénieurs et Experts

45

ports accompagnés en Afrique depuis 2008

103

nouveaux projets de conception et de supervision d'infrastructures

48

nouveaux clients en 2023

CIRES TECHNOLOGIES

+90

Collaborateurs

+220

entreprises accompagnées depuis 2007

93

nouveaux projets menés en 2023

46

nouveaux clients en 2023

TANGER MED UTILITIES

+400 GWH

d'énergie distribuée dont +1,3 GWH d'énergie produite

+1,62 M m³

de volume d'eau distribué

Près de

900 Milliers m³

d'eaux usées traitées

Près de

13 500 Tonnes

de déchets collectés soit 40T/J

COMMUNICATION RÉGULIÈRE ET TRANSPARENTE

Fidèle à son dialogue de proximité, le Groupe communique de manière régulière et transparente sur ses engagements et réalisations opérationnelles, financières et extra-financières. Nos modes de communication promeuvent et renforcent la notoriété de la marque Tanger Med à l'échelle nationale et

internationale dans le but de construire une image de marque fidèle à nos valeurs et principes éthiques.

Pour toucher son audience, le Groupe diversifie ses canaux de communication et intègre de profondes transformations dans sa stratégie de dialogue avec ses différentes parties prenantes.

VISITES ET ÉVÈNEMENTS

262
visites en 2023

+44%
par rapport
à 2022

4 045
visiteurs en 2023

+42%
par rapport
à 2022

Participation à
41 évènements
en 2023, dont 26 à l'échelle
nationale et 15 à l'international

DIGITAL

168 244
followers sur les réseaux
sociaux

+10%
par rapport
à 2022

40%
Taux d'ouverture e-mailing

MÉDIAS ET RELATIONS PUBLIQUES

7
communications financières
publiées en 2023

7
communiqués de presse
publiés en 2023

**Publications
internationales**
dans les médias tels que
Bloomberg, Financial Times et
Yicai, etc



2

ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe a établi une Charte des Achats qui participe à la construction d'un approvisionnement responsable et d'une relation durable avec nos fournisseurs, en ligne avec nos prérogatives territoriales et nos enjeux sociétaux et environnementaux.

POLITIQUE DES ACHATS RESPONSABLES

Pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux de ses activités d'approvisionnement et d'externalisation, le Groupe Tanger Med a invité ses fournisseurs et sous-traitants à contribuer à son ambition de consommation responsable. Un engagement formalisé dans sa Politique des Achats Responsables.

Dans ce cadre, Tanger Med s'assure que ses attentes soient bien implémentées par l'ensemble de ses fournisseurs, et porte une attention particulière aux risques éthiques, sociaux et environnementaux.

La politique Achats Responsables Groupe se traduit à travers les engagements suivants :

- Mettre en place un processus de sélection sur la base de consultations ou d'appels d'offres ouverts et concurrentiels avec un traitement équitable
- Assurer une transparence dans les processus de sélection et d'adjudication
- Veiller à la protection des informations confidentielles
- Veiller à l'application stricte des exigences contractuelles

- Respecter l'environnement et contribuer à la préservation des ressources et de la biodiversité
- Contribuer au développement local en soutenant les TPE / PME
- Utiliser une analyse du coût total de possession pour les achats pertinents
- Payer nos fournisseurs aux échéances et conditions prévues contractuellement
- Nous assurer que nos fournisseurs ne sont pas dans une situation de dépendance économique excessive de Tanger Med.

La politique Achats Responsables Groupe se matérialise également à travers la « Charte des Achats Responsables ». En adhérant aux principes de cette politique, et en appliquant nos exigences listées au niveau de notre Charte Achats Responsables, nos fournisseurs s'engagent à accompagner le Groupe Tanger Med dans le déploiement de sa feuille de route RSE et acceptent d'être évalués sur leurs propres pratiques RSE.



CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe rappelle dans sa Charte des Achats Responsables les règles qui régissent ses relations commerciales avec ses fournisseurs. L'objectif étant d'inviter les prestataires et sous-traitants à prendre connaissance de nos engagements en matière de responsabilité environnementale et sociétale, et à réduire leur impact sur notre chaîne d'approvisionnement.

Par le biais de notre Charte des Achats Responsables et des évaluations RSE, nous veillons à impliquer les fournisseurs dans une posture éthique et durable, et à considérer toute mesure corrective s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue de nos processus d'achats.

Cinq lignes directrices guident nos pratiques d'achats responsables :

1

Maintenir un dialogue constructif et ouvert avec les fournisseurs

2

Sélectionner les fournisseurs de manière équitable et objective

3

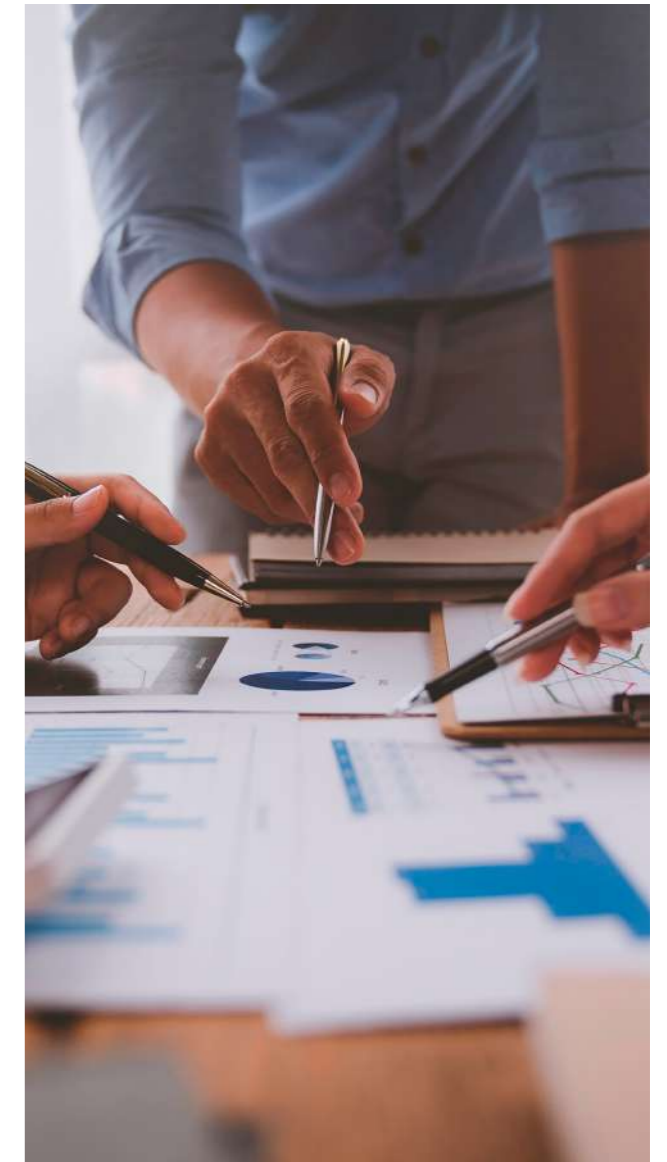
Inscrire les clauses sociales et environnementales dans nos appels d'offres

4

Sensibiliser et former les acheteurs à la Charte des Achats Responsables

5

Conduire des Audits RSE Fournisseurs



UN PROCESSUS ACHATS 100% DÉMATÉRIALISÉ

À ce jour, le processus Achats du Groupe Tanger Med est totalement dématérialisé, et se décline en quatre modules :

iPROCUREMENT

Destiné aux collaborateurs, le module iPROCUREMENT est la première brique de ce chantier de dématérialisation. Il permet l'expression du besoin sur système depuis le demandeur ou le centre de compétence technique le cas échéant, à l'acheteur, en passant par le contrôle budgétaire.

SOURCING

Depuis le module Sourcing, la Direction Achats lance les consultations et Appels d'Offres, et centralise les dossiers des soumissionnaires.

iSUPPLIER

Accessible depuis le portail des achats du Groupe, ce troisième module permet aux fournisseurs de réaliser six principales actions :

- Référencement en ligne dans un ou plusieurs secteurs d'activités
- Soumission en ligne aux consultations et Appels d'Offres
- Suivi de l'exécution et la réception des commandes (BCs et Contrats)
- Édition à distance des attachements et décomptes
- Dépôt électronique des factures
- Suivi en ligne des règlements et délais de paiement.

La gestion des fournisseurs est centralisée au niveau de la Direction des Achats Groupe qui traite toutes les demandes parvenues à l'adresse mail f.achats@tangermed.ma ou via la rubrique discussion en ligne sur le portail des achats.

SERVICES PROCUREMENT

Ce dernier module permet de réceptionner les commandes, et de gérer et suivre les engagements financiers.

La transition vers un mode d'approvisionnement dématérialisé a simplifié les modes d'approbation des demandes d'achat et optimisé les délais de paiement des fournisseurs. Ce dispositif a été renforcé en 2022 avec l'introduction de la signature électronique pour les parapheurs numériques, et **l'instauration, en 2023, de la signature électronique au niveau des bons de commande.**

En 2024, le Groupe poursuivra le perfectionnement de son processus Achat avec l'amélioration du cycle de vie des fournisseurs et l'intégration de la signature électronique aux contrats et ordres de paiements associés.

2 517
fournisseurs référencés
à date

+4%
par rapport
à 2022

39 jours
Délai moyen de paiement
des fournisseurs en 2023

SOUTENIR LES FOURNISSEURS TPE ET PME LOCAUX

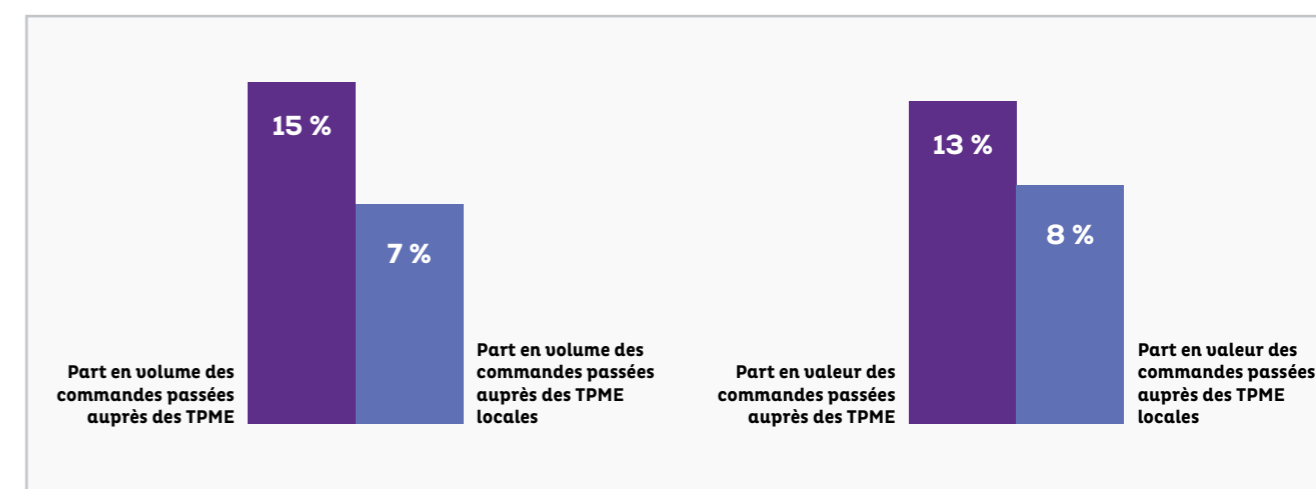
Dans le cadre de ses prérogatives territoriales et de sa Politique des Achats Responsables, le Groupe Tanger Med adresse plusieurs actions, parmi lesquels le développement du réseau local des TPME.

La dynamisation des entreprises locales entreprises à taille humaine s'articule autour de trois axes :

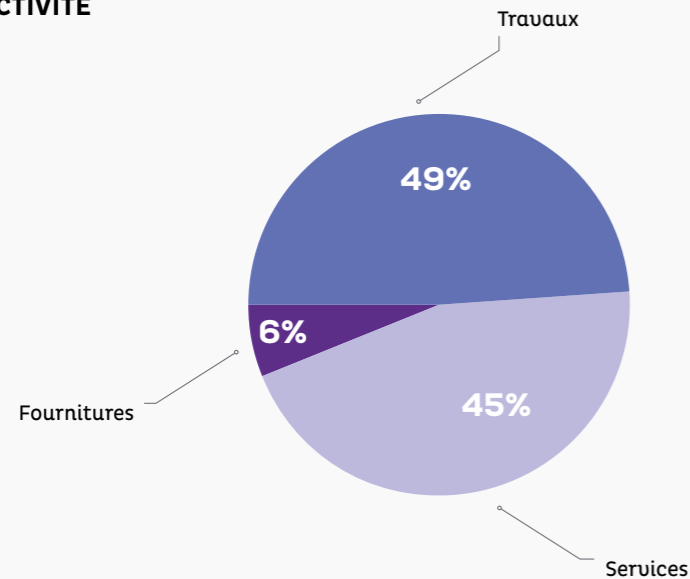
- Accompagner leur référencement sur le portail des achats
- Augmenter leurs chances de contractualisation à travers des critères discriminants leur donnant l'avantage

- Soutenir l'évolution en valeur des commandes

29%
des fournisseurs référencés
sont de la région du Nord



PART EN VOLUME DES FOURNISSEURS LOCAUX PAR ACTIVITÉ



AUDIT RSE FOURNISSEURS

À l'instar de l'année précédente, le Groupe Tanger Med a mené un audit RSE auprès d'un échantillon de 20 prestataires et fournisseurs, représentatif de ses activités et de son univers d'approvisionnement et de sous-traitance.

L'évaluation a permis de diagnostiquer la qualité du système de gestion RSE des audités, interrogés sur des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux. L'objectif est de s'assurer que nos fournisseurs contribuent à la réalisation de nos engagements RSE en tant que partie prenante clé.

La conformité RSE des fournisseurs a été évaluée sur la base d'un référentiel qui couvre les exigences RSE contractuelles les liant au Groupe Tanger Med, la Charte des Achats Responsables, les exigences légales et réglementaires, et les normes et usages s'appliquant à l'activité de chacun.

Au cours de l'audit RSE, différents critères ont été évalués, tels que leur consommation énergétique, leur gestion des ressources et des déchets, le dialogue social, le travail des mineurs, ou encore la santé et la sécurité au travail.

20

fournisseurs évalués en termes de critères environnementaux et sociaux en 2023



3

PROTECTION DES DONNÉES

Compte tenu de son exposition à l'international et de son rôle conséquent en tant que plateforme logistique de référence au niveau national et international, le Groupe s'engage à répondre aux standards de protection de données, notamment

les stipulations réglementaires de la loi 08-08 et les dispositions normatives de la norme ISO-27 001 relatives aux systèmes de management de la sécurité de l'Information.

SENSIPRO : FORMATION À LA PROTECTION DES DONNÉES

Tous les ans, le Groupe mène des campagnes de sensibilisation à la protection du patrimoine informationnel en vue de prémunir les collaborateurs et l'entreprise de tout risque en matière de cybersécurité.

Les collaborateurs sont invités à suivre des formations sur la plateforme SENSIPRO, organisées autour de modules proposant du contenu éducatif sur la sécurité des systèmes d'informations, et des quizz d'évaluation associés. Compte tenu de l'évolution des menaces et des exigences mondiales, le contenu fait l'objet d'une mise à jour régulière.

Les collaborateurs sont invités à suivre des formations

Le programme de formation vise à répondre à plusieurs objectifs :



Fédérer les collaborateurs autour du sujet de la sécurité de l'information



Vulgariser les concepts et bonnes pratiques relatifs à la sécurité de l'information



Maintenir les collaborateurs informés de l'évolution des menaces et des atteintes potentielles

17

programmes de formation lancés en 2023



75%

des collaborateurs ont suivi au moins une campagne de formation sur la Protection des données en 2023

+17%
par rapport à 2022

NEUTRALISATION DES CYBER-MENACES AVEC LE SECURITY OPERATION CENTER (SOC)

Développée par CIRES TECHNOLOGIES, le SOC est une plateforme qui permet de détecter, d'analyser et de remédier aux incidents de cybersécurité. Elle surveille et analyse en continu l'activité sur les réseaux, les serveurs, les terminaux, les bases de

données, les applications, les sites web et autres systèmes, à la recherche de signaux faibles ou de comportements anormaux pouvant être le signe d'un incident ou d'une anomalie en matière de sécurité.

SUPERVISION DES RÉSEAUX AVEC LE NETWORK OPERATION CENTER (NOC)

Le Centre de Supervision du SI a pour mission de monitorer la disponibilité et l'accessibilité du réseau, ainsi que la remontée, le suivi et le traitement des

incidents détectés. L'objectif du NOC est de détecter les risques d'incidents ou les optimisations afin de mieux appréhender les problèmes techniques.

DES CORRESPONDANCES SÉCURISÉES AVEC LE BUREAU D'ORDRE DIGITAL

Depuis 2021, le Bureau d'Ordre Digital de Tanger Med permet aux collaborateurs et partenaires (clients, fournisseurs...) de soumettre et suivre le traitement de leurs correspondances en ligne. Cette

plateforme s'inscrit dans le cadre de la digitalisation et l'optimisation de la gestion administrative des courriels, en faveur du renforcement de la sécurité des données.

16 692

instances traitées
en 2023



212

utilisateurs externes
en 2023



PROTECTION DES DONNÉES RENFORCÉE AVEC LA GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

Depuis la plateforme GED (Gestion Électronique des Documents), le Groupe Tanger Med pilote l'archivage et l'indexation électronique des documents (procédures, notes, médias, courriels...) relatif à chaque entité

et département du Groupe. Ce système permet de centraliser et de sécuriser les données, d'assurer la disponibilité et la traçabilité des fichiers, et de réduire le stockage des versions papiers.

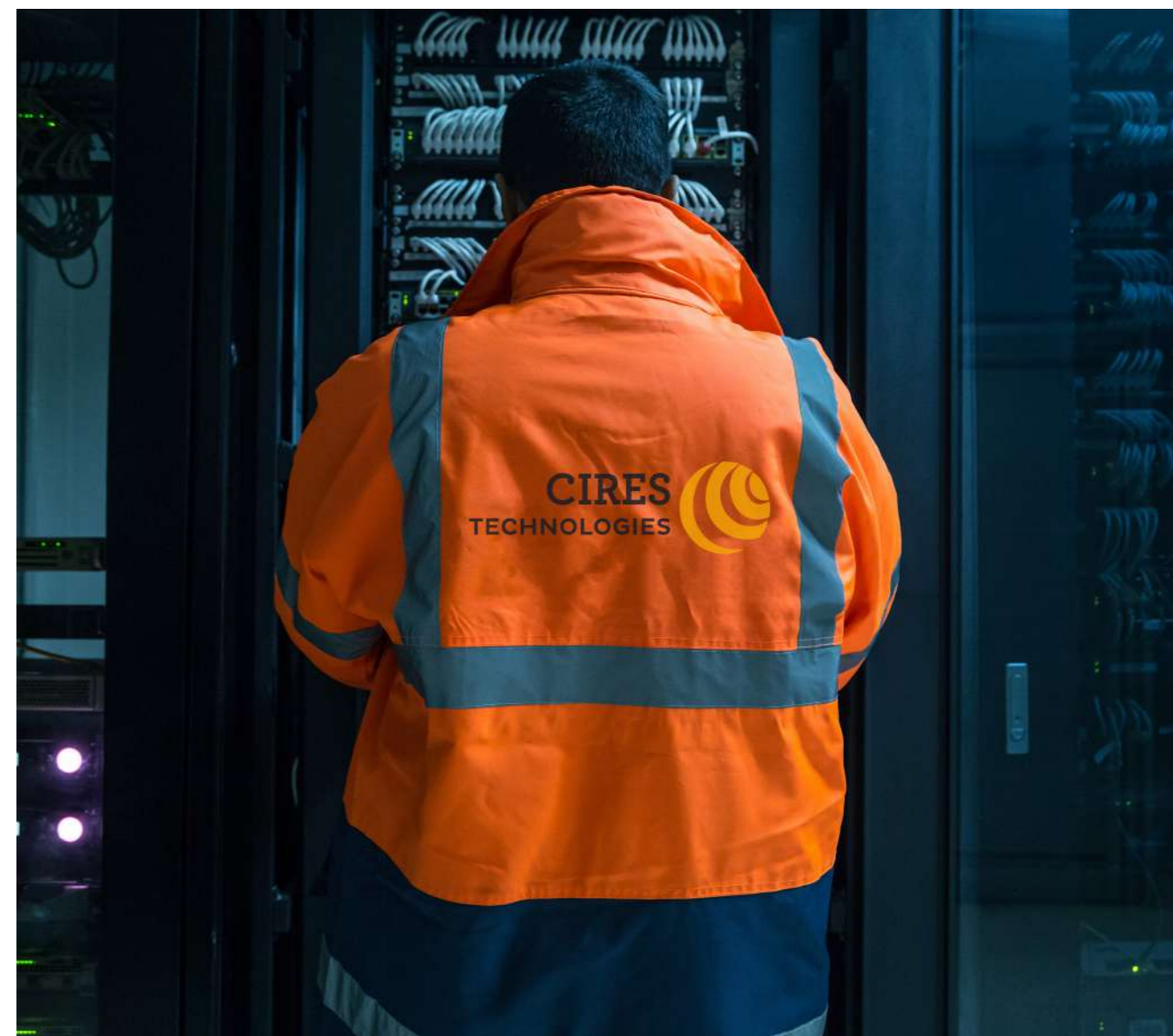
TANGER MED PORT AUTHORITY CERTIFIÉ ISO 22301

Tanger Med Port Authority (TMPA) a obtenu la certification ISO 22301 version 2019 pour son système de management de la continuité d'activité informatique (SMCA), preuve d'un engagement indéfectible pour l'excellence opérationnelle, la résilience de nos systèmes et la protection de nos parties prenantes.

La certification ISO 22301 est une reconnaissance de notre capacité à anticiper, répondre et nous rétablir

efficacement face aux incidents imprévus, dans le but de servir trois objectifs :

- Assurer la continuité de nos opérations
- Renforcer la satisfaction de nos clients
- Maintenir les normes les plus élevées en matière de continuité d'activité informatique et de la sécurité informatique



4

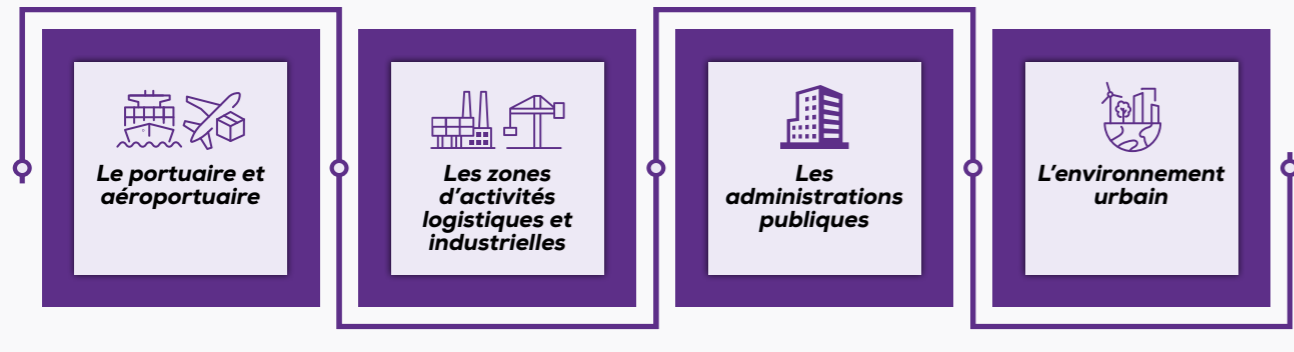
INNOVATION

Dans un monde en mutation, l'innovation s'impose comme un puissant levier de croissance et de compétitivité. Les prérogatives économiques et territoriales du Groupe Tanger Med en font un acteur central dans l'anticipation des transformations positives de demain, adressées à l'ensemble de ses parties prenantes, parmi lesquelles ses collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires publics.

Notre démarche d'innovation est portée par les Directions IT et Digitalisation, ainsi que

par la filiale CIRES TECHNOLOGIES qui, depuis sa création en 2007, développe des solutions de sécurité, cybersécurité et des systèmes d'informations pour des structures complexes et/ou stratégiques. Sa vision est basée sur l'ouverture, la scalabilité et l'évolutivité de ses solutions en vue de répondre aux enjeux d'indépendance et de Souveraineté Technologique de ses clients. Sa proposition de valeur est dans la fédération des solutions « Smart Solutions » pour une gestion efficace et efficiente des Infrastructures, des Systèmes et des Données qui y sont générées.

CIRES TECHNOLOGIES œuvre dans quatre périmètres



En 2022, CIRES TECHNOLOGIES lançait sa Digital Factory dans le but d'offrir, à travers l'innovation, les solutions les plus évoluées et les plus adaptées aux besoins métiers de ses clients et partenaires. Elle est structurée autour d'équipes pluridisciplinaires, où chaque « squad » se compose d'un Product Owner, Scrum Master, UX/UI, DevOps Lead et de développeurs Front/Back/ AI.

En 2023, CIRES TECHNOLOGIES a confirmé son statut d'acteur majeur au niveau national dans le secteur de la CCTV, en réalisant des projets

de grande complexité technologique sur des sites critiques : Port Tanger Med, Office Nationale des Aéroports, OCP, UM6P...Le volume de ces projets dépassant les 100 MDH pour l'exercice 2023.

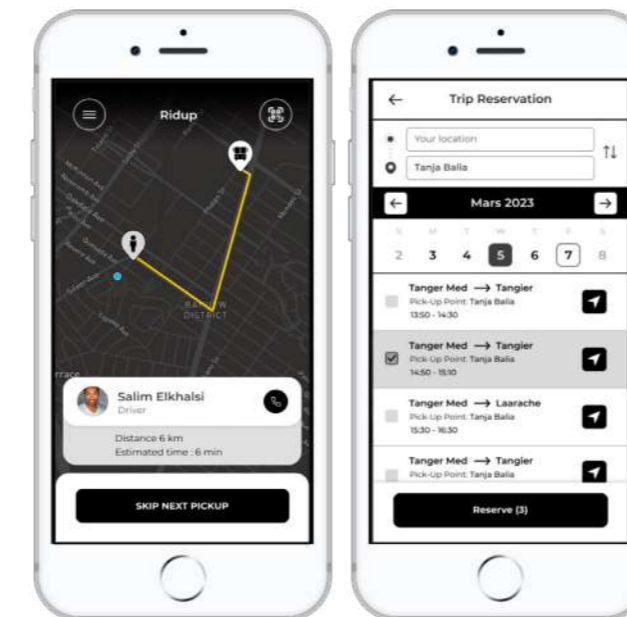
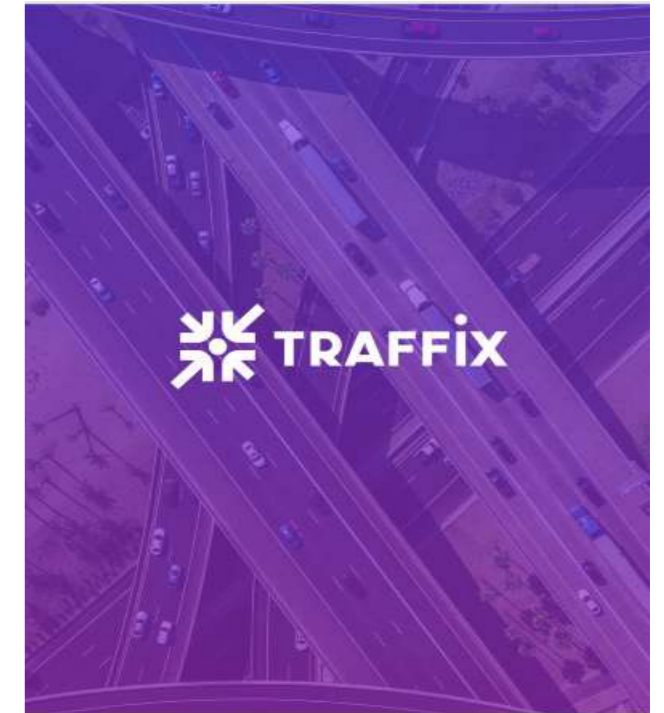
L'expertise des équipes dans le développement de solutions métiers telles que la traçabilité, la mobilité, la gestion des flux et la sécurité intégrée permet d'améliorer l'efficacité globale des clients et de répondre avec efficacité à leurs enjeux fonctionnels, opérationnels et sécuritaires. En 2023, la Digital Factory a développé 4 projets, parmi lesquels les Solutions «TRAFFIX», «RIDUP», ou encore «TRACUP» évoquée dans le chapitre Sûreté et Sécurité.

SOLUTION DE LECTURE INTELLIGENTE DE PLAQUES (OCR) «TRAFFIX»

La filiale CIRES TECHNOLOGIES a mis en place une solution de lecture des plaques pour servir de point de contrôle au niveau des couloirs de passage des véhicules dans l'enceinte portuaire.

Il s'agit d'un système intelligent basé sur la technologie de reconnaissance optique de caractères (OCR), et l'apprentissage automatique des numéros de plaques et leurs nationalités. La solution utilise des caméras haute résolution et des algorithmes de traitement d'image permettant de capturer, d'analyser et d'identifier les plaques d'immatriculation. Une fois ces dernières scannées, le système extrait en temps réel les caractères de la plaque et identifie automatiquement son pays d'origine.

Ce dispositif renforce l'agilité et la sécurité des opérations, tout en assurant une gestion transparente des données, conformément aux normes de confidentialité et de protection des données.



SOLUTION DE MOBILITÉ «RIDUP»

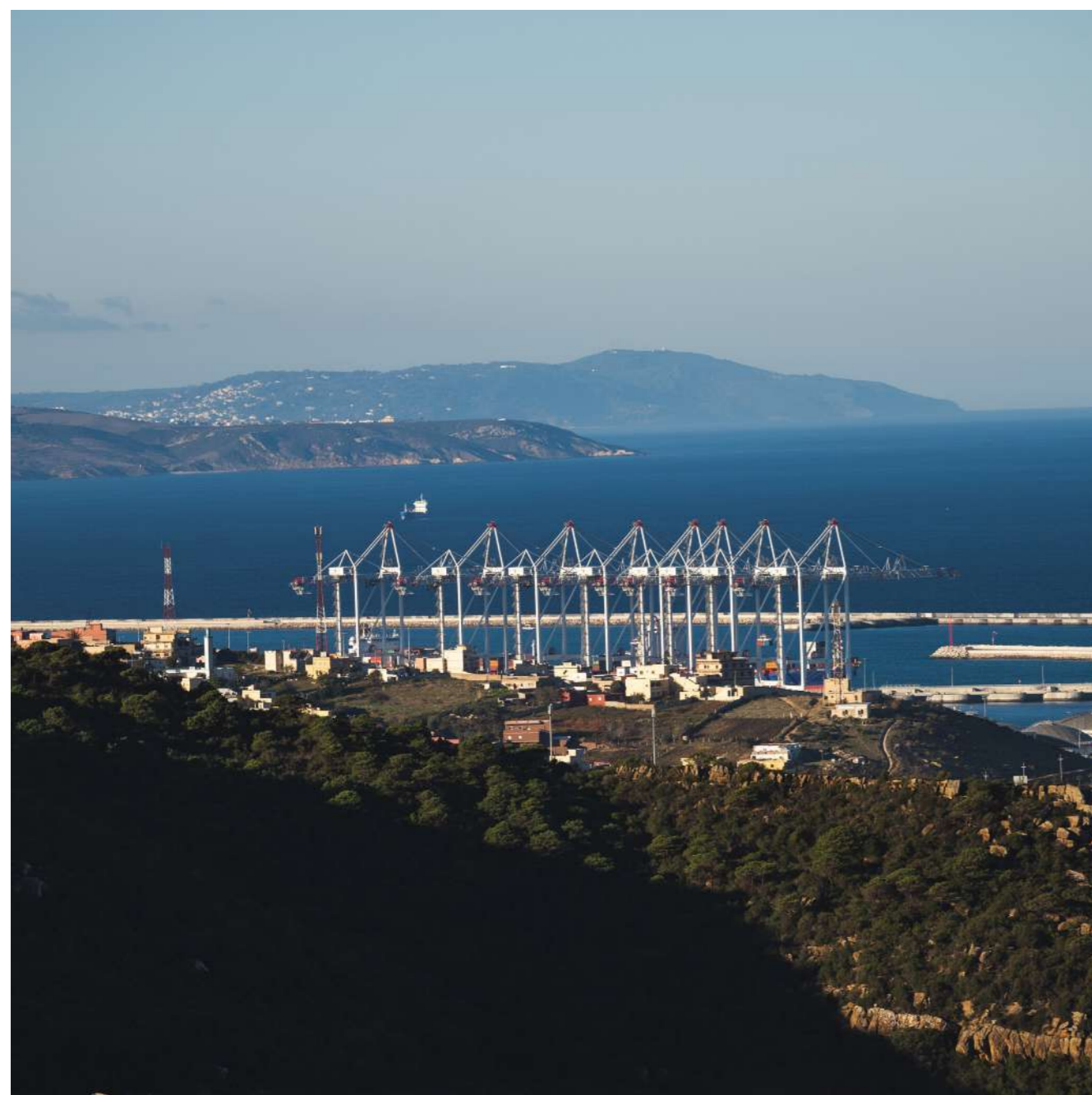
CIRES TECHNOLOGIES a développé la solution RIDUP, une plateforme intelligente et interactive permettant la planification et la gestion des navettes de son personnel. Adressé aux superviseurs, conducteurs et passagers, la solution vise à optimiser et suivre en temps réel les itinéraires via des algorithmes reposant sur l'intelligence artificielle.

Ce système permet d'améliorer la mobilité, de réduire les coûts de transport et les délais d'attente, et d'accroître le confort des utilisateurs, tout en offrant aux gestionnaires une vue 360° sur les performances et l'efficacité des opérations.

UNE AUTOMATISATION EN MARCHÉ

Outre les solutions développées PAR CIRES TECHNOLOGIES, le pôle portuaire et logistique a accéléré sa transformation digitale en 2023 avec l'automatisation progressive de ses opérations à l'import-export, et l'étude des options de paiement reposant sur la technologie Blockchain.

100%
des services à l'import-export dématérialisés



NOTIFICATION INSTANTANÉE DES OPÉRATEURS DU FRET AUTOUR DU PASSAGE PORTUAIRE

La fluidité du passage portuaire est essentielle pour renforcer la satisfaction de nos clients. Pour répondre à cette exigence, l'Autorité Portuaire de Tanger Med a mis en place des outils qui permettent, à toutes les parties prenantes, de visualiser en temps réel les données du trafic. Dans cette optique, un nouveau module de notification a été intégré au Port Community System de Tanger Med dans le but d'informer les opérateurs fret des étapes et actions liées à leurs opérations d'import et d'export :

arrivée du navire, déchargement, contrôle douanier, chargement, départ du navire, etc.

Ce nouveau module de notification est un ajout important au Port Community System, aujourd'hui utilisé par de nombreux opérateurs. Cette fonctionnalité vient notamment renforcer la position du complexe portuaire Tanger Med en tant que port moderne et connecté, capable de répondre aux besoins de ses clients dans un environnement en constante évolution.

AUTOMATISATION DE L'ENVOI DES AVIS D'ARRIVÉE DES NAVIRES

Les échanges de données entre l'Autorité Portuaire de Tanger Med et l'Administration des Douanes et Impôts Indirects « ADII » ont franchi une nouvelle étape. L'avis d'arrivée des navires est désormais généré et envoyé en temps réel à partir du système de gestion des escales de Tanger Med vers le système BADR de l'ADII.

Cette automatisation répond à un besoin crucial de « l'ADII », qui peut désormais recevoir les données en temps réel et de manière structurée pour le traitement efficace des déclarations à l'import. Une initiative qui s'inscrit dans la continuité de la digitalisation des processus portuaires et renforce la coopération entre les acteurs du secteur.



AUTOMATISATION DU PASSAGE AU SCANNER LORS DU CONTRÔLE DES MARCHANDISES À L'EXPORT

En 2023, Tanger Med Port Authority (TMPA) a automatisé le processus de passage au scanner des dossiers douaniers constitués de l'autorisation de mouvement portuaire et des déclarations correspondantes. Le dépôt physique des dossiers a ainsi laissé place à un format numérique qui est automatiquement envoyé au système d'inspection par scannage, Nuchtech.

L'objectif principal de cette automatisation est de fluidifier le flux des marchandises à l'export, et

d'optimiser le temps de passage des unités, tout en garantissant la sécurité des opérations douanières.

Le projet a été implémenté avec succès, atteignant un taux d'utilisation supérieur à 95%.

TANGER MED PORT AUTHORITY SE TOURNE VERS LES TRANSACTIONS BLOCKCHAIN

La Banque Centrale Populaire (BCP) et Tanger Med Port Authority (TMPA) ont procédé, le jeudi 13 avril 2023, à la signature d'un mémorandum d'entente visant à développer des solutions technologiques de paiement appliquées au secteur portuaire, et intégrées à notre plateforme Blockchain du Port Community System.

Cette nouvelle coopération permettra de concevoir des solutions de paiement reposant sur la technologie de la Blockchain, adaptées aux besoins de l'écosystème portuaire, et générant des externalités positives en

matière d'efficacité, de transparence, de sécurité et de réduction des coûts.

Dans le cadre de cet accord, Tanger Med Port Authority (TMPA) partagera ses connaissances et son expérience de l'écosystème portuaire, notamment afférant à ses opérations et son cadre réglementaire. D'autre part, la Banque Centrale Populaire mettra à disposition son expertise et ses moyens pour soutenir le développement de solutions de paiement basées sur la technologie Blockchain.

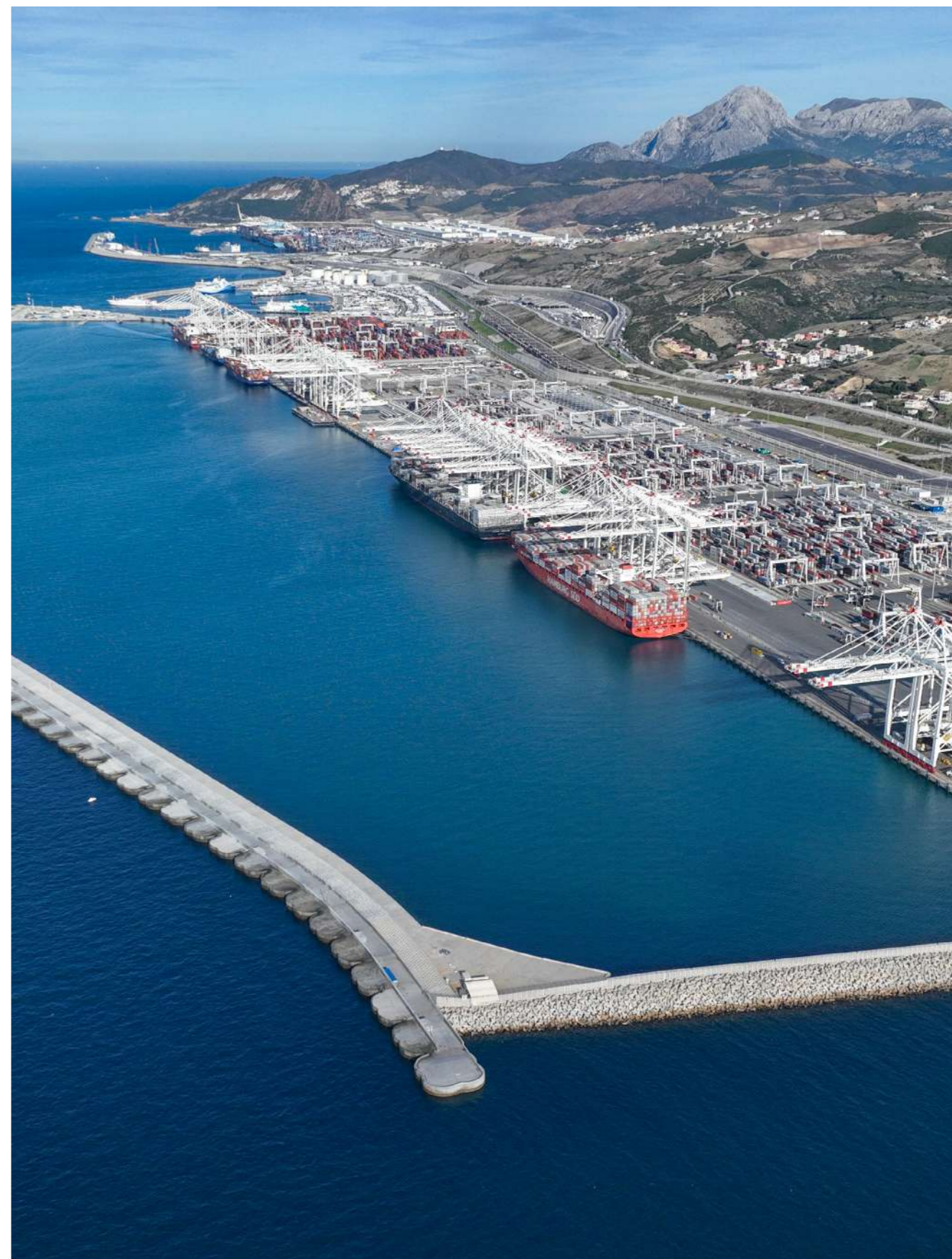


« Cette collaboration avec la BCP est une opportunité pour Tanger Med d'améliorer et de compléter son éventail de services développés autour de la blockchain, en vue de renforcer l'automatisation et la sécurité des flux documentaires et financiers générés par les opérations d'import et d'export. »

M. Hassan ABKARI
Directeur Général de Tanger Med
Port Authority

« Nous sommes ravis d'apporter notre expertise et nos ressources pour améliorer l'expérience des acteurs de l'écosystème portuaire, à travers des solutions innovantes permettant de simplifier et de fluidifier les opérations de paiement associées. »

M. Kamal MOKDAD
Directeur Général de la BCP et
de l'International



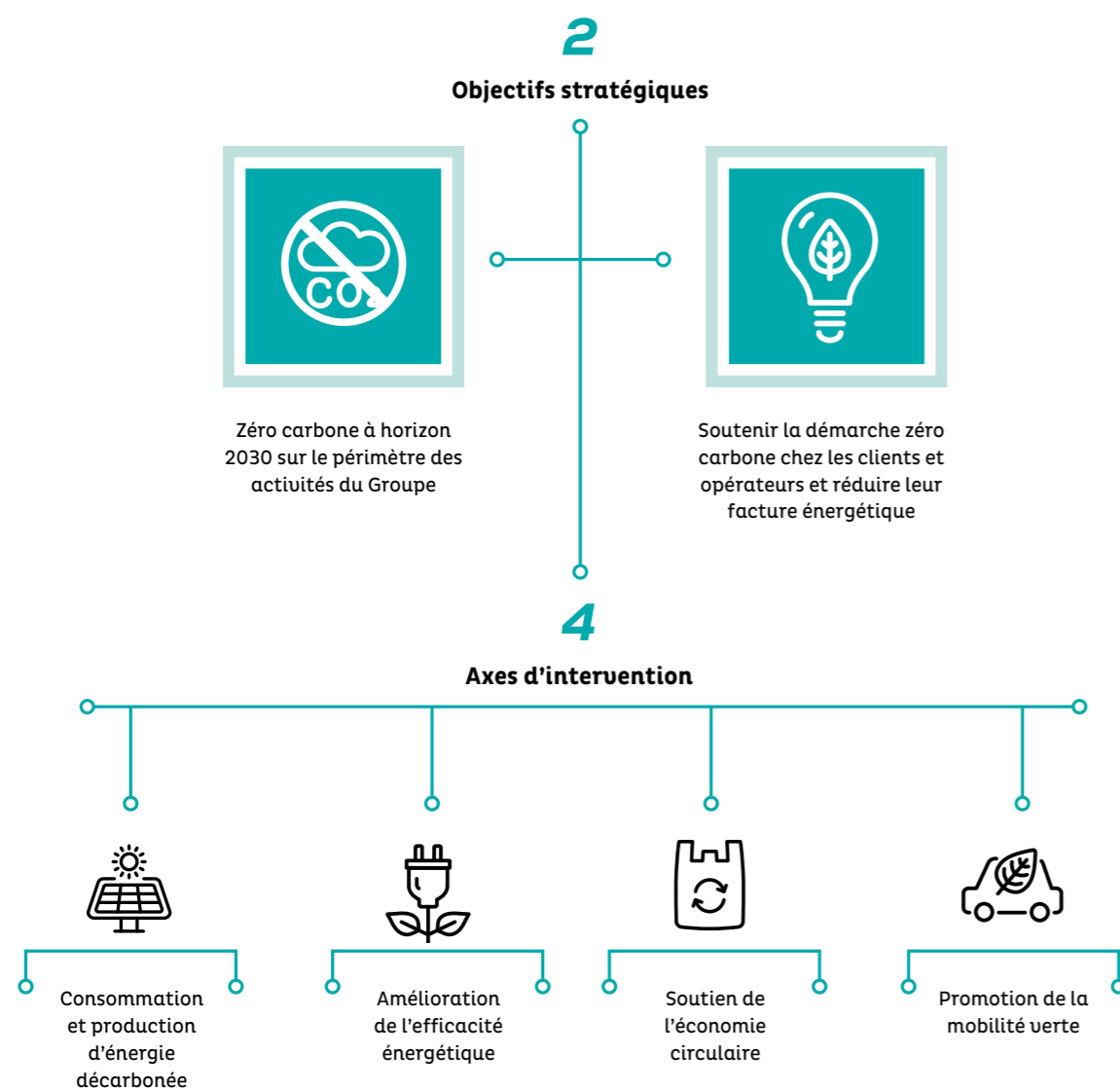


ENVIRONMENT

03

Dans un contexte d'accélération de la décarbonation, le Groupe a dressé en 2022 une feuille de route à horizon 2030 visant la neutralité carbone sur le périmètre de ses activités, et l'accompagnement de ses clients dans leur démarche de décarbonation et d'efficacité énergétique.

Ces objectifs stratégiques se matérialisent au quotidien par le développement et l'utilisation de solutions alternatives respectueuses de notre planète, déclinées sur quatre axes d'intervention.



ÉNERGIE DÉCARBONNÉE

Engagé dans la transition énergétique de ses activités, le Groupe fait de la réduction de son empreinte carbone une priorité absolue.

OBJECTIF

- 90% de l'électricité fournie et consommée dans le périmètre Tanger Med d'origine EnR à horizon 2030

FEUILLE DE ROUTE

- S'approvisionner et produire en capacité EnR
- Développer des infrastructures de connexion des navires à quai d'une capacité de 52 MVA à horizon 2026

RÉALISATIONS

- Mise en service d'une centrale locale de production photovoltaïque sur la toiture du Tanger Med Port Center (TMPC)
- Lancement des travaux de la première phase du projet de connexion des navires en électricité à quai au niveau du Terminal TC4

En 2023, de belles avancées ont été enregistrées avec l'actionnement de nouveaux projets de décarbonation et la capitalisation sur nos réalisations passées.



GRI 3-3 GRI 305-2 GRI 305-5
GRI 305-1 GRI 305-3

CENTRALE LOCALE DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE DU TMPC

En avril 2023, le complexe portuaire a mis en service une station photovoltaïque installée sur la toiture du bâtiment Tanger Med Port Center (TMPC) qui accueille les bureaux de la communauté portuaire, ainsi que la gare maritime.

D'une puissance installée de 1.3 MWc et d'une capacité annuelle de 1,95 GWh, les panneaux solaires utilisés sur toute la toiture du bâtiment sont de type monocristallin demi-cellule (demi-coupe) de 144 cellules, d'une puissance unitaire de 540 Wc.

937 TCO₂
Réduction de l'empreinte carbone découlant du parc solaire du TMPC



AVANCEMENT DU PROJET D'INFRASTRUCTURE DE CONNEXION DES NAVIRES EN ÉLECTRICITÉ À QUAÏ

Tanger Med Utilities (TMU) a entamé en 2022 un projet d'infrastructure de connexion des navires en électricité à quai « Onshore Power Supply », en réponse à trois objectifs :



Réaliser une économie d'énergie significative



Limiter les nuisances sonores



Réduire les émissions de CO2 des navires à quai

Le projet se construit en deux phases, dans l'optique de développer 09 points de connexion :

Phase 1 : Lancement des travaux en 2023 au terminal à conteneurs 4 (TC4) pour un démarrage au premier trimestre de l'année 2024

Phase 2 : Extension du projet aux terminaux à conteneurs TC1-TC2-TC3, ainsi qu'au Port Passagers et Rouliers pour une mise en service en 2029

La station de conversion est capable de fournir jusqu'à 7,5 MVA pour un grand navire ou 4 MVA pour deux petits navires simultanément.

2^{ème} Trimestre 2024
Date estimée de mise en service de la première phase



74 000 TCO₂
Réduction estimée de l'empreinte carbone d'ici 2040



TANGER MED LANCE UN PARC SOLAIRE FLOTTANT

Le Groupe Tanger Med a lancé un appel d'offres pour l'étude et la réalisation d'un parc solaire photovoltaïque flottant couvrant une surface de 8Ha au niveau de la retenue du barrage Oued Rmel, à proximité du complexe portuaire Tanger Med qui s'étend sur 123 hectares.

Doté d'une capacité de production de 13 MW, le futur parc solaire flottant devra alimenter en électricité

verte le complexe portuaire Tanger Med dans le cadre du programme de décarbonisation engagé.

La technologie des panneaux photovoltaïques flottants évite les déperditions de l'eau par évaporation, pouvant atteindre jusqu'à 30% du volume d'eau des retenues de barrages ou bassins agricoles. Le barrage Oued Rmel couvre également les besoins en eau potable du complexe portuaire.

2^{ème} Trimestre 2025
Date estimée de mise en service



14 248 TCO₂
Réduction estimée de l'empreinte carbone



BILAN GAZ À EFFET DE SERRE (GES) SUR LE PÉRIMÈTRE PORTUAIRE

CONTEXTE

Les émissions mondiales de Gaz à Effet de Serre (GES) engendrées par les activités humaines ne cessent de croître provoquant le réchauffement de la planète dont la température moyenne a déjà augmenté de +1°C environ depuis la révolution industrielle.

Maintenir le niveau des concentrations atmosphériques GES autour de 450 PPM d'ici la fin du 21^{ème} siècle (actuellement d'environ 400 PPM), réduire les émissions mondiales de 40 % à 70 % d'ici 2050 et les ramener à un niveau « proche de zéro » d'ici à 2100.

Dans ce contexte, les entreprises sont en première ligne, et ont un rôle important à jouer dans l'atténuation de leurs émissions de GES et l'adaptation au changement climatique par :

- L'évaluation de leur empreinte carbone et la mise en œuvre des plans de réduction de leurs émissions GES.
- L'intégration du risque climatique dans la stratégie de l'entreprise pour anticiper une évolution probable de la réglementation sur les émissions GES et pour renforcer sa compétitivité, notamment à l'export.

Des objectifs de réduction des émissions de Gaz à effet de serre ont été fixés au niveau international et déclinés au niveau national afin de contenir la hausse de la température moyenne de la Terre sous le seuil de 2°C, voire 1,5 °C, en 2100 par rapport au niveau préindustriel de 1850 :

Réduire les émissions de GES en 2030 de 42 % par rapport aux émissions projetées pour la même année selon un scénario « cours normal des affaires ». (Cf. Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) présentée le 2 Juin 2015 à Rabat, revue à la hausse en Juillet 2016).

Le Groupe Tanger Med a conduit en 2023 un bilan de ses émissions GES sur le périmètre portuaire au titre de l'activité 2022. Ces émissions intègrent l'ensemble des activités du complexe portuaire, ses filiales impliquées dans la gestion de l'enceinte portuaire (TMPA, MEDHUB, TMU, TME, CIRES) et les concessionnaires. Par ailleurs, le bilan carbone sur l'année 2021 se limitait uniquement au périmètre TMPA et MEDHUB.



PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL COUVERT

Le périmètre opérationnel du bilan GES prend en compte tous les postes d'émissions des Scopes 1 et 2 et certains postes du Scope 3 :

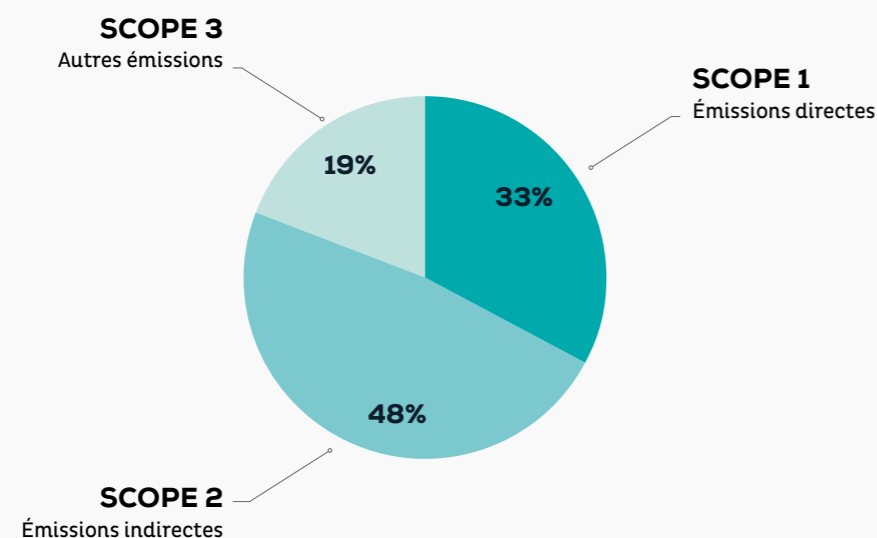
CATÉGORIE D'ÉMISSIONS	POSTE D'ÉMISSIONS	ACTIVITÉS LIÉES
SCOPE 1 Émissions directes de GES	Émissions directes des sources fixes de combustion	Véhicules de Safety Brigade et autres véhicules utilisés à l'intérieur du périmètre portuaire.
	Émissions directes des sources mobiles de combustion	Carburant consommé par les différents concessionnaires pour la réalisation des activités concédées.
	Émissions directes des procédés hors énergie	Traitement des eaux mazouteuses par SERTEGO
	Émissions directes fugitives	Climatisation des bureaux et des salles machines
	Émissions issues de la biomasse (sols et forêts)	Espaces verts
SCOPE 2 Émissions indirectes de GES	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Bureaux, Manutention des conteneurs
	Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité	
SCOPE 3 Autres émissions indirectes de GES	Autres émissions indirectes	
	Transport de marchandise (amont)	
	Transport de marchandise (aval)	
	Déplacements domicile - lieu de travail	Voitures, Navettes Transport du personnel
	Déplacements professionnels	Déplacements de service au Maroc et à l'étranger
	Achats de biens	Tous les achats de biens nécessaires à l'activité portuaire, consommation d'eau
	Immobilisations de biens	Immobilisations liées à l'activité
	Gestion des déchets	Déchets ménagers, Déchets des navires et autres
	Actifs en leasing (amont)	
	Achats de services	Tous les achats de services nécessaires à l'activité portuaire
	Utilisation des produits vendus	Non compris dans le scope
Fin des produits vendus	Non compris dans le scope	
Autres émissions indirectes	Non compris dans le scope	

RÉSULTATS DU BILAN GES

Le bilan global des émissions GES du périmètre portuaire sur l'année 2022 est de 198 994 TCO₂e pour une activité annuelle de 107 822 662 tonnes de marchandises et 7 596 845 conteneurs EVP traités sur le même exercice. Cela revient à une émission moyenne de 26,2 KG CO₂e par EVP.



RÉPARTITION, EN POURCENTAGE, DES ÉMISSIONS GES



Les émissions des **scopes 1 et 2** représentent plus de **80% du bilan global**.

Les émissions dues à la **consommation de l'électricité et du carburant** représentent respectivement **40% et 25% du bilan global**.

Scope 1 - Émissions Directes

Les émissions sont occasionnées à hauteur de **75% par la consommation de carburant des engins de manutention et de servitude**.

Deux postes d'émissions permettent de réaliser une compensation des émissions de **2 000 TCO₂e soit environ 1% des émissions totales** :

- Traitement des eaux à la station SERTEGO : 1 500 TCO₂e
- Espaces verts : 440 TCO₂e

Scope 2 - Émissions Indirectes

Les émissions sont élevées vu le niveau de **carbonation de l'énergie électrique (721 gCO₂e)**.

Scope 3 - Autres émissions

Les **émissions relatives aux immobilisations corporelles et aux déchets du port** représentent **50% des émissions de ce scope**. Les émissions évitées grâce au transport ferroviaire des marchandises en amont n'ont pas pu être comptabilisées par manque de données.

L'absence d'un centre de tri et de politique 3R en termes de gestion des déchets occasionnent des émissions de 15 700 TCO₂e, soit 8% des émissions globales. Ces émissions sont légèrement compensées par **4 700 TCO₂e évités grâce à l'arrosage des espaces verts par l'eau grise réutilisée**.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans sa démarche d'évolution vers le Zéro Carbone, le Groupe mise sur l'amélioration de son efficacité énergétique et l'accompagnement de ses clients dans la réduction de leur consommation énergétique.

OBJECTIF

- Garantir une meilleure maîtrise de la demande en énergie à travers l'optimisation de la consommation

FEUILLE DE ROUTE

- À court terme, réaliser le remplacement des solutions lumineuses conventionnelles au sein du Groupe
- À moyen terme, accompagner nos clients dans la mise en place d'un système de management énergétique selon la norme ISO 50001: 2018
- À terme, mettre en place des solutions Smart Grid pour la digitalisation de nos opérations et l'optimisation de l'exploitation de nos réseaux multi-fluide sur le périmètre Groupe

RÉALISATIONS

- Une économie sur l'éclairage allant de 58% à 65% grâce au programme d'efficacité énergétique



GRI 3-3
GRI 302-1

GRI 302-4

Notre consommation énergétique

Pour optimiser ses consommations et limiter son impact environnemental, le Groupe Tanger Med suit de près l'évolution de sa performance énergétique.

+1,3 GWh
d'énergie produite
2023



+400 GWh
d'énergie consommée
en 2023

+5%
par rapport
à 2022

L'augmentation de l'énergie consommée en 2023 est corrélée à l'augmentation du trafic conteneurs

PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Sur la base des études photométriques et des audits des différents réseaux, le Groupe a établi son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) avec pour objectif de garantir son efficacité énergétique.

Depuis le démarrage du programme en 2021, l'intégralité des points lumineux au niveau des zones industrielles ont été remplacés par des sources alternatives LED, résultant en une économie sur l'éclairage s'élevant à 58%.

Le remplacement de la totalité des luminaires Sodium à Haute Pression (SHP) est également arrivé à son terme au sein du complexe portuaire, permettant 65% d'économie sur l'éclairage.

Ce sont aujourd'hui l'intégralité des points conventionnels qui ont été remplacés par des luminaires LED, permettant une réduction significative de la consommation en électricité qui s'accompagne d'une optimisation des coûts de maintenance et du coût total d'acquisition.

L'efficacité énergétique découlant de ce programme est d'autant plus renforcée par le Lighting Management System (LMS) qui permet de contrôler le fonctionnement du système d'éclairage, à travers le paramétrage ou la mise en veille du flux lumineux. Le système de télégestion associé permet aussi d'optimiser la maintenance et les indicateurs de performance des réseaux d'éclairage public.

COMPLEXE PORTUAIRE

100%
des luminaires
sont de type LED

Économie
d'éclairage

ZONES INDUSTRIELLES

100%
des luminaires
sont de type LED

Économie
d'éclairage

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En 2023, nous avons entamé une accélération de notre plan d'action en matière d'économie circulaire pour protéger la biodiversité marine et promouvoir l'utilisation durable de nos ressources.

OBJECTIF EAU

- Répondre aux besoins en eau sur le périmètre de Tanger Med en préservant les ressources naturelles et assurer une autosuffisance en eau potable

FEUILLE DE ROUTE EAU

- À court terme, le traitement des eaux et huiles usées
- À moyen terme, l'ajout de nouveaux procédés de traitements tertiaires
- À terme, identifier des solutions technologiques pertinentes pour le dessalement.

RÉALISATIONS

- Mise en place d'un dispositif de traitement des eaux usées chargées en hydrocarbures
- Mise en service de 4 stations d'épuration (STEPS) au niveau du port et des zones industrielles d'une capacité de traitement à date de plus 5 000 m³ par jour.

OBJECTIFS DÉCHETS

- Mettre en place une gestion collective des déchets provenant des zones industrielles et portuaires impliquant nos partenaires et clients
- Valoriser les déchets banals et dangereux et leur donner une seconde vie

FEUILLE DE ROUTE DÉCHETS

- L'établissement d'un centre de tri, de gestion, de stockage, de conditionnement, de traitement et de valorisation des déchets de Tanger Med est envisagé (traitement de 30-50 T/jour)
- À moyen terme, la mise en place un nouveau modèle de gestion des déchets intégrant la valorisation des déchets à travers la production de biocarburants.



GRI 3-3 GRI 303-2
GRI 303-1 GRI 303-5

Notre réseau de traitement des eaux

L'eau étant au cœur de nos activités, nous veillons à en optimiser la consommation et à diversifier les sources de provenance.

1,62 M de m³
de volume d'eau distribué
en 2023



UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT AU SERVICE DU GROUPE

Le Groupe Tanger Med est doté d'un réseau d'assainissement pour le traitement des eaux usées d'origine domestique. De 2010 à 2023, quatre stations d'épuration (STEP), construites selon le procédé de traitement biologique par boues activées, ont été mises en service entre le complexe portuaire et la zone industrielle Tanger Automotive City (TAC)

La filière de traitement des effluents au sein de ces stations comporte une étape de prétraitement, suivie d'un traitement biologique utilisant le procédé de boues activées à faible charge, ainsi qu'une

filtration sur sable et une désinfection par UV qui vient s'ajouter à la déshydratation mécanique et le séchage solaire des boues.

Les eaux traitées dans les stations respectives seront réutilisées pour l'arrosage des espaces verts du complexe portuaire, de la zone TAC et de ville de Cherafate. Elles font également l'objet d'utilisations secondaires, principalement pour le lavage de voies routières. L'excédent des eaux épurées est rejeté vers le milieu naturel et n'est en aucun cas déversé dans les sources d'eau avoisinantes.

STEP PORT TANGER MED 1

- Un Investissement de 7 MDHS
- Réalisé par TMPA

STEP PORT TANGER MED 2

- Un Investissement de 5 MDHS
- Réalisé TMPA et TMU

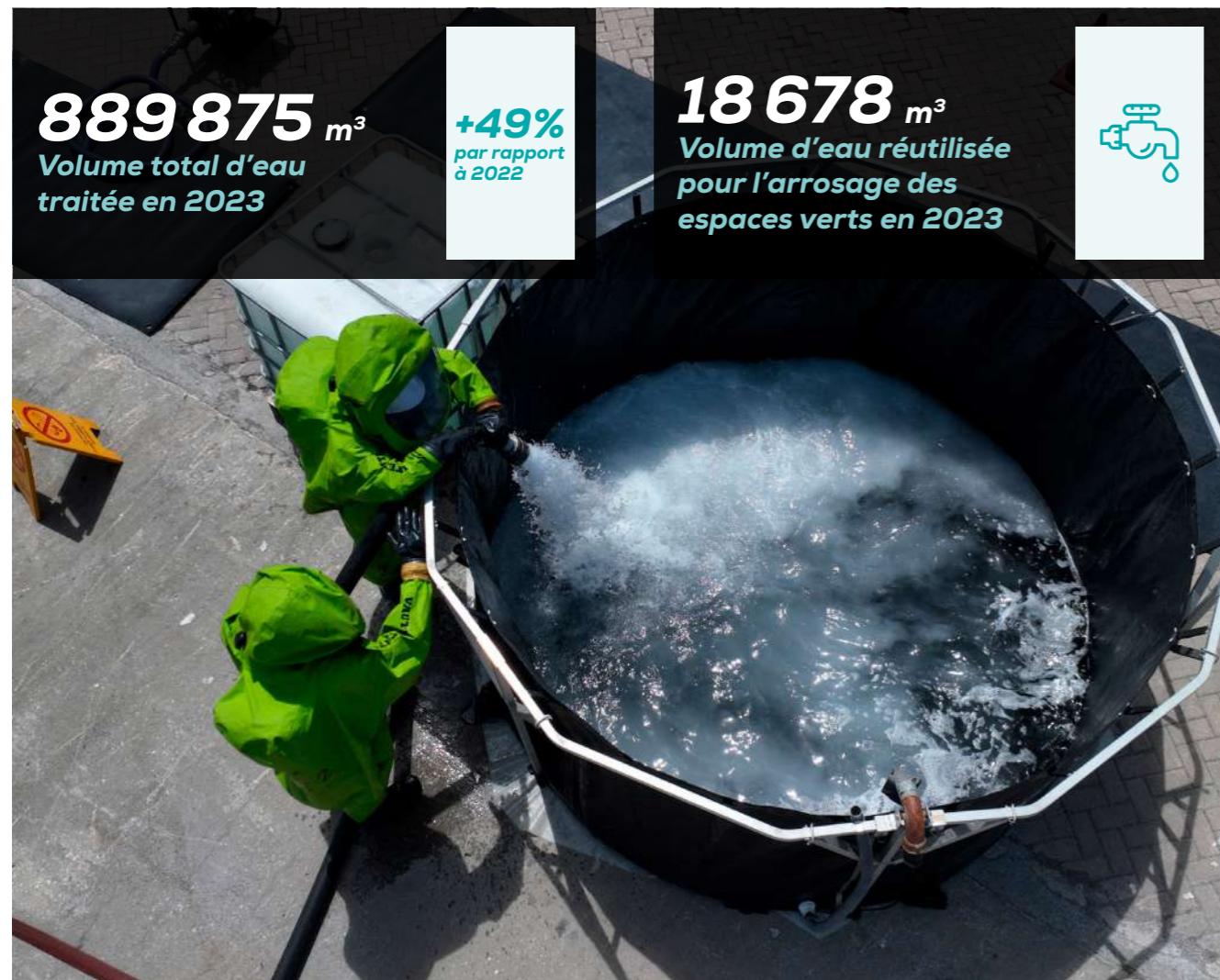
STEP TAC PROVISoire

- Un investissement de 12 MDHS
- Réalisé par TMZ et TMU

STEP TAC - CHERAFATE

- Un Investissement de 210 MDHS
- Réalisé par TMZ, Al Omrane et l'ONEE

STATION D'ÉPURATION	DATE DE RÉALISATION	ORIGINE DES EAUX USÉES	NATURE DE TRAITEMENT	CAPACITÉ DE TRAITEMENT / JOUR	DÉBIT MOYEN JOURNALIER	DÉBIT DE POINTE HORAIRE	ÉQUIVALENT EN SURFACE ARROSABLE	ÉQUIVALENT CONSOMMATION / HABITANT	VOLUME TRAITÉE EN 2023
STEP Port Tanger Med. 1	2010	Domestique	Biologique (boues activées)	320 à 480 m ³ /J	400 m ³ /j	50 m ³ /h	8 Ha	5 340 habitants	149 485 m ³
STEP TAC Provisoire	2016	Domestique et Process	Biologique (boues activées)	800 m ³ /j	800 m ³ /j	200 m ³ /h	20 Ha	11 500 habitants	177 125 m ³
STEP Port Tanger Med 2	2018	Domestique	Biologique (boues activées)	200 à 300 m ³ /J	80 m ³ /j	25 m ³ /h	5 Ha	3 340 habitants	25 142 m ³
STEP TAC - CHERAFATE	2022	Domestique et Process	Biologique (boues activées)	3 400 m ³ /j	2 500 m ³ /j	210 m ³ /h	80 Ha	53 400 habitants	538 123 m ³



Nos partenariats et actions pour lutter contre les pollutions marines

TRAITEMENT DES HUILES USAGÉES ET EAUX CHARGÉES EN HYDROCARBURES PROVENANT DES NAVIRES

La station de réception portuaire SERTEGO, financée à hauteur de 220 millions de dirhams par Tanger Med Port Authority, est un instrument majeur de prévention de la pollution marine liée à l'exploitation des navires, conformément aux normes internationales établies par la convention MARPOL 73/78.

Afin de garantir une élimination efficace et rapide des contaminants, elle s'étend sur une superficie de **7 500 m²** et dispose d'une capacité de traitement de **2 400 m³**.

Capacité de traitement

1500 m³
de déchets hydrocarbonés

300 m³
de produits finis

100 m³
de boues hydrocarbonées

300 m³
de produits inflammables

200 m³
d'eaux polluées



MESURE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE MER

Dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'eau de mer au sein du complexe portuaire Tanger Med, telle qu'exigée par la norme ISO 14001, le port Tanger Med mène une campagne de mesure annuelle

de la qualité des eaux de mer et des sédiments dans le bassin et les zones de mouillage avec une interprétation des résultats obtenus par rapport à la réglementation en vigueur.

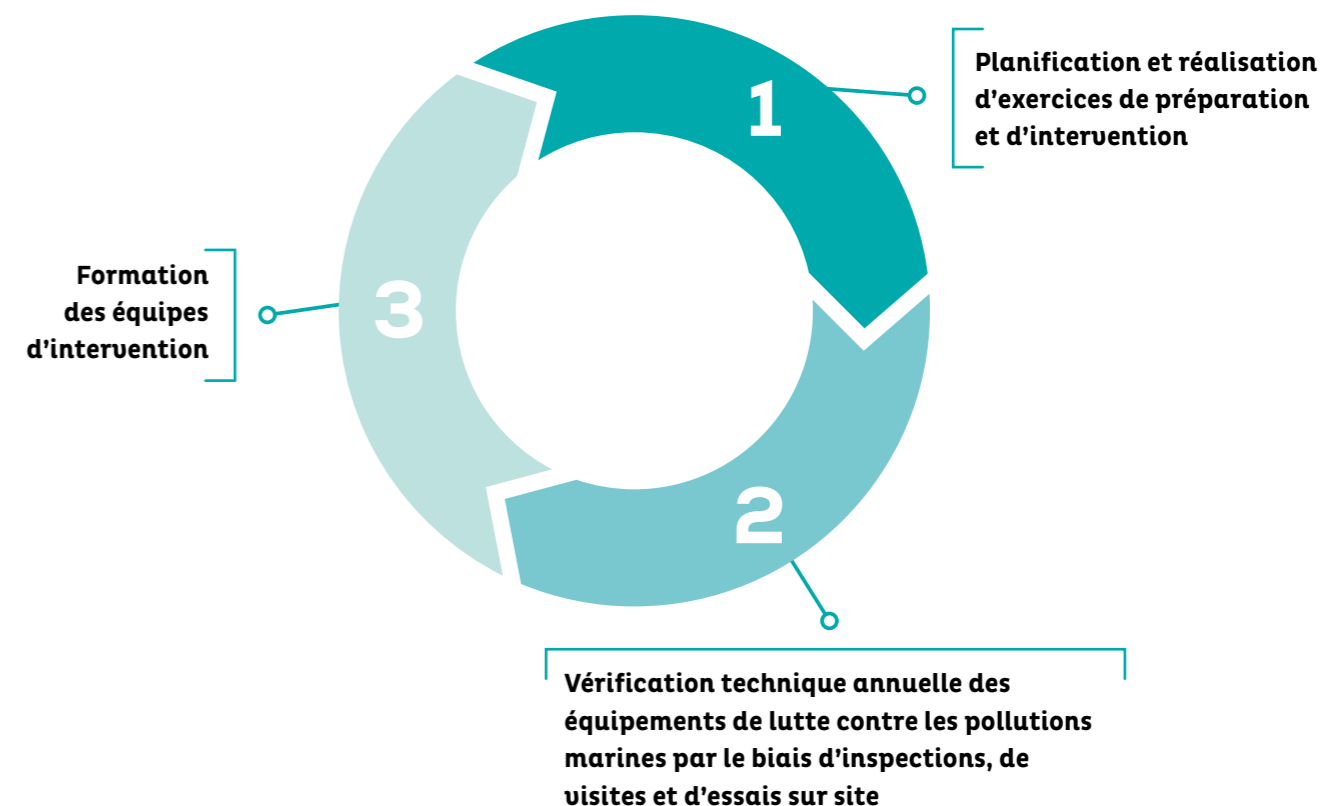
	UNITÉ	2023
PÉRIMÈTRE PORT TANGER MED 1		
pH	Pourcentage	8.03
Sels totaux dissous	g/l	34.6
Turbidité	NTU	0.34
Mercure	µg/l	<0.1
Hydrocarbures	mg/l	< 5
PÉRIMÈTRE PORT TANGER MED 2		
pH	Pourcentage	8.1
Sels totaux dissous	g/l	29.7
Turbidité	NTU	0.71
Mercure	µg/l	<0.1
Hydrocarbures	mg/l	< 5
PÉRIMÈTRE PORT PASSAGERS ET ROULIERS		
pH	Pourcentage	8.04
Sels totaux dissous	g/l	35.8
Turbidité	NTU	0.46
Mercure	µg/l	<0.1
Hydrocarbures	mg/l	< 5

CONVENTION CÈDRE POUR LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS DES EAUX

Mise en place en 2021, la convention entre l'Autorité Portuaire Tanger Med (TMPA) et le CÈDRE permet d'appréhender les pollutions accidentelles des eaux et les enjeux de développement durable qui y sont liés. Afin de lutter contre les pollutions marines au

sein du complexe portuaire Tanger Med, les équipes du CÈDRE fournissent une assistance à l'intervention, un support technique, et une formation aux équipes d'intervention.

L'EXPERTISE DU CÈDRE SE DÉCLINE EN TROIS NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT :



CONVENTION SMIT SALVAGE POUR LES INTERVENTIONS MARITIMES D'URGENCE

Dans le cadre de sa convention avec SMIT SALVAGE établie en 2022, l'Autorité Portuaire Tanger Med (TMPA) bénéficie du support d'experts pour anticiper et se préparer aux interventions d'urgence, de sauvetage, d'enlèvement d'épaves et de protection de l'environnement.

Devenue une référence mondiale, SMIT SALVAGE met à disposition ses ressources et spécialistes pour contrer ou atténuer tout danger ou menace environnementale, même les plus extrêmes. Leurs équipes sont notamment formées à intervenir en cas de déversement des citernes des chimiquiers et d'incendies impliquant des cargaisons dangereuses.



EXERCICES DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARINES EN PARTENARIAT AVEC LE CÈDRE

À l'occasion de la Journée Mondiale pour la Sécurité et la Santé au travail, l'Autorité Portuaire de Tanger Med a organisé, en partenariat avec le CÈDRE, des ateliers, des exercices de simulation et des visites de vérification sous le thème « Prévention et Lutte contre les Pollutions Marines ». Un angle d'approche qui rappelle la nécessité de préserver un environnement de travail sûr et salubre pour notre

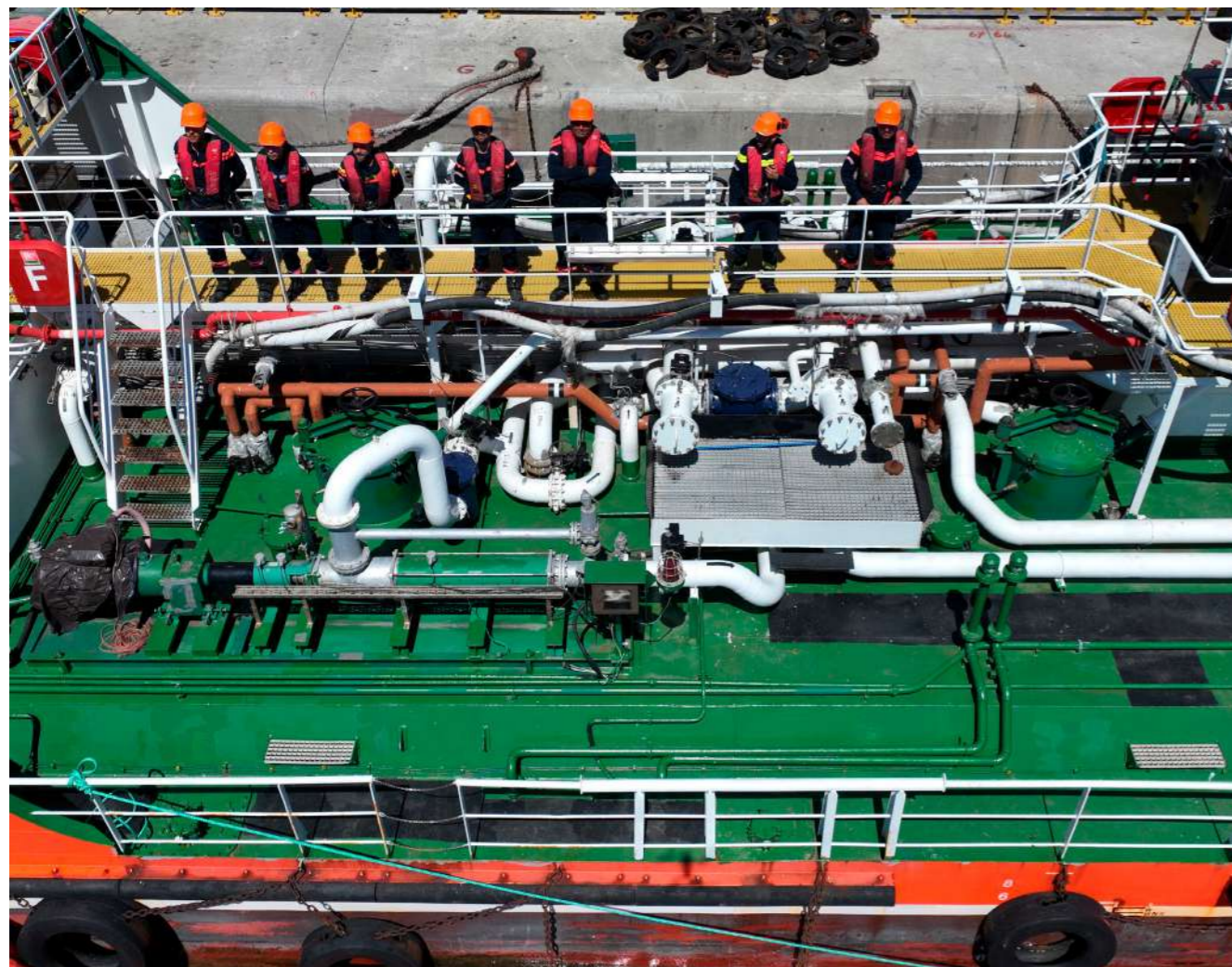
écosystème portuaire, et de sensibiliser et former aux risques liés aux pollutions marines.

Pendant trois jours, 73 collaborateurs ont réalisé une série d'exercices suivant plusieurs scénarios d'alerte. Ces simulations ont permis d'évaluer les **3 facteurs clés** pour la réussite des interventions en cas de pollutions des eaux par des produits chimiques ou organiques :

Les dispositifs antipollution au CPTM

La communication, la coordination et la réactivité des équipes

La collaboration TMPA-CÈDRE



Notre collecte des déchets solides

COLLECTE DES DÉCHETS PAR TANGER MED UTILITIES (TMU)

La gestion des déchets industriels et ménagers est au cœur de la stratégie environnementale du Groupe. Un plan d'action a été établi pour encourager l'écoconception, la prévention, le recyclage, la réparation et la valorisation des produits et services.

Conformément aux normes et réglementations nationales et internationales, la filiale Tanger Med Utilities (TMU) assure la collecte et le transport des déchets industriels et ménagers pour ses clients de tous les secteurs d'activité installés dans les zones d'intervention de Tanger Med, y compris les zones industrielles telles que TFZ, TAC, ZAEF, TP et le complexe portuaire Tanger Med.

Les activités de TMU couvrent également le nettoyage des plans d'eau du port Tanger Med 1 et 2, par le biais de barges spécialisées dans la collecte de déchets flottants solides et liquides.

En cohérence avec ses pratiques sur le périmètre d'intervention directe du Groupe, TMU encourage tous les clients des zones d'activités à adopter un modèle circulaire, où les déchets et les rejets se transforment en ressources. Dans cette optique,

les clients installés dans les zones d'activités du Groupe réutilisent et reconditionnent plusieurs consommables comme les palettes, les emballages, l'eau, les cartouches d'encre, etc.

Le long des processus de transport des déchets, Tanger Med Utilities porte une attention particulière à la protection des personnes, des biens et de l'environnement.



3 790 T
Déchets collectés au complexe portuaire

+1%
par rapport à 2022

9 634 T
Déchets collectés dans les zones d'activité

+3%
par rapport à 2022

13 424 T
Déchets collectés au total

+4%
par rapport à 2022

Équivalent à 40T de déchets collectés par jour

GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES : MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION INTERFACÉE AVEC L'ENSEMBLE DES TERMINAUX

Le complexe portuaire Tanger Med a développé une solution centralisée de gestion des matières dangereuses pour garantir un suivi exhaustif et en temps réel des matières dangereuses présentes dans l'enceinte portuaire.

Cette solution est interfacée avec tous les terminaux dans le but d'échanger sur les informations de positionnement et de catégorisation des matières dangereuses. Un paramétrage permet également de lancer des alertes afin de prévenir les risques, tels que la ségrégation des matières dangereuses et le dépassement des délais de stockage recommandés.

La solution permet ainsi de renforcer la sécurité des opérations portuaires et de garantir une meilleure protection des personnes et de l'environnement.



PROGRAMME PLAGE PROPRE DALIA – ÉDITION 2023

Labelisée Pavillon Bleu depuis 2016, la plage Dalia compte parmi les plages les plus recommandées à la baignade au Maroc. Portée par la Fondation Tanger Med, en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, la plage Dalia connaît chaque été une forte affluente d'estivants marocains et étrangers.

En marge des actions de sensibilisation menées cette année, la Fondation Tanger Med a organisé une opération de collecte de déchets destinés à être recyclés.



31 T
de déchets collectés

+3%
par rapport
à 2022

COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES DANS LA PROVINCE DE FAHS ANJRA

Dans le cadre de sa coopération avec le Groupement communal Taâzor pour la protection de l'environnement, la Fondation Tanger Med, en collaboration avec TMU, a procédé au renforcement du dispositif matériel destiné à la collecte des déchets solides dans les communes de Ksar Sghir Et Ksar Al Majaz, via l'acquisition de 50 bennes.

La Fondation avait signé en 2016 une convention avec le Groupement pour porter le programme de gestion des déchets solides dans 19 « Douars » des dites communes, en partenariat avec Tanger Med Utilities (TMU). La convention comprend la collecte des déchets, l'acheminement et le déchargement dans les décharges publiques, et touche plus de 8 624 bénéficiaires.

2 547 T
déchets traités
en 2023

+5%
par rapport
à 2022

8 624
bénéficiaires
en 2023

+11%
par rapport
à 2022



MOBILITÉ VERTE

La diversification de nos métiers induit un élargissement de notre présence géographique et une augmentation de l'impact de notre logistique sur la planète. Dans ce contexte, le Groupe Tanger Med trace la voie pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

OBJECTIFS

- Décarboner au maximum les niches relatives à la mobilité au sein du périmètre de Tanger Med
- Satisfaire la totalité des besoins des opérateurs en matière de carburants verts (électricité verte/hydrogène ou autres)

FEUILLE DE ROUTE

- Réaliser l'infrastructure nécessaire au déploiement de solutions de transport électriques et à base d'hydrogène vert
- Convertir la flotte de véhicules de service et d'exploitation en véhicules électriques et en véhicules à hydrogène vert
- Encourager les terminaux à convertir leur flotte en flotte hybride ou hydrogène
- Développer la production par électrolyse puis la distribution d'hydrogène vert pour une capacité de 3 000 tonnes H2/an

RÉALISATIONS

- Déploiement de 24 véhicules de service électriques
- Installation de 10 bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Incitations financières pour l'achat de véhicules hybrides ou électriques par les collaborateurs



LE PARC DE VOITURES VERTES DU GROUPE CONTINUE SON EXPANSION

Aujourd'hui, 22 véhicules de service circulent dans l'enceinte portuaire sont progressivement remplacés par des véhicules électriques afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et promouvoir une mobilité durable. Au total, 8 bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées et les collaborateurs formés à l'utilisation de ces véhicules.

Le pôle industriel dispose également de deux véhicules de services électriques, et met à disposition deux bornes de recharge.

Un parc de
24
voitures électriques
10
bornes de recharge



ADOPTER LA MOBILITÉ VERTE DANS NOS DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

Le Groupe encourage les collaborateurs à considérer des alternatives de transport plus respectueuses de l'environnement, aussi bien pour leurs déplacements professionnels que personnels.

Des incitations financières avantageuses sont proposées aux collaborateurs ayant opté pour un véhicule hybride ou électrique. Depuis le début de ce programme, 11 collaborateurs ont fait le choix de l'hybride.



Les assurances de nos pratiques environnementales

AUDIT DE SURVEILLANCE POUR LE MAINTIEN DE LA CERTIFICATION ECOPORT – PERS

Dans le cadre de sa certification ECOPORT-PERS, le complexe portuaire Tanger Med a passé avec succès son audit de surveillance visant à contrôler le respect des recommandations de l'ESPO (European Sea Ports Organisation) et permettre le renouvellement de la certification ECOPORT – PERS tous les 3 ans.



SUIVI ET RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATIONS ISO 14001 DE TROIS ENTITÉS DU GROUPE

Trois filiales du Groupe ont été auditées en 2023, en vue du renouvellement de la certification ISO 14001 (2015) qui régit notre Système de Management de l'Environnement (SME).

La filiale TMPA a été jugée conforme lors de son audit de surveillance sur le périmètre englobant l'accueil des navires et les services associés, ainsi que les opérations Import-Export. Pour le Port Tanger Med Passagers et Rouliers, l'année 2023 marque le renouvellement de la certification ISO 14001 (2015).

Les résultats de l'audit de Surveillance de Tanger Med Engineering (TME) mené en janvier 2023 ont également établi sa conformité sur le périmètre « Ingénierie dans les domaines maritimes, portuaires, bâtiments et installation logistique, Modélisation, Simulations & Formations et le tertiaire ».

Enfin, la filiale Tanger Med Utilities (TMU) a passé avec succès sa visite de conformité sur le périmètre courant :

La distribution de l'électricité

La distribution de l'eau potable et assainissement liquide

La collecte et la revalorisation des déchets

La maintenance multi-technique

La conformité ressortie de ces audits et les renouvellements en découlant démontrent l'engagement du Groupe pour améliorer ses performances environnementales et contribuer à la création d'un monde plus durable pour les générations à venir.

LA 4^{ÈME} ÉDITION DU TROPHÉE LALLA HASNAA DU LITTORAL DURABLE RÉCOMPENSE LE DISPOSITIF DE MISE À L'EAU DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES À LA PLAGE DALIA

Une nouvelle distinction vient récompenser les efforts déployés par la Fondation Tanger Med en matière de préservation de l'environnement. Sous la présidence de SAR la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, la cérémonie de remise des trophées de la 4^{ème} édition du Trophée Lalla Hasnaa du Littoral Durable a eu lieu dimanche 28 mai 2023 au Centre international Hassan II de formation à l'environnement de Bouknadel, et a connu l'attribution de 35 trophées aux meilleures initiatives nationales ayant contribué à la protection du littoral et des océans.

À cette occasion, l'initiative de la Fondation Tanger Med portant sur la mise en place d'un dispositif de mise à l'eau et d'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques à la plage Dalia a été récompensée. Ce trophée s'inscrit dans la catégorie « Responsabilité Sociale et Environnementale des Organismes », et est dédié aux initiatives des opérateurs économiques ayant choisi d'intégrer une démarche environnementale, sociale ou économique ayant un impact positif sur le littoral marocain.

PLATEFORME DIGITALE DE SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ MARINE RÉCOMPENSÉE PAR LE TROPHÉE LALLA HASNAA DU LITTORAL DURABLE 2022

La Fondation Tanger Med a accompagné l'Association « Champions Fnideq Pêche Sous-marine » dans la mise en place d'une plateforme digitale baptisée « Maroc Marin », et destinée à informer et sensibiliser à la préservation de la biodiversité marine au Maroc.

Ce partenariat a été félicité lors de la 4^{ème} édition du Trophée Lalla Hasnaa du Littoral Durable par un prix dans la catégorie « Protection et Valorisation du Patrimoine Naturel », en reconnaissance des travaux réalisés pour une meilleure connaissance du littoral et la conservation de sa biodiversité et de ses écosystèmes fragiles.

LABÉLISATION PAVILLON BLEU POUR LA PLAGE DALIA, PORTÉE PAR LE GROUPE TANGER MED

Attribué annuellement par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, le label « Pavillon Bleu » a été hissé sur trois ports de plaisance et 27 plages cet été 2023, dont la plage Dalia portée par la fondation Tanger Med.

L'octroi de ce label dans le cadre du programme « Plages Propres » vient récompenser les efforts constants du Groupe Tanger Med, notamment les initiatives de collecte des déchets, les dispositifs d'inclusion adressés aux personnes ayant des besoins spécifiques, et les actions de sensibilisation menées auprès des estivants.





SOCIAL

04

NOS COLLABORATEURS

1

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

ACCIDENTS DE TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles est une priorité pour le Groupe Tanger Med. Nous adhérons à un plan de vigilance qui adresse 3 principaux objectifs :

La réduction du nombre d'accidents du travail

La réduction de maladies professionnelles

La réduction d'incidents sur les lieux de travail

Tout accident, quelle que soit sa gravité, est significatif et fait l'objet d'une analyse complète des causes permettant d'identifier les mesures préventives et correctives nécessaires.

GRI 3-3 GRI 403-2 GRI 403-4 GRI 403-7 GRI 403-9
GRI 403-1 GRI 403-3 GRI 403-5 GRI 403-8 GRI 403-10



	2021	2022	2023
NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS DE TRAVAIL	5	7	9
NOMBRE DE CAS DE MALADIES PROFESSIONNELLES ENREGISTRABLES	0	0	0
NOMBRE DE DÉCÈS SUITE À UNE MALADIE PROFESSIONNELLE	0	0	0
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	1 108 000	1 236 240	1 333 312

DÉMARCHE QUALITÉ HYGIÈNE ET SÉCURITÉ GROUPE

Le Groupe Tanger Med accorde une importance primordiale à la maîtrise des risques professionnels, et s'engage à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs. Pour atteindre cet objectif, le Groupe s'appuie sur un Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) qui réunit régulièrement toutes

les parties prenantes concernées, notamment la médecine du travail, les RH, les représentants du personnel et les responsables QHSE.

Le rôle du Comité d'Hygiène et de Sécurité s'articule autour de sept principales missions :

Détecter les risques professionnels	Protéger l'environnement	Veiller à l'entretien et à l'usage des dispositifs de protection	Développer la sensibilisation à la prévention des risques professionnels et de sécurité au sein de l'entreprise
S'assurer de l'application des textes législatifs et réglementaires	Susciter des initiatives en matière de méthodes et procédés de travail	Donner son avis sur le fonctionnement du service médical du travail	



<p>10 membres au sein du Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)</p> 	<p>7 sessions de formations liées aux risques de Sécurité et Santé au travail</p> 
<p>4 réunions tenues par le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) en 2023</p> 	<p>profitant à 108 collaborateurs en 2023</p>

DISPOSITIF DE SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS L'ENCEINTE PORTUAIRE

Conformément au code ISPS et les exigences de la directive européenne N°65/2005, l'Autorité Portuaire Tanger Med veille à la mise en œuvre des mesures de sûreté décrites dans le plan de sûreté portuaire, visant à prévenir toute tentative d'acte de malveillance à l'encontre de la chaîne de transport maritime incluant les ports, les navires, les personnes et les biens.

Pour veiller à la sécurité au sein du complexe portuaire, il a été nécessaire d'établir la création de la Safety Brigade, un département constitué d'officiers de la marine marchande, agissant sur **8 axes d'intervention et de prévention :**

La maîtrise des incendies	La lutte contre les pollutions terrestres et marines
L'intervention en cas d'accidents de la circulation routière	La sécurisation des infrastructures portuaires
L'escorte de véhicules hors gabarit, de véhicules présentant des risques ou transportant des matières dangereuses	L'assistance dans des situations mettant en danger les biens et les personnes, et perturbant le fonctionnement habituel des activités
La surveillance des opérations maritimes	Autres interventions

En 2023, la Safety Brigade a mené 3 904 interventions et actions de prévention au sein du complexe portuaire, représentant une augmentation de 9% par rapport à l'année 2022.

INTERVENTIONS & ACTIONS DE PRÉVENTION		2023
Incendies	Maîtrise et prévention des incendies	45
Pollution	Lutte contre les pollutions terrestres et marines	67
Accidents	Intervention à la suite d'un accident de la circulation routière ou d'un renversement (engin/cargaison)	76
Assistance	Assistance aux personnes (malades, blessés, en danger), aux véhicules (panne, embouteillage...) et pour la recherche et repêchage des clandestins	578
Escorte	Escorte de véhicules hors gabarit et de véhicules présentant des risques (matières dangereuses, convois ou camions contaminés)	408
Sécurisation	Sécurisation des rampes, du passage à niveau et des travaux.	729
Surveillance	Surveillance des navires (gazier, MD classe 1, 7...) et des opérations de soutage au Port Passagers et Rouliers, etc.	1525
Autres interventions	Contrôle des camions, opérations de libération du manche à air, missions de reconnaissance, plongées sous-marines, etc.	476
TOTAL		3 904

Afin de réagir dans les meilleurs délais, la Safety Brigade dispose de deux casernes dotées des moyens humains adéquats et des équipements nécessaires à la lutte contre les incendies et autres sinistres dans les limites du complexe portuaire.



FORMATIONS ANNUELLES DE LA SAFETY BRIGADE

En 2023, la Safety Brigade a reconduit l'organisation d'une série de formations pour le renforcement des compétences de ses 73 membres.

En réponse aux exigences de sûreté et sécurité au sein du complexe portuaire, le programme de formation a couvert plusieurs situations de crise :



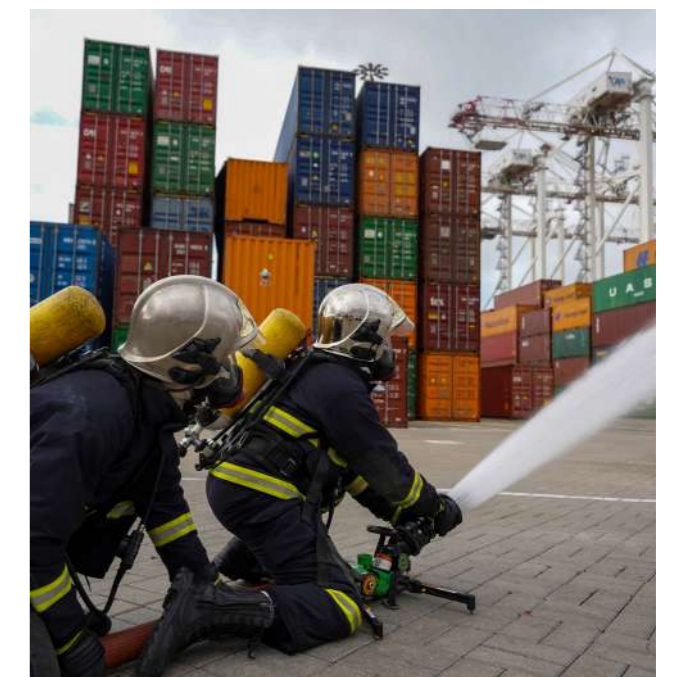
- Feux de navires*
- Feux pétrochimiques avec évacuation*
- Feux impliquant des voitures électriques*
- Interventions en espace clos ou confiné*
- Interventions impliquant des produits chimiques et des matières dangereuses*
- Vérification des installations fixes d'extinction, de la centrale d'incendie, des issues de secours, du désenfumage et des réglementations de sécurité (ERP-IGH-ERT...)*

À travers des exercices de simulation répétés, l'équipe de la Safety Brigade gagne en agilité, et se prépare à toute menace pouvant impacter la continuité des activités et la sécurité des biens et des personnes.

EXERCICES DE SIMULATION ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE VOITURE À BORD DE NAVIRES

La gestion des situations d'urgence en général et la lutte contre incendies en particulier sont au cœur des opérations de sécurité menées au sein du complexe portuaire. Dans cette optique, un exercice de lutte contre les feux de voitures à bord des navires Car Carrier a été organisé au Terminal Véhicules PTM1.

En collaboration avec SMIT SALVAGE, l'exercice a permis de renforcer le dispositif de lutte contre les incendies, en mettant en évidence un plan d'urgence portuaire et le schéma d'alerte associé.



CONTRATS DE MAINTENANCE DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES ET LES SINISTRES

Dans le cadre de ses engagements RSE, et afin d'assurer l'efficacité de son dispositif de lutte contre les sinistres, Tanger Med Port Authority (TMPA) a établi trois contrats cadre pour la maintenance de son matériel de lutte contre les incendies et les sinistres, et ce dans une optique bidimensionnelle qui repose sur deux approches :

Préventive, systématique

pensée autour d'un ensemble d'opérations à effectuer sur le matériel selon une échéance prédéterminée en vue de détecter les anomalies et y remédier avant l'occurrence d'un accident.

Curative

construite autour d'un ensemble de tâches visant à restaurer les capacités fonctionnelles du matériel à la suite d'une défaillance détectée.

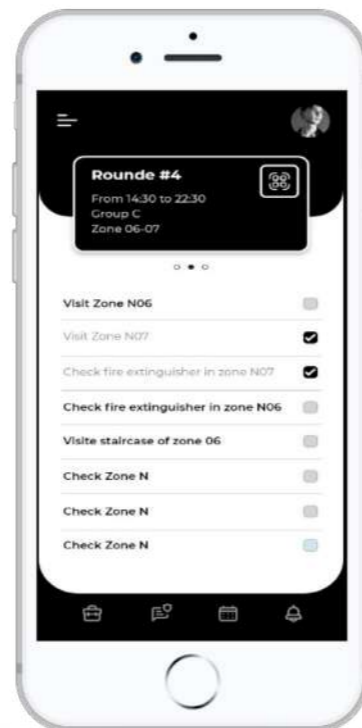


SOLUTION DE GESTION DES INTERVENANTS ET AGENTS DE SÉCURITÉ «TRACUP»

Cires Technologies a développé «TRACUP», une solution de gestion des intervenants et des agents de sécurité en vue de renforcer la sûreté des biens et des personnes au sein de l'enceinte portuaire. La solution permet la planification des rondes, l'affectation des intervenants et agents de sécurité de manière optimisée, et le suivi en temps réel du déroulement des missions sur terrain.

Grâce à ses fonctionnalités avancées telles que la géolocalisation, les communications en temps réel et le Broadcast instantané des consignes, les superviseurs peuvent assurer une couverture sécuritaire sur l'ensemble du site portuaire, et répondre de manière proactive aux situations opérationnelles habituelles ou aux situations d'urgence.

Afin de mettre en place des mesures d'amélioration, la solution intègre également des modules d'analyse de données permettant d'évaluer les performances des agents et des intervenants.



DÉLIVRER LES AUTORISATIONS ET PERMIS DE TRAVAIL DES CHANTIERS

Depuis 2020, toute demande de permis de travail relative aux chantiers et ouvrages au sein du complexe portuaire se fait à travers le Port Community System de Tanger Med.

141
demandes de permis de travail accordées depuis le PCS en 2023



SÉCURITÉ DES FLUX AVEC LE PORTAIL DES DEMANDES D'ACCÈS À L'ENCEINTE PORTUAIRE

Dans le cadre de sa stratégie digitale visant à centraliser les opérations portuaires dématérialisées sur un même portail, le Groupe a migré en 2022 sa solution de gestion des accès vers la plateforme Port Community System (PCS).

L'utilisation du portail de gestion des accès est essentielle pour garantir la sécurité et la fluidité des opérations portuaires, ainsi que pour améliorer les

délais de traitement des flux de collaborateurs, de visiteurs et de transporteurs.

La plateforme permet également de suivre l'évolution du nombre de badges et macarons délivrés, indicateurs clés dans l'adaptation des politiques de sécurité et le constat décroissant des demandes papier.

16 025
badges délivrés sur le portail en 2023



99%
Taux d'utilisation du portail en 2023 pour les demandes d'accès provisoires des personnes



86%
Taux d'utilisation du portail en 2023 pour les demandes d'accès permanents des personnes



99%
Taux d'utilisation du portail en 2023 pour les demandes de macarons pour les véhicules



DISPOSITIF DE MÉDECINE D'URGENCE AU COMPLEXE PORTUAIRE

Le complexe portuaire Tanger Med est doté d'un centre de soin qui mobilise une équipe de médecins et d'infirmiers disponible en permanence, et disposant d'équipements médicaux modernes. Des protocoles d'urgence ont été mis en place pour une intervention rapide et efficace en cas de blessure ou de maladie des travailleurs et passagers.

Des équipes de premiers secours formées et équipées sont également disponibles 24 heures sur 24 pour répondre aux urgences médicales et fournir des soins médicaux de base avant le transport des patients vers un centre de soin avancé.

Le dispositif médical entre tous les terminaux compte :

1 centre de soin d'urgence (CSU)	1 médecin de travail	8 médecins de soin
10 infirmiers	2 ambulances	7 ambulanciers

1006
interventions d'urgence réalisées par l'équipe du CSU en 2023

+6%
par rapport à 2022

559
consultations réalisées au CSU en 2023

-13%
par rapport à 2022

172
consultations réalisées à bord des navires par l'équipe du CSU en 2023

+33%
par rapport à 2022



ORGANISATION DE LA 5^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DE SENSIBILISATION SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

La 5^{ème} édition de la Semaine de Sensibilisation sur la Santé et la Sécurité au travail (SST) organisée par la Direction de l'Exploitation au Port de Casablanca et le TC3PC a eu lieu cette année du 19 au 23 juin 2023 sous le thème « Notre santé/sécurité, Notre priorité ».

Cette manifestation annuelle a pour objectif de promouvoir la culture Santé et Sécurité au travail à travers différentes manifestations. Le programme de cette édition était riche en activités : formation, sensibilisation, exercices de simulation des situations d'urgence ainsi qu'une exposition d'équipements de protection individuelle et collective assurée par des professionnels du domaine.

L'édition de cette année a enregistré une forte participation du personnel. La formation/sensibilisation, animée par des experts internes

et externes, a concerné plus de 600 personnes de la DEPC, TC3 et sous-traitants. Les exercices de simulation des situations d'urgence animés par des experts internes ont été programmés tout au long de cette semaine.



CERTIFICATION ISO 45 001 POUR LE COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED

Le complexe portuaire Tanger Med est certifié selon le standard international ISO 45001 « Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail ». Nos collaborateurs et sous-traitants sont couverts par notre système de management SST qui fait, tous les ans, l'objet d'un audit de surveillance.

Le périmètre couvert par la certification du complexe portuaire englobe :

Les opérations Import-Export
qui a été jugées conforme lors de l'audit de contrôle mené février 2023

Le Port Passagers et Roulier
qui a obtenu le renouvellement de sa certification ISO 45001 décroché en 2021

Ces résultats découlent de notre évaluation systématique des dangers, de la mise en œuvre des mesures préventives des risques et du déploiement de protocoles de préparation et de réponse aux situations d'urgence.



RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION ISO 55001 POUR LA PROTECTION DES ACTIFS

Par sa position stratégique et son développement, le complexe portuaire Tanger Med se voit amener à exploiter judicieusement son patrimoine portuaire.

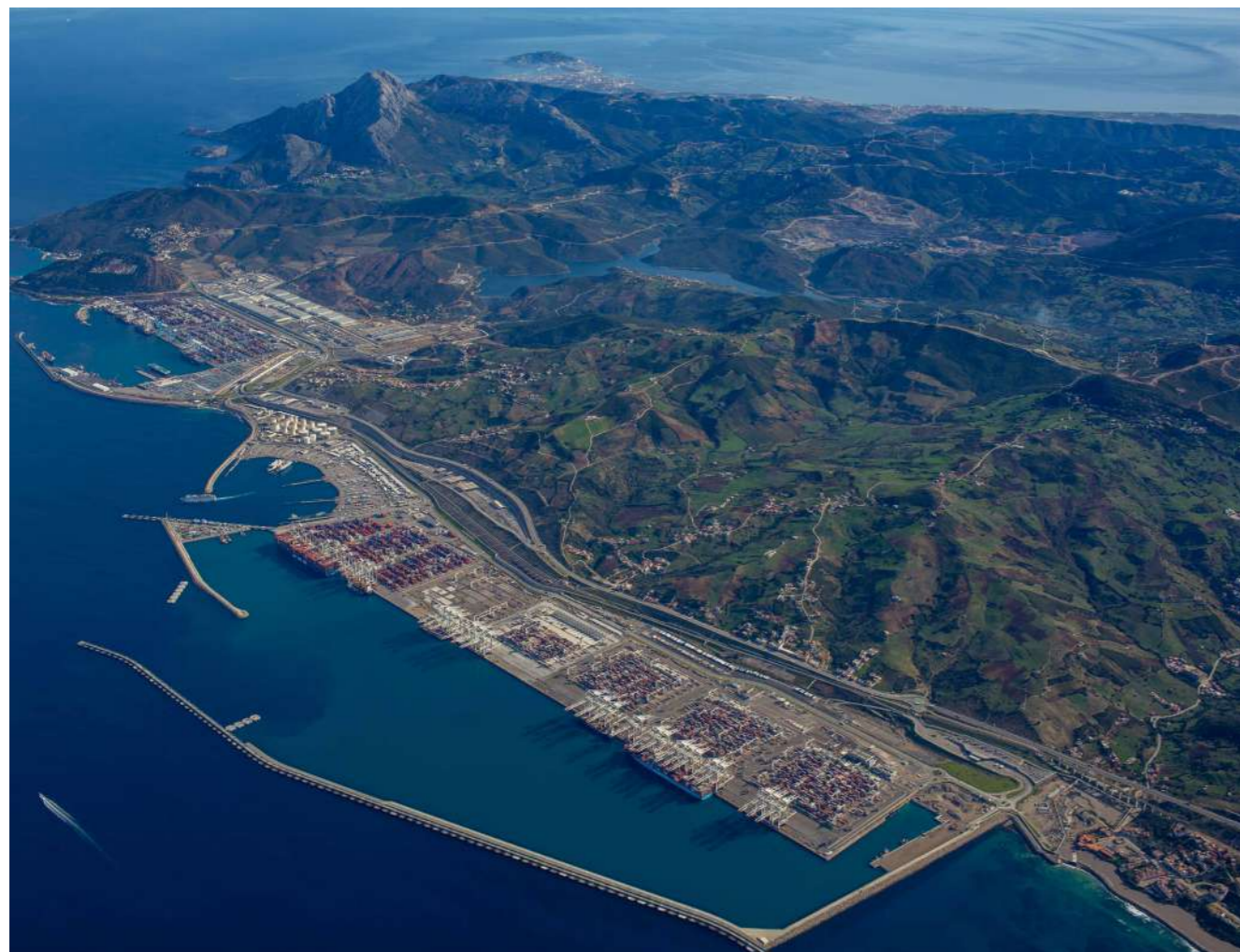
En certifiant son système de gestion des actifs ISO 55001, Tanger Med Port Authority (TMPA) continue de conduire sa politique de gestion d'actifs dite « Asset Management » qui s'aligne avec les politiques de SMI (Système de Management Intégré), et s'appuie sur les axes suivants :

- Optimiser la disponibilité des outils d'exploitations
- Adapter en continu le système d'information afin d'avoir en temps réel toutes les informations pour

la surveillance et la maîtrise du cout de cycle de vie qui a pour but de faciliter la prise de décision

- Adapter continuellement les infrastructures et les équipements aux besoins de TMPA et les parties intéressées
- Rationaliser les ressources de gestion des actifs durant tout le cycle de vie
- Préserver la sécurité des biens et usagers du port.

L'ensemble des entités du Groupe, les collaborateurs et partenaires sont également invités à adhérer à cette politique afin de garantir la bonne gestion du patrimoine de Tanger Med et la bonne maîtrise des risques liés à la gestion de ses actifs.



2

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Le Groupe est convaincu que la santé et le bien-être de ses collaborateurs est un levier de performance clé, et veille à développer une politique d'écoute active de ses collaborateurs en la matière (médecine du travail, ergonomie du cadre de travail, équilibre vie privée-vie professionnelle ...).

MÉDECINE PRÉVENTIVE

La médecine du travail joue un rôle essentiel dans la prévention de la santé individuelle et collective des collaborateurs. Elle s'intéresse à l'environnement de travail de chacun, et permet d'anticiper les risques professionnels.

La médecine du travail à Tanger Med effectue des évaluations des risques professionnels pour identifier et évaluer les dangers sur les lieux de travail. Ensuite, elle élabore des plans d'action pour réduire ou éliminer ces risques. Cette approche proactive permet de minimiser les risques professionnels et de garantir un environnement de travail sûr pour les collaborateurs.

Pour remplir cet objectif, la médecine du travail à Tanger Med réalise des visites médicales régulières, telles que la visite d'embauche, la visite annuelle et le bilan de santé, pour suivre l'état de santé des travailleurs et détecter d'éventuels problèmes de santé liés à leur environnement de travail.



GRI 3-3 GRI 403-2 GRI 403-4 GRI 403-6 GRI 403-8
GRI 403-1 GRI 401-3 GRI 403-5 GRI 403-7

SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN

À l'occasion de l'Octobre Rose, mois International de prévention et lutte contre le cancer du sein, le Groupe a organisé en 2023 une campagne de sensibilisation sous le thème « Cancer du sein : Prévenir, Dépister & Dédratiser ».

La campagne a permis d'informer les collaboratrices sur le diagnostic précoce de la maladie, sa prévention, et les moyens de la combattre et d'en guérir. Elle a été animée par une Professeure d'Anatomie, Cytologie et Pathologie au CHU de Tanger.



SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE

Afin de prévenir et de sensibiliser les collaborateurs aux maladies redoutées, et à l'occasion du mois de novembre dédié à la santé masculine, la Direction RH du Groupe Tanger Med a organisé des sessions d'information et de sensibilisation au cancer de la prostate.

Les sessions ont été animées par un spécialiste en oncologie et radiothérapie au Centre Ahmed Bin Zayed du traitement des cancers à Tanger.



PROGRAMME DE KINÉSITHÉRAPIE

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'ergonomie au travail, le Groupe Tanger Med a mis en place un programme de kinésithérapie, dans le but de sensibiliser les collaborateurs aux bons gestes et postures permettant d'éviter les troubles musculosquelettiques (TMS).

Les Kinésithérapeutes mobilisés ont dressé des diagnostics individuels et organisé des formations sur les troubles musculosquelettiques, les facteurs de risques et les moyens de prévention, ainsi que des séances thérapeutiques en groupe sur le lieu de travail.

LES LEVIERS DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le bien-être des collaborateurs a un impact certain sur leur productivité et leurs interactions professionnelles. Ce bien-être repose sur plusieurs facteurs, dont trois sont clés pour le Groupe :

<p><i>Le suivi du temps de travail</i></p>	<p><i>Le suivi des congés annuels</i></p>	<p><i>Le suivi de la reprise du travail pour les collaborateurs sortis en congé parental</i></p>
--	---	--

La réponse à ces piliers se matérialise par un ensemble de mesures :

<p><i>La vigilance des managers aux heures travaillées par leurs équipes</i></p>	<p><i>L'interdiction de cumuler les congés annuels sur plus de deux années consécutives, dans le but d'encourager les collaborateurs à prendre le temps de repos essentiel à leur bien-être et performance</i></p>
<p><i>L'octroi d'un repos spécial quotidien aux mères salariées pour allaiter leur enfant, valable pendant une période de douze mois courants à compter de la date de la reprise du travail</i></p>	<p><i>La reprise en télétravail pour les mères salariées à la suite de leur congé maternité</i></p>



ŒUVRES SOCIALES ET ACTIONS DE SOLIDARITÉ AU PROFIT DES COLLABORATEURS

L'Association des Œuvres Sociales de Tanger Med (AOSTM) est une organisation à but non lucratif fondée en 2015 dans le but de porter le développement des actions sociales et solidaires menées au profit de ses membres, qui sont les employés de Tanger Med et leur famille. Elle propose à ses bénéficiaires diverses activités favorables à la cohésion d'équipe et à un développement positif et enrichissant du capital humain.

Les actions de l'association s'articulent autour de quatre axes majeurs (le social, le culturel, le sportif, l'estivage), et sont animées par quatre principaux objectifs :

La réalisation de projets sociaux et la fourniture de services sociaux

L'organisation d'activités socioculturelles, sportives et environnementales

La promotion de la coopération avec d'autres associations et organisations similaires au Maroc et à l'étranger

La conclusion de conventions avec les autorités étatiques, les collectivités locales et les établissements publics et privés

Le Président et le trésorier de l'association ont été élus conformément à la résolution de l'Assemblée Générale du 22/10/2019. En octobre 2023, s'est tenue une Assemblée Générale Ordinaire pour élire, pour une période de 3 ans.

33

actions réalisées par l'AOSTM en 2023



32

conventions et partenariats conclus par l'AOSTM en 2023



95%

Taux de réalisation du plan d'action de l'AOSTM



ACTIONS SOCIALES

L'association entreprend plusieurs actions sur le volet social :

Accompagner les adhérents qui rencontrent des difficultés financières liées à leur situation familiale, sociale ou médicale, par le biais de prêts pour les besoins familiaux (PBF)

Assurer une assistance médicale permanente à nos adhérents

Soutenir les familles ayant des enfants à besoins spécifiques

Parmi les actions sociales menées en 2023 :

Octroi de prêts

Accompagnement d'enfants de collaborateurs ayant des besoins spécifiques

Octroi d'une prime de naissance aux collaborateurs ayant eu un enfant au cours de l'année

Octroi d'une allocation de scolarité aux parents Organisation d'une opération « OMRA 2023 »

ACTIONS CULTURELLES

L'Association des Œuvres de Tanger Med met en avant les manifestations culturelles et artistiques en proposant des actions à travers des partenariats telle que la prise en charge des frais d'inscription à l'Institut Français et l'Institut Espagnol de Tanger.

À travers les conventions mises en place, nos collaborateurs ont également pu bénéficier de l'accès à plusieurs événements culturels organisés en 2023.



ACTIONS SPORTIVES

Soucieuse du bien-être et de l'esprit de cohésion en entreprise, l'Association des Œuvres Sociales de Tanger Med encourage les collaborateurs à pratiquer une activité sportive à travers plusieurs voies de soutien :

L'organisation de tournois sportifs (Bowling, Basketball, Ping Pong et Billard)

L'organisation de randonnées et de sorties

L'accès à des activités sportives pour adultes et enfants (Golf, Voile, ...)

La mise à disposition d'un terrain de football et de basketball pour les adhérents

Parmi les actions sportives menées en 2023 :

Organisation de la 1^{ère} rencontre sportive de la communauté de Tanger Med

Participation au « TAMUDA BAY ECO TRIATHLON »,

Organisation d'une randonnée à Hjar Nhal



ORGANISATION DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION DES RENCONTRES SPORTIVES DU GROUPE TANGER MED

En avril 2023, l'AOSTM en partenariat avec le Lycée Méditerranéen (LYMED), a accueilli la 1^{ère} édition du tournoi sportif de la communauté Tanger Med. Les installations sportives de l'établissement ont permis d'organiser deux compétitions ; l'une de volleyball, l'autre de football.

Elles opposaient, amicalement, quatre équipes mixtes en Volleyball et huit équipes en Football, chacune représentant une filiale. Entre deux matchs, les participants ont eu l'occasion de visiter le LYMED et l'école de coding 1337 MED, établissements éducatifs portés et gérés par le Groupe.

Les rencontres, encadrées par des arbitres officiels, se sont déroulées dans une ambiance conviviale et festive, clôturées par la victoire de l'équipe de Tanger Med Zones en Volleyball et de Cires Technologies en Football, suivi d'un Ftour collectif ayant réuni les collaborateurs autour d'une longue table dressée en plein air.

PARTICIPATION DES COLLABORATEURS AU « TAMUDA BAY ECO TRIATHLON »

Un groupe de collaborateurs, accompagnés pour certains de leur famille, ont participé à l'édition 2023 de l'évènement sportif « TAMUDA BAY ECO TRIATHLON ». Les collaborateurs ont repoussé leurs limites et fait preuve d'endurance durant cette compétition d'envergure nationale, organisée autour de trois épreuves : natation, vélo et course à pied.



120 collaborateurs ont participé à la 1^{ère} édition des rencontres sportives du Groupe



16 participants au « TAMUDA BAY ECO TRIATHLON »



ORGANISATION D'UNE RANDONNÉE À HJAR NHAL

Le Comité Sportif du Groupe Tanger Med organise chaque année des randonnées dans la région. En juin 2023, les collaborateurs et leurs familles ont été invités à réaliser une randonnée dans la forêt de Hjar Nhal.

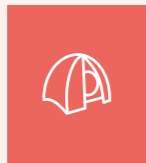
Pendant cinq heures, les participants ont suivi un circuit de niveau modéré, accessible aux habitués et aux initiés. La promenade entre collines, forêts et sources d'eau s'est achevée par un petit-déjeuner concocté autour de produits du terroir marocain.



ACTIONS D'ESTIVAGE

L'Association des Œuvres Sociales de Tanger Med contribue à diversifier l'offre d'estivage pour les collaborateurs et leurs familles, et ce à travers le remboursement plafonné des frais d'estivage, ou encore l'organisation de colonies de vacances et d'activités pour les enfants en période de vacances.

136
enfants accompagnés
en colonies de vacances
en 2023

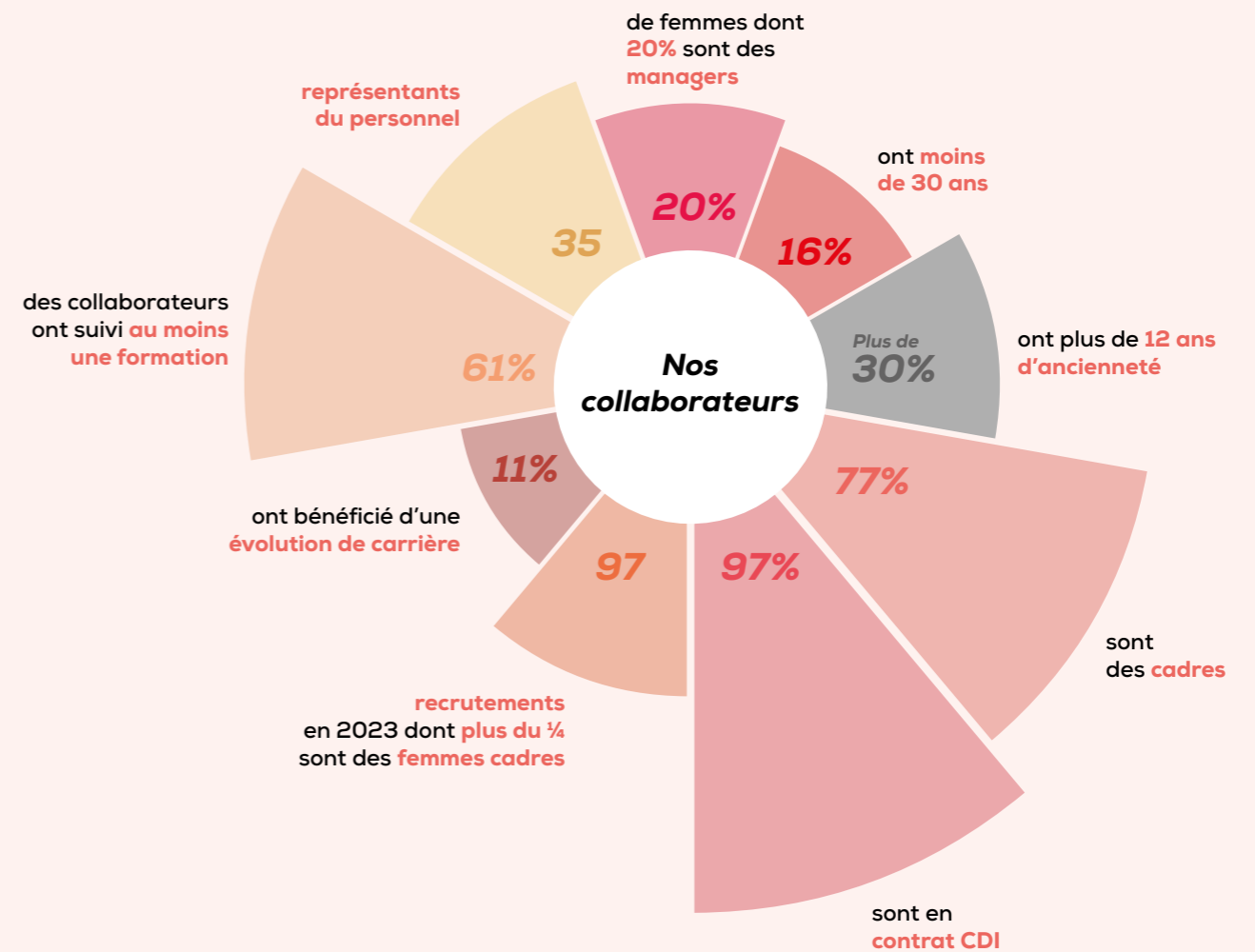


267
bénéficiaires des
actions d'estivage
en 2023



3

CAPITAL HUMAIN ET ENGAGEMENT

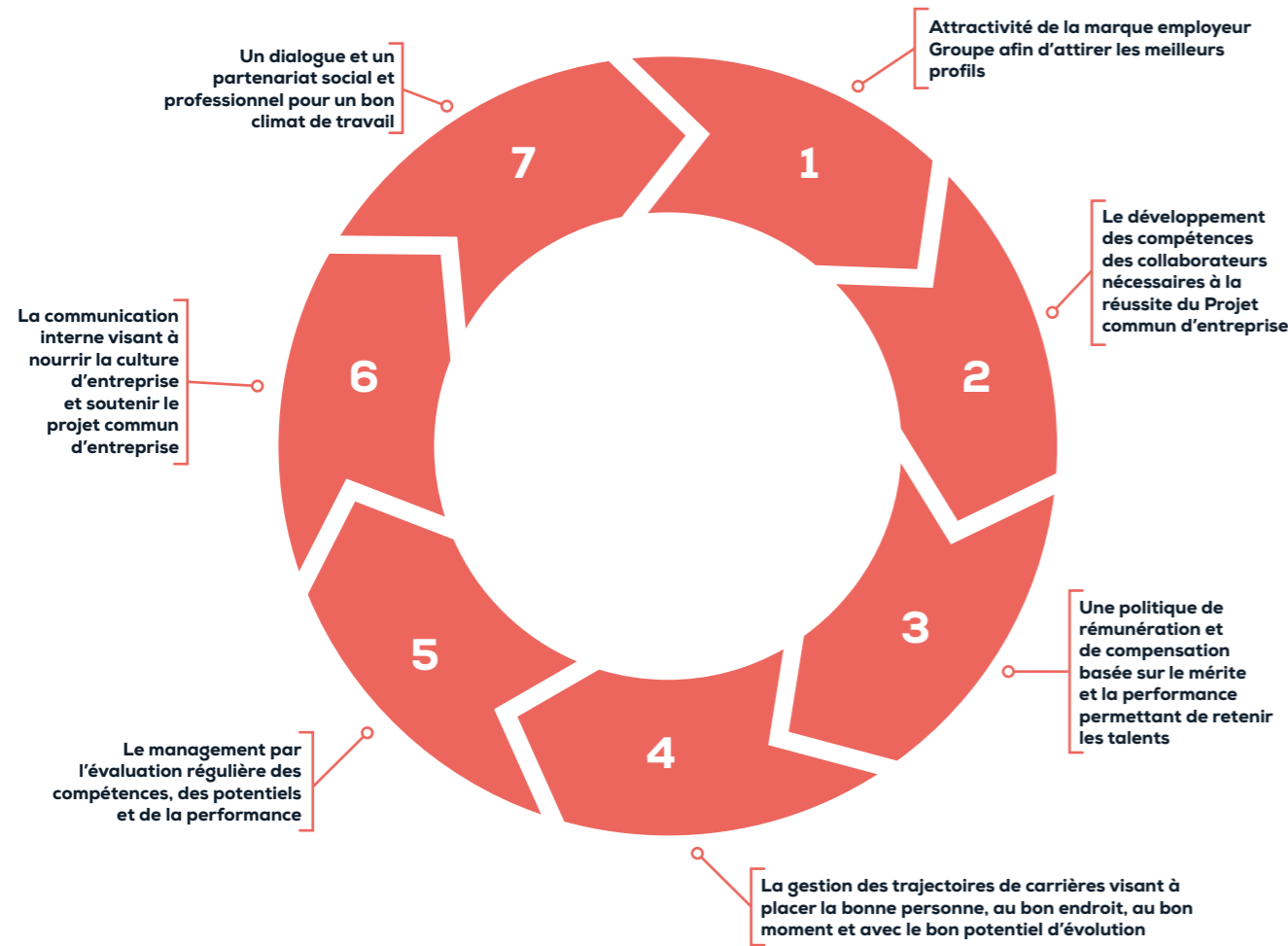


(*) Le nombre de collaborateurs en 2023 couvre l'ensemble des entités du Groupe Tanger Med, à l'exception de Marsa Maroc



GRI 2-7 GRI 2-8 GRI 3-3 GRI 401-1 GRI 404-2 GRI 404-3 GRI 405-1

UNE POLITIQUE RH QUI S'ARTICULE AUTOUR DE 7 AXES MAJEURS



DÉCLINAISON DE NOTRE POLITIQUE RH

La politique des RH se décline en différents plans et en systèmes de gestion :

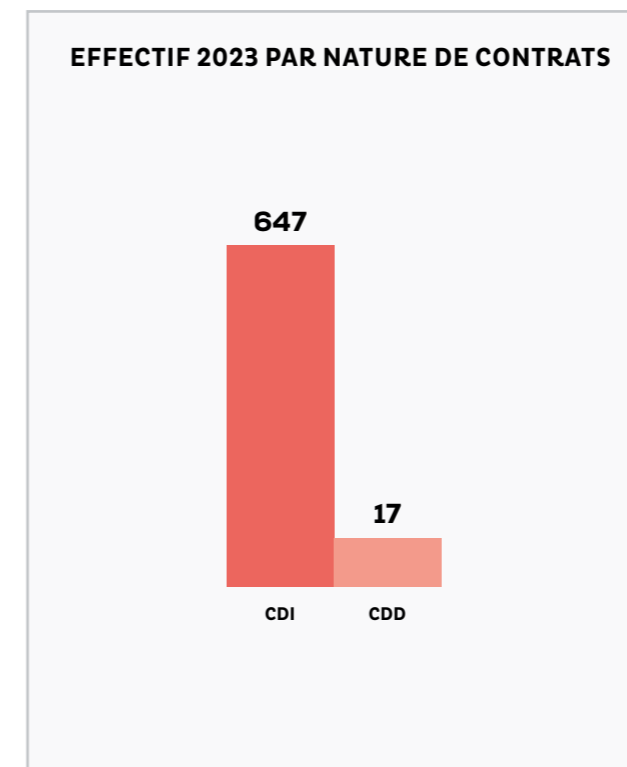
Politique de recrutement et d'intégration traduite par un Plan de Recrutement triennal et annuel	Politique de rémunération et des avantages sociaux traduite par une Grille Salariale
Politique de développement des compétences traduite par un Plan de Développement des Compétences et de Formation	Politique de mobilité traduite par un Plan de Relève
Politique d'évaluation à travers un Plan d'évaluation annuel	Politique de communication interne traduite par un Plan de Communication Interne
Politique des relations professionnelles et de partenariat traduit par une Charte Sociale	

NOS COLLABORATEURS

À Tanger Med, nos collaborateurs sont notre plus grande force. Nous mettons en place des actions tangibles pour développer notre capital humain et favoriser l'épanouissement de tout un chacun, dans un environnement inclusif et respectueux des différences.

Les données RH qui suivent couvrent l'ensemble des entités du Groupe Tanger Med, à l'exception de Marsa Maroc.

	CADRES EXÉCUTIFS		CADRES SENIORS		CADRES		AGENTS		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
 Holding 	4	1	11	2	20	19	7	0	42	22
 Pôle Portuaire et Logistique 	5	0	43	3	153	31	24	4	225	38
 Pôle Industriel 	1	0	6	2	18	22	6	5	31	29
 Pôle Services 	3	0	13	2	118	34	102	5	236	41
 Total 	 13 	 1 	 73 	 9 	 309 	 106 	 139 	 14 	 534 	 130



Gestion de carrières

GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES COMPÉTENCES

Dans le cadre de l'étude d'élaboration d'un modèle de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), un plan a été proposé pour une durée de 5 ans afin d'accompagner le Groupe et ses filiales dans l'adaptation de leur gestion des ressources face aux évolutions économiques, technologiques, sociales et réglementaires.

Les objectifs du plan GPEEC transposent cette multiplicité des enjeux et des parties prenantes, notamment :

Doter le Groupe d'une vision globale en matière d'emplois et de compétences, à moyen, long terme

Mutualiser les emplois et les compétences entre les filiales

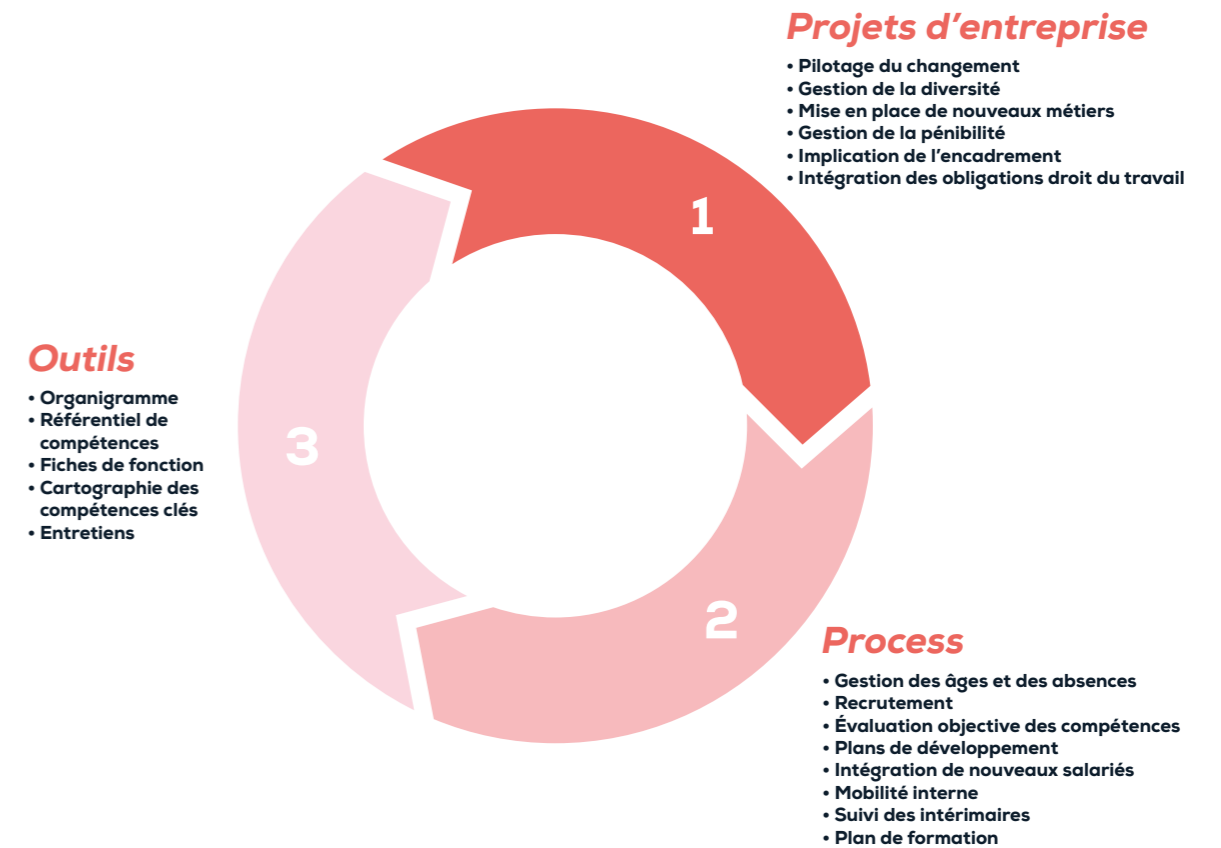
Anticiper les besoins en compétences pour mieux adapter les parcours de formation

Élaborer de manière concertée avec les différentes filiales un plan d'action en accord avec les mutations actuelles et futures des activités du Groupe

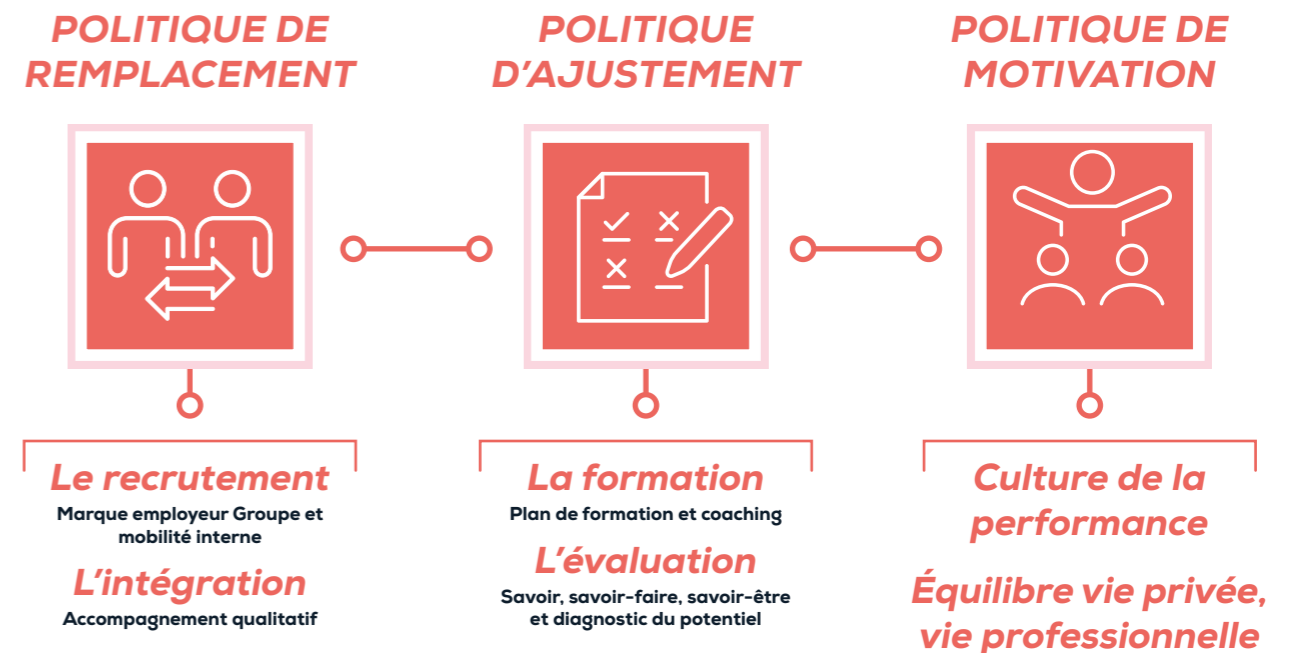


GRI 3-3
GRI 404-3

La Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC) s'articule autour de trois volets : les projets d'entreprise, les outils et les process nécessaires à son activation.



Les conclusions de l'étude ont permis de définir les 3 principaux axes nécessaires à la maîtrise et au bon pilotage des compétences au sein du Groupe.

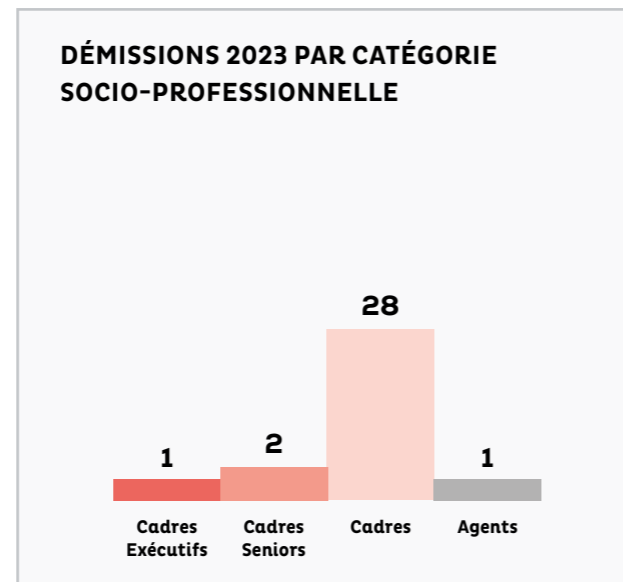


NOTRE POLITIQUE DE RECRUTEMENT

La politique de recrutement du Groupe Tanger Med est orientée vers la pleine maîtrise de ses expertises métiers, notamment sur le volet portuaire et logistique, et le développement, l'aménagement et la gestion de zones d'activités économiques. L'attention est également portée vers ses fonctions support, tout aussi stratégiques pour la Société.

Cette dimension métier impose au Groupe le développement d'un vivier de professionnels et d'experts dans divers domaines de compétences, principalement :

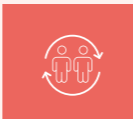
- L'ingénierie civile portuaire
- La maintenance portuaire
- La direction des travaux et conception de projets
- Les placements, montages financiers et participations
- La distribution d'eau et d'électricité et le développement de solutions en matière d'efficacité énergétique
- Le développement de solutions de sécurité, cybersécurité et systèmes d'informations
- La gestion des actifs immobiliers de l'entreprise
- La commercialisation et la promotion
- L'ingénierie de formation.



Par ailleurs, aucun licenciement n'a été enregistré en 2023.

6%

Taux de rotation du personnel Groupe en 2023



NOTRE APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERFORMANCE

Le Groupe Tanger Med vise à créer une culture d'entreprise, orientée résultats et qualité, au service de son excellence opérationnelle et stratégique.

Cette exigence se traduit par une politique de rétribution et de gestion de la performance qui se décline en trois principaux volets :

- La gestion des rémunérations rétribuer au mérite la contribution des collaborateurs, récompenser la

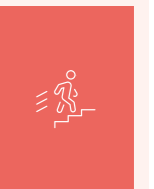
performance et assurer la fidélisation et la rétention des profils performants

- La gestion des carrières avoir la bonne personne, au bon endroit, au bon moment et avec le bon potentiel d'évolution
- Le management par l'évaluation régulière des compétences, des potentiels et de la performance

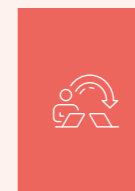
100%
des collaborateurs évalués
sur leur performance en 2023



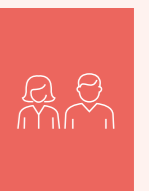
74
promotions
en 2023



18
mobilités internes
en 2023



Respectivement
10% et **11%** des
femmes et des hommes du
Groupe promus en 2023



PROMOTION DES TALENTS À TRAVERS NOTRE PROGRAMME DE MOBILITÉ INTERNE

Inscrite dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC), la mobilité interne est un puissant levier d'attraction, de montée en compétences, et de rétention des collaborateurs.

La diversification des sites et métiers du Groupe a soulevé le rôle majeur de la mobilité interne dans la valorisation et la diffusion du savoir-faire et du savoir-être des talents. C'est sans équivoque un puissant moteur de motivation et d'engagement, qui promeut la performance et renforce la collaboration horizontale.

Diffusée à l'ensemble des collaborateurs en octobre 2023, la note de mobilité interne est venue régir et simplifier les modalités de mobilité au sein du Groupe et en rappeler les principaux objectifs :

Élargir les perspectives d'évolution de carrière des collaborateurs

Développer la polyvalence et la transversalité de nos talents

Renforcer les interactions et les synergies entre les différentes entités et filiales du Groupe

Formation

NOTRE POLITIQUE DE FORMATION

La formation participe à développer les compétences de nos ressources, à anticiper les ruptures sur des postes clés et critiques, et à accompagner les transformations de notre environnement. La Direction RH du Groupe Tanger Med recense chaque année les besoins en formation des collaborateurs auprès de leurs managers respectifs.

Cette consultation est essentielle pour construire un plan de formation cohérent avec les objectifs professionnels visés et les plans de carrières prévisionnels. Suivant la méthodologie d'ingénierie de formation et au vu des résultats de l'analyse de compétences propre au Groupe, deux blocs de formation ont été identifiés :

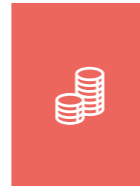
- Les besoins en formations techniques et/ou métiers liés à l'exercice des cœurs métiers du Groupe et ses fonctions support.
- Les besoins en formations génériques et/ou transverses liés à la gestion, à l'organisation du travail, et aux interactions professionnelles.

En 2023, plus de 70 thématiques de formations ont été identifiées

90%
Taux de réalisation du plan de formation actualisé en 2023



2%
Part du budget de formation rapportée à la masse salariale en 2023



21 heures
de formation suivies en moyenne par les collaborateurs en 2023

+74%
par rapport à 2022



GRI 3-3 GRI 404-2
GRI 404-1

Nombre moyen d'heures de formation suivies par genre en 2023

FEMMES	15h
HOMMES	12h

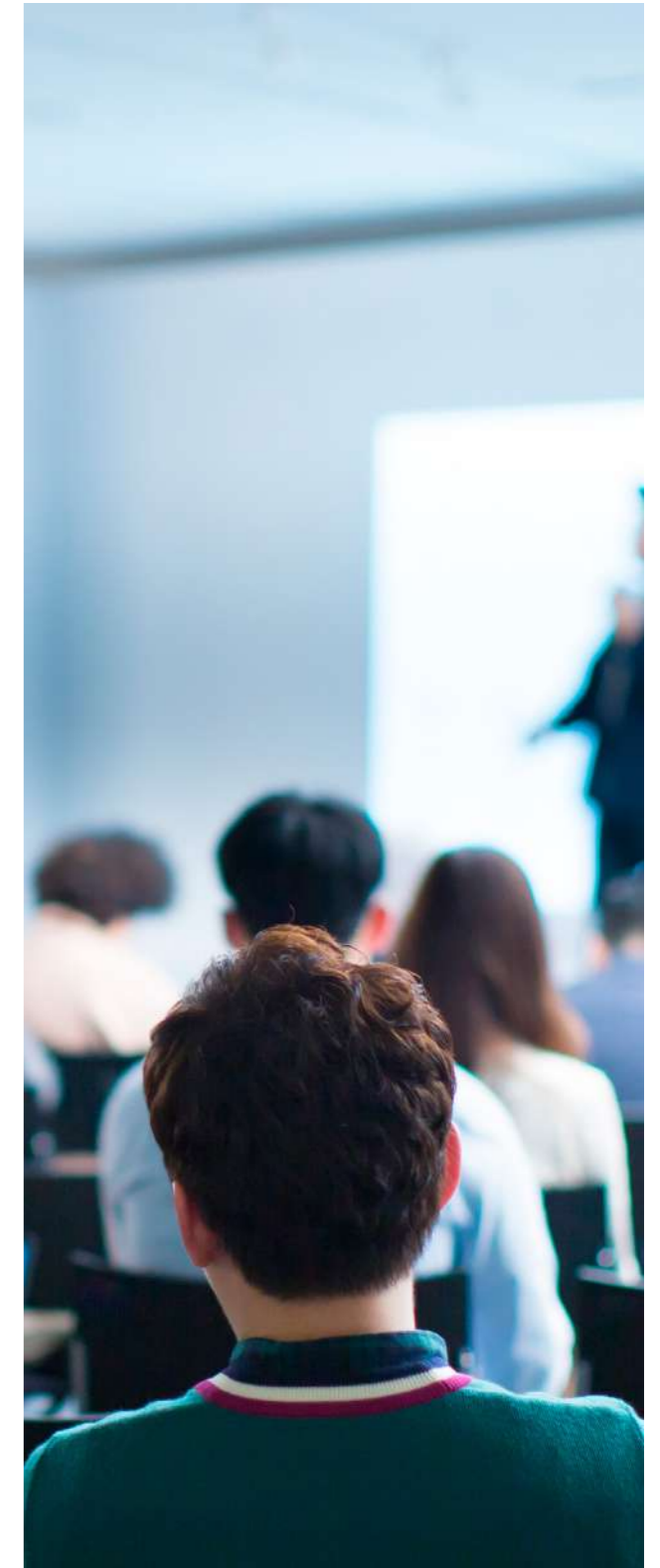
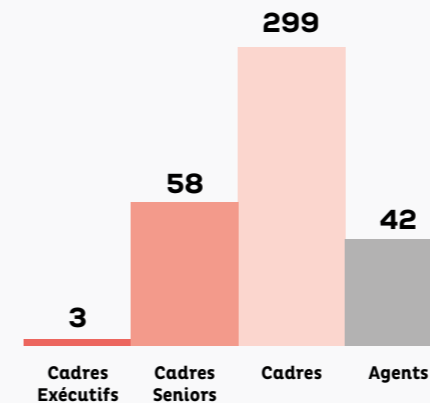
Nombre moyen d'heures de formation suivies par catégorie socio-professionnelle en 2023

CADRES EXÉCUTIFS	5h
CADRES SENIORS	15h
CADRES	15h
AGENTS	6h

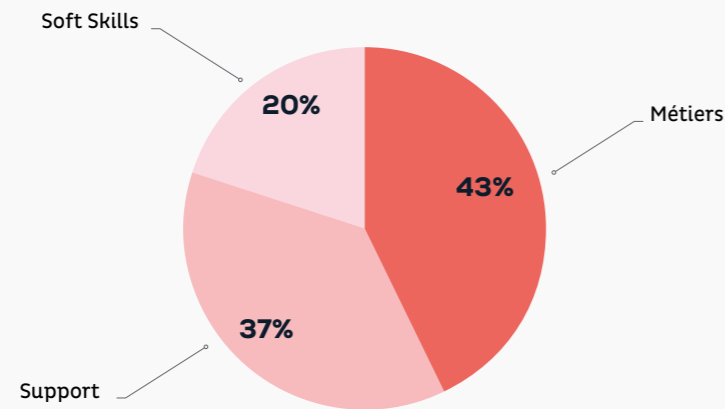
61%
des collaborateurs ont suivi au moins une formation en 2023



RÉPARTITION DES COLLABORATEURS FORMÉS EN 2023 PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE



RÉPARTITION DES COLLABORATEURS FORMÉS PAR TYPE DE FORMATION



78%

Taux de présence des collaborateurs aux formations



FORMATION EN LEADERSHIP ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Soucieux de l'importance du développement des compétences personnelles et managériales de son capital humain, le Groupe Tanger Med a lancé, en mars 2023, deux cycles d'accompagnement : Leadership et Développement Personnel.

Les sessions ont été organisées pour groupes de 12 à 14 participants, sur une période de 3 mois moyennant une formation de 2 jours toutes les 3 semaines. Les séances ont été assurées par des coaches certifiés et expérimentés ayant déjà conduit des missions similaires auprès de diverses entreprises.

Ce dispositif d'accompagnement a pour objectifs de promouvoir les bonnes pratiques managériales, de renforcer le savoir-être des collaborateurs et de consolider la cohésion des équipes.



TANGER MED E-LEARNING

Le Groupe Tanger Med propose à l'ensemble de ses collaborateurs une offre de formation en ligne qualitative sur la plateforme Tanger E-learning. La solution donne accès à plus de 900 000 ressources se rapportant à différents domaines d'application (technique, soft skills) et disponibles en trois langues (français, anglais et arabe).

La plateforme permet de répondre aux défis de mobilité et d'accessibilité à la formation, et donne accès à un ensemble de modules de formation à distance, de MOOCs et de Webinaires. Les formations proposées ont été élaborées par des instituts de renom, reconnus pour la qualité de leur pédagogie et de leurs intervenants sur des sujets transverses.

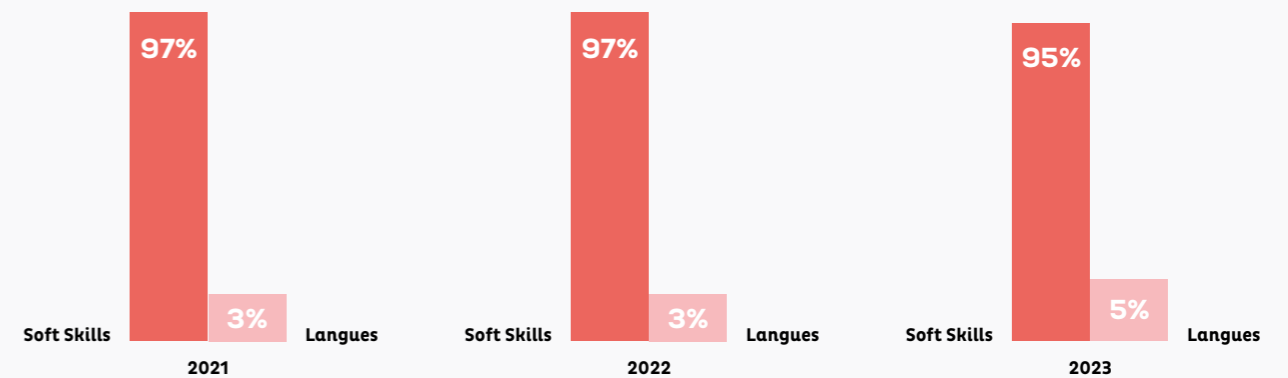
Entièrement modulable et accessible en tout temps aux collaborateurs, la plateforme complète l'offre de formations physiques. Elle permet également aux équipes RH d'avoir une visibilité sur le type de formation prisée par les collaborateurs et d'adapter les plans de formation conformément.

47%

Taux d'adhésion à la plateforme e-learning



FORMATIONS SUIVIES EN E-LEARNING



ACCOMPAGNER LES COLLABORATEURS DANS LEURS FORMATIONS DIPLÔMANTES

Au-delà des sessions de formations ponctuelles, le Groupe prend en charge à hauteur de 70% les formations diplômantes (MBA, Master...) entamées par les collaborateurs dans le cadre de leur exercice professionnel.

Véritables accélérateurs de carrière et piliers du développement des compétences, ces formations améliorent la polyvalence et la performance des bénéficiaires, tout en renforçant leur engagement. L'ouverture à l'international est encouragée pour anticiper les évolutions du contexte économique et social mondial.

11

collaborateurs ont bénéficié d'une prise en charge partielle de leur formation diplômante en 2023

+27%
par rapport à 2022

Dialogue social

Face aux évolutions de la réglementation et des attentes des collaborateurs, il est central pour le Groupe de répondre avec agilité aux transformations de son écosystème. La construction et la préservation d'un dialogue constructif et continu avec nos collaborateurs est le pilier d'une culture commune qui renforce l'esprit d'appartenance de chacun.

REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

La dernière élection des délégués du personnel a désigné ses représentants pour une durée de 4 ans. Ces derniers se réunissent pour échanger sur les réclamations individuelles et collectives des salariés, et discuter des suggestions visant l'amélioration de leurs conditions de travail et leur bien-être.

35
représentants
du personnel



GESTION DES CONFLITS SOCIAUX

Le Groupe adopte une gestion socialement responsable en cas de litiges le liant à ses collaborateurs. Les instances représentatives du personnel sont en mesure d'accompagner les discussions et négociations pour aboutir à une conciliation collective.

En 2023 **aucun litige social** n'a été enregistré, **et aucun jour de grève** n'a été constaté.

LANCEMENT DU JOURNAL INTERNE DE TANGER MED

En 2023, le Groupe a lancé la diffusion numérique d'un journal interne dans le but de renforcer la communication interne, favoriser la collaboration entre les équipes et renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Dans la limite de leur disponibilité, les collaborateurs sont encouragés à apporter leur contribution, par le biais d'articles, témoignages ou idées. Il s'agit d'une initiative fédératrice qui permet d'entretenir un dialogue continu avec les collaborateurs, et qui valorise le travail mené en interne.



4

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Le Groupe Tanger Med promeut activement l'inclusion et la diversité à tous les niveaux de l'entreprise. Notre Charte Déontologique énonce les principes fondamentaux en faveur d'une représentation équilibrée de nos effectifs.

Le Groupe ainsi que ses cadres dirigeants veillent avec grande attention à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de leur vivier de talents et considèrent que l'égalité des chances est une nécessité pour chacun quel que soit son genre, son état de santé, son handicap, son âge ou encore son milieu culturel ou religieux.

Le Groupe ne pratique aucune discrimination négative en matière d'embauche, de relations commerciales ou sociales et encourage la diversité et son inclusion au service d'une meilleure ouverture au monde et d'une plus grande richesse d'interaction avec ses talents et ses partenaires.

Le Groupe promeut, à compétence égale, l'intégration professionnelle des profils compétents en difficulté d'accès à l'emploi, notamment les personnes à mobilité réduite et les groupes sociaux sous-représentés dans le milieu du travail.



Conductrice d'engin au sein du terminal à conteneur



GRI 2-7
GRI 3-3

GRI 405-1

PROMOUVOIR LA PARITÉ

Notre politique RH est portée par notre engagement pour l'égalité hommes-femmes qui se décline en 2 principaux objectifs :

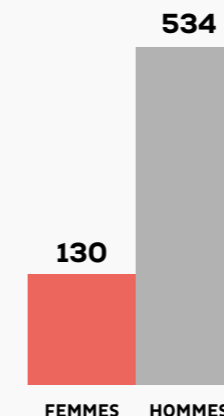
Renforcer la représentation des femmes parmi les cadres et les instances dirigeantes

Renforcer la représentation des femmes sur les métiers portuaires, traditionnellement occupés par les hommes

Notre Direction RH condamne toute forme de discrimination négative à l'embauche, et veille à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes exerçant un travail à valeur égale. Elle encourage l'intégration professionnelle de tous les profils, par le biais de formations en groupe et d'évènements qui renforcent l'esprit d'appartenance à l'écosystème Tanger Med.

Ces engagements ont été impulsés par nos valeurs et retranscrits dans une Charte Déontologique qui rappelle les principes adoptés par le Groupe en matière de diversité et d'inclusion.

RÉPARTITION DE L'FFECTIF 2023 PAR GENRE



20%
de femmes dans le Groupe en 2023

+4%
par rapport à 2022

20%
de femmes managers* parmi les collaboratrices du Groupe en 2023

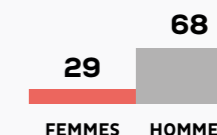
*Manager : Collaborateur qui accompagne et supervise au moins une personne



30%
de femmes parmi les nouveaux recrutements en 2023

+26%
par rapport à 2022

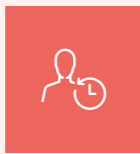
RÉPARTITION DES RECRUTEMENTS 2023 PAR GENRE



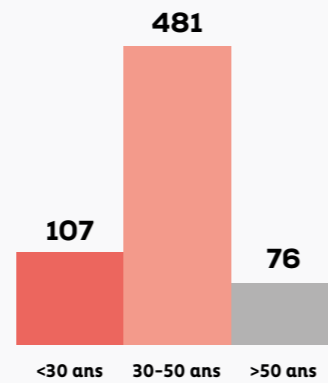
SOUTENIR L'INCLUSION DES JEUNES TALENTS

Le Groupe Tanger Med donne la chance aux jeunes talents dans le cadre de ses pratiques d'embauche, et investit pleinement dans leur formation et leur montée en compétences. Aujourd'hui, 16% de nos collaborateurs ont moins de 30 ans, et 71% des nouvelles recrues intégrées en 2023 ne dépassent pas l'âge de 35 ans.

39 ans
âge moyen dans le Groupe



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF 2023 PAR TRANCHE D'ÂGE



Le Groupe est également attentif au développement des talents poursuivant leur parcours académique, et accompagne leur apprentissage professionnel. Conformément à la démarche de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC), le Groupe encadre chaque année des stagiaires de formations variées, pour une durée allant d'un à six mois.

211
stagiaires accueillis
en 2023

+23%
par rapport
à 2022

INSERTION DES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Le Groupe accompagne les personnes nécessitant une prise en charge adaptée au cours de leur parcours professionnel. L'identification des personnes à besoins spécifiques s'effectue par le biais de la Médecine du Travail, ou découle d'un diagnostic extérieur qui a été porté à la connaissance de la hiérarchie et des ressources humaines.

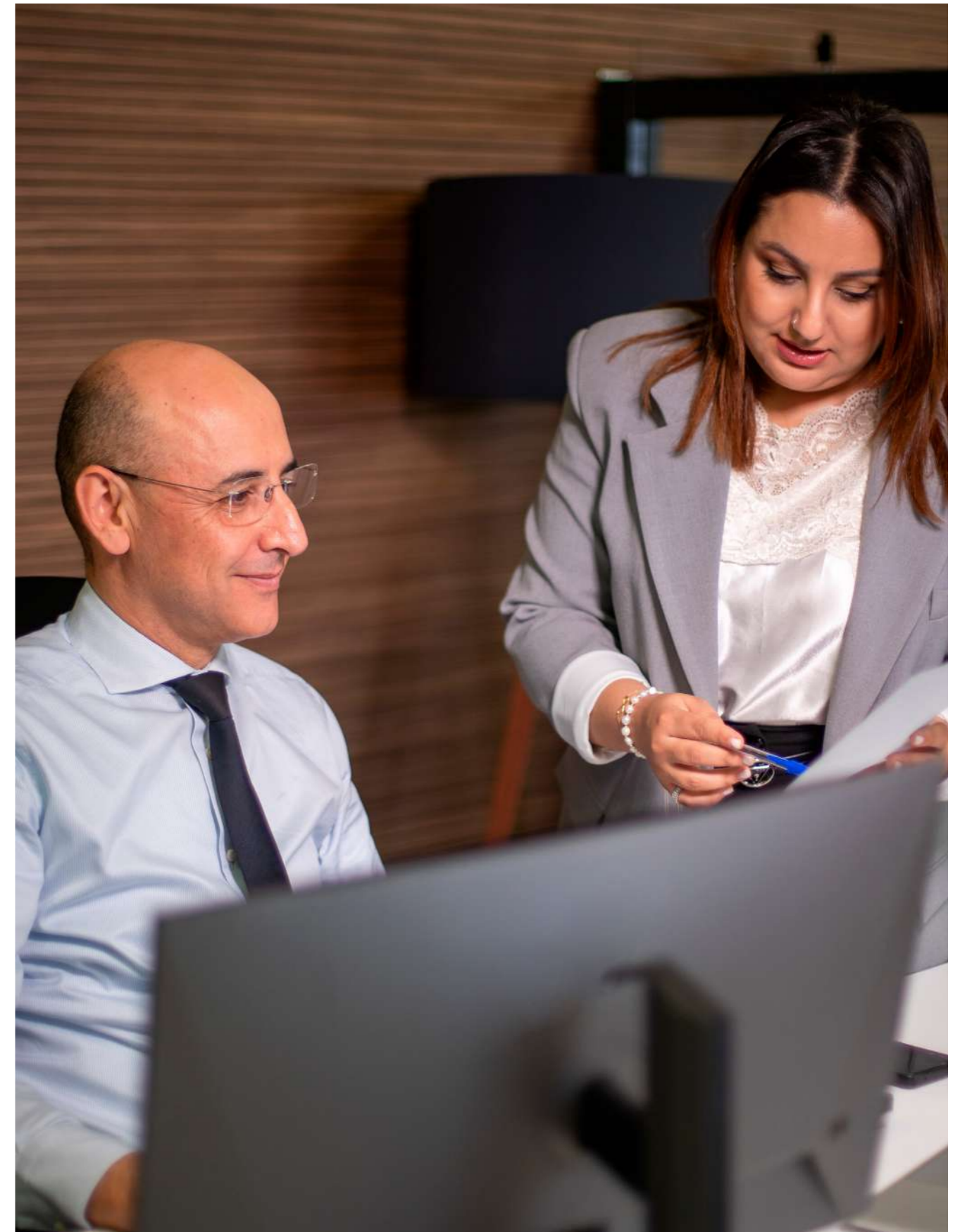
Une fois averti, le Groupe met en place des mesures individuelles visant à adapter et à améliorer l'accessibilité au sein du lieu de travail. Parmi les mesures :

L'aménagement du poste de travail

La mise à disposition d'une place de parking dédié

La mise à disposition d'un transport du personnel

La facilitation d'accès aux espaces communs



NOS COMMUNAUTÉS LOCALES

Les prérogatives territoriales du Groupe sont définies par notre stratégie RSE dont un certain nombre est porté par notre Fondation qui, depuis plus de 15 ans, œuvre au plus proche des populations riveraines, notamment les plus vulnérables, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et les préparer à un avenir meilleur.

Notre écosystème est au cœur d'un projet d'entreprise à portée nationale qui vient rompre les disparités socio-économiques.

Depuis 2008, la Fondation Tanger Med a mené plus de **1 030** projets en ce sens, profitant à **620 268** bénéficiaires.

92
projets menés sur le territoire en 2023

+33%
par rapport à 2022

49 383
bénéficiaires des projets menés sur le territoire en 2023

+37%
par rapport à 2022

94%

Taux de satisfaction des communautés locales



1

ÉDUCATION

Faire de la région nord un pôle d'excellence

Depuis 2021, le Groupe a donné un nouvel élan à ses engagements pour l'accès à une éducation de qualité, en lançant deux projets d'envergure, le Lycée Méditerranéen (LYMED) et l'école de coding 1337 MED, tous deux situés dans la Zone Tétouan Shore, à proximité de Cabo Negro.



GRI 3-3
GRI 413-1

GRI 203-1
GRI 203-2

Les deux écoles déployées par le Groupe accueillent fin 2023 plus de 370 étudiants tous boursiers

LE LYMED ADRESSE L'EXCELLENCE DE MANIÈRE TRADITIONNELLE

- Classes Préparatoires MPSI/MP (Maths/ Physique-Chimie) préparant aux Grandes Écoles d'Ingénieurs françaises et marocaines
- Un partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
- Une sélection basée sur la méritocratie, et une discrimination positive (Genre – Revenus – Milieu Rural)
- Un accompagnement assuré par 16 professeurs et une équipe encadrante composée de 8 personnes

OBJECTIFS

Lever les barrières d'accès rencontrées par les bacheliers provenant de milieux défavorisés

Capter et installer durablement l'excellence au niveau de la Région du Nord

DURÉE DE PARCOURS

2 ans

EFFECTIF À LA RENTRÉE 23-24

96 élèves, tous boursiers

34% de filles

66% de garçons

18% sont issus de la région du Nord

23% sont issus d'un milieu défavorisé

44% proviennent d'établissements publics

1337 MED ABORDE L'APPRENTISSAGE VIA UNE APPROCHE INNOVANTE

- École offrant une formation en développement informatique et coding
- Un partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et l'école 42
- Aucun prérequis de diplôme ni connaissances en informatique
- Un modèle pédagogique basé sur le peer-learning, méthodologie qui met l'accent sur l'apprentissage entre pairs et l'intelligence collective

OBJECTIFS

Enrichir le réservoir de compétences numériques dont l'écosystème Tanger Med a besoin

Favoriser l'employabilité et stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat digital

DURÉE DE PARCOURS

3 ans en moyenne

EFFECTIF À LA RENTRÉE 23-24

275 élèves, tous boursiers

9% de filles

91% de garçons

20% sont issus de la région du Nord

Temps forts du LYMED en 2023

JANVIER – MARS 2023

LE LYMED SILLONE LE MAROC POUR LA CAMPAGNE DE SÉLECTION 2023-2024

Après une 1^{ère} édition réussie, le LYMED a lancé sa 2^{ème} campagne de sélection pour l'année scolaire 2023-2024 visant à faire connaître l'établissement au plus grand nombre de bacheliers à haut potentiel. Pendant plus de deux mois, les équipes du LYMED sont allées à la rencontre de près de 2 300 bacheliers en filières scientifiques, à travers 94 lycées du Royaume.

Pour l'organisation des roadshows, les équipes encadrantes ont pu compter une fois de plus sur la mobilisation des Conseillers d'Orientation des différentes Directions Provinciales. Une collaboration qui a facilité la programmation des interventions et assuré leur bon déroulement.

Les visites réalisées dans neuf académies et les rencontres à distance avec les élèves du Grand Sud ont permis de présenter les classes préparatoires scientifiques et la pédagogie d'excellence du LYMED. Au cœur des échanges également, le processus de candidature et nos critères de sélection basés sur le mérite et l'égalité des chances.

Si les bacheliers ont pu découvrir, en images, les installations du campus, il n'en demeure pas point qu'une visite des lieux est toujours plus marquante. À cet effet, les bacheliers ont été invités à assister à la Journée Portes Ouvertes du LYMED qui clôture la campagne de sélection pour l'année scolaire 2023-2024.

94
lycées visités



2 300
bacheliers
rencontrés



MARS 2023

LE LYMED OUVRE SES PORTES AU PUBLIC À L'OCCASION DE LA 2^{ÈME} ÉDITION DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le samedi 11 mars 2023 s'est tenue la 2^{ème} édition de la journée Portes Ouvertes du LYMED, marquant la fin de campagne de promotion de l'établissement.

Plus de 500 visiteurs ont répondu présents. Lycéens, parents d'élèves et professionnels de l'éducation étaient tous au rendez-vous pour découvrir le campus et échanger avec l'équipe encadrante, le corps professoral ainsi que les élèves.

Les Lymédiens se sont pleinement investis dans l'animation de la journée et l'accueil des visiteurs, les faisant ainsi immerger dans leur vie quotidienne de préparatoire. Une attitude en ligne avec l'esprit d'appartenance que nous prônons et qui fait de nos élèves, nos meilleurs ambassadeurs.

L'évènement était rythmé par des présentations, des expérimentations scientifiques et la découverte des installations du campus.

Le temps d'une journée, les visiteurs ont pu découvrir la démarche pédagogique d'excellence du LYMED, le processus de candidature et de sélection, ainsi que les débouchés qui s'offrent aux Lymédiens.

+ 500
visiteurs



AOÛT 2023

LE LYCÉE MÉDITERRANÉEN OBTIENT SES PREMIERS RÉSULTATS AUX CONCOURS DES GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS FRANÇAISES

Pour sa première promotion, le Lycée Méditerranéen (LYMED) porté par le Groupe Tanger Med, annonce les résultats de ses élèves en MP et MP Étoile (Mathématiques, Physiques), qui se sont distingués aux concours 2023 des Grandes Écoles d'Ingénieurs françaises.

La totalité des 48 élèves de la promotion ont été admis dans des Grandes Écoles d'Ingénieurs françaises, dont 30 élèves admis dans les écoles les plus prestigieuses, près des deux tiers de la promotion.



Les résultats obtenus par le LYMED sont d'autant plus remarquables qu'ils ont permis aux 16 élèves issus de la Région Nord du Maroc, soit plus du tiers des élèves présentés, d'intégrer les Écoles d'Ingénieurs françaises les plus sélectives : 2 élèves ont été admis à l'École Polytechnique (X), 5 élèves rejoindront les écoles Mines-Ponts et 5 autres élèves les écoles Centrales. Les admissions obtenues par ces élèves sont inédites et confirment la volonté du Groupe Tanger Med, de contribuer à positionner la Région Nord du Maroc comme un référentiel d'excellence au niveau national.

Les résultats du LYMED font office de première pour une classe préparatoire d'excellence qui en est à son premier essai, avec une promotion de taille réduite, dotée d'une filière unique parmi les plus sélectives. Ces performances sont le fruit de l'effort soutenu et du travail acharné des élèves, sans oublier l'encadrement individualisé et exigeant fourni par les équipes pédagogiques. Par leur réussite, les élèves du LYMED confirment également la reconnaissance internationale portée aux établissements marocains, véritables viviers d'excellence.

4

élèves ont rejoint l'École Polytechnique (X) à la rentrée 2023-2024



16

élèves ont fait le choix de rejoindre les écoles Mines-Ponts



10

élèves ont intégré les écoles Centrale en France

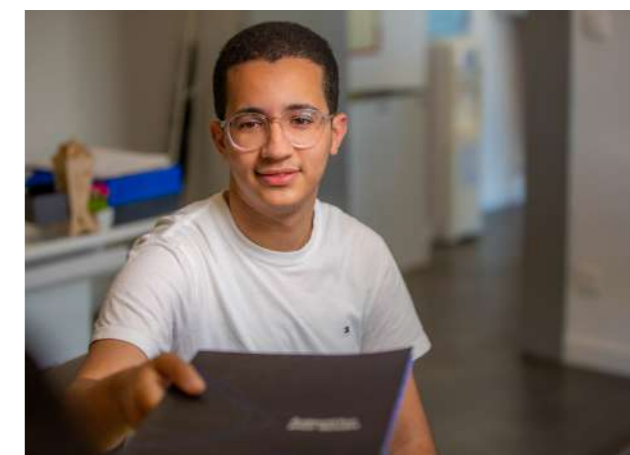


SEPTEMBRE 2023

48 ÉLÈVES ONT REJOINT LA TROISIÈME PROMOTION DU LYMED

Après l'envol de la première promotion, ce sont 48 nouveaux élèves qui ont rejoint les classes MPSI du Lycée Méditerranéen (LYMED), portant l'effectif total à 96 préparateurs. En présence de leurs parents, les nouveaux inscrits ont été accueillis par l'équipe encadrante et les élèves de deuxième année, tous fortement impliqués dans l'intégration de leurs camarades.

Une fois installés à l'internat, les nouveaux élèves ont pris le temps de se familiariser avec les installations du campus et d'échanger avec leurs compagnons de parcours, un premier pas vers l'adhésion aux valeurs d'appartenance et de bienveillance de l'établissement.



Parmi les nouvelles recrues, 29% sont des filles, 17% proviennent de la Région du Nord et 31% sont issus de milieux défavorisés. Une sélection qui s'inscrit dans la vision fondatrice du LYMED, axée sur la diversité et l'égalité des chances.

OCTOBRE 2023

LANCEMENT DU PROGRAMME DE PARRAINAGE DES ALUMNI

En octobre 2023, huit anciens élèves du LYMED ont animé une visio-conférence visant à partager leur expérience en classes préparatoires et leurs débuts dans les plus prestigieuses Écoles d'Ingénieurs françaises.

Cette intervention a marqué le lancement d'un programme de parrainage, initié par les Alumni et visant à offrir un accompagnement de proximité aux préparateurs. La communauté des anciens élèves porte mieux que quiconque les valeurs du LYMED, et connaît mieux que personne les difficultés auxquelles font face les préparateurs. Leur expérience au sein du LYMED en font les meilleurs ambassadeurs de l'établissement, et renforcent leur légitimité à soutenir les élèves dans leur préparation logistique et fonctionnelle aux concours.



Cette initiative matérialise les valeurs d'appartenance et de bienveillance promues par l'établissement, et consolide les liens relationnels sur lequel pourront s'appuyer les Lymédiens à moyen et long terme.

Temps forts de 1337 MED en 2023

MAI – JUIN 2023

1337 CLASSÉE 2^{ÈME} MEILLEURE ÉCOLE DE CODING AU MONDE DU CODINGAME SPRING CHALLENGE

Du 25 mai au 5 juin 2023, des codeurs du monde entier se sont affrontés lors du Coding Game Spring Challenge. Un environnement hautement compétitif qui a mis à l'épreuve les compétences en programmation des participants, et testé leur créativité et aptitude à résoudre des problèmes.

La première participation des étudiants de 1337 MED leur a permis d'apprendre des meilleurs dans l'industrie, et de nouer des liens significatifs avec la communauté mondiale des programmeurs.

L'équipe représentant 1337 et constituée de 8 étudiants de l'antenne MED a été couronnée 2^{ème} meilleure école de codage au monde, gagnant 3 places depuis sa participation à l'édition 2022.



JUIN 2023

2^{ÈME} PLACE DU PODIUM POUR 1337 MED À L'UM6P CTF CYBER NEXT



L'UM6P Ben Guérir a accueilli l'événement UM6P Capture The Flag (CTF) Cyber Next qui invite les participants à repousser les limites de la cybersécurité.

Plongés dans une compétition hors du temps, les participants ont répondu de manière collaborative aux différents obstacles testant leur expertise technique et leur méthodologie de résolution des problèmes.

Participer à l'UM6P CTF Cyber Next a permis aux étudiants de 1337 MED d'approfondir leurs connaissances des technologies de pointe dans la cybersécurité, de challenger les professionnels du secteur, et de relever les défis croissants du paysage numérique.

La performance remarquable de l'équipe 1337 MED lui a valu de remporter la deuxième place de la compétition.

AOÛT – NOVEMBRE 2023

1337 MED A LANCÉ SA DEUXIÈME ÉDITION DE PISCINES

Le 14 août 2023 a donné le coup d'envoi de la deuxième série de piscines à l'école 1337 MED. Principal examen d'entrée à l'établissement, les piscines permettent de départager des candidats désireux de rejoindre une formation inédite, sans prérequis de diplômes, ni connaissances en informatique. Près de 270 candidats ont été convoqués à la suite de leur réussite aux tests en ligne et le passage des « Check-in », filtre préliminaire de sélection basé sur le principe du premier arrivé, premier servi.

À l'issue d'une batterie de tests pratiques en développement et programmation informatique, seuls quelques postulants seront sélectionnés pour rejoindre la prochaine promotion du campus. Ils se lanceront dans un cursus moyen de 3 années où leurs qualifications techniques, leur appétence pour l'innovation, et leur capacité à travailler entre pairs seront renforcés.



Pour les accompagner dans ce processus, les équipes ont instauré un encadrement logistique et fonctionnel optimal sur toute la période de sélection (navettes quotidiennes, restauration, catalogue d'hébergement...). Cette année, les candidats ont également pu compter sur le soutien des étudiants de la première promotion qui se sont mobilisés pour les accueillir et leur apporter leurs conseils et leur retour d'expérience.

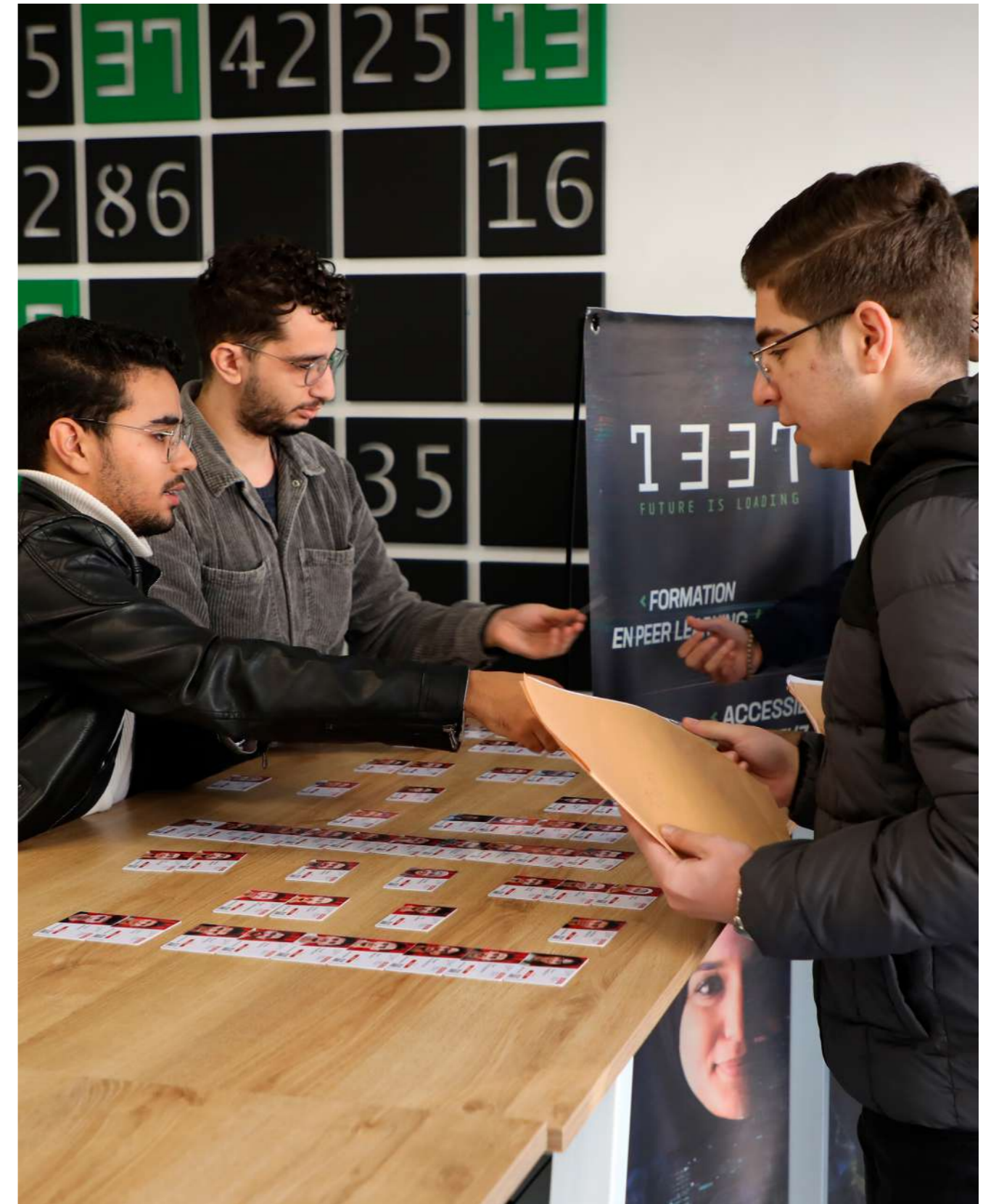
271
candidats reçus pendant les piscines
dont 47% sont issus
de la Région Nord

DÉCEMBRE 2023
LA DEUXIÈME PROMOTION DE 1337 MED REJOINT LE CAMPUS

Le campus 1337 MED a accueilli sa deuxième promotion constituée de près de 100 étudiants. Des synergies positives se sont rapidement installées entre les nouvelles recrues et les étudiants de la première promotion qui n'ont pas hésité à proposer leur soutien et expertise.

Fidèle à ses traditions, le campus a organisé une semaine d'intégration pour renforcer les liens entre pairs, et les faire voyager dans l'univers du coding par le biais de projets collaboratifs et de multiples activités qui les encouragent à consacrer du temps à la programmation et à leurs diverses passions; un équilibre qui fait partie intégrante de l'ADN du réseau d'écoles 1337.

Près de
80
étudiants ont
rejoint le campus
en 2023



LA 10^{ÈME} ÉDITION DU GRAND PRIX TANGER MED POUR L'EXCELLENCE

L'année 2023 marque le 10^{ème} anniversaire du Grand Prix Tanger Med pour l'Excellence qui récompense les meilleurs bacheliers scolarisés dans le périmètre d'intervention de la Fondation.

Cette année, 16 bacheliers se sont démarqués grâce à leur remarquable performance à l'épreuve du Baccalauréat national. Les élèves en question ont été sélectionnés sur la base de leur note à l'examen national de la session de juin 2023.

Grand Prix Tanger Med pour l'Excellence - Tanger-Assilah

NOM
EL BHARI AYA
ACHARKI YASSMINE
SAHLI AYMAN

DÉLÉGATION
TANGER-ASSILAH
TANGER-ASSILAH
TANGER-ASSILAH

Grand Prix Tanger Med pour l'Excellence - Tétouan

NOM
MACHAN AMINE
EL KHMISSI ROËA
BEN TALEB HAITAM

DÉLÉGATION
TÉTOUAN
TÉTOUAN
TÉTOUAN

Grand Prix Tanger Med pour l'Excellence - M'diq - Fnideq

NOM
EL CHAIR ACHRAF
BERAADI EL HAOUAT MANAL
BEN HAMZA HAJAR

DÉLÉGATION
M'DIQ - FNIDEQ
M'DIQ - FNIDEQ
M'DIQ - FNIDEQ

Grand Prix Tanger Med pour l'Excellence - Fahs Anjra

NOM
EL AKEL YASSMINA
EL MOUFTI MOHAMED
BENKRIMOU AYA
EL KHARAZ ABDESSALAM

DÉLÉGATION
FAHS-ANJRA
FAHS-ANJRA
FAHS-ANJRA
FAHS-ANJRA

Comme à l'accoutumée, la Fondation a octroyé un Prix d'Encouragement pour la filière Sciences Mathématiques afin de garantir une certaine équité,

au regard de l'hétérogénéité du niveau d'exigence entre les différentes filières.

Prix d'encouragement - Sciences Maths

NOM
EL YOUSSEFI TAHA
FNIAR ZAYNAB
EL HARRAK ZAVD

DÉLÉGATION
TANGER-ASSILAH
TANGER-ASSILAH
TANGER-ASSILAH

En 2023, Amine MACHAN, élève à Tétouan, a été sacré meilleur bachelier dans tout le périmètre d'intervention du Groupe Tanger Med avec une moyenne de 19,28 en Sciences Physiques – Option Française.



Lutter contre l'abandon scolaire et améliorer les conditions d'apprentissage en milieu rural

Tous les ans, la Fondation Tanger Med initie de nouvelles actions pour réduire le décrochage scolaire et offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes de Fahs Anjra.

En parallèle, elle réaffirme son engagement pour les programmes qu'elle mène depuis plusieurs années sur le territoire et dont l'impact positif est indéniable.

15 ANNÉES DE SOUTIEN AU PROGRAMME DE TRANSPORT SCOLAIRE À FAHS ANJRA

En milieu rural, le décrochage scolaire est accru faute de moyens, d'infrastructures et de solutions de transports. Une réalité qui pousse la Fondation à soutenir depuis 2009 le programme de transport scolaire au profit des collégiens et lycéens de l'ensemble des communes de Fahs Anjra, en partenariat avec l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Tanger-Tétouan, ainsi que les associations locales œuvrant pour le soutien du transport scolaire.

En 2023, la Fondation a reconduit le programme de transport scolaire, permettant de continuer à contribuer à la baisse significative du taux de décrochage scolaire.

37 143
élèves bénéficiaires
depuis 2009
dont 5 755 en 2023

+16%
par rapport
à 2022



LA FONDATION RÉITÈRE SON ENGAGEMENT AUPRÈS DES CENTRES DAR TALIB ET DAR TALIBA

Depuis 2017, la Fondation Tanger Med apporte son soutien au fonctionnement des centres d'accueil de Dar Talib et Dar Taliba dans les communes de Ksar Sghir, Melloussa, Taghramt et Jouamâa. Les centres disposent d'un internat et d'espaces d'apprentissage collaboratifs qui accueillent aujourd'hui 307 bénéficiaires, dont 243 filles et 64 garçons.

D'autre part, la Fondation a réitéré son appui aux cours de soutien dispensés dans les centres d'accueil des communes de Ksar Sghir et Melloussa. Les cours ont été maintenus au profit de 163 filles et 64 garçons.

D'une durée de 9 mois, le programme de soutien scolaire couvre plusieurs matières telles que le français, l'anglais, les mathématiques, les sciences physiques et les sciences naturelles, et vise à renforcer les acquis scolaires des élèves, et à renforcer leur chance de réussite.

En 2023, la Fondation Tanger Med a également entrepris les travaux de réaménagement des centres d'accueil de Ksar Sghir et Taghramt.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU LYCÉE COLLÉGIAL YOUSSEF BEN TACHEFIN À KHMIS ANJRA

La rénovation de la bibliothèque du Lycée Collégial Youssef Ben Tachefin s'inscrit dans le cadre des actions d'amélioration des infrastructures éducatives au sein du périmètre d'intervention de la Fondation.

Résultat d'une collaboration tripartite entre la Fondation Tanger Med, l'établissement scolaire et l'association « École ENNAJAH », la bibliothèque du Lycée Collégial Youssef Ben Tachefin a bénéficié de travaux de peinture et de l'installation d'un nouveau mobilier.

Ce projet qui s'est déroulé sur une période de 4 mois, contribuera à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, et les encouragera à passer plus de temps dans l'enceinte du lycée, notamment pendant les périodes creuses.



RÉAMÉNAGEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE AU COLLÈGE DHAR ELKHAROUB À KSAR ELMAJAZ

En partenariat avec l'association « Soutien à l'école Najah », la Fondation Tanger Med a financé un projet d'aménagement et d'équipement de bibliothèque scolaire du collège Dhar Elkharoub, situé dans la commune de Ksar El-Majaz.

Pendant 6 mois, la Fondation et ses partenaires se sont mobilisés pour créer un espace fonctionnel, dédié à l'apprentissage et à la recherche documentaire. L'établissement est confiant quant à l'impact de cet aménagement sur la fréquentation de la bibliothèque, et sur l'engouement des collégiens pour la lecture.

314

élèves bénéficiaires



DISTRIBUTION DE MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES DANS LA PRÉFECTURE DE M'DIQ-FNIDEQ



En collaboration avec l'Association « Anciens Élèves du Lycée Fkih Daoud », la Fondation Tanger Med a appuyé la distribution de manuels scolaires et de fournitures dans quatre écoles de la préfecture M'diq-Fnideq.

En assurant la gratuité des manuels scolaires pour les lycéens et collégiens issus de milieux défavorisés, cette initiative contribue à réduire les disparités sociales et à répondre, de manière tangible, aux besoins des tranches vulnérables en matière d'accès à l'éducation.

750

élèves bénéficiaires



2

ENTREPRENEURIAT ET EMPLOYABILITÉ

PLATEFORME D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE FAHS ANJRA

L'insertion professionnelle des jeunes provenant de milieux ruraux et le développement des compétences locales sont des enjeux territoriaux cruciaux pour le Groupe et son écosystème.

La plateforme d'accompagnement des jeunes de la Province de Fahs Anjra dans leur recherche d'emploi a été lancée en 2020, dans le cadre d'un partenariat entre la Fondation Tanger Med, la Province Fahs Anjra et l'ANAPEC.

En 2022, la plateforme a élargi son champ d'action en accueillant de nouveaux partenaires dont MASEN et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.



La plateforme d'insertion adresse 3 volets

LA RECHERCHE D'EMPLOI

Accompagnement des jeunes dans le montage de leur projet professionnel, la création de leur CV et la préparation des entretiens d'embauche

L'INTERMÉDIATION POUR L'EMPLOI

Coordination entre les chercheurs d'emplois et les employeurs ayant publié des offres de recrutement

LE RENFORCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Accompagnement des jeunes auto-entrepreneurs durant dans le processus de création de leur produit / service allant du business plan au financement

Depuis sa création en 2020, la plateforme d'insertion a accompagné **7 168** jeunes de Fahs Anjra dont **3 975** en 2023 répartis sur les **7 communes** de la Province

LA FONDATION TANGER MED ORGANISE LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU MARCHÉ SOLIDAIRE

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'économie solidaire et du développement d'activités génératrices de revenus en milieu rural, la Fondation Tanger Med a organisé en 2023 la 1^{ère} édition du Marché Solidaire des Coopératives de la Région du Nord.

Tenu sous la thématique « Tous pour promouvoir l'économie solidaire : Découvrons ensemble la richesse de notre région », le marché a réuni une vingtaine de coopératives, venues promouvoir leur savoir-faire local. Les participants ont exposé une variété de produits : produits de la ruche, œuvres artisanales, articles tissés, dérivés laitiers, produits de cosmétique, etc.

Le marché a attiré des centaines de visiteurs, parmi lesquels des collaborateurs du Groupe Tanger Med, des partenaires de la communauté portuaire, les passagers de la gare maritime, ainsi les habitants des communes mitoyennes venus soutenir l'initiative.

25
coopératives et associations
ont exposé leurs produits



1 000
visiteurs



LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE FNIDEQ OUVRE SES PORTES AUX COMMERÇANTS ET AU GRAND PUBLIC

La première édition des journées portes ouvertes de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Fnideq s'est déroulée du 21 au 26 février 2023, sous le thème « Le secteur du commerce, un levier de développement économique à Fnideq ».

Initié par la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CCIS-TTA) et l'Association des investisseurs de la ZAEF, l'évènement aspire à dynamiser la création d'emplois, et à relancer l'économie locale et régionale dans un contexte de rupture avec les anciennes activités de l'informel.

Durant cette rencontre, les opérateurs ont été invités à s'ouvrir davantage aux partenaires commerciaux locaux et régionaux, et à soutenir l'employabilité au niveau local.



3

INCLUSION

Autonomisation
des communautés
en milieu ruralPROGRAMME DE RENFORCEMENT DES COURS
D'ALPHABÉTISATION À M'DIQ - FNIDEQ ET FAHS ANJRA

Dans un contexte visant à améliorer le niveau d'éducation en milieu rural, la Fondation a soutenu un programme destiné à former les instructeurs qui accompagnent les populations analphabètes de M'diq-Fnided et Fahs Anjra.

L'initiative est le produit d'un partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme, ainsi que les associations « Road Al Mostakbal » à Fnideq et « L'association de Développement Féminine à Taghramt ».

S'appuyant sur un guide universel de l'alphabetisation, le programme a permis à 45 instructeurs de renforcer leur pédagogie d'écriture et de lecture, et d'élargir leurs connaissances des techniques communicationnelles associées.

45

instructeurs bénéficiaires

dont 25 sur la Province M'diq-Fnideq
et 20 sur la commune de TaghramtGRI 3-3
GRI 413-1GRI 203-1
GRI 203-2

RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION DE LA FEMME DE ZRARAE

C'est dans le cadre du programme de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), dans la commune de Ksar Sghir, qu'est né un centre dédié à l'autonomisation des femmes de Zrarae et des villages avoisinants (Sidi Kankouch, Lechba, M'l'iech...).

Le centre compte cinq ateliers équipés et dédiés à des formations en lien avec la confection, la coupe, la coiffure, ainsi que la cuisine et la pâtisserie. Des formations spécifiques y sont organisées pour accompagner ces femmes dans l'apprentissage d'un savoir-faire générateur de revenu, pouvant être la clé de leur émancipation en société.

Pour assurer le fonctionnement du centre qui a ouvert ses portes en décembre 2023, la Fondation Tanger Med a conclu une convention avec l'Association « Assounboula ».

À noter qu'en début de la même année, la Fondation Tanger Med avait aménagé, en partenariat avec le

Conseil Régional de Fahs Anjra, un chemin d'accès au centre, endommagé antérieurement par les intempéries.

60

femmes bénéficiaires

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE FORMATION
AU PROFIT DES AUXILIAIRES DE VIE SCOLAIRE (AVS)

20

Auxiliaires de Vie Scolaire
(AVS) formés

La Fondation a renouvelé son partenariat avec l'Association Enfants du Paradis et les Directions Provinciales des Ministères de l'Éducation Nationale et de la Santé de Tanger en vue de lancer la 3ème édition du programme de formation des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS).

Dédié à l'inclusion et à l'épanouissement des enfants à besoins spécifiques, ce programme permet de former, au niveau local, des professionnels à l'accompagnement individuel des enfants souffrant de trisomie 21, d'autisme, etc. Dans le but de réaliser pleinement les objectifs fixés, une attention particulière a été accordée à l'équilibre entre la théorie et la pratique via une approche pédagogique participative.

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation certifiante, reconnue par le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, les autorisant à exercer en tant qu'Auxiliaires de Vie Scolaire.

Améliorer les conditions de vie des communautés vulnérables

MOBILISATION DU GROUPE TANGER MED/MARSA MAROC POUR LES VICTIMES DU SÉISME D'AL HAOUZ

Dans un contexte de solidarité nationale et en réponse aux Hautes Instructions Royales, le Groupe Tanger Med/Marsa Maroc a fait don de 250 MDHS au Fonds spécial de Gestion des Effets du Tremblement de Terre d'Al Haouz.

Outre cette contribution financière, la Groupe a mis en place un dispositif d'aide directe aux sinistrés, en vue de répondre aux besoins évolutifs des victimes, et permettre une réhabilitation rapide des communautés déplacées. En partenariat avec les autorités locales et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, près de 20 000 articles ont été distribués, notamment :



80
conteneurs reconditionnés
pour le stockage des
marchandises



10 000
couvertures



3 500
palettes en bois



5 000
paires de chaussures



803
tentes modulables destinées à accueillir temporairement des habitations
et classes scolaires



Ces dons ont été adressés aux zones les plus affectées par le séisme, principalement Taroudant, Talat N'Yacoub, Chichaoua, Tahanaout et la ville de Marrakech.



PROGRAMME DE RACCORDEMENT À L'EAU POTABLE DES VILLAGES LIMITOPHES AU COMPLEXE PORTUAIRE

LA GENÈSE DU PROGRAMME

La Fondation Tanger Med agit sur les infrastructures de base dans les communes mitoyennes au port Tanger Med, dans le but d'améliorer la qualité de vie des communautés locales. L'accès à l'eau potable, droit fondamental de l'homme, est une des problématiques majeures dans la Province de Fahs Anjra.

À dominante rurale et dépourvue il y a quelques années d'un système d'alimentation en eau potable, la population de la Province avait recours à des sources naturelles, pouvant présenter des risques de pollution et de propagation de maladies.

Face à ce déficit, la Fondation Tanger Med, en partenariat avec la Province de Fahs Anjra, les communes concernées, et l'ONEE- Branche d'eau, a mis en place en 2016 un programme de raccordement à l'eau potable de 25 villages adjacents au complexe portuaire, déclinée en 2 phases.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

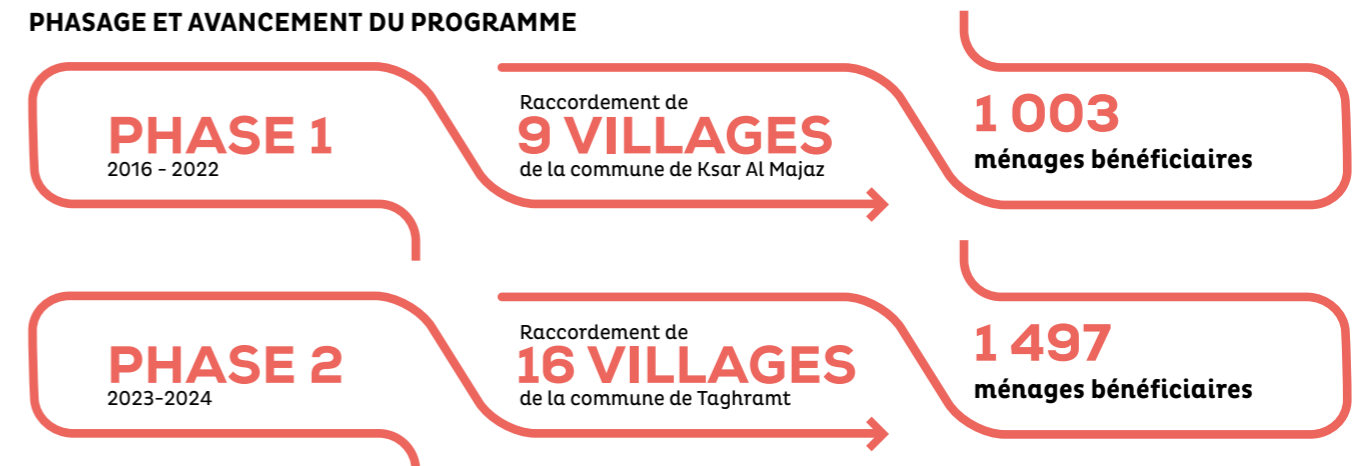
- Accompagner le développement socio-économique et la croissance démographique que connaît la Province de Fahs Anjra
- Offrir un service de première nécessité permettant aux populations rurales de vivre dignement et de gagner en confort
- Contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé
- Encourager l'émancipation des femmes, souvent chargées de la collecte de l'eau en milieu rural
- Lutter contre le décrochage scolaire des enfants chargés, dans certaines familles, de collecter l'eau des sources voisines
- Réduire un poste de frais conséquent lié l'approvisionnement en eau par citerne (en moyenne, une citerne de 2 tonnes sur 15 jours coûte entre 150 et 700 DHS)



CONSISTANCE DU PROGRAMME

PHASE	COMMUNE	PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION	
		Fondation Tanger Med	ONEE – Branche d'eau
Phase 1 2016 - 2022	Ksar Al Majaz	Installation de conduites principales	Installation de branchements Individuels
		Installation de réservoirs de stockage et stations de pompage	Accès à des tarifs préférentiels et facilités de paiement
Phase 2 2023 - 2024	Taghramt	Installation de conduites secondaires et conduite des ouvrages en génie civil	Installation de conduites principales
			Installation de branchements individuels
			Installation de réservoirs de stockage et stations de pompage
			Accès à des tarifs préférentiels et facilités de paiement

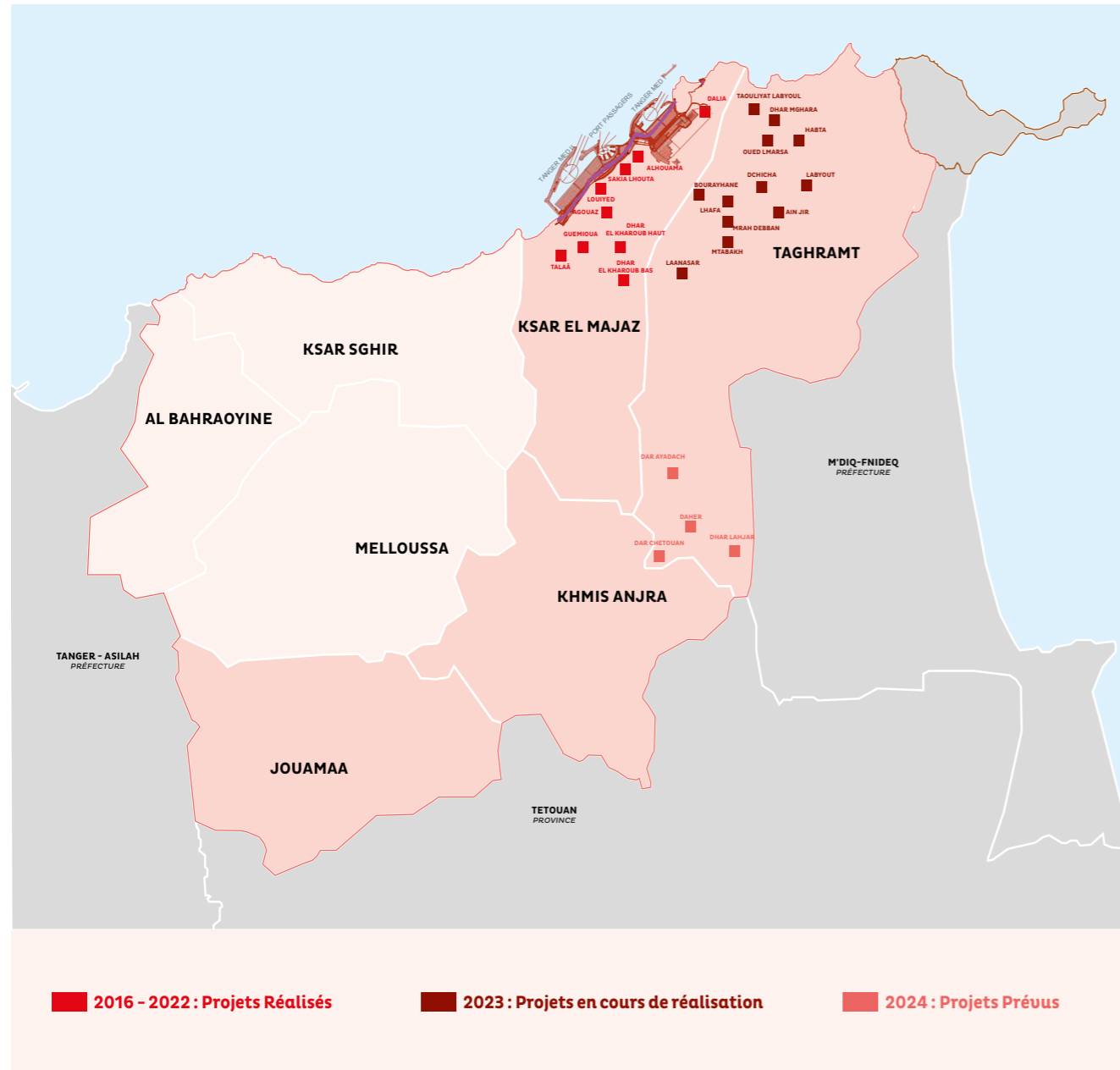
PHASAGE ET AVANCEMENT DU PROGRAMME



En l'espace de huit ans, **21** villages ont été branchés au réseau d'eau potable, dont bénéficient aujourd'hui **2 150** ménages de la Province de Fahs Anjra.

En **2024**, la Fondation Tanger Med prévoit de clôturer le programme en raccordant **305** foyers dans **4** villages de la commune de Taghramt.





LE PROGRAMME DE RACCORDEMENT À L'EAU POTABLE DANS LA PROVINCE DE FAHS ANJRA BÉNÉFICIERA, À TERME, À **2500** MÉNAGES RÉSIDANT DANS LES **25** VILLAGES RACCORDÉS

FINANCEMENT DE L'ACHAT D'UN VÉHICULE DE TRANSPORT SCOLAIRE EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSOCIATION AL AWAEEL DANS LA PRÉFECTURE DE MDIQ-FNIDEQ

La Fondation Tanger Med a apporté son soutien à l'acquisition d'un minibus de 20 places destiné aux enfants à besoins spécifiques de l'association « AL AWAEEL », qui compte plus de 700 bénéficiaires répartis entre trois centres distincts.

Affecté au centre de Martil qui accueille 245 enfants, ce nouveau véhicule vise à renforcer la flotte existante, et à répondre aux besoins logistiques des enfants souffrant d'un handicap moteur, en vue de leur scolarisation et leur inclusion sociale.



Promouvoir les activités culturelles et récréatives en milieu rural

LA FONDATION RECONDUIT SON PROGRAMME D'ATELIERS ARTISTIQUES EN MILIEU RURAL

LES ATELIERS DE CHORALE ET PIANO À MELLOUSSA

L'atelier de chorale de Melloussa émane d'une collaboration établie en 2018 entre la Fondation Tanger Med, l'association « Âme de Tanger pour la Chorale, l'Art et la Culture » et l'Association « Melloussa pour le Développement ».

L'atelier a pour vocation de développer la sensibilité artistique des enfants, et de favoriser leur ouverture au monde dans un environnement rural où la culture et l'art sont souvent absents du paysage éducatif et familial.

La chorale a eu l'opportunité de se produire sur scène à plusieurs reprises :

- **2018** : Prestation de chant à la cérémonie de remise des prix d'excellence au Port Tanger Med
- **2019** : Concert du printemps au Lycée espagnol Severo Ochoa
- **2022** : Concert à l'école espagnole Ramon y Cajal

En 2023, le spectre des activités a été élargi avec l'introduction d'un atelier de piano pour un groupe pilote de deux enfants.



22
élèves bénéficiaires
en 2023



LES ATELIERS DE PEINTURE À KHMIS ANJRA ET BELYOUNECH

En partenariat avec l'association « Chouf de la Bande Dessinée » et l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan (INBA Tétouan), la Fondation Tanger Med a reconduit, pour la 5ème année consécutive, les ateliers de peinture à Khmiss Anjra et Belyounech.

Un atelier est organisé tous les mercredis après-midi à l'école communautaire Omar Ibn Khattab à Khmiss Anjra pour 20 élèves de la commune. Un deuxième atelier de peinture est programmé les vendredis après-midi à l'établissement Ibn Toumert au profit de 20 collégiens de Belyounech.

Conscients de l'impact des disciplines artistiques sur leur développement personnel et leur performance scolaire, les élèves font preuve d'enthousiasme et d'assiduité dans le cadre de leur participation aux ateliers.



40
élèves bénéficiaires
en 2023



LES ATELIERS ARTISTIQUES MULTIDISCIPLINAIRES À TÉTOUAN

Dans le cadre de la 3ème édition du programme d'ateliers artistiques au Centre Socioculturel de Tétouan, la Fondation Tanger Med a reconduit son partenariat avec la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation.

Au cœur de cette collaboration, trois ateliers à thématique sont proposés : musique, sculpture et peinture digitale. Chaque atelier accueille dix bénéficiaires qui, par l'imagination et la créativité, repoussent les limites de leur environnement.



30
élèves bénéficiaires
en 2023



LA FONDATION TANGER MED S'ASSOCIE À L'INITIATIVE "THE BOAT PROJECT"

En 2023, la Fondation Tanger Med a soutenu « The Boat Project », une traversée en mer de 6 mois, qui part de Marseille et fait escale dans 4 villes de la méditerranée : Tanger, Barcelone, Tunis et Bastia. Pendant ce voyage, huit jeunes des différentes rives se sont retrouvés sur le voilier autour d'ateliers et activités sur des thèmes socio-culturels variés.

À chaque accostement, le voilier se transforme en une « école nomade du vivre-ensemble » où les écoles partenaires situées dans lieux d'escales sont invitées à rejoindre l'équipage et les jeunes faisant la traversée.

Un lieu d'étude et de rencontre inédit en Méditerranée qui a pour objectif de rapprocher les rives, leurs cultures, coutumes et langues.

200

collégiens bénéficiaires de la ville de Tanger et la Province de Fahs Anjra



LA FONDATION TANGER MED RECONDUIT SON PARTENARIAT AVEC LA FONDATION ALI ZAOUA

Fondée en 2009, la Fondation Ali Zaoua réconcilie les jeunes issus de milieux défavorisés avec la culture et l'art. Depuis 2018, la Fondation Tanger Med accompagne la Fondation Ali Zaoua dans l'animation du Centre culturel de proximité "Les Étoiles du Détroit" à Tanger. Un espace de vie et du vivre-ensemble qui invite les jeunes à expérimenter autrement l'apprentissage créatif et artistique.

Situé dans l'un des quartiers les plus peuplés et les plus défavorisés de Tanger, le Centre offre gratuitement des cours et des séances de soutien scolaire dans plusieurs matières (français, anglais, informatique...), des ateliers pour l'insertion professionnelle des femmes, ainsi que des ateliers divers (lecture, chant, danse, théâtre, sport...).

Le centre a attiré
600
bénéficiaires en 2023

+33%
par rapport
à 2022



REPRISE DU FESTIVAL ANJRA POUR LE PATRIMOINE

La Fondation Tanger Med manifeste son engagement pour la promotion du patrimoine matériel et immatériel de la province Fahs Anjra en s'associant à la 3^{ème} édition du Festival Anjra pour le Patrimoine.



Organisé en décembre 2023, sous le thème « Héritage de la région Anjra, locomotive pour le développement durable », le festival aspire à valoriser les produits locaux, à promouvoir le tourisme dans les villages de la Province, et à mettre en avant son patrimoine culturel.

Cette édition vient donner un nouveau souffle à l'événement, avec une programmation plus riche et diversifiée, et une suspension du festival depuis plusieurs années, principalement marquées par la pandémie. Au programme, des musiques folkloriques, des séances de poésie, une exposition de produits artisanaux, et des tables rondes où les communautés locales sont invitées à s'exprimer. Ce festival est aussi la célébration d'un patrimoine collectif dont la population de Fahs Anja est gardienne.

Promouvoir les activités sportives comme outil d'inclusion en milieu rural

L'ÉCOLE DE VOILE DALIA POURSUIT SA MISSION À FAHS ANJRA

En 2022, La Fondation Tanger Med a lancé l'École de Voile Dalia afin d'initier les enfants de la province Fahs Anjra à la voile, et démocratiser la pratique de ce sport nautique en milieu rural. L'école comprend une salle de cours, des vestiaires, des hangars de stockage et un espace extérieur. L'école dispose de 10 Optimists, d'un bateau zodiac, de combinaisons de voile et d'équipements de sauvetage.

Une convention de partenariat a été signée entre l'Association Dalia pour les Sports Nautiques en charge de la gestion de l'école et la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de Fahs Anjra en vue de faire bénéficier des élèves provenant d'établissements scolaires de la zone.

Ouverte toute l'année, l'école accueille aujourd'hui 119 élèves provenant de 7 écoles pendant trois trimestres de l'année 2023. Le trimestre d'été étant lui dédié aux talents formés et parrainés par la fondation Tanger Med, ainsi qu'aux enfants des adhérents de l'association des Œuvres Sociales de Tanger Med.

Les enfants bénéficient de cours théoriques, d'ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement et se retrouvent autour de jeux d'apprentissage en plein air. Ils sont également entraînés à la préparation et au rangement du matériel de voile et sont plongés dans des situations réelles lors des sorties en mer.

À travers des stages réguliers d'initiation à la voile, le programme donne accès à des sports nautiques, totalement absents du paysage rural. L'école sécurise également les moyens logistiques et fonctionnels pour permettre aux enfants de Fahs Anjra de rejoindre, facilement et en toute sécurité, l'établissement.

À l'issue du bilan de sa première année d'exercice, l'école a fait le choix de réduire son nombre de bénéficiaires en 2023 afin d'augmenter le volume horaire des cours, et ce pour une meilleure assimilation des pratiques enseignées.

119

élèves de Fahs Anjra ont suivi des stages d'initiation à la voile en 2023



84

enfants de collaborateurs ont bénéficié de séances d'initiation à la voile en 2023



Outre les cours, l'année a été rythmée par plusieurs événements et compétitions.

L'ASSOCIATION DALIA DES SPORTS NAUTIQUES ORGANISE LE CHAMPIONNAT DU MAROC SÉRIES ILCA6, ILCA7 ET OPTIMIST

Sous l'égide de la Fédération Royale Marocaine de Voile (FRMV), l'Association Dalia des Sports Nautiques, portée par le Groupe Tanger Med, a organisé le Championnat du Maroc de voile légère dans les séries Optimist, ILCA7 et ILCA6.

L'évènement nautique a connu la participation de huit clubs marocains notamment ceux de Dalia, Rabat, Agadir, Mohammedia, Al Jadida, M'diq, Tanger et le club de la Marine Royale de Casablanca. Au total, neuf manches ont été courues dans des conditions météorologiques favorables.

Les meilleurs navigateurs et navigatrices ont été récompensés et célébrés lors de la cérémonie de remise des prix, organisée le vendredi 07 juillet, en présence de Monsieur Abdelkhaleq Merzouqi, Gouverneur de la Province Fahs Anjra, la Fédération Royale Marocaine de Voile, les autorités locales, ainsi que les représentants de Tanger Med.



Qossay BAALAOUI

a remporté le premier prix de la catégorie ILCA 7 hommes

Zineb HARISS

a décroché le premier titre de la catégorie ILCA 6 femmes

Rayane OULAL

a été élu premier dans la catégorie Optimist

Adam KABCHA

a été sacré premier dans la série Optimist Junio

En marge de ces distinctions, un classement par équipe sur la catégorie Optimist a permis de distinguer les meilleures équipes marocaines.

1^{er}

prix pour l'Association Sportive Yacht Club du Maroc qui a remporté le titre Championne du Maroc

2^{ème}

prix pour L'Association Dalia des Sports Nautiques

3^{ème}

prix pour l'équipe du Club Nautique de la Marine Royale

PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE VOILE DE DALIA À LA 33^{ÈME} ÉDITION DE LA RÉGATE « COUPE AL MASSIRA »

Organisée à l'initiative du Royal Yacht Club de M'diq (RYCM), la 33^{ème} édition de la régata « Coupe Al Massira » a connu la participation de la majorité des clubs nationaux affiliés à la Fédération Royale Marocaine de Voile (FRMV).

Ce tournoi exclusivement réservé à la voile légère mixte couvre les catégories Optimist, (minimes et benjamins), ILCA 4 (cadet) et ILCA 6,7 (ouvertes à toutes les tranches d'âges).

Plus de 90 régatiers ont pris part à cette manifestation sportive qui s'est ouverte le dimanche 5 novembre 2023 à M'diq, à l'occasion de la commémoration du 48^{ème} anniversaire de la Marche verte.

Les jeunes voiliers de l'école de voile de Dalia se sont également distingués par leurs performances exceptionnelles, qui leur a valu de décrocher les 3 premières places du podium.



Hatim CHAIRIM

Classé 1^{er} dans la catégorie Optimist plus de 12 ans (Minimes et Benjamins)

Yassine EL OUAFI

Classé 1^{er} dans la catégorie Optimist moins de 12 ans (Minimes et Benjamins)

Ouiame DAOUDI

Classée 2^{ème} dans la catégorie Optimist Filles (Classement Général)

Promouvoir le sport au niveau national

Tous les ans, le Groupe Tanger Med apporte son soutien à diverses équipes sportives régionales, dans des disciplines telles que le football, le handball, le basketball, le golf, ou encore les sports équestres et

nautiques. Une initiative qui vise à rendre ces sports accessibles au plus grand nombre, à encourager leur pratique, et à porter le développement de talents régionaux au niveau national.

FOOTBALL : ÉQUIPES ITTIHAD TANGER (IRT) ET MOGHREB ATHLETIC DE TETOUAN (MAT)

ÉQUIPE	PERFORMANCE AU CHAMPIONNAT	PERFORMANCE À LA COUPE DU TRÔNE
IRT	14 ^{ème} / 16 équipes	8 ^{ème} de finale
MAT	13 ^{ème} / 16 équipes	16 ^{ème} de finale

HANDBALL: ÉQUIPE CLUB ÉTUDIANTS TETOUAN HAND BALL (CETH)

HOMMES	FEMMES	GARÇONS	FILLES
Classée 4 ^{ème} au Championnat National	Classée 4 ^{ème} au Championnat National	Classée 1 ^{er} au niveau de la ligue Régionale TTA HB	Classée 2 ^{ème} au niveau de la ligue Régionale TTA HB
8 ^{ème} manche de la Coupe du Trône	Demi-finale de la Coupe du Trône	Classée 2 ^{ème} au Championnat National	

BASKETBALL : ÉQUIPE MAJD TANJA

ÉQUIPE	PERFORMANCE AU CHAMPIONNAT	PERFORMANCE À LA COUPE DU TRÔNE
 MTB Hommes	2ème / 14 équipes	Vainqueur
 MTB Femmes	Vainqueur	Vainqueur

GOLF : LE GOLF ROYAL DE TANGER



Niché entre mer et montagne, le Royal Golf de Tanger offre un parcours d'exception à tous les passionnés de golf. Plus que centenaire et premier golf du Maroc, il est partie intégrante du patrimoine de la ville de Tanger et attire des participants de tous âges.

PERFORMANCES EN 2023

Avec l'appui du Groupe Tanger Med, 10 tournois ont été organisés en 2023 dont 5 pour la catégorie Professionnels, 2 pour les amateurs et 3 adressés à la Catégorie Junior.

ÉQUITATION : SOUTIEN AU « ROYAL MOROCCO TOUR »

Le Groupe Tanger Med a apporté son soutien à la 12ème édition du « Royal Morocco Tour ». De portée internationale, l'événement regroupe des cavaliers de renom qui s'affrontent dans un circuit de saut d'obstacles de haut niveau.

Cette collaboration encourage la continuité d'un événement qui perdure depuis plus de 10 ans, et contribue au rayonnement des cavaliers marocains sur la scène internationale.



ALPINISME: ASCENSION DU MONT DENALI AVEC MEHDI EL MEZZANE



Soutenu par le Groupe Tanger Med, l'alpiniste El Mehdi AMEZZANE s'est distingué lors de son ascension du Mont Denali en 2023.

Bardé d'un palmarès impressionnant et animé par la passion des sommets, l'alpiniste a gravi à ce jour 61 montagnes ; trois faisant partie des sept plus hauts sommets de la planète : le Kilimanjaro en Afrique (5.895 mètres), l'Elbrus en Europe (5.642 mètres) et l'Aconcagua en Amérique Latine (6.962 mètres).

La réussite de telles ascensions requiert une préparation méticuleuse sur le plan mental, physique et technique.

ACTIVITÉS NAUTIQUES

SKI NAUTIQUE AVEC KAMIL BELMRAH



Le Groupe accompagne le jeune prodige marocain du ski nautique, Kamil BELMRAH, qui continue d'évoluer dans la scène internationale. Après avoir brillé lors du championnat mondial U21 au Mexique, BELMRAH a poursuivi ses exploits aux Championnats d'Europe/ Afrique U21 au Ski Nautique Club de Bordeaux.

Kamil BELMRAH a remporté la médaille de bronze, se positionnant désormais comme le meilleur skieur africain et détenteur du record africain toutes catégories confondues.

NATATION AVEC HASSAN BARAKA



En 2023, La Fondation Tanger Med a réaffirmé son soutien au nageur émérite Hassan Baraka dans le cadre de ses actions de sensibilisation à la préservation des écosystèmes marins et ses interventions visant à accompagner les plus jeunes dans le dépassement de leurs pensées limitantes et la réussite de leurs défis.

PERFORMANCES EN 2023

Finaliste de l'épreuve du 1000m aux championnats du monde de nage en eau glacée organisés en France

Obtention du prix « Ice Triple Crown » qui lui vaut le titre de 11^{ème} nageur au monde et 1^{er} marocain à l'avoir obtenu

Participation et victoire à l'IRON MAN Tanger

Accompagnement et Coaching des jeunes nageurs pour l'édition 2023 de la traversée du Détroit

LES ÉQUIPES DU YACHT CLUB DE MOHAMMEDIA SE PRÉPARENT À LA COUPE DU MONDE DE VOILE

Dans le cadre de la préparation à la coupe du monde de voile des moins de 21 ans, l'école de voile du Yacht Club de Mohammedia, sponsorisée par Marsa Maroc, a participé au ILCA U21 World Championship qui s'est tenue en octobre 2023 à Tanger.

Organisée par Le Royal Yachting Club de Tanger, cette compétition est reconnue comme l'une des principales étapes de préparation au championnat d'Afrique qualifiant pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.



4 SANTÉ

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE MÉDICALE DE TRAITEMENT DE LA CATARACTE AU PROFIT DE LA POPULATION DE FAHS ANJRA

La Fondation Tanger Med a lancé en décembre 2023 un large programme médical visant à guérir, par la chirurgie, la cataracte dans les principales zones d'activités du Groupe Tanger Med, notamment la province de Fahs Anjra, et ce en collaboration avec les autorités et associations locales, ainsi que les acteurs privés de la santé agissant sur la ville de Tanger.

La campagne a débuté par la prise en charge d'un groupe pilote d'une vingtaine de bénéficiaires identifiés, qui ont subi, avec succès, leurs interventions chirurgicales, et jouit d'un accompagnement médical et administratif dans le cadre de leur prise en charge sociale.

La campagne médicale se poursuivra en 2024 pour couvrir le plus grand nombre de patients identifiés au sein de la Province. Pour cette deuxième phase, l'opération de recensement et de diagnostic sera réalisée au niveau des douars de la province, à l'issue de laquelle les patients seront orientés vers les organismes partenaires situés à Tanger.

Il est à rappeler que les principales causes de déficience visuelle et de cécité au niveau mondial sont la cataracte et les défauts de réfraction. Selon l'OMS, seules 17 % des personnes atteintes d'une déficience visuelle ou d'une cécité due à la cataracte ont accès à une intervention chirurgicale de qualité.



Groupe pilote de **20** bénéficiaires sur un objectif à terme de **1000** diagnostics dans la Province



GRI 3-3 GRI 203-1
GRI 413-1 GRI 203-2

UNE CARAVANE MÉDICO-HUMANITAIRE MULTIDISCIPLINAIRE A KSAR EL MAJAZ

En collaboration avec la Fondation Tanger Med, l'Association Lions Club Tanger Doctors a organisé une caravane médico-humanitaire à Ksar Al Majaz dans la province de Fahs Anjra en vue de fournir des soins médicaux aux populations vulnérables.

La caravane a nécessité la mise en place d'espaces dédiés aux consultations médicales générales et spécialisées notamment en pédiatrie, gynécologie et cardiologie. Des ateliers de sensibilisation bucco-dentaire et des interventions de soins dentaires ont également été organisés à cette même occasion.

400

personnes ont reçu des consultations médicales générales



180

personnes ont bénéficié de consultations et soins dentaires



100

enfants ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation, notamment sur l'hygiène bucco-dentaire avec distribution de kit



100

personnes ayant présenté des symptômes évocateurs ou possédant un contexte familial particulier (hérédité du diabète) ont bénéficié d'un dépistage d'HTA et du diabète





ANNEXES

05

Notre contribution aux ODD

CHAPITRE	SOUS-CHAPITRE	CODE ODD
PRÉAMBULE	Mot du Président	3, 4, 5
	À propos de ce rapport	6, 7, 8
	À propos du Groupe	9, 10, 11
	Notre création de valeur	12, 13, 14
	Parties prenantes & Analyse de matérialité	17
	Les fondements de notre engagement RSE	
GOUVERNANCE	Gouvernance du Groupe	5, 8, 9
	Déontologie et Conformité	10, 12, 16
	Gestion Responsable	17
ENVIRONNEMENT	Énergie Décarbonée	
	Efficacité Énergétique	6, 7, 11
	Économie Circulaire	12, 13, 14
	Mobilité Verte	
SOCIAL	Nos collaborateurs	3, 5, 8, 10
	Nos communautés locales	3, 4, 8, 9, 11, 17

Indicateurs ESG

GOUVERNANCE

GOUVERNANCE DU GROUPE

	2023
Conseil de Surveillance de TMSA	
Nombre de membres du Conseil de Surveillance	9
Durée de mandat des membres du Conseil de Surveillance	5 ans, rééligibles
Répartition des membres du Conseil de Surveillance par genre	—
Hommes	78%
Femmes	22%
Nombre de réunions tenues par le Conseil de Surveillance	4
Directoire de TMSA	
Nombre de membres du Directoire	4
Durée de mandat des membres du Directoire	6 ans, rééligibles
Répartition des membres du Directoire par genre	—
Hommes	75%
Femmes	25%
Nombre de réunions tenues par le Directoire	17
Comité Audit et Risques de TMSA	
Nombre de membres du Comité Audit et Risques	6
Répartition des membres du Comité Audit et Risques	—
Hommes	67%
Femmes	33%
Nombre de réunions tenues par le Comité Audit et Risques	2
Audit Interne	
Score de conformité IFACI de nos activités d'audit interne	98%

(*) : Donnée Non-disponible

GESTION RESPONSABLE

	2023
Performance	
Performance du Pôle Portuaire et Logistique sur le périmètre du complexe portuaire Tanger Med	—
Tonnage Global	—
Tonnage traité	122
Activité Conteneurs	—
EVP Manutentionnés	8 617 410
Activité Véhicules	—
Nombre de véhicules manutentionnés	578 446
<i>dont véhicules à l'export, produits par les usines Renault de Melloussa et de SOMACA à Casablanca</i>	59%
<i>dont véhicules exportés produits par l'usine Stellantis de Kénitra</i>	41%
Activité Marchandises Diverses	—
Vrac Solide Manutentionné	581 042 T
Activité Hydrocarbures	—
Hydrocarbures manutentionnés	9 838 157 T
Activité Camions TIR	—
Nombre de camions TIR traités	477 993
Activité Passagers	—
Nombre de passagers ayant transité du Port Passagers et Rouliers	2 700 747
<i>dont passagers ayant transité pendant l'Opération Marhaba</i>	1 616 647
Nombre de véhicules ayant transité du Port Passagers et Rouliers	735 610
<i>dont véhicules ayant transité pendant l'Opération Marhaba</i>	412 635
Performance du Pôle Industriel	—
Nombre de clients installés à date dans les zones de Tanger Med	1 300
Nombre de nouveaux projets d'installation dans les zones de Tanger Med	85
Nombre de nouvelles extensions dans les zones de Tanger Med	10
Nombre d'emplois créés à date	115 000
<i>dont emplois créés au titre de l'exercice 2023</i>	14 500
Investissements Privés	6,15 MM DHS
Volume d'affaires	155 MM DHS
Performance du Pôle Services	—
Nombre de nouveaux projets de conception et de supervision d'infrastructures menés par Tanger Med Engineering	103

(*) : Donnée Non-disponible

	2023
Nombre de nouveaux clients de Tanger Med Engineering	48
Nombre de nouveaux projets de développement de solutions de sécurité, cyber-sécurité et systèmes d'informations menés par Cires	93
Nombre de nouveaux clients de Cires	46
Communication Régulière et Transparente	
Visites et Évènements	—
Nombre de visites	262
Nombre de visiteurs	4 045
Nombre de participations aux événements (salons, conférences, etc.)	41
<i>dont événements à l'échelle nationale</i>	26
<i>dont événements à l'échelle internationale</i>	15
Communication Digitale	—
Nombre de followers sur les réseaux sociaux	168 244
Taux d'ouverture e-mailing	40%
Médias et Relations Publiques	—
Nombre de communications financières publiées	7
Nombre de communiqués de presse publiés	7
Achats Responsables	
Niveau de dématérialisation du processus Achats	100%
Référencement Fournisseurs	—
Nombre de fournisseurs référencés	2 517
Proportion de fournisseurs référencés de la région du Nord	29%
Commandes passées auprès des TPME locales	—
Part en volume des commandes passées auprès des TPME	15%
Part en volume des commandes passées auprès des TPME locales	7%
Part en valeur des commandes passées auprès des TPME	13%
Part en valeur des commandes passées auprès des TPME locales	8%
Part en volume des fournisseurs locaux par activité	—
<i>Travaux</i>	49%
<i>Services</i>	45%
<i>Fournitures</i>	6%
Délai moyen de paiement des fournisseurs	39 jours
Nombre de fournisseurs évalués en termes de critères environnementaux et sociaux	20

(*) : Donnée Non-disponible

	2023
Gestion Responsable des données	
Nombre de programmes de formation à la protection des données	17
Proportion de collaborateurs formés à la protection des données	75%
Sécurisation des correspondances sur le bureau digital	
Nombre d'instances traitées	16 692
Nombre d'utilisateurs externes	212
Innovation	
Développement des services à l'import-export	
Proportion des services à l'import-export dématérialisés	100%
Projets développés par Cires Digital Factory	
Nombre de projets menés par Cires Digital Factory	4

(*) : Donnée Non-disponible

ENVIRONNEMENT

NOS CONSOMMATIONS ET PRODUCTIONS ÉNERGÉTIQUES

	UNITÉ	2022	2023
Consommation en énergie	GWh	+380	+400
Production en énergie	GWh	*	+1,3
Distribution d'eau	m ³	1,75 M	1,62 M

ÉNERGIE DÉCARBONÉE

	UNITÉ	2022	2023
Répartition des émissions GES par scope			
Scope 1 - Émissions Directes	TCO2e	65 960	Bilan GES lancé en 2024
Scope 2 - Émissions Indirectes	TCO2e	95 298	
Scope 3 - Autres Émissions	TCO2e	37 734	

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

	UNITÉ	2022	2023
Programme d'efficacité énergétique au complexe portuaire			
Proportion de luminaires de type LED sur l'ensemble des points lumineux	Pourcentage	100%	100%
Économie sur l'éclairage grâce au programme d'efficacité énergétique	Pourcentage	65%	65%
Programme d'efficacité énergétique dans les zones industrielles			
Proportion de luminaires de type LED sur l'ensemble des points lumineux	Pourcentage	100%	100%
Économie sur l'éclairage grâce au programme d'efficacité énergétique	Pourcentage	58%	58%

(*) : Donnée Non-disponible

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

	UNITÉ	2022	2023
Collecte de déchets au complexe portuaire et dans les zones d'activité	Tonnes	13 122	13 424
Déchets collectés au complexe portuaire	Tonnes	3 749	3 790
Déchets collectés dans les zones d'activité	Tonnes	9 373	9 634
Collecte de déchets dans la Province de Fahs Anjra	—	—	—
Déchets collectés à Fahs Anjra	Tonnes	2 599	2 547
Bénéficiaires des déchets collectés à Fahs Anjra	Nombre	7 770	8 624
Programme Plage Propre de Dalia	—	—	—
Déchets collectés sur le plage Dalia	Tonnes	30	31
Traitement des huiles usagées et eaux chargées en hydrocarbures par la station SERTEGO	—	—	—
Déchets dangereux collectés et traités au niveau de la station de la station SERTEGO	Tonnes	31 920	32 461
Taux de traitement des eaux chargées en hydrocarbures	Pourcentage	100%	100%
Volume total d'eaux usées traitées dans les stations d'épuration (STEP)	m ³	457 988	889 875
Volume total d'eaux usées traitées par la STEP du port Tanger Med 1	m ³	137 102	149 485
Volume total d'eaux usées traitées par la STEP du port Tanger Med 2	m ³	24 078	25 142
Volume total d'eaux usées traitées par la STEP provisoire à TAC	m ³	296 808	177 125
Volume total d'eaux usées traitées par la STEP à TAC - Cherafate	m ³	—	538 123
Qualité de l'eau	—	—	—
Qualité de l'eau - Port Tanger Med 1	—	—	—
pH	Pourcentage	7.93	8.03
Sels totaux dissous	g/l	45.39	34.6
Turbidité	NTU	0.44	0.34
Mercure	µg/l	<0.1	<0.1
Hydrocarbures	mg/l	< 5	< 5
Qualité de l'eau - Port Tanger Med 2	—	—	—
pH	Pourcentage	7.88	8.1
Sels totaux dissous	g/l	43	29.7
Turbidité	NTU	0.95	0.71
Mercure	µg/l	<0.1	<0.1
Hydrocarbures	mg/l	< 5	< 5
Qualité de l'eau - Port Passagers et Rouliers	—	—	—
pH	Pourcentage	7.94	8.04
Sels totaux dissous	g/l	47.92	35.8
Turbidité	NTU	1.11	0.46
Mercure	µg/l	<0.1	<0.1
Hydrocarbures	mg/l	< 5	< 5

(*) : Donnée Non-disponible

MOBILITÉ VERTE

	UNITÉ	2022	2023
Déploiement d'un parc de véhicules électriques	—	—	—
Nombre de véhicules de service électriques	Nombre	17	24
Nombre de bornes de recharge	Nombre	10	10

(*) : Donnée Non-disponible

SOCIAL

NOS COLLABORATEURS

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

	2021	2022	2023
Accidents de travail			
Nombre total d'accidents de travail	5	7	9
Maladies Professionnelles			
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0
Démarche Qualité, Hygiène et Sécurité			
Nombre de membres du Comité Hygiène et Sécurité	11	10	10
Nombre de réunions du Comité Hygiène et Sécurité	4	4	4
Nombre de sessions de formation liées aux risques de Sécurité et Santé au travail	*	13	7
Nombre de collaborateurs formés aux risques de Sécurité et Santé au travail	*	130	108
Dispositif de sûreté et sécurité au complexe portuaire			
Nombre total d'interventions de la Safety Brigade au complexe portuaire	4 720	3 543	3 904
<i>dont maîtrise des incendies</i>	37	44	45
<i>dont lutte contre les pollutions terrestres et marines</i>	82	63	67
<i>dont interventions à la suite d'un accident de la route ou d'un déversement (engin/cargaison)</i>	107	72	76
<i>dont assistance aux personnes, aux véhicules et pour le repêchage des clandestins</i>	429	500	578
<i>dont escorte de véhicules hors gabarit et véhicules présentant des risques</i>	508	344	408
<i>dont sécurisation des rampes, du passage à niveau et des travaux</i>	453	433	729
<i>dont surveillance des navires, des opérations de soutage...</i>	1 328	1 303	1 525
<i>dont autres interventions et actions</i>	1 776	784	476
Nombre d'exercices de simulation de situation d'urgence	210	238	350
Accès sécurisé au complexe portuaire			
Nombre de badges délivrés pour accéder au complexe portuaire	16 467	16 873	16 025
Taux d'utilisation du portail pour les demandes d'accès provisoires des personnes	72%	99%	99%
Taux d'utilisation du portail pour les demandes d'accès permanents des personnes	*	64%	86%
Taux d'utilisation du portail pour les demandes d'accès des véhicules	46%	95%	99%
Suivi sécurisé des demandes de permis de travail au complexe portuaire			
Nombre de permis de travail accordés depuis le Port Community System	68	113	141

(*) : Donnée Non-disponible

	2021	2022	2023
Dispositif médical d'urgence			
Nombre d'interventions d'urgence du Centre de Soins d'Urgence (CSU)	808	949	1 006
Nombre de consultations au Centre de Soins d'Urgence (CSU)	682	631	559
Nombre de consultations à bord des navires par l'équipe du CSU	89	116	172
Nombre des évacuations par l'ambulance TMPA	158	161	160

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

	2021	2022	2023
Réalizations de l'Association des Œuvres Sociales de Tanger Med (AOSTM)			
Nombre total d'actions réalisées par l'AOSTM	30	41	33
Taux de réalisation des actions de l'AOSTM	85%	95%	95%
Nombre de Conventions et Partenariats conclus par l'AOSTM	44	44	32
Actions Sociales			
Nombre de bénéficiaires de l'indemnité de naissance	40	20	35
Nombre de bénéficiaires des allocations de scolarité	512	404	347
Actions Sportives			
Nombre de collaborateurs ayant participé à la 1 ^{ère} édition des rencontres sportives du Groupe	*	*	120
Nombre de collaborateurs qui ont participé au « TAMUDA BAY ECO TRIATHLON »	*	11	16
Nombre de collaborateurs qui ont participé à la randonnée à Hjar Nhal	*	*	16
Actions d'estivage			
Nombre de bénéficiaires des actions d'estivage	474	456	267
Nombre d'enfants de collaborateurs accompagnés en colonies de vacances	*	74	136

(*) : Donnée Non-disponible

CAPITAL HUMAIN ET ENGAGEMENT

	2021	2022	2023
Nos ressources			
Nombre total de collaborateurs	554	606	664
Répartition des collaborateurs par catégorie socio-professionnelle, déclinée par genre	554	606	664
Cadre Exécutif	30	31	14
Hommes	29	29	13
Femmes	1	2	1
Cadre Senior	81	80	82
Hommes	67	64	73
Femmes	14	16	9
Cadre	307	358	415
Hommes	236	276	309
Femmes	71	82	106
Agent	136	137	153
Hommes	129	125	139
Femmes	7	12	14
Répartition des collaborateurs par nature de contrat	554	606	664
CDI	515	557	647
CDD	39	49	17
Répartition des collaborateurs par ancienneté	554	606	664
< 5 ans	223	248	280
5-12 ans	208	188	182
12-20 ans	119	164	196
20-25 ans	3	5	4
> 25 ans	1	1	2
Ancienneté moyenne	7,5	7,54	7,59
Gestion de carrières			
Recrutements par catégorie socio-professionnelle, déclinés par genre	72	83	97
Cadre Exécutif	1	0	0
Hommes	1	0	0
Femmes	0	0	0
Cadre Senior	9	5	3
Hommes	8	5	3
Femmes	1	0	0
Cadre	53	59	67
Hommes	36	42	41
Femmes	17	17	26

(*) : Donnée Non-disponible

	2021	2022	2023
Agent	9	19	27
Hommes	8	12	24
Femmes	1	7	3
Licenciements par catégorie socio-professionnelle	0	3	0
Cadre Exécutif	0	0	0
Cadre Senior	0	2	0
Cadre	0	0	0
Agent	0	1	0
Démissions par catégorie socio-professionnelle	18	11	32
Cadre Exécutif	1	0	1
Cadre Senior	3	0	2
Cadre	13	5	28
Agent	1	6	1
Taux de rotation du personnel	6%	6%	6%
Nombre de mobilités internes	*	*	18
Proportion de collaborateurs ayant bénéficié d'une évaluation de la performance	100%	100%	100%
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une évolution de carrière	*	*	74
Proportion de collaboratrices ayant bénéficié d'une évolution de carrière parmi les femmes	*	*	10%
Proportion de collaborateurs ayant bénéficié d'une évolution de carrière parmi les hommes	*	*	11%
Formation			
Taux de réalisation du plan de formation	91%	92%	90%
Part du budget de formation du Groupe par rapport à la masse salariale	*	*	2%
Nombre d'heures de formation suivies en moyenne par les collaborateurs	8	6	21
Nombre moyen d'heures de formation suivies en moyenne par les collaborateurs par genre	—	—	—
Hommes	*	*	12
Femmes	*	*	15
Nombre moyen d'heures de formation suivies en moyenne par les collaborateurs par catégorie socio-professionnelle	—	—	—
Cadre Exécutif	*	*	5
Cadre Senior	*	*	15
Cadre	*	*	15
Agent	*	*	6

(*) : Donnée Non-disponible

	2021	2022	2023
Proportion de collaborateurs ayant suivi au moins une formation	72%	57%	61%
Répartition des collaborateurs formés par typologie de formation	*	*	402
Métiers	*	*	173
Support	*	*	149
Soft Skills	*	*	80
Répartition des collaborateurs formés par genre	*	*	402
Hommes	*	*	310
Femmes	*	*	92
Répartition des collaborateurs formés par catégorie socio-professionnelle	*	*	402
Cadre Exécutif	*	*	3
Cadre Senior	*	*	58
Cadre	*	*	299
Agent	*	*	42
Taux de présence aux formations	*	*	78%
Tanger Med E-learning	—	—	—
Taux d'adhésion à la plateforme e-learning	48%	47%	47%
Proportion de formations en Soft Skills	92%	97%	95%
Proportion de formations en langues	8%	3%	5%
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une prise en charge de leur formation diplômante	*	8	11
Dialogue Social			
Nombre de représentants du personnel	36	35	35
Nombre de jours de grèves	0	0	0
Nombre de litiges sociaux	0	0	0

(*) : Donnée Non-disponible

DIVERSITÉ ET INCLUSION

	2021	2022	2023
Parité Hommes - Femmes			
Répartition des collaborateurs par genre	554	606	664
Hommes	461	494	534
Femmes	93	112	130
Répartition des managers par genre	88	91	96
Hommes	79	73	70
Femmes	9	18	26
Proportion de femmes managers parmi les collaboratrices	10%	16%	20%
Répartition des nouveaux recrutements par genre	72	83	97
Hommes	53	59	68
Femmes	19	24	29
Capital Humain Intergénérationnel			
Répartition des collaborateurs par tranche d'âge	554	606	664
<30 ans	88	106	107
30 - 50 ans	402	429	481
>50 ans	64	71	76
Âge moyen	39	39	39
Répartition des recrutements par tranche d'âge	72	83	97
<30 ans	41	45	37
30 - 50 ans	29	38	58
>50 ans	2	0	2
Nombre de stagiaires accueillis	216	171	211

(*) : Donnée Non-disponible

NOS COMMUNAUTÉS LOCALES

BILAN DES ACTIONS DE LA FONDATION TANGER MED (FTM) SUR LE TERRITOIRE

	2021	2022	2023
Nombre de projets menés sur le territoire depuis la création de la Fondation Tanger Med (FTM)	870	939	1 031
dont projets menés sur le territoire au titre de l'exercice	55	69	92
Nombre de bénéficiaires des projets menés sur le territoire depuis la création de la Fondation Tanger Med (FTM)	533 985	570 897	620 268
dont bénéficiaires sur le territoire au titre de l'exercice	38 438	36 912	49 383
Taux de satisfaction des communautés locales	*	*	94%

ÉDUCATION ET PROMOTION DE L'EXCELLENCE

	2021	2022	2023
Promouvoir l'excellence			
Nombre d'élèves scolarisés dans les établissements d'excellence directement portés et gérés par le Groupe	48	298	371
dont élèves du Lycée Méditerranéen	48	96	96
dont étudiants de l'école de coding 1337 MED	*	202	275
Grand Prix Tanger Med pour l'Excellence	—	—	—
Nombre de bénéficiaires du Grand Prix Tanger Med pour l'Excellence	16	15	16
Réduire le décrochage scolaire et améliorer les conditions d'apprentissage			
Programme de transport scolaire à Fahs Anjra	—	—	—
Nombre de bénéficiaires du Programme de transport scolaire à Fahs Anjra	4 720	4 950	5 755
Centres d'accueil Dar Talib et Dar Taliba à Fahs Anjra	—	—	—
Nombre de jeunes accompagnés dans les centres Dar Talib et Dar Taliba	381	431	307
<i>dont filles</i>	242	331	243
<i>dont garçons</i>	140	100	64
Rénovation et Aménagement d'écoles à Fahs Anjra	—	—	—
Nombres d'écoles renouvelées et aménagées à Fahs Anjra	1	2	2
Nombre de bénéficiaires des écoles renouvelées et aménagées à Fahs Anjra	600	1 240	764
Distribution de manuels et fournitures scolaires à Fahs Anjra	—	—	—
Nombre de bénéficiaires de la distribution de manuels et fournitures scolaires à Fahs Anjra	*	*	750

(*) : Donnée Non-disponible

ENTREPRENARIAT ET EMPLOYABILITÉ

	2021	2022	2023
Plateforme d'insertion professionnelle des jeunes de Fahs Anjra	—	—	—
Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement de la plateforme d'insertion des jeunes de Fahs Anjra de Tanger Med	1 166	1 034	3 975
Organisation du 1^{er} Marché Solidaire de Tanger Med	—	—	—
Nombre de coopératives et associations ayant exposé leurs produits à la 1 ^{ère} édition du Marché Solidaire de Tanger Med	*	*	25
Nombre de visiteurs à la 1 ^{ère} édition du Marché Solidaire de Tanger Med	*	*	1 000

INCLUSION

	2021	2022	2023
Autonomisation des communautés en milieu rural			
Programmes de formation	—	—	—
Nombre de bénéficiaires du programme de formation des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)	10	10	20
Nombre d'instructeurs bénéficiaires des cours d'alphabétisation à Mdiq-Fnideq et Fahs Anjra	*	*	45
Aménagement de centres de formation	—	—	—
Nombre de femmes bénéficiaires du réaménagement du centre de formation de la femme de Zrarae	*	*	60
Améliorer les conditions de vie des communautés vulnérables			
Mobilisation du Groupe Tanger Med / Marsa Maroc pour les victimes du séisme d'Al Haouz	—	—	—
Nombre de bénéficiaires des aides au séisme d'Al Haouz	*	*	10 000
Programme de raccordement à l'eau potable	—	—	—
Nombre de villages du Programme de raccordement à l'eau potable	2	7	12
Nombre de bénéficiaires du Programme de raccordement à l'eau potable	370	633	1 147
Promouvoir les activités culturelles et récréatives en milieu rural			
Programme d'ateliers artistiques	—	—	—
Nombre d'élèves bénéficiaires du programme d'ateliers artistiques à Fahs Anjra	88	170	94
Nombre d'élèves de Khmiss Anjra bénéficiaires des ateliers au centre socioculturel de Tétouan	*	30	30
Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement scolaire et des ateliers au centre culturel Les Étoiles du Détroit	500	450	600
Programme Boat Project	—	—	—
Nombre d'élèves de Tanger et Fahs Anjra qui ont participé aux ateliers et activités organisés à Tanger sur le voilier du Programme "The Boat Project"	*	*	200

(*) : Donnée Non-disponible

	2021	2022	2023
Promouvoir les activités sportives comme outil d'inclusion en milieu rural			
École de Voile Dalia portée et gérée par le Groupe	—	—	—
Nombre d'élèves ayant suivi des stages d'initiation à la voile	*	*	119
Nombre d'enfants de collaborateurs ayant bénéficié de séances d'initiation à la voile	*	*	84
Promouvoir le sport au niveau national			
Nombre d'équipes sponsorisées (football, basketball, handball)	3	3	4
Nombre de champions sponsorisés (natation, alpinisme, équitation, golf, ski nautique, sports extrêmes)	4	5	5

SANTÉ

	2021	2022	2023
Campagne médicale de traitement de la cataracte à Fahs Anjra			
Nombre de bénéficiaires de la campagne médicale de traitement de la cataracte à Fahs Anjra	*	*	20
Caravane Médico-Humanitaire Multidisciplinaire à Ksar Al Majaz			
Nombre de bénéficiaires des consultations médicales générales	*	*	400
Nombre de bénéficiaires des consultations et soins dentaires	*	*	180
Nombre d'enfants bénéficiaires des ateliers de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire	*	*	100
Nombre de bénéficiaires ayant profité d'un dépistage HTA et du diabète	*	*	100

(*) : Donnée Non-disponible

Index GRI

CODE GRI	NOM DU STANDARD	CHAPITRE	SOUS-CHAPITRE - ENJEU	PAGE
L'ORGANISATION ET SES PRATIQUES DE REPORTING				
	2-1 Détails sur l'organisation	Préambule	À propos du Groupe	10
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Préambule	À propos de ce rapport	8
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Préambule	À propos de ce rapport	8
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS				
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Préambule	À propos du Groupe Notre création de valeur	10 18
	2-7 Employés	Social Annexes	Nos Collaborateurs Indicateurs ESG	96 181
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Annexes	Indicateurs ESG	181
GOVERNANCE				
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance	Gouvernance du Groupe	32
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance	Gouvernance du Groupe	32
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance	Gouvernance du Groupe	32
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance	Gouvernance du Groupe	32
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Préambule	À propos de ce rapport	8
	2-15 Conflits d'intérêts	Gouvernance	Gouvernance du Groupe	32
	2-19 Politiques de rémunération	Gouvernance	Déontologie et Conformité	44
	2-19 Politiques de rémunération	Gouvernance	Gouvernance du Groupe	32
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES				
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Préambule	Mot du Président	6
	2-23 Engagements politiques	Gouvernance	Gouvernance du Groupe Déontologie et Conformité	32 44
	2-24 Intégration des engagements politiques	Gouvernance	Gouvernance du Groupe Déontologie et Conformité	32 44
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Préambule	Parties prenantes & Analyse de matérialité	22
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Gouvernance	Déontologie et Conformité	44
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Gouvernance	Déontologie et Conformité	44

**GRI 2 :
INFORMATIONS
GÉNÉRALES 2021**

CODE GRI	NOM DU STANDARD	CHAPITRE	SOUS-CHAPITRE - ENJEU	PAGE
GRI 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES 2021	ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES			
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Préambule	Parties prenantes & Analyse de matérialité	22
	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Préambule	Parties prenantes & Analyse de matérialité	22
GRI 3 : THÈMES PERTINENTS 2021	3-2 Liste des thèmes pertinents	Préambule	Parties prenantes & Analyse de matérialité	22
			Les fondements de notre engagement RSE	28
		Environnement	L'intégralité du chapitre	68
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Social	L'intégralité du chapitre	94
		Gouvernance	L'intégralité du chapitre	30
GRI 201 : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Préambule	Notre création de valeur	18
GRI 203 : IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Social	Nos Communautés Locales	132
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	Social	Nos Communautés Locales	132
GRI 204 : PRATIQUES D'ACHATS 2016	204-1 Part des dépenses auprès de fournisseurs locaux	Gouvernance	Gestion Reponsable - Achats Responsables	54
GRI 207 : POLITIQUE FISCALE 2019	207-4 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Gouvernance	Gouvernance du Groupe	32
GRI 302 : ÉNERGIE 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Environnement	Efficacité Énergétique	78
		Annexes	Indicateurs ESG	181
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Environnement	Efficacité Énergétique	78
		Annexes	Indicateurs ESG	181
GRI 303 : EAU ET EFFLUENTS 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Environnement	Économie Circulaire	80
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Environnement	Économie Circulaire	80
	303-5 Consommation d'eau	Environnement	Économie Circulaire	80
GRI 305 : ÉMISSIONS 2016	305-1 Émissions Directes de GES	Environnement	Énergie Décarbonée	71
	305-2 Émissions Indirectes de GES	Environnement	Énergie Décarbonée	71
	305-3 Autres Émissions Indirectes de GES	Environnement	Énergie Décarbonée	71
	305-5 Réduction des émissions de GES	Environnement	Énergie Décarbonée	71
GRI 308 : ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Gouvernance	Gestion Reponsable - Achats Responsables	54

CODE GRI	NOM DU STANDARD	CHAPITRE	SOUS-CHAPITRE - ENJEU	PAGE
GRI 403 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL 2018	403-1 Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Social	Nos collaborateurs - Surêté et Sécurité	96
			Nos collaborateurs - Santé et Bien-être	107
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Social	Nos collaborateurs - Surêté et Sécurité	96
	403-3 Services de santé au travail	Social	Nos collaborateurs - Surêté et Sécurité	96
			Nos collaborateurs - Santé et Bien-être	107
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Social	Nos collaborateurs - Surêté et Sécurité	96
			Nos collaborateurs - Santé et Bien-être	107
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Social	Nos collaborateurs - Surêté et Sécurité	96
			Nos collaborateurs - Santé et Bien-être	107
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Social	Nos collaborateurs - Santé et Bien-être	107
GRI 404 : FORMATION ET ÉDUCATION 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Social	Nos collaborateurs - Capital Humain et Engagement - Formation	115
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Social	Nos collaborateurs - Capital Humain et Engagement - Formation	122
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Social	Nos collaborateurs - Capital Humain et Engagement - Gestion de carrières	118
GRI 405 : DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Social	Nos collaborateurs - Diversité et Inclusion	128
		Gouvernance	Gouvernance du Groupe	32
GRI 413 : COMMUNAUTÉS LOCALES 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale et évaluation des impacts et programmes de développement	Social	Nos Communautés Locales	132
GRI 414 : ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Gouvernance	Gestion Reponsable - Achats Responsables	54

TANGER MED



**RAPPORT FINANCIER
TANGER MED PORT AUTHORITY
2023**

PRÉSENTATION DE TANGER MED PORT AUTHORITY

Le complexe portuaire Tanger Med est un hub logistique mondial situé sur le détroit de Gibraltar et connecté à plus de 180 Ports mondiaux, offrant des capacités de traitement pour 9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions et 1 million de véhicules.

Le complexe portuaire Tanger Med constitue un pont maritime reliant l'Europe à l'Afrique, s'étendant sur une distance de 14 kilomètres. Ce pont facilite les échanges commerciaux grâce à un port dédié pour accueillir les flux de camions destinés à l'import-export, ainsi que pour les véhicules et les passagers.

Plus qu'un port, le complexe portuaire est une plateforme intégrée, connectée à un réseau de transport multimodal (liaisons ferroviaires, autoroutes et voie express) pour le traitement des flux conteneurisés, rouliers, et ferroviaire pour le transport des marchandises et des personnes.

La zone logistique adossée au complexe portuaire constitue une plateforme logistique pour des acteurs internationaux visant l'optimisation de leurs opérations logistiques d'export et de distribution régionale pour les marchés d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Tanger Med Port Authority (TMPA) est chargée de l'exploitation du Port Tanger Med 1, du Port Passagers et Rouliers, et du Port Tanger Med 2.



FAITS MARQUANTS

2023

Bilan d'Activité

Complexe Portuaire Tanger Med



517 Milliards de dirhams

Flux Import / Export

267,3

249,7

Mrd de dirhams

Mrd de dirhams



+13,4%

Activité Conteneurs

8.6 MILLIONS EVP*



+4,1%

Activité Camions TIR

477 993



+21%

Activité Véhicules Neufs

578 446



+6%

Activité Vrac Liquide

9.8 MILLIONS (T)



+44%

Activité Vrac Solide

581 042 (T)



+30%

Activité Passagers

2.7 MILLIONS



+13,6%

Tonnage Global

122 MILLIONS (T)



+17%

Total des Escales

16 900 DONT 1 113 MÉGA-SHIPS (> 290 M)

*Équivalent Vingt Pieds

➤ TRAFFIC 2023

- 8,6 MILLIONS DE CONTENEURS TRAITÉS SOIT 95% DE LA CAPACITÉ NOMINALE DU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED, UN RÉSULTAT EN AVANCE DE 4 ANS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS
- TONNAGE GLOBAL : 122 MILLIONS DE TONNES DE MARCHANDISES MANUTENTIONNÉES EN AUGMENTATION DE 13,6 % PAR RAPPORT A 2022, DONT 21% EN IMPORT/EXPORT.
- 8 617 410 CONTENEURS EVP MANUTENTIONNÉS EN CROISSANCE DE 13,4%.
- 477 993 CAMIONS TIR ONT ÉTÉ TRAITÉS EN EVOLUTION DE 4,1%.
- 578 446 VÉHICULES NEUFS MANUTENTIONNÉS, UNE AUGMENTATION DE 21%.
- 9 838 157 DE TONNES D'HYDROCARBURES MANUTENTIONNÉS, UNE CROISSANCE DE 6 %.
- 581 042 DE TONNES TRAITÉES DU TRAFIC DU VRAC SOLIDE, UNE AUGMENTATION DE 44 %.
- 2 700 747 PASSAGERS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS, ENREGISTRANT UNE CROISSANCE DE 30 %.
- 16 900 ESCALES DE NAVIRES EN CROISSANCE DE 17 %.

LES VARIATIONS EN POURCENTAGE CORRESPONDENT A LA COMPARAISON POUR LA MEME PERIODE DE 2022.

➤ CLASSEMENT 2023

- LE COMPLEXE PORTUAIRE A INTEGRÉ LE TOP 20 MONDIAL DES 500 PORTS À CONTENEURS SELON LE CLASSEMENT DE ALPHALINER ET OCCUPE LA 19ÈME PLACE.
- LE COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED MAINTIEN SON LEADERSHIP MÉDITERRANÉEN ET AFRICAÏN.
- LE COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED SE CLASSE 4ÈME PORT LE PLUS EFFICACE AU MONDE DANS LE CLASSEMENT DE LA BANQUE MONDIALE ET STANDARD & POOR'S

➤ ACTIVITÉS PORTUAIRES

- NOUVEAUX SERVICES MARITIMES : FAL1 ET NAMEX OPÉRÉS PAR CMA CGM, WEST AFRICA SERVICE (WA1) OPÉRÉ PAR HAPAG-LLOYD ET ME6 - AL MAHA OPÉRÉ PAR MAERSK
- NOUVELLE LIAISON MARITIME ENTRE LES PORTS DE TANGER MED ET MALAGA OPÉRÉE PAR MARITIMA PREGAR
- ORGANISATION D'UNE SÉRIE D'EXERCICES ET DE SIMULATIONS DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARINES LES 25, 26 ET 27 AVRIL 2023, AVEC LA PARTICIPATION DU CEDRE
- 1 616 647 PASSAGERS ET 412 635 VÉHICULES ONT TRANSITÉ PAR LE PORT TANGER MED DURANT LA CAMPAGNE MARHABA 2023
- DÉMARRAGE DE NOUVELLES PHASES DE DEVELOPPEMENT DU TERMINAL TC4
- NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES : ARRIVÉE DE 14 NOUVELLES PORTIQUES ARMG ET 4 GRUES DSTS DANS LE TERMINAL À CONTENEURS TC4

➤ ACTIVITÉS LOGISTIQUES

- NOUVELLES INSTALLATIONS DANS LA ZONE LOGISTIQUE PORTUAIRE : FPS FOOD PROCESS SOLUTIONS, POWERSUN, AUTODISTRIBUTION MAROC, AGF FREEZERS LTD ET GROUPE DITH
- NOUVELLES EXTENSIONS DANS LA ZONE LOGISTIQUE PORTUAIRE : BCR TRADE, NIPPON EXPRESS

➤ POURSUITE DE LA DIGITALISATION DE TANGER MED ET RENFORCEMENT DU PORT COMMUNITY SYSTEM

- INTÉGRATION DE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE POUR LA VALIDATION DES BONS DE COMMANDES
- EXTENSION DE LA PLATEFORME DE GESTION DES AUTORISATIONS "EU" AVEC LE MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
- NOTIFICATION INSTANTANÉE DES OPÉRATEURS DU FRET AUTOUR DU PASSAGE PORTUAIRE
- GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES : MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION INTERFACÉE AVEC L'ENSEMBLE DES TERMINAUX
- TANGER MED ET LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE SIGNENT UN MEMORANDUM D'ENTENTE VISANT À DÉVELOPPER DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES DE PAIEMENT APPLIQUÉES AU SECTEUR PORTUAIRE

➤ PARTENARIAT INTERNATIONAL

- SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'AUTORITÉ PORTUAIRE DE TANGER MED ET LE PORT DE TRIESTE

➤ CERTIFICATION

- RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION ECOPORT – PERS : ENGAGEMENT DURABLE CONFIRMÉ PAR LE COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED

➤ PARTICIPATION AUX EVENEMENTS

- PARTICIPATION À LA 1ÈRE ÉDITION DU SÉMINAIRE DU COMITÉ AFRICAÏN DES COMMANDANTS DE PORTS « AFRICAN HARBOUR MASTERS COMMITTEE "AHMC" » À TANGER
- PARTICIPATION AU « FRUIT LOGISTICA » À BERLIN
- PARTICIPATION À LA 6ÈME ÉDITION DU SALON « HALIEUTIS » À AGADIR
- JOURNÉES PORTES OUVERTES : LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE FNIDEQ OUVRE SES PORTES AUX COMMERÇANTS ET AU GRAND PUBLIC
- PARTICIPATION À LA 4ÈME ÉDITION DU FORUM AFRICAÏN DES PORTS A ABIDJAN
- PARTICIPATION À LA 2ÈME ÉTAPE DES RENCONTRES RÉGIONALES DE LA LOGISTIQUE A AGADIR
- PARTICIPATION À LA 10ÈME ÉDITION DE LOGISMED
- PARTICIPATION À LA 15ÈME ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE AU MAROC (SIAM)
- PARTICIPATION AU FORUM AFRICAÏN DES INFRASTRUCTURES 2023
- PARTICIPATION AU PREMIER CONGRÈS NATIONAL DU PILOTAGE MARITIME
- TANGER MED ORGANISE LA PREMIÈRE ÉDITION DE TOC AFRICA À TANGER, LE 20 ET 21 SEPTEMBRE 2023

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES (SUITE)
EN MILLIERS DH

	NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice 1	exercices précédents 2		
VII.	RÉSULTAT COURANT (reports)	-	-	1 385 467	994 155
VIII.	PRODUITS NON COURANTS	-	-	-	-
	- PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-
	- SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE	-	-	-	-
	- REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 924	-	12 924	12 924
	- AUTRES PRODUITS NON COURANTS	5 248	-	5 248	4 089
	- REPRISES NON COURANTES; TRANSFERTS DE CHARGES	100 000	-	100 000	-
	TOTAL VIII	118 172	-	118 172	17 014
IX.	CHARGES NON COURANTES	-	-	-	-
	- Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées	12	-	12	665
	- Subventions accordées	-	-	-	-
	- Autres charges non courantes	181 615	-	181 615	50 230
	- Dotations non courantes aux amortiss. et provision	80 000	-	80 000	-
	TOTAL IX	261 627	-	261 627	50 895
X.	RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-	-	-143 455	-33 882
XI.	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ X)	-	-	1 242 013	960 273
XII.	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-	-	-	-
XIII.	RÉSULTAT NET (XI - XII)	-	-	1 242 013	960 273
XIV.	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	-	-	3 956 331	3 267 802
XV.	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	-	-	2 714 318	2 307 528
XVI.	RÉSULTAT NET (XIV - XV)	-	-	1 242 013	960 273

- Le chiffre d'affaires enregistre une progression de 17% par rapport à l'exercice 2022, et ce expliqué par l'évolution des trafics sur l'ensemble des terminaux (Conteneurs 13,4%, Camions TIR 4,1%, véhicules neufs 21%)
- L'excédent brut d'exploitation est de 2 674 MDhs, en progression de 18% par rapport à l'exercice 2022 expliqué par la croissance des activités opérationnelles dans l'ensemble des terminaux ainsi que la maîtrise des charges d'exploitation.
- Le résultat net est de 1 242 Mdhs, soit une progression de 29%


ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)
EN MILLIERS DH

		EXERCICE	
		EMPLOIS	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
2	- Achats revendus de marchandises	-	-
I.	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-	-
II.	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3 + 4 + 5)	3 648 922	3 111 161
3	Ventes de biens et services produits	3 648 922	3 111 161
4	Variation de stocks de produits	-	-
5	Immobilisations produites par l'Es pour elle-même	-	-
III.	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6 + 7)	849 892	727 939
6	Achats consommés de matières et fournitures	522 390	467 265
7	Autres charges externes	327 502	260 674
IV.	= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	2 799 030	2 383 222
V.	+ Subventions d'exploitation	-	-
8	- Impôts et taxes	7	8
9	- Charges de personnel	124 752	114 115
10	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	2 674 271	2 269 098
11	+ Autres produits d'exploitation	4 194	4 194
12	- Autres charges d'exploitation	-	-
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	25 838	22 899
14	- Dotations d'exploitation	1 033 568	913 065
VI.	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	1 670 735	1 383 127
VII.	RÉSULTAT FINANCIER	-285 268	-388 972
VIII.	= RÉSULTAT COURANT (+ OU -)	1 385 467	994 155
IX.	= RÉSULTAT NON COURANT (+ OU -)	-143 455	-33 882
15	- Impôts sur les résultats	-	-
X.	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	1 242 013	960 273

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT
EN MILLIERS DH

1	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	-	-
	* Bénéfice +	1 242 013	960 273
	* Perte -	-	-
2	Dotations d'exploitation	1 031 907	901 890
3	Dotations financières	34 541	77 377
4	Dotations non courantes	80 000	-
5	Reprises d'exploitation	-	-
6	Reprises financières	77 377	-
7	Reprises non courantes (2) (3)	12 924	12 924
8	Produits des cessions d'immobilisation (1)	-	-
9	Valeurs nettes des immobilisations cédées	12	665
I.	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	2 298 172	1 927 281
10	Distributions de bénéfices	638 582	364 881
II.	AUTOFINANCEMENT	1 659 591	1 562 399

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN
**EN MILLIERS DH
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS C	RESSOURCES D
Financement Permanent	30 924 426	30 531 264	0	393 162
Moins actif immobilisé	29 121 626	29 279 828	0	158 202
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	1 802 800	1 251 436	0	551 363
Actif circulant	2 325 992	1 835 738	490 254	0
Moins passif circulant	686 004	816 352	130 348	0
= Besoin de Financement global (4-5) (B)	1 639 988	1 019 386	620 602	0
TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	162 811	232 050	0	69 239

PROJETS DE RÉOLUTION

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 1 242 012 930,00 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

- Bénéfice net comptable :	1 242 012 930,00 Dirhams
- Réserve légale :	62 100 646,50 Dirhams
- Bénéfice distribuable :	1 179 912 283,50 Dirhams
- Dividendes :	943 929 826,80 Dirhams
- Report à nouveau :	235 982 456,70 Dirhams

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 943 929 826,80 Dirhams et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué.

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 30 septembre 2024.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Mustapha FARES, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la mission du commissaire aux comptes DELOITTE est arrivée à son terme et décide de nommer commissaire aux comptes pour la durée légale de trois (3) années 2024, 2025, 2026.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Mandats des membres du Conseil d'Administration de TMPA

Dans les conditions prévues par l'article 142 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT	MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS D'AUTRES CONSEILS
Monsieur Fouad BRINI Président du Conseil d'Administration représentant TMPA Actionnaire. Président Directeur Général représentant TMSA Participations Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, TMSA Participations, NWM, Marsa Maroc, TMZ, TAC, TOS, TFZ, TMI, FTM, SAPT, SGPTV, ZAEF, TMDL, SATT
Madame Dounia BEN ABBES TAARJI Président du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social Administrateur représentant Fonds Hassan II Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, NWM, Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, ADM, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, MASCI, Holding AL OMRANE, Royale Air Maroc, BMCI, Moroccan Hospitality Company, Sté La Mamounia S.A, Sté Foncière de La lagune S.A, Sté Foncière CMC, Sté Alliances Développement Immobilière, Sté palais jamaï, Sté de gestion de l'hôtel de michlifen Ifrane S.A.
Monsieur Mustapha FARES Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Administrateur Administrateur représentant l'État Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : Organisation Technique et Immobilière et des Travaux Publics ORTIBA, ADM, NWM, CID, SNED
Monsieur Khalid ELHATTAB Directeur du Pôle Finances et Pilotage de la Performance de l'ANGSPE Administrateur représentant l'État Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : Societe de Développement de la Lagune Marchica Med, CDG, Fonds d'équipement Communal, Société d'aménagement pour la reconversion de la Zone Portuaire de Tanger Ville, Société d'exploitation des Ports Marsa Maroc, dépositaire central - Maroclear, Société Nationale d'Aménagement Communal, SGPTV, AL BARID BANK, NWM
Monsieur Khalid ZIANE Directeur Général de Fipar-holding Administrateur représentant Fipar-holding Actionnaire	2019	2024	Mandats d'Administrateur : CDG INVEST INFRASTRUCTURES, CIMENTS DU MAROC, MEDI1 TV, MEDI TELECOM, AFRIQUIA SMDC, EVIOSYS PACKAGING MAROC, FONDATION AHLY, AFMA, SCE CHEMICALS
Monsieur Younes Adalouni Président Directeur Général Preu Invest Administrateur représentant Preu Invest Actionnaire	2021	2024	Mandats exercés dans les conseils de : PREV INVEST, JFC V, INFRAMAROC, CAPMEZZANINE II, CAPMEZZANINE III, COLUMBUS, VALORIS
Monsieur Mehdi TAZI RIFFI Président du Directoire représentant TMSA Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, MEDHUB, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, TMU, TMI, TME, CIRES TECHNOLOGIES, CTHZF, Marsa Maroc, TMDL, ZAEF, FTM, ILH, GME.
Madame Loubna GHALEB Administrateur représentant TMSA Participations Actionnaire	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, MEDHUB, TMZ, TAC, TOS, TFZ, TMSA Participations, TMU, TMI, CIRES TECHNOLOGIES, CTHZF, Marsa Maroc, TMDL, ILH, GME.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	DELOITTE						HORWATH MAROC AUDIT					
	MONTANT ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE			MONTANT ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
Émetteur	440 000	440 000	350 000	67 %	64 %	74 %	260 000	-	-	81 %	-	-
Filiales												
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
Émetteur	220 000	247 000	120 000	33 %	36 %	26 %	60 000	-	-	19 %	-	-
Filiales												
Sous-total	660 000	687 000	470 000				320 000	-	-			
Autres prestations rendues												
Autres												
Sous-total	-	-	-				-	-	-			
Total	660 000	687 000	470 000	100 %	100 %	100 %	320 000	-	-	100 %	0 %	0 %



Horwath Maroc Audit
90, Avenue Mehdi benarka
Hay Riad – Rabat
Maroc



Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 –
3ème étage- La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société

TANGER MED PORT AUTHORITY S.A (Ex TANGER MED II S.A)

Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 20 323 139 009,95 MAD dont un bénéfice net de 1 242 012 930 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A** au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises

Questions clefs identifiées	Nos réponses
<p>En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; • Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; • Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

CROWE HORWATH



Adib Benbrahim
Associé

DELOITTE AUDIT



Adnane FAOUZI
Associé



Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdelah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca, Maroc

Horwath Maroc Audit

90, Avenue Mehdi benbarka
Hay Riad-Rabat

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessous, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2023

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2023.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023 :

2.1. Convention conclue entre les sociétés TMPA, TMSA, TME, MEDHUB, TMZ (et filiales), CIRES TECHNOLOGIES et TMU :

- **Actionnaire commun** : TMSA, TMSA Participations, Fond Hassan II, L'Etat, et M. Fouad BRINI.
- **Nature et objet de la convention** : Refacturation par TMPA des licences et du support Editeur des produits ORACLE aux sociétés du groupe.
- **Date de la convention** : Date d'effet à partir du 01 Janvier 2014.
- **Modalités essentielles** : La refacturation se fera en fonction du nombre des utilisateurs de chaque filiale.

- Montants comptabilisés en produits et encaissés au titre de l'exercice 2023 :

Société	Montant comptabilisée en produits HT	Montant encaissés HT
AMFD	41	-
CIRES TECHNOLOGIES	905	41
FTM	55	-
MEDHUB	274	252
SATT	14	-
TME	969	449
TMI	11	11
TMSA	1 653	115
TMU	934	61
TMZ	1 443	1 424
ZAEF	131	-
TOTAL	6 430	2 353

2.2. Conventions conclues entre les sociétés TMPA et TMSA :

Administrateurs communs : Fond Hassan II, l'Etat et M. Fouad BRINI

2.2.1. Convention TMSA relative à la location de la gare maritime au sein du Tanger Med Port Center :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de mise à disposition de la gare maritime au sein du Tanger Med Port Center.
- **Modalités essentielles** : Convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2014 ; Loyer trimestriel de 2.547.000,00 DHS (HT) avec une révision annuelle de 2%.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 12.116 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 15.160 KMAD (HT).

2.2.2. Convention relative à la location de terrain et d'entrepôt au sein de la Zone Franche Logistique :

Franche Logistique :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de mise à disposition de lots de terrain et d'un plateau de bureaux dans la Zone Franche Logistique.
- **Modalités essentielles** :
 - ✓ Bureau archivage 398 m² 135 €/an
 - ✓ Terrains nus 165 000 m² 5 €/an
 - ✓ Terrains nus 27 526 m² 10 €/an
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2013.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 16.031 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 16.031 KMAD (HT).

2.2.3. Convention relative aux management fees :

- **Nature et objet de la convention** : Par cette convention, la société TMSA, fournit à la société TMPA des prestations de support.
- **Modalités essentielles** : Les managements fees facturées se composent d'une rémunération annuelle variable représentant 3 % du chiffre d'affaires de TMPA, et d'une rémunération annuelle fixe de 860 KMAD.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2013.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 110.328 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 104.999 KMAD (HT).

2.2.4. Convention relative à la location d'entrepôts :

- **Nature et objet de la convention** : Location d'entrepôt.
- **Modalités essentielles** : Convention conclue le 1^{er} janvier 2011, Avenant à la convention de mise à disposition par le gestionnaire au profit de l'occupant des entrepôts d'une superficie de 773 m² 767 m² et 394 m², pour une durée de 5 ans à partir 01/01/2021.

- ✓ Entrepôt pilotage 773 m² 70 EUR et frais de gestion de 0,57 €/m²
- ✓ Entrepôt PTMP 767 m² 70 EUR et frais de gestion de 0,57 €/m²
- ✓ Entrepôt Maintenance 394 m² 70 EUR et frais de gestion de 0,57 €/m²
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 1.481 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 1.481 KMAD(HT).

2.2.5. Convention relative à la location de bâtiments TMSA :

- **Nature et objet de la convention** : Occupation Temporaire et bail à usage professionnel par TMPA de bâtiments appartenant à TMSA.
- **Modalités essentielles** : Convention pour une durée de 10 ans qui peut être prorogée sur la demande du preneur. Le loyer annuel s'élève à 8.000.000,00 DHS (HT).
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2013.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 8.000 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 8.000 KMAD (HT).

2.2.6. Convention relative à la gestion de TMPC :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestations de services relative à la refacturation des frais de gestion de TMPC.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2016.
- **Modalités essentielles** : Facturation de la gestion de TMPC au TMSA.
- **Montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023** : 2.488 KMAD (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2023** : 4.381 KMAD (HT).

2.2.7. Convention relative à la location de terrains :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de mise à disposition de lots de terrain dans la Zone Franche Logistique.

- **Modalité de la convention** : la superficie louée est de 52 000 m² pour un loyer annuel de 10,82 €/m² et frais de gestion de 0,49 €/m².
- **Date de la convention** : 3 ans à partir du 01/04/2021.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 6.856 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 6.856 KMAD (HT).

2.2.8. Convention entre TMPA et TMSA relative à la gestion financière de l'assiette foncière de Projet TM2 :

- **Nature de la convention** : la gestion financière de l'assiette foncière.
- **Date de la convention** : date d'effet 1^{er} janvier 2012.
- **Les conventions essentielles** : la refacturation de la prise en charge de la procédure d'expropriation et d'apurement de l'assiette foncière de Projet TM2.
- **Montant comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2023** : 588 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 588 KMAD (HT).

2.2.9. Convention relative de la mise à disposition de lots de terrain pour le nouveau SAS Import entre TMSA et TMPA :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de la mise à disposition de lots de terrain pour le nouveau SAS Import.
- **Modalité de la convention** : La superficie louée est de 160.000 m² en 2021 et à partir de 01 janvier 2022 sera établie sur la base de la surface totale de 400.000 m².
- **Date de la convention** : 10 ans à partir à partir de 1er janvier 2021.
- **Modalités essentielles** : 10 € par m² par an, cette redevance sera augmentée de 2% annuellement ; le montant des frais de gestion pour la première année est fixé à 0,45 € par m², les frais de gestion seront augmentés de 2% annuellement.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 47.188 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 47.188 KMAD (HT).

2.3. Conventions conclues entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIE :

- **Administrateurs communs** : TMSA Participations ;

2.3.1. Services de radiocommunication numérique TETRA pour les besoins opérationnels de la Sureté du Port et de l'opération MARHABA pour le compte du Port Tanger Med : (renouvellement)

- **Nature et objet de la convention** : La mise à disposition en location entretien des services de radiocommunication numérique, accessoires associés et prestations de services associées pour le compte de Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2020, le montant annuel est de 156.103,05 €.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2020.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 1.665 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 1.001 KMAD (HT).

2.3.2. Convention relative à la prestation de la gestion :

- **Nature et objet de la convention** : Prestation de la gestion et de la maintenance des infrastructures de télécommunication installées dans les zones de complexe portuaire intégré Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est de 315.732,32 €.
- **Date de la convention** : Renouvellement de 5 ans à partir de 01 janvier 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 3.335 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 6.002 KMAD (HT).

2.3.3. Convention relative à la prestation de service :

- **Nature et objet de la convention** : Convention cadre de prestations de services :
 - ✓ Fourniture, installation, location, entretien et maintenance des équipements télécom.
 - ✓ Fourniture, installation, location, entretien et maintenance des solutions de sûreté.

- ✓ Location d'espace aménagés d'hébergement des plateformes serveurs, ingénierie, assistance et réalisation des études dans le domaine des télécoms et nouvelles technologies d'information.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est de 188.680 €.
- **Date de la convention** : Date d'effet est de 5 ans à partir du 01 Décembre 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 822 KMAD (HT).

2.3.4. Convention relative aux prestations exploitation, Maintenance et Entretien du système de sureté intégré : (Renouvellement)

- **Nature et objet de la convention** : prestations d'exploitation, maintenance et entretien des installations réseaux de TMPA.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble coûts liés aux prestations plus charges indirectes de 10% plus une majoration de 15% de la marges bénéficiaire soit un montant de 644.999,00 €/An.
- **Date de la convention** : Renouvellement 5 ans à partir du 01 mai 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 6.990 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 4.130 KMAD (HT).

2.3.5. Convention relative à l'exploitation, l'administration et la maintenance de l'infrastructure Telecom Active réseau :

- **Nature et objet de la convention** : la gestion, Exploitation, Maintenance et support de toute l'infrastructure Active réseaux du groupe Tanger Med.
- **Modalité de la convention** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble coûts liés aux prestations plus charges indirectes de 10% plus une majoration de 15% de la marges bénéficiaire soit un montant de 191.000,00 €/An.
- **Date de la convention** : Renouvellement 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 1.191 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 306 KMAD (HT).

2.3.6. Convention relative à la prestation d'intégration de la plateforme de sûreté du port Tanger Med :

- **Nature et objet de la convention** : convention cadre pour la réalisation des prestations de service d'intégration et d'accompagnement relatives à l'évolution des besoins de la plateforme de sûreté du port Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : Convention avec date d'effet le 19 novembre 2019, pour un montant annuel de 500.000 € pour une durée d'un an renouvelable sans dépasser une durée maximale de 5 ans.
- **Date de la convention** : 19 novembre 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 2.850 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 5.454 KMAD (HT).

2.3.7. Convention conclue entre TMPA et CIREs TECHNOLOGIES relative aux prestations d'infogérance des serveurs et réseaux SI :

- **Nature de la convention** : par cette convention la société CIREs TECHNOLOGIE réalise pour le compte de la société TMPA S.A les prestations d'infogérance des serveurs et réseaux SI.
- **Modalités essentielles** : Forfait annuel de 488 301,35 €.
- **Durée de renouvellement** : 5 ans.
- **Date du renouvellement** : 1^{er} septembre 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 5.301 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 5.337 KMAD (HT).

2.3.8. Convention conclue entre TMPA et CIREs TECHNOLOGIES relative aux prestations des services Telecom :

- **Nature de la convention** : Gestion et maintenance de l'infrastructure de télécommunication au port TM2.
- **Date de la convention** : date d'effet juin 2018, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA avec date d'effet le 01 janvier 2020.

- **Les modalités essentielles** : montant de la convention est plafonné à 112.976 €/an pour une durée de 3 ans.
- **Montant de comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.3.9. Convention conclue entre TMPA et CIREs TECHNOLOGIES pour la réalisation des prestations de fourniture, mise en service, maintenance, exploitation, administration et évolution d'un hyperviseur de la plateforme de sûreté TANGER MED :

- **Nature de la convention** : la réalisation des prestations de fourniture, mise en service, maintenance, exploitation, administration et évolution d'un hyperviseur de la plateforme de sûreté TANGER MED.
- **Date de la convention** : 8 décembre 2020.
- **Les modalités essentielles** : Montant de la convention :
 - ✓ La prestation de fourniture d'un montant de 165.337 €
 - ✓ La prestation de la maintenance et support d'un montant de 109.929 € pour une durée de 5 ans
 - ✓ La mise en place de nouvelles licences d'un montant de 110.000 €.
- **Montant de comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2023** : 508 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 510 KMAD (HT).

2.3.10. Convention relative à la prestation de mise en place d'un centre d'opérations du réseau (NOC) :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de mise en place d'un centre d'opérations du réseau (NOC) consistant à maintenir les performances et la disponibilité du réseau à un niveau optimal, et d'assurer son fonctionnement continu du système d'information t de sûreté de Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel est de 188.000 €.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2022.

- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 2.027 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 2.041 KMAD (HT).

2.3.11. Convention relative à la prestation de Security opération center (SOC) :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de Security opération center (SOC) consistant à la supervision et l'administration de la sécurité du système d'information et de sureté de Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel est de 235.000 €.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 2.529 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 4.514 KMAD (HT).

2.3.12. Convention relative à la prestation de maintenance du dispositif d'affichage dynamique au niveau de périmètre du port Med passagers :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de maintenance du dispositif d'affichage dynamique au niveau de périmètre du port Med passagers.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022, le montant annuel est de 25.000 €.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.3.13. Convention relative à la prestation de refonte et maintenance du système de sonorisation implanté an niveau du périmètre port Tanger Med Passagers & Rouliers :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de refonte et maintenance du système de sonorisation implanté an niveau du périmètre port Tanger Med Passagers & Rouliers.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel est de 40.000 €.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.3.14. Convention relative à des prestations d'abonnement et de service IP Phone :

- **Nature et objet de la convention** : La réalisation des prestations d'abonnement et de services IP Phone.
- **Administrateurs communs** : TMSA participations.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} mai 2023 ; le montant annuel est de 24.630 €.
- **Date de la convention** : 01 mai 2023
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 164 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.4. Conventions conclues avec la société TMPA et TMU

Administrateurs communs : TMSA participations.

2.4.1. Remplacement des projecteurs et luminaire au niveau du port TM1.

situation projetée après installation parc 0,5 MW photovoltaïque avec stockage:

- **Nature et objet de la convention** : Remplacement des projecteurs et luminaire au niveau du port TM1, Situation projetée après installation parc 0,5 Mw photovoltaïque avec stockage.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2020.

- **Modalités essentielles** : le montant est de 330.000 € pour une durée de 6 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 3.785 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 5.438 KMAD (HT).

2.4.2. Maintenance de l'éclairage public de la route national RN16 au niveau du port TM1 :

- **Nature et objet de la convention** : Maintenance de l'éclairage public de la route national RN16 au niveau du port TM1.
- **Date de la convention** : le 1^{er} janvier 2020.
- **Modalités essentielles** : le montant est de 70.000 € pour une durée de 3 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 119 KMAD (HT).

2.4.3. Conventions entre TMPA et TMU relative à la Maintenance multi techniques des bâtiments :

- **Nature et objet de la convention** : Maintenance multi techniques des bâtiments et installations de TMPA & TM2.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2021.
- **Modalités essentielles** : Montant maximal annuel de 1.600 K€, 3 ans renouvelable par tacite de reconduction.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 14.729 KMAD (H.T).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 25.972 KMAD (HT).

2.4.4. Convention relative à la redevance variable et la distribution de l'eau, de l'électricité et d'assainissement liquide :

- **Nature et objet de la convention** : Convention relative à la redevance variable de 36% du chiffre d'affaires de distribution de l'eau, de l'électricité et d'assainissement liquide.
- **Modalités essentielles** : Redevance variable de 36% du chiffre d'affaires de distribution de l'eau, l'électricité et d'assainissement liquide.
- **Date de la convention** : Convention avec date d'effet le 1^{er} décembre 2022.
- **Montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023** : 86.253 KMAD (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2023** : 83.024 KMAD (HT).

2.4.5. Convention relative à la prestation de la Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés au niveau de la zone port Tanger Med :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de la Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés au niveau de la zone port Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : 955.981 € / ans (Honoraires fixes et variables).
- **Date de la convention** : convention avec date d'effet le 1^{er} décembre 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 10.655 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 7.839 KMAD (HT).

2.5. Conventions conclues entre TMPA et TME :

Administrateurs communs : TMSA participations.

2.5.1. Convention relative à l'exécution des prestations :

- **Nature et objet de la convention** : Par cette convention la société TME met à la disposition de la société TMPA des ressources (ingénieur /Technicien).
- **Modalité de la convention** : Convention avec date d'effet au 28 Novembre 2018 de 1 an renouvelable par tacite reconduction sans dépasser une durée de 5 ans. Le montant de la rémunération est selon le montant d'investissement :
 - ✓ 1 M MAD à 10 M MAD : 4,50%

- ✓ 10 M MAD à 30 M MAD : 3,50%
- ✓ 30 M MAD à 500 M MAD : 2,45%
- ✓ 500 M MAD à 2MM M : 2,00%
- ✓ > 2 MM MAD : 1,80%

- **Date de la convention** : le 28 novembre 2018 ; Renouvellement à partir du janvier 2023.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 9.459 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 22.159 KMAD (HT).

2.5.2. Convention entre la société TMPA et TME relative à la mission d'accompagnement de TMPA pour le suivi et la mise en œuvre des systèmes de management intégré (SMI) (QSE) : (Renouvellement)

- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestation d'accompagnement de TMPA.
- **Modalités essentielles** : la convention est conclue pour une durée d'un (1) an, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de (3) ans.
- **Date de la convention** : date d'effet est le 01 décembre 2023.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.5.3. Convention entre la société TMPA et TME relative à l'étude des flux internes du complexe portuaire Tanger Med :

- **Nature et objet de la convention** : étude des flux de transport au sein du complexe portuaire et proposition de solutions d'optimisation et de gestion.
- **Modalités essentielles** : date d'effet janvier 2019 ; le montant est de KMAD 1.100 pour une durée de 10 mois.
- **Date de la convention** : date d'effet janvier 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.5.4. Prestation d'assistance et d'accompagnement technique de TMPA :

- **Nature et objet de la convention** : Prestation d'assistance et d'accompagnement technique de TMPA dans les domaines suivants :
 - ✓ Système de protection cathodique
 - ✓ Système de gestion des flux
 - ✓ Suivi des travaux de génie civil
 - ✓ Gestion du Patrimoine
 - ✓ Prestation d'accompagnement de TMPA dans le suivi du projet de rénovation et d'extension du VTS
- **Modalités essentielles** : Date d'effet janvier 2020, le montant est de 530.000,00€ par an pour une durée de 3 ans.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2020
 - **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 5.914 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 1.136 KMAD(HT)..

2.5.5. Convention conclue entre TMPA et TME relative à l'assistance de maîtrise d'œuvre du projet TM2 :

- **Nature de la convention** : l'assistance à maîtrise d'œuvre du projet Port TM2.
- **Date de la convention** : 2 janvier 2009 Avenant de transfert à TMPA à partir du 01/01/2010.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 22.085 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2022** :21.509 KMAD (HT).

2.5.6. Convention relative à la prestation d'audit du data center backup de Tanger Med :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation d'audit du data center backup de Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel de 25.000 €.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2022.

- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.5.7. Convention relative à la prestation de digitalisation et d'harmonisation du système d'asset management :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de digitalisation et d'harmonisation du système d'asset management.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022, la durée de 3 ans. Mise en place de la maquette numérique : 476.803€ / AN et administration et maintenance de l'applicatif et de la maquette : 118.111,12 €/AN.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2022 ;
- **Durée de la convention** : 3 ans ;
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 2.098 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 6.551 KMAD (HT).

2.5.8. Convention relative à la gestion du patrimoine :

- **Nature et objet de la convention** : Regroupement des contrats de gestion du patrimoine.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel de 600.204,78 € pour une durée de 3 ans.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 5.967 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 9.214 KMAD (HT).

2.6. Conventions conclues entre la société TMPA et CIREs TECHNOLOGIE HZF : Administrateurs communs : TMSA.

2.6.1. Convention relative à l'hébergement du site backup :

- **Nature et objet de la convention** : Convention d'hébergement du site backup.
- **Modalité de la convention** : Renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de 1.706 KMAD.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : KMAD 1.279 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : KMAD 1.279 (HT).

2.6.2. Convention relative à la maintenance et gestion des réseaux :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de maintenance et entretien du réseau Télécom et des locaux techniques du TMPC.
- **Modalité de la convention** : Renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de 317 KMAD.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 317 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 317 KMAD (HT).

2.7. Convention conclue entre la société TMPA et le Fonds Hassan II :

- **Administrateurs communs** : Fonds Hassan II.
- **Nature et objet de la convention** : Le Fonds Hassan II met à la disposition de la société TMPA S.A des avances en compte courant. Ces avances sont rémunérées au taux de 5%. La convention a été conclue initialement le 1^{er} janvier 2011, elle a fait l'objet d'un rééchelonnement de l'échéance du remboursement du reliquat du compte courant pour 300 millions de DHS en 4 tranches de 75 MDH chacune en 2021, 2022, 2023 et 2024.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice 2023** : le solde du compte courant créditeur s'élève, au 31 décembre 2023, à KMAD 75.000 (HT). Les charges financières comptabilisées par la société TMPA S.A. s'élèvent à 7.604 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 6.083 KMAD net de la retenue à la source et 75.000 KMAD sur le principal.

2.8. Convention conclue entre la société TMPA et la société MEDHUB de prestation de support :

- **Administrateurs communs :** Fond Hassan II, TMSA.
- **Nature et objet de la convention :** Par cette convention TMPA réalise des prestations de support au bénéfice de MEDHUB.
- **Date de la convention :** 23 Mars 2012.
- **Montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023 :** 4.000 KMAD (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2023 :** 4.000 KMAD (HT).

2.9. Conventions conclues entre TMPA et MARSAMAROC :

- **Administrateurs communs :** TMSA participations.

2.9.1. Convention de la gestion des activités de manutention au terminal VRAC et Marchandises divers :

- **Administrateurs communs :** TMSA participations.
- **Nature et objet de la convention :** Par cette convention Marsa Maroc réalise la prestation de gestion des activités au terminal VRAC.
- **Date d'effet de la convention :** 01 Décembre 2022 pour une durée de 10 ans à compter de sa date d'effet.
- **Modalités essentielles :** En contrepartie de la réalisation des prestations rendues, TMPA Casablanca, le 27 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Adnane FAOUZI
Associé



Horwath Maroc Audit

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Moudjahid Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél : 05.37.77.46.70 / 71
Fax : 05.37.77.46.76
Adib Benbrahim
Associé



LISTE DES COMMUNICATIONS FINANCIÈRES

- Communication financière du premier trimestre 2023
- Communication financière du deuxième trimestre 2023
- Communication financière du troisième trimestre 2023
- Communication financière du quatrième trimestre 2023
- Rapport financier du premier semestre 2023
- Communication financière du premier semestre 2023
- Communication financière du deuxième semestre 2023



**RAPPORT FINANCIER
TANGER MED PORT AUTHORITY
2023**

PRÉSENTATION DE TANGER MED PORT AUTHORITY

Le complexe portuaire Tanger Med est un hub logistique mondial situé sur le détroit de Gibraltar et connecté à plus de 180 Ports mondiaux, offrant des capacités de traitement pour 9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions et 1 million de véhicules.

Le complexe portuaire Tanger Med constitue un pont maritime reliant l'Europe à l'Afrique, s'étendant sur une distance de 14 kilomètres. Ce pont facilite les échanges commerciaux grâce à un port dédié pour accueillir les flux de camions destinés à l'import-export, ainsi que pour les véhicules et les passagers.

Plus qu'un port, le complexe portuaire est une plateforme intégrée, connectée à un réseau de transport multimodal (liaisons ferroviaires, autoroutes et voie express) pour le traitement des flux conteneurisés, rouliers, et ferroviaire pour le transport des marchandises et des personnes.

La zone logistique adossée au complexe portuaire constitue une plateforme logistique pour des acteurs internationaux visant l'optimisation de leurs opérations logistiques d'export et de distribution régionale pour les marchés d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Tanger Med Port Authority (TMPA) est chargée de l'exploitation du Port Tanger Med 1, du Port Passagers et Rouliers, et du Port Tanger Med 2.

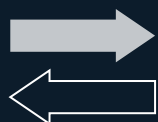


FAITS MARQUANTS

2023

Bilan d'Activité

Complexe Portuaire Tanger Med



517 Milliards de dirhams

Flux Import / Export

267,3

249,7

Mrd de dirhams

Mrd de dirhams



+13,4%

Activité Conteneurs

8.6 MILLIONS EVP*



+4,1%

Activité Camions TIR

477 993



+21%

Activité Véhicules Neufs

578 446



+6%

Activité Vrac Liquide

9.8 MILLIONS (T)



+44%

Activité Vrac Solide

581 042 (T)



+30%

Activité Passagers

2.7 MILLIONS



+13,6%

Tonnage Global

122 MILLIONS (T)



+17%

Total des Escales

16 900 DONT 1 113 MÉGA-SHIPS (> 290 M)

*Équivalent Vingt Pieds

➤ **TRAFFIC 2023**

- 8,6 MILLIONS DE CONTENEURS TRAITÉS SOIT 95% DE LA CAPACITÉ NOMINALE DU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED, UN RÉSULTAT EN AVANCE DE 4 ANS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS
- TONNAGE GLOBAL : 122 MILLIONS DE TONNES DE MARCHANDISES MANUTENTIONNÉES EN AUGMENTATION DE 13,6 % PAR RAPPORT A 2022, DONT 21% EN IMPORT/EXPORT.
- 8 617 410 CONTENEURS EVP MANUTENTIONNÉS EN CROISSANCE DE 13,4%.
- 477 993 CAMIONS TIR ONT ÉTÉ TRAITÉS EN EVOLUTION DE 4,1%.
- 578 446 VÉHICULES NEUFS MANUTENTIONNÉS, UNE AUGMENTATION DE 21%.
- 9 838 157 DE TONNES D'HYDROCARBURES MANUTENTIONNÉS, UNE CROISSANCE DE 6 %.
- 581 042 DE TONNES TRAITÉES DU TRAFIC DU VRAC SOLIDE, UNE AUGMENTATION DE 44 %.
- 2 700 747 PASSAGERS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS, ENREGISTRANT UNE CROISSANCE DE 30 %.
- 16 900 ESCALES DE NAVIRES EN CROISSANCE DE 17 %.

LES VARIATIONS EN POURCENTAGE CORRESPONDENT A LA COMPARAISON POUR LA MEME PERIODE DE 2022.

➤ **CLASSEMENT 2023**

- LE COMPLEXE PORTUAIRE A INTEGRÉ LE TOP 20 MONDIAL DES 500 PORTS À CONTENEURS SELON LE CLASSEMENT DE ALPHALINER ET OCCUPE LA 19ÈME PLACE.
- LE COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED MAINTIENT SON LEADERSHIP MÉDITERRANÉEN ET AFRICAIN.
- LE COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED SE CLASSE 4ÈME PORT LE PLUS EFFICACE AU MONDE DANS LE CLASSEMENT DE LA BANQUE MONDIALE ET STANDARD & POOR'S

➤ **ACTIVITÉS PORTUAIRES**

- NOUVEAUX SERVICES MARITIMES : FAL1 ET NAMEX OPÉRÉS PAR CMA CGM, WEST AFRICA SERVICE (WA1) OPÉRÉ PAR HAPAG-LLOYD ET ME6 - AL MAHA OPÉRÉ PAR MAERSK
- NOUVELLE LIAISON MARITIME ENTRE LES PORTS DE TANGER MED ET MALAGA OPÉRÉE PAR MARITIMA PREGAR
- ORGANISATION D'UNE SÉRIE D'EXERCICES ET DE SIMULATIONS DE LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARINES LES 25, 26 ET 27 AVRIL 2023, AVEC LA PARTICIPATION DU CEDRE
- 1 616 647 PASSAGERS ET 412 635 VÉHICULES ONT TRANSITÉ PAR LE PORT TANGER MED DURANT LA CAMPAGNE MARHABA 2023
- DÉMARRAGE DE NOUVELLES PHASES DE DEVELOPPEMENT DU TERMINAL TC4
- NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES : ARRIVÉE DE 14 NOUVELLES PORTIQUES ARMG ET 4 GRUES DSTS DANS LE TERMINAL À CONTENEURS TC4

➤ **ACTIVITÉS LOGISTIQUES**

- NOUVELLES INSTALLATIONS DANS LA ZONE LOGISTIQUE PORTUAIRE : FPS FOOD PROCESS SOLUTIONS, POWERSUN, AUTODISTRIBUTION MAROC, AGF FREEZERS LTD ET GROUPE DITH
- NOUVELLES EXTENSIONS DANS LA ZONE LOGISTIQUE PORTUAIRE : BCR TRADE, NIPPON EXPRESS

➤ **POURSUITE DE LA DIGITALISATION DE TANGER MED ET RENFORCEMENT DU PORT COMMUNITY SYSTEM**

- INTÉGRATION DE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE POUR LA VALIDATION DES BONS DE COMMANDES
- EXTENSION DE LA PLATEFORME DE GESTION DES AUTORISATIONS "EU" AVEC LE MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
- NOTIFICATION INSTANTANÉE DES OPÉRATEURS DU FRET AUTOUR DU PASSAGE PORTUAIRE
- GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES : MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION INTERFACÉE AVEC L'ENSEMBLE DES TERMINAUX
- TANGER MED ET LA BANQUE CENTRALE POPULAIRE SIGNENT UN MEMORANDUM D'ENTENTE VISANT À DÉVELOPPER DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES DE PAIEMENT APPLIQUÉES AU SECTEUR PORTUAIRE

➤ **PARTENARIAT INTERNATIONAL**

- SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'AUTORITÉ PORTUAIRE DE TANGER MED ET LE PORT DE TRIESTE

➤ **CERTIFICATION**

- RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION ECOPORT – PERS : ENGAGEMENT DURABLE CONFIRMÉ PAR LE COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED

➤ **PARTICIPATION AUX EVENEMENTS**

- PARTICIPATION À LA 1ÈRE ÉDITION DU SÉMINAIRE DU COMITÉ AFRICAIN DES COMMANDANTS DE PORTS « AFRICAN HARBOUR MASTERS COMMITTEE "AHMC" » À TANGER
- PARTICIPATION AU « FRUIT LOGISTICA » À BERLIN
- PARTICIPATION À LA 6ÈME ÉDITION DU SALON « HALIEUTIS » À AGADIR
- JOURNÉES PORTES OUVERTES : LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE FNIDEQ OUVRE SES PORTES AUX COMMERÇANTS ET AU GRAND PUBLIC
- PARTICIPATION À LA 4ÈME ÉDITION DU FORUM AFRICAIN DES PORTS A ABIDJAN
- PARTICIPATION À LA 2ÈME ÉTAPE DES RENCONTRES RÉGIONALES DE LA LOGISTIQUE A AGADIR
- PARTICIPATION À LA 10ÈME ÉDITION DE LOGISMED
- PARTICIPATION À LA 15ÈME ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE AU MAROC (SIAM)
- PARTICIPATION AU FORUM AFRICAIN DES INFRASTRUCTURES 2023
- PARTICIPATION AU PREMIER CONGRÈS NATIONAL DU PILOTAGE MARITIME
- TANGER MED ORGANISE LA PREMIÈRE ÉDITION DE TOC AFRICA À TANGER, LE 20 ET 21 SEPTEMBRE 2023

COMPTES SOCIAUX

TANGER MED PORT AUTHORITY (TMPA) S.A

BILAN ACTIF AU 31.12.2023

EN MILLIERS DH

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut	Amort & provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (A)	193 800	62 979	130 820	44 273
	• Frais préliminaires	-	-	-	-
	• Charges à répartir sur plusieurs exercices	193 800	62 979	130 820	44 273
	• Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	10 084 643	95 141	9 989 502	9 982 851
	• Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
	• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	115 533	95 141	20 392	18 382
	• Fonds commercial	9 957 749	-	9 957 749	9 957 749
	• Autres immobilisations incorporelles	11 362	-	11 362	6 720
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	24 653 931	5 734 582	18 919 350	19 130 533
	• Terrains	-	-	-	-
	• Constructions	22 173 074	5 129 229	17 043 845	16 932 681
	• Installations techniques, matériel et outillage	580 721	424 087	156 634	165 853
	• Matériel transport	18 702	13 681	5 022	6 667
	• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	243 277	164 240	79 036	79 679
	• Autres immobilisations corporelles	3 599	3 344	255	401
	• Immobilisations corporelles en cours	1 634 558	-	1 634 558	1 945 252
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	44 795	-	44 795	44 795
	• Prêts immobilisés	-	-	-	-
	• Autres créances financières	44 795	-	44 795	44 795
• Titres de participation	-	-	-	-	
• Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
ÉCARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)	37 159	-	37 159	77 377	
• Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	
• Augmentation des dettes financières	37 159	-	37 159	77 377	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	35 014 328	5 892 702	29 121 626	29 279 828	
ACTIF CIRCULANT HORS	STOCKS (F)	14 129	-	14 129	9 147
	• Marchandises	-	-	-	-
	• Matières et fournitures consommables	14 129	-	14 129	9 147
	• Produits en cours	-	-	-	-
	• Produits interm. et produits resid.	-	-	-	-
	• Produits finis	-	-	-	-
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	803 712	158 668	645 043	894 370
	• Fournis. débiteurs, avances et acomptes	11 238	-	11 238	13 875
	• Clients et comptes rattachés	666 991	158 668	508 322	758 891
	• Personnel	-	-	-	-
• État	75 704	-	75 704	74 324	
• Comptes d'associés	-	-	-	-	
• Autres débiteurs	28 817	-	28 817	40 536	
• Comptes de régularisation-Actif	20 962	-	20 962	6 744	
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	1 664 419	-	1 664 419	931 443	
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	2 401	-	2 401	778	
• (Éléments circulants)	-	-	-	-	
TOTAL II (F+G+H+I)	2 484 660	158 668	2 325 992	1 835 738	
TRÉSORERIE	TRESORERIE-ACTIF	162 812	-	162 812	232 050
	• Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-
	• Banques, TG et CP	162 808	-	162 808	232 040
	• Caisse, régie d'avances et accreditifs	3	-	3	10
TOTAL III	162 812	-	162 812	232 050	
TOTAL GENERAL I+II+III	37 661 800	6 051 370	31 610 430	31 347 617	

BILAN PASSIF AU 31.12.2023
EN MILLIERS DH

		PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES			
		• Capital social ou personnel (1)	17 400 000	17 400 000
		• moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers..	-	-
		• Moins : Capital appelé	-	-
		• Moins : Dont versé	-	-
		• Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 066 947	1 066 947
		• Écarts de réévaluation	-	-
		• Réserve légale	67 878	19 865
		• Autres réserves	-	-
		• Report à nouveau (2)	273 678	-
		• Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
		• Résultat net de l'exercice (2)	1 242 013	960 273
		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	20 050 516	19 447 085
		CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	272 623	285 547
		• Subventions d'investissement	272 623	285 547
		• Provisions réglementées	-	-
		CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (Ajout)	-	-
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	9 639 119	10 217 989	
	• Emprunts obligataires	4 905 000	5 075 000	
	• Autres dettes de financement	4 734 119	5 142 989	
	DETTES DE FINANCEMENT (Ajout)	-	-	
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	895 155	568 320	
	• Provisions pour charges	860 614	490 944	
	• Provisions pour risques	34 541	77 377	
	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	67 013	12 323	
	• Augmentation des créances immobilisées	-	-	
	• Diminution des dettes de financement	67 013	12 323	
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	30 924 426	30 531 264	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	683 948	797 250	
	• Fournisseurs et comptes rattachés	390 548	475 483	
	• Clients créditeurs, avances et acomptes	15 156	21 653	
	• Personnel	4 712	4 976	
	• Organismes sociaux	11 778	11 513	
	• État	40 389	35 705	
	• Comptes d'associés	-	-	
	• Autres créances	13 313	21 514	
	• Comptes de régularisation - passif	208 051	226 406	
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	-	778	
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)	2 056	18 325		
TOTAL II (F + G + H)	686 004	816 352		
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE - PASSIF (I)	-	-	
	• Crédits d'escompte	-	-	
	• Crédit de trésorerie	-	-	
	• Banques (soldes créditeurs)	0	0	
	TOTAL III	0	0	
	TOTAL GENERAL I + II + III	31 610 430	31 347 617	

(1) Capital personnel débiteur (2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES AU 31.12.2023
EN MILLIERS DH

		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2 +1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
NATURE		Propres à l'exercice	concernant les exercices précédents		
EXPLOITATION	I. PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-	-
	• Ventes de marchandises	-	-	-	-
	• Ventes de biens et services produits	3 648 922	-	3 648 922	3 111 161
	• Chiffres d'affaires	3 648 922	-	3 648 922	3 111 161
	• Variation de stock de produits	-	-	-	-
	• Immobilisations produites pour l'Ese p/elle-même	-	-	-	-
	• Subvention d'exploitation	-	-	-	-
	• Autres produits d'exploitation	4 194	-	4 194	4 194
	• Reprises d'exploitation; transfert de charges	25 838	-	25 838	22 899
	TOTAL I	3 678 954	-	3 678 954	3 138 254
	II. CHARGES D'EXPLOITATION	-	-	-	-
	• Achats revendus de marchandises	-	-	-	-
	• Achat consommé de matières et de fournitures	522 390	-	522 390	467 265
• Autres charges externes	327 502	-	327 502	260 674	
• Impôts et taxes	7	-	7	8	
• Charges de personnel	124 752	-	124 752	114 115	
• Autres charges d'exploitation	-	-	-	-	
• Dotations d'exploitation	1 033 568	-	1 033 568	913 065	
TOTAL II	2 008 219	-	2 008 219	1 755 127	
III. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-	-	1 670 735	1 383 127	
FINANCIER	IV. PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	-
	• Produits des titres de participation et autres titres imm	-	-	-	-
	• Gains de change	28 476	-	28 476	87 372
	• Intérêts et autres produits financiers	52 575	-	52 575	13 079
	• Reprises financières; transfert de charges	78 154	-	78 154	12 083
	TOTAL IV	159 205	-	159 205	112 534
V. CHARGES FINANCIÈRES	-	-	-	-	
• Charges d'intérêts	394 741	-	394 741	410 201	
• Pertes de changes	15 191	-	15 191	13 151	
• Autres charges financières	-	-	-	-	
• Dotations financières	34 541	-	34 541	78 154	
TOTAL V	444 473	-	444 473	501 506	
VI. RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-	-	-285 268	-388 972	
VII. RÉSULTAT COURANT (III+VI)	-	-	1 385 467	994 155	

 1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
 2) Achats revendus ou consommés : achats-variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES (SUITE)
EN MILLIERS DH

	NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE .3=2 +1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		Propres à l'exercice 1	exercices précédents 2		
VII.	RÉSULTAT COURANT (reports)	-	-	1 385 467	994 155
VIII.	PRODUITS NON COURANTS	-	-	-	-
	• PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	-	-	-
	• SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE	-	-	-	-
	• REPRISES SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 924	-	12 924	12 924
	• AUTRES PRODUITS NON COURANTS	5 248	-	5 248	4 089
	• REPRISES NON COURANTES; TRANSFERTS DE CHARGES	100 000	-	100 000	-
	TOTAL VIII	118 172	-	118 172	17 014
IX.	CHARGES NON COURANTES	-	-	-	-
	• Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées	12	-	12	665
	• Subventions accordées	-	-	-	-
	• Autres charges non courantes	181 615	-	181 615	50 230
	• Dotations non courantes aux amortiss. et provision	80 000	-	80 000	-
	TOTAL IX	261 627	-	261 627	50 895
X.	RÉSULTAT NON COURANT (VIII- IV)	-	-	-143 455	-33 882
XI.	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ X)	-	-	1 242 013	960 273
XII.	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-	-	-	-
XIII.	RÉSULTAT NET (XI - XII)	-	-	1 242 013	960 273
		-	-	-	-
		-	-	-	-
XIV.	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	-	-	3 956 331	3 267 802
XV.	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	-	-	2 714 318	2 307 528
XVI.	RÉSULTAT NET (XIV - XV)	-	-	1 242 013	960 273

- Le chiffre d'affaires enregistre une progression de 17% par rapport à l'exercice 2022, et ce expliqué par l'évolution des trafics sur l'ensemble des terminaux (Conteneurs 13,4%, Camions TIR 4,1%, véhicules neufs 21%)
- L'excédent brut d'exploitation est de 2 674 MDhs, en progression de 18% par rapport à l'exercice 2022 expliqué par la croissance des activités opérationnelles dans l'ensemble des terminaux ainsi que la maîtrise des charges d'exploitation.
- Le résultat net est de 1 242 Mdhs, soit une progression de 29%



ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

EN MILLIERS DH

		EXERCICE		
		EMPLOIS	EXERCICE PRÉCÉDENT	
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
	2	- Achats revendus de marchandises	-	-
I.		= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-	-
II.		+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3 +4 +5)	3 648 922	3 111 161
	3	Ventes de biens et services produits	3 648 922	3 111 161
	4	Variation de stocks de produits	-	-
	5	Immobilisations produites par l'Ente pour elle-même	-	-
III.		- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6 +7)	849 892	727 939
	6	Achats consommés de matières et fournitures	522 390	467 265
	7	Autres charges externes	327 502	260 674
IV.		= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	2 799 030	2 383 222
V.	8	+ Subventions d'exploitation	-	-
	9	- Impôts et taxes	7	8
	10	- Charges de personnel	124 752	114 115
		= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	2 674 271	2 269 098
	11	+ Autres produits d'exploitation	4 194	4 194
	12	- Autres charges d'exploitation	-	-
	13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	25 838	22 899
	14	- Dotations d'exploitation	1 033 568	913 065
VI.		= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	1 670 735	1 383 127
VII.		RÉSULTAT FINANCIER	-285 268	-388 972
VIII.		= RÉSULTAT COURANT (+ OU -)	1 385 467	994 155
IX.		RÉSULTAT NON COURANT (+ OU -)	-143 455	-33 882
	15	- Impôts sur les résultats	-	-
X.		= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	1 242 013	960 273

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

EN MILLIERS DH

	1	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	-	-
		* Bénéfice +	1 242 013	960 273
		* Perte -	-	-
	2	Dotations d'exploitation	1 031 907	901 890
	3	Dotations financières	34 541	77 377
	4	Dotations non courantes	80 000	-
	5	Reprises d'exploitation	-	-
	6	Reprises financières	77 377	-
	7	Reprises non courantes (2) (3)	12 924	12 924
	8	Produits des cessions d'immobilisation (1)	-	-
	9	Valeurs nettes des immobilisations cédées	12	665
I.		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	2 298 172	1 927 281
	10	Distributions de bénéfices	638 582	364 881
II.		AUTOFINANCEMENT	1 659 591	1 562 399

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EN MILLIERS DH

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS C	RESSOURCES D
Financement Permanent	30 924 426	30 531 264	0	393 162
Moins actif immobilisé	29 121 626	29 279 828	0	158 202
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	1 802 800	1 251 436	0	551 363
Actif circulant	2 325 992	1 835 738	490 254	0
Moins passif circulant	686 004	816 352	130 348	0
= Besoin de Financement global (4-5) (B)	1 639 988	1 019 386	620 602	0
TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	162 811	232 050	0	69 239

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

MASSES	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE				
- L'EXERCICE (FLUX)				
• AUTOFINANCEMENT (A)	-	1 659 591	-	1 562 399
+ Capacité d'autofinancement	-	2 298 172	-	1 927 281
- Distributions de bénéfices	-	638 582	-	364 881
• CESSIONS ET RÉDUCTIONS				
• D'IMMOBILISATIONS (B)	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations financières	-	-	-	-
+ récupérations sur créances immobilisées	-	-	-	-
• AUGMENTATION DES CAPITAUX				
• PROPRES ET ASSIMILÉS (C)	-	-	-	-
+ Augmentation du capital, apports	-	-	-	-
+ Subventions d'investissement	-	-	-	-
• AUGMENTATION DES DETTES				
• DE FINANCEMENT (D)	-	416 055	-	380 296
(nettes de primes de remboursement)	-	-	-	-
TOTAL RESSOURCES STABLES	-	-	-	-
(A+B+C+D)	-	2 075 646	-	1 942 696
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
- ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS				
• D'IMMOBILISATIONS (E)	498 957	-	874 452	-
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	7 414	-	12 766	-
+ Acquisitions d'immobilisation corporelle	491 543	-	861 685	-
+ Acquisitions d'immobilisation financières	-	-	-	-
+ Augmentation des créances immob.	-	-	-	-
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX				
• PROPRES (F)	-	-	-	-
• REMBOURSEMENTS DES DETTES				
• DE FINANCEMENT (G)	900 017	-	638 205	-
• EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)	125 308	-	36 238	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES	-	-	-	-
(E+F+G+H)	1 524 282	-	1 548 895	-
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT				
GLOBAL (B.F.G)	620 602	-	870 874	-
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
TOTALE GÉNÉRALE	2 144 884	2 144 884	2 419 768	2 419 768

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023
EN MILLIERS DH

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EX	OPÉRATIONS			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PROD PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	76 415,17	125 307,72	0	0	0	7 923,35	0	193 799,53
• Frais préliminaires	0	0	0	0	0	0	0	0
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	76 415,17	125 307,72	0	0	0	7 923,35	0	193 799,53
• Primes de remboursement obligations	0	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 070 059,69	7 414,42	0	8 208,33	0	0	1 039,00	10 084 643,43
• Immobilisation en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	105 590,70	1 733,63	0	8 208,33	0	0	0	115 532,66
• Fonds commercial	9 957 749,20	0	0	0	0	0	0	9 957 749,20
• Autres immobilisations incorporelles	6 719,79	5 680,79	0	0	0	0	1 039,00	11 361,57
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 170 404,59	491 543,01	0	716 325,96	0	846,82	723 495,29	24 653 931,45
• Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0
• Constructions	21 420 848,28	35 904,02	0	716 322,06	0	0	0	22 173 074,35
• Installat. techniques, matériel et outillage	558 625,59	22 095,46	0	0	0	0	0	580 721,05
• Matériel de transport	18 525,13	177,18	0	0	0	0	0	18 702,31
• Mobilier, matériel bureau et aménagements	223 550,83	20 568,85	0	3,90	0	846,82	0	243 276,76
• Autres immobilisations corporelles	3 602,97	0	0	0	0	0	3,90	3 599,07
• Immobilisations corporelles en cours	1 945 251,79	412 797,51	0	0	0	0	723 491,39	1 634 557,91
• Matériel informatique	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	34 316 879,44	624 265,14	0	724 534,29	0	8 770,17	724 534,29	34 932 374,42

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

EN MILLIERS DH

TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE		ÉCHUS ET NON RECOUVRÉS	AUTRES ANALYSES		MONTANT L'ÉTAT ET ORGANISME PUBLIC	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN		MONTANT EN DEVISE				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	44 795	44 795	-	-	-	-	-	-	-
Prêt immobilisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créances financières	44 795	44 795	-	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	792 474	252 563	539 911	-	400 776	1 359	-	-	822
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	11 238	10 781	457	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	666 991	158 728	508 263	-	400 776	-	-	-	822
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat	75 704	74 345	1 359	-	-	1 359	-	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	28 817	19 491	9 327	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisations - Actif	20 962	-	20 962	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

EN MILLIERS DH

TABLEAU DES DETTES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ÉCHUS ET NON RECOUVRÉS	MONTANT EN DEVISE	MONTANT L'ÉTAT ET ORGANISME PUBLIC	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
DETTES DE FINANCEMENT	9 639 119	8 746 985	892 134	-	4 657	-	-	-
Emprunts obligataires	4 905 000	4 605 000	300 000	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	4 734 119	4 141 985	592 134	-	4 657	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	683 948	99 805	584 143	-	7 803	52 167	4 477	-
Fournisseurs et comptes rattachés	390 548	45 769	344 779	-	7 803	-	-	-
Clients créditeurs, avances et acomptes	15 156	2 831	12 325	-	-	-	-	-
Personnel	4 712	-	4 712	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	11 778	-	11 778	-	-	11 778	-	-
Etat	40 389	-	40 389	-	-	40 389	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers	13 313	8 836	4 477	-	-	-	4 477	-
Comptes de régularisation - Passif	208 051	42 368	165 683	-	-	-	-	-

ÉTAT DES PLUS-VALUES CONSTATÉES EN CAS DE FUSIONS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

EN MILLIERS DH

ÉLÉMENTS	VALEUR D'APPORT	VALEUR NETTE COMPTABLE	PLUS-VALUE CONSTATÉE ET DIFFÉRÉE	FRACTION DE LA PLUS-VALUE RAPPORTÉE AUX L'EXERCICE ANTÉRIEUR (CUMUL) (2)	FRACTION DE LA PLUS-VALUE RAPPORTÉE À L'EXERCICE ACTUEL	CUMUL DES PLUS-VALUES RAPPORTÉES	SOLDE DES PLUS-VALUES NON IMPUTÉES	OBSERVATIONS
1 Terrains (1)	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Constructions	6 241 307	6 192 489	48 818	4 831	2 387	7 219	41 599	-
3 Matériel et outillage	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-	-
5 Agencements-installations	-	-	-	-	-	-	-	-
6 Brevets	-	-	-	-	-	-	-	-
7 Autres éléments amortissables	-	-	-	-	-	-	-	-
8 Titres de participation	2 845 667	2 550 300	295 367	295 367	-	295 367	-	-
9 Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-
10 Autres éléments non amortissables	9 957 749	-	9 957 749	-	-	-	9 957 749	-
TOTAL	19 044 723, 13	8 742 788, 77	10 301 934, 35	300 198,73	2 387,31	302 586,04	9 999 348,31	-

1) Imposition différée jusqu'à la date de cession

2) Fraction correspondant à l'imputation de la plus-value constatée lors de la fusion majorée le cas échéant du reliquat de la plus-value se rapportant à l'élément cédé au cours de l'exercice.

TABLEAU DE L'ÉCHÉANCIER FOURNISSEURS

	MONTANT DES DETTES FOURNISSEURS	MONTANT DES DETTES NON ÉCHUES	MONTANT DES DETTES ÉCHUES MOINS DE 30 JOURS	MONTANT DES DETTES ÉCHUES ENTRE 31 JOURS ET 60 JOURS	MONTANT DES DETTES ÉCHUES ENTRE 61 JOURS ET 90 JOURS	MONTANT DES DETTES ÉCHUES PLUS DE 90 JOURS
31/12/2023	390 548	297 742	63 810	3 200	7 986	17 811
31/12/2022	475 483	452 872	6 366	2 657	2 262	11 327

PROJETS DE RÉOLUTION

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 1 242 012 930,00 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

- Bénéfice net comptable :	1 242 012 930,00	Dirhams
- Réserve légale :	62 100 646,50	Dirhams
- Bénéfice distribuable :	1 179 912 283,50	Dirhams
- Dividendes :	943 929 826,80	Dirhams
- Report à nouveau :	235 982 456,70	Dirhams

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 943 929 826,80 Dirhams et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué.

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 30 septembre 2024.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Mustapha FARES, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la mission du commissaire aux comptes DELOITTE est arrivée à son terme et décide de nommer commissaire aux comptes pour la durée légale de trois (3) années 2024, 2025, 2026.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Mandats des membres du Conseil d'Administration de TMPA

Dans les conditions prévues par l'article 142 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT	MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS D'AUTRES CONSEILS
<p>Monsieur Fouad BRINI Président du Conseil d'Administration représentant TMPA Actionnaire. Président Directeur Général représentant TMSA Participations Actionnaire</p>	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, TMSA Participations, NWM, Marsa Maroc, TMZ, TAC, TOS, TFZ, TMI, FTM, SAPT, SGPTV, ZAEF, TMDL, SATT
<p>Madame Dounia BEN ABBES TAARJI Président du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social Administrateur représentant Fonds Hassan II Actionnaire</p>	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, NWM, Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, ADM, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, MASCIR, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc, BMCI, Moroccan Hospitality Company, Sté La Mamounia S.A, Sté Foncière de La lagune S.A, Sté Foncière CMC, Sté Alliances Développement Immobilière, Sté palais jamai, Sté de gestion de l'hôtel de michlifen Ifrane S.A.
<p>Monsieur Mustapha FARES Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Administrateur Administrateur représentant l'État Actionnaire</p>	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : Organisation Technique et Immobilière et des Travaux Publics ORTIBA, ADM, NWM, CID, SNED
<p>Monsieur Khalid ELHATTAB Directeur du Pôle Finances et Pilotage de la Performance de l'ANGSPE Administrateur représentant l'État Actionnaire</p>	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : Societe de Développement de la Lagune Marchica Med, CDG, Fonds d'équipement Communal, Société d'aménagement pour la reconversion de la Zone Portuaire de Tanger Ville, Société d'exploitation des Ports Marsa Maroc, dépositaire central – Maroclear, Société Nationale d'Aménagement Communal, SGPTV, AL BARID BANK, NWM
<p>Monsieur Khalid ZIANE Directeur Général de Fipar-holding Administrateur représentant Fipar-holding Actionnaire</p>	2019	2024	Mandats d'Administrateur : CDG INVEST INFRASTRUCTURES, CIMENTS DU MAROC, MEDI1 TV, MEDI TELECOM, AFRIQUIA SMDC, EVIOSYS PACKAGING MAROC, FONDATION AHLY, AFMA, SCE CHEMICALS
<p>Monsieur Younes Aladlouni Président Directeur Général Preu Invest Administrateur représentant Preu Invest Actionnaire</p>	2021	2024	Mandats exercés dans les conseils de : PREV INVEST, JFC V, INFRAMAROC, CAPMEZZANINE II, CAPMEZZANINE III, COLUMBUS, VALORIS
<p>Monsieur Mehdi TAZI RIFFI Président du Directoire représentant TMSA Actionnaire</p>	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, MEDHUB, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, TMU, TMI, TME, CIRES TECHNOLOGIES, CTHZF, Marsa Maroc, TMDL, ZAEF, FTM, ILH, GME.
<p>Madame Loubna GHALEB Administrateur représentant TMSA Participations Actionnaire</p>	2019	2024	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, MEDHUB, TMZ, TAC, TOS, TFZ, TMSA Participations, TMU, TMI, CIRES TECHNOLOGIES, CTHZF, Marsa Maroc, TMDL, ILH, GME.

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	DELOITTE						HORWATH MAROC AUDIT					
	MONTANT ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE			MONTANT ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
Émetteur	440 000	440 000	350 000	67 %	64 %	74 %	260 000	-	-	81 %	-	-
Filiales												
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
Émetteur	220 000	247 000	120 000	33 %	36 %	26 %	60 000	-	-	19 %	-	-
Filiales												
Sous-total	660 000	687 000	470 000				320 000	-	-			
Autres prestations rendues												
Autres												
Sous-total	-	-	-				-	-	-			
Total	660 000	687 000	470 000	100 %	100 %	100 %	320 000	-	-	100 %	0 %	0 %



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Horwath Maroc Audit
90, Avenue Mehdi benarka
Hay Riad – Rabat
Maroc



Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 –
3ème étage- La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A (Ex TANGER MED II S.A)
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 20 323 139 009,95 MAD dont un bénéfice net de 1 242 012 930 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A** au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises

Questions clés identifiées	Nos réponses
<p>En application des termes des documents de concession, TPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; • Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; • Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

CROWE HORWATH

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mendi-Pep-Barka
Hay Riad - Rabat
Tél : 05 37 77 48 70 / 71
Fax : 05 37 77 48 76

Adib Benbrahim
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
M. Adnane FAOUZI
Associé
N° 2023, 24, rue de la Liberté
Casablanca - Maroc
Tél : 05 37 77 48 70 / 71
Fax : 05 37 77 48 76

Adnane FAOUZI
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdelah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca, Maroc

Horwath Maroc Audit
90, Avenue Mehdi benbarka
Hay Riad-Rabat

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessous, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2023

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2023.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023 :

2.1. Convention conclue entre les sociétés TMPA, TMSA, TME, MEDHUB, TMZ (et filiales), CIRES TECHNOLOGIES et TMU :

- **Actionnaire commun** : TMSA, TMSA Participations, Fond Hassan II, L'Etat, et M. Fouad BRINI.
- **Nature et objet de la convention** : Refacturation par TMPA des licences et du support Editeur des produits ORACLE aux sociétés du groupe.
- **Date de la convention** : Date d'effet à partir du 01 Janvier 2014.
- **Modalités essentielles** : La refacturation se fera en fonction du nombre des utilisateurs de chaque filiale.

- Montants comptabilisés en produits et encaissés au titre de l'exercice 2023 :

Société	Montant comptabilisée en produits HT	Montant encaissés HT
AMFD	41	-
CIRES TECHNOLOGIES	905	41
FTM	55	-
MEDHUB	274	252
SATT	14	-
TME	969	449
TMI	11	11
TMSA	1 653	115
TMU	934	61
TMZ	1 443	1 424
ZAEF	131	-
TOTAL	6 430	2 353

2.2. Conventions conclues entre les sociétés TMPA et TMSA :

Administrateurs communs : Fond Hassan II, l'Etat et M. Fouad BRINI

2.2.1. Convention TMSA relative à la location de la gare maritime au sein du Tanger Med Port Center :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de mise à disposition de la gare maritime au sein du Tanger Med Port Center.
- **Modalités essentielles** : Convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2014 ; Loyer trimestriel de 2.547.000,00 DHS (HT) avec une révision annuelle de 2%.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 12.116 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 15.160 KMAD (HT).

2.2.2. Convention relative à la location de terrain et d'entrepôt au sein de la Zone

Franche Logistique :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de mise à disposition de lots de terrain et d'un plateau de bureaux dans la Zone Franche Logistique.
- **Modalités essentielles** :
 - ✓ Bureau archivage 398 m² 135 €/an
 - ✓ Terrains nus 165 000 m² 5 €/an
 - ✓ Terrains nus 27 526 m² 10 €/an
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2013.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 16.031 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 16.031 KMAD (HT).

2.2.3. Convention relative aux management fees :

- **Nature et objet de la convention** : Par cette convention, la société TMSA, fournit à la société TMPA des prestations de support.
- **Modalités essentielles** : Les managements fees facturées se composent d'une rémunération annuelle variable représentant 3 % du chiffre d'affaires de TMPA, et d'une rémunération annuelle fixe de 860 KMAD.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2013.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 110.328 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 104.999 KMAD (HT).

2.2.4. Convention relative à la location d'entrepôts :

- **Nature et objet de la convention** : Location d'entrepôt.
- **Modalités essentielles** : Convention conclue le 1er janvier 2011, Avenant à la convention de mise à disposition par le gestionnaire au profit de l'occupant des entrepôts d'une superficie de 773 m² 767 m² et 394 m², pour une durée de 5 ans à partir 01/01/2021.



- ✓ Entrepôt pilotage 773 m² 70 EUR et frais de gestion de 0,57 €/m²
- ✓ Entrepôt PTMP 767 m² 70 EUR et frais de gestion de 0,57 €/m²
- ✓ Entrepôt Maintenance 394 m² 70 EUR et frais de gestion de 0,57 €/m²
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 1.481 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 1.481 KMAD(HT).

2.2.5. Convention relative à la location de bâtiments TMSA :

- **Nature et objet de la convention** : Occupation Temporaire et bail à usage professionnel par TMPA de bâtiments appartenant à TMSA.
- **Modalités essentielles** : Convention pour une durée de 10 ans qui peut être prorogée sur la demande du preneur. Le loyer annuel s'élève à 8.000.000,00 DHS (HT).
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2013.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 8.000 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 8.000 KMAD (HT).

2.2.6. Convention relative à la gestion de TMPC :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestations de services relative à la refacturation des frais de gestion de TMPC.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2016.
- **Modalités essentielles** : Facturation de la gestion de TMPC au TMSA.
- **Montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023** : 2.488 KMAD (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2023** : 4.381 KMAD (HT).

2.2.7. Convention relative à la location de terrains :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de mise à disposition de lots de terrain dans la Zone Franche Logistique.

- **Modalité de la convention** : la superficie louée est de 52 000 m² pour un loyer annuel de 10,82 €/m² et frais de gestion de 0,49 €/m².
- **Date de la convention** : 3 ans à partir du 01/04/2021.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 6.856 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 6.856 KMAD (HT).

2.2.8. Convention entre TMPA et TMSA relative à la gestion financière de l'assiette foncière de Projet TM2 :

- **Nature de la convention** : la gestion financière de l'assiette foncière.
- **Date de la convention** : date d'effet 1^{er} janvier 2012.
- **Les conventions essentielles** : la refacturation de la prise en charge de la procédure d'expropriation et d'apurement de l'assiette foncière de Projet TM2.
- **Montant comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2023** : 588 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 588 KMAD (HT).

2.2.9. Convention relative de la mise à disposition de lots de terrain pour le nouveau SAS Import entre TMSA et TMPA :

- **Nature et objet de la convention** : Convention de la mise à disposition de lots de terrain pour le nouveau SAS Import.
- **Modalité de la convention** : La superficie louée est de 160.000 m² en 2021 et à partir de 01 janvier 2022 sera établie sur la base de la surface totale de 400.000 m².
- **Date de la convention** : 10 ans à partir de 1^{er} janvier 2021.
- **Modalités essentielles** : 10 € par m² par an, cette redevance sera augmentée de 2% annuellement ; le montant des frais de gestion pour la première année est fixé à 0,45 € par m², les frais de gestion seront augmentés de 2% annuellement.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 47.188 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 47.188 KMAD (HT).

2.3. Conventions conclues entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIE :

- **Administrateurs communs** : TMSA Participations ;

2.3.1. Services de radiocommunication numérique TETRA pour les besoins opérationnels de la Sureté du Port et de l'opération MARHABA pour le compte du Port Tanger Med : (renouvellement)

- **Nature et objet de la convention** : La mise à disposition en location entretien des services de radiocommunication numérique, accessoires associés et prestations de services associées pour le compte de Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2020, le montant annuel est de 156.103,05 €.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2020.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 1.665 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 1.001 KMAD (HT).

2.3.2. Convention relative à la prestation de la gestion :

- **Nature et objet de la convention** : Prestation de la gestion et de la maintenance des infrastructures de télécommunication installées dans les zones de complexe portuaire intégré Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est de 315.732,32 €.
- **Date de la convention** : Renouvellement de 5 ans à partir de 01 janvier 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 3.335 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 6.002 KMAD (HT).

2.3.3. Convention relative à la prestation de service :

- **Nature et objet de la convention** : Convention cadre de prestations de services :
 - ✓ Fourniture, installation, location, entretien et maintenance des équipements télécom.
 - ✓ Fourniture, installation, location, entretient et maintenance des solutions de sûreté.
-

- ✓ Location d'espace aménagés d'hébergement des plateformes serveurs, ingénierie, assistance et réalisation des études dans le domaine des télécoms et nouvelles technologies d'information.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est de 188.680 €.
- **Date de la convention** : Date d'effet est de 5 ans à partir du 01 Décembre 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 822 KMAD (HT).

2.3.4. Convention relative aux prestations exploitation, Maintenance et Entretien du système de sureté intégré : (Renouvellement)

- **Nature et objet de la convention** : prestations d'exploitation, maintenance et entretien des installations réseaux de TMPA.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble coûts liés aux prestations plus charges indirectes de 10% plus une majoration de 15% de la marges bénéficiaire soit un montant de 644.999,00 €/An.
- **Date de la convention** : Renouvellement 5 ans à partir du 01 mai 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 6.990 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 4.130 KMAD (HT).

2.3.5. Convention relative à l'exploitation, l'administration et la maintenance de l'infrastructure Telecom Active réseau :

- **Nature et objet de la convention** : la gestion, Exploitation, Maintenance et support de toute l'infrastructure Active réseaux du groupe Tanger Med.
- **Modalité de la convention** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble coûts liés aux prestations plus charges indirectes de 10% plus une majoration de 15% de la marges bénéficiaire soit un montant de 191.000,00 €/An.
- **Date de la convention** : Renouvellement 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 1.191 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 306 KMAD (HT).



2.3.6. Convention relative à la prestation d'intégration de la plateforme de sureté du port Tanger Med :

- **Nature et objet de la convention** : convention cadre pour la réalisation des prestations de service d'intégration et d'accompagnement relatives à l'évolution des besoins de la plateforme de sureté du port Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : Convention avec date d'effet le 19 novembre 2019, pour un montant annuel de 500.000 € pour une durée d'un an renouvelable sans dépasser une durée maximale de 5 ans.
- **Date de la convention** : 19 novembre 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 2.850 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 5.454 KMAD (HT).

2.3.7. Convention conclue entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES relative aux prestations d'infogérance des serveurs et réseaux SI :

- **Nature de la convention** : par cette convention la société CIRES TECHNOLOGIE réalise pour le compte de la société TMPA S.A les prestations d'infogérance des serveurs et réseaux SI.
- **Modalités essentielles** : Forfait annuel de 488 301,35 €.
- **Durée de renouvellement** : 5 ans.
- **Date du renouvellement** : 1^{er} septembre 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 5.301 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 5.337 KMAD (HT).

2.3.8. Convention conclue entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES relative aux prestations des services Telecom :

- **Nature de la convention** : Gestion et maintenance de l'infrastructure de télécommunication au port TM2.
 - **Date de la convention** : date d'effet juin 2018, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA avec date d'effet le 01 janvier 2020.
-

- **Les modalités essentielles** : montant de la convention est plafonné à 112.976 €/an pour une durée de 3 ans.
- **Montant de comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.3.9. Convention conclue entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES pour la réalisation des prestations de fourniture, mise en service, maintenance, exploitation, administration et évolution d'un hyperviseur de la plateforme de sûreté TANGER MED :

- **Nature de la convention** : la réalisation des prestations de fourniture, mise en service, maintenance, exploitation, administration et évolution d'un hyperviseur de la plateforme de sûreté TANGER MED.
- **Date de la convention** : 8 décembre 2020.
- **Les modalités essentielles** : Montant de la convention :
 - ✓ La prestation de fourniture d'un montant de 165.337 €
 - ✓ La prestation de la maintenance et support d'un montant de 109.929 € pour une durée de 5 ans
 - ✓ La mise en place de nouvelles licences d'un montant de 110.000 €.
- **Montant de comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2023** : 508 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 510 KMAD (HT).

2.3.10. Convention relative à la prestation de mise en place d'un centre d'opérations du réseau (NOC) :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de mise en place d'un centre d'opérations du réseau (NOC) consistant à maintenir les performances et la disponibilité du réseau à un niveau optimal, et d'assurer son fonctionnement continu du système d'information t de sureté de Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel est de 188.000 €.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2022.

- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 2.027 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 2.041 KMAD (HT).

2.3.11. Convention relative à la prestation de Security opération center (SOC) :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de Security opération center (SOC) consistant à la supervision et l'administration de la sécurité du système d'information et de sureté de Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel est de 235.000 €.
- **Date de la convention** : 01 janvier 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 2.529 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 4.514 KMAD (HT).

2.3.12. Convention relative à la prestation de maintenance du dispositif d'affichage dynamique au niveau de périmètre du port Med passagers :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de maintenance du dispositif d'affichage dynamique au niveau de périmètre du port Med passagers.
 - **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022, le montant annuel est de 25.000 €.
 - **Date de la convention** : 01 janvier 2022.
 - **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
 - **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.
-

2.3.13. Convention relative à la prestation de refonte et maintenance du système de sonorisation implanté an niveau du périmètre port Tanger Med Passagers & Rouliers :

- **Nature et objet de la convention :** la prestation de refonte et maintenance du système de sonorisation implanté an niveau du périmètre port Tanger Med Passagers & Rouliers.
- **Modalités essentielles :** convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel est de 40.000 €.
- **Date de la convention :** 01 janvier 2022.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023 :** Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023 :** Néant.

2.3.14. Convention relative à des prestations d'abonnement et de service IP Phone :

- **Nature et objet de la convention :** La réalisation des prestations d'abonnement et de services IP Phone.
- **Administrateurs communs :** TMSA participations.
- **Modalités essentielles :** convention avec date d'effet le 1^{er} mai 2023 ; le montant annuel est de 24.630 €.
- **Date de la convention :** 01 mai 2023
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023 :** 164 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023 :** Néant.

2.4. Conventions conclues avec la société TMPA et TMU

Administrateurs communs : TMSA participations.

2.4.1. Remplacement des projecteurs et luminaire au niveau du port TM1.

situation projetée après installation parc 0,5 MW photovoltaïque avec stockage:

- **Nature et objet de la convention :** Remplacement des projecteurs et luminaire au niveau du port TM1, Situation projetée après installation parc 0,5 Mw photovoltaïque avec stockage.
- **Date de la convention :** 01 janvier 2020.

- **Modalités essentielles** : le montant est de 330.000 € pour une durée de 6 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 3.785 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 5.438 KMAD (HT).

2.4.2. Maintenance de l'éclairage public de la route national RN16 au niveau du port TM1 :

- **Nature et objet de la convention** : Maintenance de l'éclairage public de la route national RN16 au niveau du port TM1.
- **Date de la convention** : le 1^{er} janvier 2020.
- **Modalités essentielles** : le montant est de 70.000 € pour une durée de 3 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 119 KMAD (HT).

2.4.3. Conventions entre TMPA et TMU relative à la Maintenance multi techniques des bâtiments :

- **Nature et objet de la convention** : Maintenance multi techniques des bâtiments et installations de TMPA & TM2.
 - **Date de la convention** : 01 janvier 2021.
 - **Modalités essentielles** : Montant maximal annuel de 1.600 K€, 3 ans renouvelable par tacite de reconduction.
 - **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 14.729 KMAD (H.T).
 - **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 25.972 KMAD (HT).
-

2.4.4. Convention relative à la redevance variable et la distribution de l'eau, de l'électricité et d'assainissement liquide :

- **Nature et objet de la convention :** Convention relative à la redevance variable de 36% du chiffre d'affaires de distribution de l'eau, de l'électricité et d'assainissement liquide.
- **Modalités essentielles :** Redevance variable de 36% du chiffre d'affaires de distribution de l'eau, l'électricité et d'assainissement liquide.
- **Date de la convention :** Convention avec date d'effet le 1^{er} décembre 2022.
Montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023 : 86.253 KMAD (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2023 :** 83.024 KMAD (HT).

2.4.5. Convention relative à la prestation de la Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés au niveau de la zone port Tanger Med :

- **Nature et objet de la convention :** la prestation de la Collecte et évacuation des déchets ménagers et assimilés au niveau de la zone port Tanger Med.
- **Modalités essentielles :** 955.981 € / ans (Honoraires fixes et variables).
- **Date de la convention :** convention avec date d'effet le 1^{er} décembre 2022.
Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023 : 10.655 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023 :** 7.839 KMAD (HT).

2.5. Conventions conclues entre TMPA et TME :

Administrateurs communs : TMSA participations.

2.5.1. Convention relative à l'exécution des prestations :

- **Nature et objet de la convention :** Par cette convention la société TME met à la disposition de la société TMPA des ressources (ingénieur /Technicien).
- **Modalité de la convention :** Convention avec date d'effet au 28 Novembre 2018 de 1 an renouvelable par tacite reconduction sans dépasser une durée de 5 ans. Le montant de la rémunération est selon le montant d'investissement :
 - ✓ 1 M MAD à 10 M MAD : 4,50%

- ✓ 10 M MAD à 30 M MAD : 3,50%
- ✓ 30 M MAD à 500 M MAD : 2,45%
- ✓ 500 M MAD à 2MM M : 2,00%
- ✓ > 2 MM MAD : 1,80%

- **Date de la convention** : le 28 novembre 2018 ; Renouvellement à partir du janvier 2023.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023** : 9.459 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 22.159 KMAD (HT).

2.5.2. Convention entre la société TMPA et TME relative à la mission d'accompagnement de TMPA pour le suivi et la mise en œuvre des systèmes de management intégré (SMI) (QSE) : (Renouvellement)

- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestation d'accompagnement de TMPA.
- **Modalités essentielles** : la convention est conclue pour une durée d'un (1) an, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de (3) ans.
- **Date de la convention** : date d'effet est le 01 décembre 2023.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.5.3. Convention entre la société TMPA et TME relative à l'étude des flux internes du complexe portuaire Tanger Med :

- **Nature et objet de la convention** : étude des flux de transport au sein du complexe portuaire et proposition de solutions d'optimisation et de gestion.
 - **Modalités essentielles** : date d'effet janvier 2019 ; le montant est de KMAD 1.100 pour une durée de 10 mois.
 - **Date de la convention** : date d'effet janvier 2019.
 - **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
 - **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.
-

2.5.4. Prestation d'assistance et d'accompagnement technique de TMPA :

- **Nature et objet de la convention** : Prestation d'assistance et d'accompagnement technique de TMPA dans les domaines suivants :
 - ✓ Système de protection cathodique
 - ✓ Système de gestion des flux
 - ✓ Suivi des travaux de génie civil
 - ✓ Gestion du Patrimoine
 - ✓ Prestation d'accompagnement de TMPA dans le suivi du projet de rénovation et d'extension du VTS
- **Modalités essentielles** : Date d'effet janvier 2020, le montant est de 530.000,00€ par an pour une durée de 3 ans.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2020
 - **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 5.914 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 1.136 KMAD(HT)..

2.5.5. Convention conclue entre TMPA et TME relative à l'assistance de maitrise d'œuvre du projet TM2 :

- **Nature de la convention** : l'assistance à maitrise d'œuvre du projet Port TM2.
- **Date de la convention** : 2 janvier 2009 Avenant de transfert à TMPA à partir du 01/01/2010.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 22.085 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2022** :21.509 KMAD (HT).

2.5.6. Convention relative à la prestation d'audit du data center backup de Tanger

Med :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation d'audit du data center backup de Tanger Med.
 - **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel de 25.000 €.
 - **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2022.
-

- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : Néant.
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : Néant.

2.5.7. Convention relative à la prestation de digitalisation et d'harmonisation du système d'asset management :

- **Nature et objet de la convention** : la prestation de digitalisation et d'harmonisation du système d'asset management.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022, la durée de 3 ans. Mise en place de la maquette numérique : 476.803€ / AN et administration et maintenance de l'applicatif et de la maquette : 118.111,12 €/AN.
- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2022 ;
- **Durée de la convention** : 3 ans ;
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 2.098 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 6.551 KMAD (HT).

2.5.8. Convention relative à la gestion du patrimoine :

- **Nature et objet de la convention** : Regroupement des contrats de gestion du patrimoine.
 - **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1^{er} janvier 2022 ; le montant annuel de 600.204,78 € pour une durée de 3 ans.
 - **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2022.
 - **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2023** : 5.967 KMAD (HT).
 - **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023** : 9.214 KMAD (HT).
-

2.6. Conventions conclues entre la société TMPA et CIRES TECHNOLOGIE HZF :

Administrateurs communs : TMSA.

2.6.1. Convention relative à l'hébergement du site backup :

- **Nature et objet de la convention :** Convention d'hébergement du site backup.
- **Modalité de la convention :** Renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de 1.706 KMAD.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023 :** KMAD 1.279 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023 :** KMAD 1.279 (HT).

2.6.2. Convention relative à la maintenance et gestion des réseaux :

- **Nature et objet de la convention :** Convention de maintenance et entretien du réseau Télécom et des locaux techniques du TMPC.
- **Modalité de la convention :** Renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de 317 KMAD.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2023 :** 317 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023 :** 317 KMAD (HT).

2.7. Convention conclue entre la société TMPA et le Fonds Hassan II :

- **Administrateurs communs :** Fonds Hassan II.
- **Nature et objet de la convention :** Le Fonds Hassan II met à la disposition de la société TMPA S.A des avances en compte courant. Ces avances sont rémunérées au taux de 5%. La convention a été conclue initialement le 1er janvier 2011, elle a fait l'objet d'un rééchelonnement de l'échéance du remboursement du reliquat du compte courant pour 300 millions de DHS en 4 tranches de 75 MDH chacune en 2021, 2022, 2023 et 2024.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice 2023 :** le solde du compte courant créditeur s'élève, au 31 décembre 2023, à KMAD 75.000 (HT). Les charges financières comptabilisées par la société TMPA S.A. s'élèvent à 7.604 KMAD (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2023 :** 6.083 KMAD net de la retenue à la source et 75.000 KMAD sur le principal.

2.8. Convention conclue entre la société TMPA et la société MEDHUB de prestation de support :

- **Administrateurs communs** : Fond Hassan II, TMSA.
- **Nature et objet de la convention** : Par cette convention TMPA réalise des prestations de support au bénéfice de MEDHUB.
- **Date de la convention** : 23 Mars 2012.
- **Montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023** : 4.000 KMAD (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2023** : 4.000 KMAD (HT).

2.9. Conventions conclues entre TMPA et MARSAMAROC :

- **Administrateurs communs** : TMSA participations.

2.9.1. Convention de la gestion des activités de manutention au terminal VRAC et Marchandises divers :

- **Administrateurs communs** : TMSA participations.
- **Nature et objet de la convention** : Par cette convention Marsa Maroc réalise la prestation de gestion des activités au terminal VRAC.
- **Date d'effet de la convention** : 01 Décembre 2022 pour une durée de 10 ans à compter de sa date d'effet.

- **Modalités essentielles** : En contrepartie de la réalisation des prestations rendues, TMPA

Casablanca, le 27 février 2023

Les Commissaires aux Comptes**Deloitte Audit****Adnane FAOUZI**
Associé**Horwath Maroc Audit****HORWATH MAROC AUDIT**
90, Avenue Moudjahid Ben Barka
Hay Riad, Rabat
Tél : 05.37.77.46.70 / 71
Fax : 05.37.77.46.76
Adib Benbrahim
Associé

LISTE DES COMMUNICATIONS FINANCIÈRES

- Communication financière du premier trimestre 2023
- Communication financière du deuxième trimestre 2023
- Communication financière du troisième trimestre 2023
- Communication financière du quatrième trimestre 2023
- Rapport financier du premier semestre 2023
- Communication financière du premier semestre 2023
- Communication financière du deuxième semestre 2023